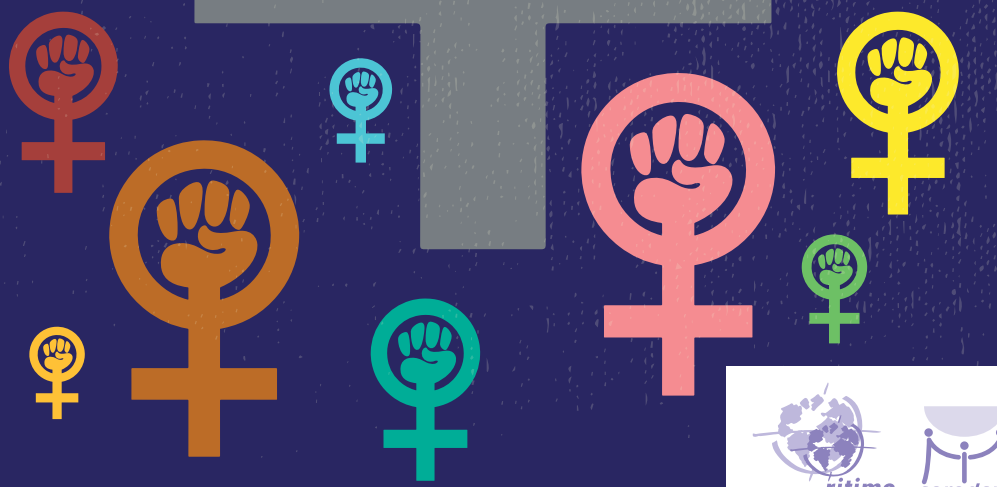




Féminismes !

Maillons forts
du changement social



Féminismes !

**Maillons forts
du changement social**

La collection Passerelle

La collection Passerelle, réalisée dans le cadre de la Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale), a pour objectif de traiter des sujets d'actualité qui font débat, à travers des analyses, des réflexions et des propositions issues de travail de terrain et de recherche. Chaque numéro rassemble et fait dialoguer des contributions d'associations, d'ONG, de mouvements sociaux, de médias, de syndicats, de chercheurs, etc.

Les numéros de la collection Passerelle sont habituellement publiés à l'occasion de rencontres appelées « Mercredis de la Coredem », qui poursuivent le même objectif : la création d'espaces de débats, de convergences et de propositions.

Tous les numéros sont téléchargeables gratuitement sur le site : www.coredem.info

La Coredem, une initiative collective

La Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale), est un espace de partage de savoirs et de pratiques par et pour les acteurs du changement. Plus de trente organisations et réseaux militants mutualisent en ligne leurs informations et analyses autour du moteur de recherche Scrutari. La Coredem est ouverte aux organisations, réseaux, mouvements et médias qui font de leurs expériences, de leurs propositions et de leurs analyses, des outils au service d'analyses de sociétés solidaires, soutenables et responsables.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est l'éditeur de la collection Passerelle. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 90 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations, et des formations. Ritimo s'engage dans la production et la diffusion d'une information plurielle et critique sur le Web : www.ritimo.org

Sommaire

Introduction 8
DANIELLE MOREAU ET VIVIANA VARIN

LUTTES DES FEMMES : UN LEVIER DE TRANSFORMATION SOCIALE 11

A. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Mondialisation néolibérale : l'ombre portée des systèmes militaro-industriels sur les « femmes globales » 13

JULES FALQUET, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SOCIOLOGIE

Encadré : Croiser néolibéralisme et violence, ou comment interroger la pensée féministe 20

JOELLE PALMIERI, DOCTEURE EN SCIENCES POLITIQUES

Le camp pour la paix exclusivement féminin de Greenham Common 22

ANNA FEIGENBAUM, CHERCHEUSE EN COMMUNICATION POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE

Investir dans le care, pas dans la guerre 29

PHOEBE JONES, GLOBAL WOMEN'S STRIKE, ET ERIC GJERTSEN, PAYDAY MEN'S NETWORK

B. RÉSISTER FACE AUX TRIPLES RAPPORTS DE DOMINATION

Féminisme et liberté : le combat des femmes sahraouies 39

LAURA DAUDÉN, JOURNALISTE, ET CHABA SEINI BRAHIM, DÉPUTÉE DU PARLEMENT SAHRAOUI

Encadré : L'Afro-féminisme en pratique 47

MWASI, COLLECTIF AFROFÉMINISTE

Femme et noire, le double combat des étudiantes sud-africaines 49

CLOTILDE ALFSEN ET CLÉLIA BÉNARD, JOURNALISTES

Palestiniennes : quels défis de luttes ? 55

LAMYA SHLALDEH, CONSULTANTE POUR LES DROITS DES FEMMES

C. CROISER LES LUTTES ET MULTIPLIER LES FORMES DE MOBILISATION

Féminisme radical et démocratie directe au Kurdistan syrien 61

LAYLA MARTÍNEZ, DIPLÔMÉE EN SCIENCES POLITIQUES

Encadré : Inde : les femmes au cœur du changement social 66

JIHANE HABACHI, FÉMINISTE SPÉCIALISTE DE L'INDE

Sommaire

**Contre le capitalisme hétéropatriarcal et destructeur de l'environnement :
l'écoféminisme critique** 68

LAURA PÉREZ PRIETO, DIPLÔMÉE EN SCIENCES ENVIRONNEMENTALES

Encadré : En Afrique, des femmes s'opposent à l'extractivisme 75

SAMANTHA HARGREAVES, WOMIN

Encadré : Palabra Radio : « L'air est à tous, la parole est à nous » 77

LORETO BRAVO MUÑOZ, CYBERFÉMINISTE

Encadré : Un regard masculin sur le féminisme 79

DAMIEN HAZARD, VIDA BRASIL

Les droits des femmes, un acquis fragile ? 83

MONIQUE CRINON, FÉMINISTE EXPERTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

DROITS DES FEMMES : UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ 86

A. S'ATTAQUER AUX INÉGALITÉS PERSISTANTES ET PRÉSERVER LES ACQUIS

Rôle des lesbiennes dans les combats féministes 89

MARIE JOSÈPHE DEVILLERS, JOCELYNE FILDARD ET CATHERINE MORIN LESECH,
COORDINATION LESBIENNE DE FRANCE

Comment la dette renforce-t-elle l'oppression des femmes ? 96

CHRISTINE VANDEN DAELEN, CADTM DE FRANCE

Regard sur les inégalités sociales et professionnelles entre femmes et hommes 101

SABRINA SINIGAGLIA-AMADIO, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SOCIOLOGIE

Encadré : Neda Abu-Zant, syndicaliste et féministe 109

PHILIPPE MERLANT, JOURNALISTE

Tunisie : Le rôle des femmes dans la construction démocratique 112

INÈS CHAALALA ET THOURAYA HAMMAMI BEKRI, ACTIVISTES POLITIQUES

Loi sur la parité au Sénégal : une expérience « réussie » de luttes féminines 119

FATOU SOW SARR, DIRECTRICE DU LABORATOIRE GENRE DE L'IFAN

Cyberféminismes 2.017... 125

EVA CRUELS, ALEX HACHE ET NÚRIA VERGÉS BOSCH, CYBERFÉMINISTES

B. AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES INSTITUTIONNALISÉES

La place des femmes en Inde 135

HÉLOÏSE LENFANT, ÉTUDIANTE EN DROIT INTERNATIONAL

<i>Encadré : RDC : Combattre les violences sexuelles en temps de guerre</i>	141
MYRIAM MERLANT, RITIMO	
Amérique latine : le renouveau du féminisme en réponse à la violence machiste	143
ALERTA FEMINISTA	
<i>Encadré : La loi Maria da Penha : dix ans après</i>	149
ELEUTÉRIA AMORA DA SILVA, CASA DA MULHER TRABALHADORA	
<i>Encadré : Harassmap, un outil d'assistance aux victimes d'agressions</i>	152
JULIE GOMMES, EXPERTE EN CYBERSÉCURITÉ	
C. COMBATTRE LA MONTÉE DES CONSERVATISMES ET LES MENACES POUR LES DROITS DES FEMMES	
Le masculinisme d'État en renfort du patriarcat	155
JOELLE PALMIERI, DOCTEURE EN SCIENCES POLITIQUES	
Extrême-droite : instrumentalisation des droits des femmes et accès au pouvoir	162
SUZY ROJTMAN, COLLECTIF NATIONAL DES DROITS DES FEMMES	
<i>Encadré : La longue marche des Polonaises</i>	169
AGNIESZKA KAWCZAK, JOANNA MURDZA ET LUIZA WRÓBEL, MILITANTES POUR LES DROITS DES FEMMES	
<i>Encadré : L'IVG en Amérique latine : un droit restant à conquérir</i>	171
JACQUELINE DELOFFRE, AMNESTY INTERNATIONAL	
<i>Encadré : Entre femmes</i>	173
MONIQUE CRINON, FÉMINISTE EXPERTE DES POLITIQUES PUBLIQUES	
L'Histoire ne peut être effacée comme on efface une page Web	175
ANGELA DAVIS	
Conclusion : Les luttes féministes : un combat permanent	179
JOËLLE PALMIERI ET VIVIANA VARIN	
Présentation des auteur.e.s	182
Bibliographie	184
Sitographie	188
Filmographie	190
Les derniers numéros de la collection Passerelle	193

INTRODUCTION

DANIELLE MOREAU ET VIVIANA VARIN

Les féminismes expriment des formes de luttes sociales et politiques complexes, en constante évolution, qui varient selon leur contexte géopolitique, qui peuvent être militantes ou institutionnelles, subversives ou plus consensuelles. Ces luttes multiples ont néanmoins en commun le combat pour l'égalité et l'émancipation, l'affranchissement des dépendances et des stéréotypes, et la rupture avec les rapports de domination.

Le présent numéro de *Passerelle* n'a pas pour ambition de présenter un panorama exhaustif des mouvements féministes dans le monde, de leurs histoires ou des théories qui les fondent, ni de proposer un état des lieux des différents courants qui les traversent, et les opposent parfois.

Le fil rouge de cette publication est l'expression de mouvements qui, au Nord comme au Sud, à l'Est ou à l'Ouest de la planète, se mobilisent contre d'autres formes d'oppression ou d'aliénation que la seule inégalité entre les sexes, participant ainsi à remettre fondamentalement en question l'ordre établi.

Ce numéro vise à permettre l'expression de points de vues divers, au travers d'articles qui n'engagent que leurs auteur-e-s et dont l'éclectisme a pour vocation d'enrichir la réflexion et le débat.

Les articles et récits d'expériences que nous avons regroupés reflètent différentes sensibilités et illustrent la grande diversité des réflexions et actions menées par des groupements féministes, partout dans le monde, pour lesquels combattre le sexisme revient aussi à se lever contre un système capitaliste mortifère, des politiques hiérarchisées et hégémoniques, un hétéro-sexisme normatif, le système militaro-industriel, le racisme, la colonisation de la nature et le pillage des ressources.

En liant toutes les formes d'inégalités, sans pour autant prétendre que la classe, l'origine ethnique, le genre ou encore la sexualité soient des causes interchan-



geables, ces mouvements portent une grande attention à la manière dont les sources d'inégalités s'imbriquent les unes aux autres et dont elles se nourrissent les unes des autres. Cette attention et la reconnaissance de la pluralité des expressions de luttes pour l'émancipation permettent de mettre l'accent sur les croisements des analyses et des pratiques.

Comment les mouvements féministes alimentent-ils et renouvellent-ils les pratiques et réflexions d'autres mouvements de résistance et de transformation sociale ?

A travers le monde et depuis des décennies, les femmes ont mené des combats contre les rapports sociaux de domination. On peut par exemple citer la grève des ouvrières de Saint-Petersbourg de 1917 (qui a donné lieu à la journée internationale des femmes du 8 mars) pour exiger du pain et le retour de leurs maris partis au front ; le camp de femmes pacifistes de Greenham Common, qui de 1980 à 2000 a protesté contre l'installation de missiles nucléaires sur une base de l'armée anglaise ; les mouvements féministes et leur participation dès les années 1990 au combat contre la mondialisation néolibérale ; le rôle clé des femmes dans le monde arabe, notamment durant les Révolutions arabes où elles ont remis en cause les stéréotypes tout en dénonçant les dictatures ; les résistantes kurdes mobilisées contre Daech en Syrie et en Irak, ou encore le rôle des femmes dans la dénonciation de l'exploitation de la nature. Tous ces mouvements féministes ont contribué, et contribuent encore, à faire émerger des sociétés démocratiques, non-violentes, écologiques, non-régies par le profit et surtout... des sociétés libres et justes.

Néanmoins, tout en créant des convergences avec les autres mouvements de résistance et de transformation sociale, il est important de rester vigilant.e.s pour ne pas perdre l'horizon des luttes féministes.

Dans de nombreux pays et régions du monde, la résurgence de conservatismes sociaux, traditionnels et religieux constitue un grand danger. Les femmes continuent d'être victimes de violences et de discriminations. On assiste même parfois à de véritables retours en arrière, notamment en matière d'accès aux droits pour les femmes, dans la sphère privée comme publique, y compris dans certains pays où ces droits sont considérés comme acquis.

Les freins à l'accès aux droits sexuels et reproductifs sont par exemple encore nombreux (sociaux, politiques ou matériels) et les femmes doivent toujours se battre pour pouvoir choisir d'avoir un enfant ou pas, disposer librement de leurs corps, décider de leur vie sexuelle ou encore de leur identité de genre. Ce, sans craindre d'être persécutées ou poursuivies en justice, notamment les lesbiennes qui se trouvent doublement discriminées, par leur genre et leur orientation sexuelle. En Europe par exemple, on assiste à la montée des partis conservateurs, nationalistes, xénophobes et racistes qui, au nom de la laïcité et de la défense des droits des femmes, stigmatisent les populations immigrées,

alors qu'en réalité leurs programmes représentent une menace rétrograde pour les femmes et leurs acquis sociaux.

Par ailleurs, de nombreuses batailles restent encore à mener en ce qui concerne l'accès à l'éducation, au vote ou au salaire égal à celui des hommes pour un même poste. Bien que la pauvreté recule à l'échelle mondiale, les femmes restent davantage touchées : sur 1,3 milliard de personnes vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté, sept sur dix sont des femmes¹. L'indépendance économique est loin d'être gagnée. Une vulnérabilité qui fait perdurer la dépendance et contre laquelle les mouvements féministes et LGBTI continuent de lutter de manière spécifique, parfois même à travers des espaces de réflexion non-mixtes, pour que la parole soit complètement libérée et que des solidarités puissent se construire, y compris avec celles et ceux qui ne sont pas eux-mêmes confrontés à l'oppression mais qui souhaitent la voir disparaître.

A l'heure où la convergence des luttes est plus que jamais d'actualité, ce numéro de la collection Passerelle a pour objectif de faire le point sur les contributions des mouvements féministes à la construction de sociétés plus justes.

[1] *Atlas mondial des femmes - Les paradoxes de l'émancipation*. Éditions Autrement, Paris, 2015.



LUTTES DES FEMMES :
UN LEVIER
DE TRANSFORMATION
SOCIALE

A. LUTTER CONTRE LA VIOLENCE DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE



Mondialisation néolibérale : l'ombre portée des systèmes militaro-industriels sur les « femmes globales »

JULES FALQUET, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SOCIOLOGIE

Avec la mondialisation, de nombreuses femmes sont entrées sur le marché du travail. Combiner une analyse de genre à une analyse de classe et de « race » permet de montrer que ce qui est perçu comme une évolution est réalisé au détriment d'une certaine catégorie de femmes : les « femmes de services », composée majoritairement de femmes non-privilegiées contraintes d'exercer des activités de *care* ou liées au commerce du sexe. Dans le cadre de la militarisation néolibérale, leur émergence va de pair avec celle des « hommes en armes » qui contribuent à la précarisation des femmes, et plus particulièrement celles des pays du Sud.

Dès les années 1990, différents travaux féministes ont proposé des perspectives alternatives aux analyses classiques de la mondialisation. Je présenterai ici quelques-unes de ces réflexions¹, avec pour fil conducteur la question des transformations de l'activité économique. Il s'est le plus souvent agi de « rajouter les femmes » à l'analyse. Or on note des ambivalences de la mise au travail des femmes et le type d'activités que la mondialisation réserve majoritairement aux femmes non-privilegiées de la planète, principalement autour d'activités « de services ». De plus, une véritable perspective de genre consiste à penser ensemble et dialectiquement femmes et hommes, c'est pourquoi on s'intéressera ensuite à la guerre, au militarisme et aux différentes manifestations des « hommes en armes ».

Les « femmes de services », nouvelles « femmes globales »

Dès la fin des années 1980, les théoriciennes féministes approfondissent leur critique de la séparation arbitraire entre activités dites « productives » et « reproductives », remettant sérieusement en cause la discipline économique et le « grand récit » dominant de l'histoire du capitalisme. Maria Mies propose de reconsidérer le poids des rapports patriarcaux dans l'accumulation à l'échelle mondiale (1986), tandis que Marilyn Waring conteste les logiques mêmes de la comptabilité internationale, de la mesure du PIB et de la croissance (1988). En 1991, Saskia Sassen est l'une des premières à analyser le nouveau phénomène de la globalisation, en étudiant les *Global Cities* où les couples engagés à plein temps dans les activités de la haute finance par exemple, et donc sans épouse, externalisent de nombreuses tâches reproductives vers une main-d'œuvre bon marché, principalement constituée de femmes, souvent migrantes.

- *La mondialisation néolibérale : des effets délétères pour les femmes ?*

À la fin des années 1990, de nombreuses études sur l'impact des plans d'ajustement structurel révèlent que la crise économique, la montée du chômage et le creusement des inégalités ont particulièrement affecté et appauvri les femmes, tant dans l'absolu que par rapport aux hommes (Hirata et Le Doaré, 1998 ; Wichterich, 1999, ATTAC, 2002, Bisilliat, 2003). Après avoir montré comment le Welfare state (« l'Etat-providence ») avait partiellement libéré les femmes du « patriarcat privé », Silvia Walby (1990) souligne que l'ajustement structurel conduit à une re-familialisation de nombreuses tâches et fait jouer aux femmes le rôle d'« amortisseuses » de la crise (1997). Dans une perspective voisine, une équipe autour d'Eleonore Kofmann (2001) a mis en évidence que les transformations des politiques sociales en Europe avaient été accompagnées de politiques plus ou moins décidées d'importation de main-d'œuvre féminine de pays du Sud global pour assurer les tâches que l'État abandonnait, que beaucoup d'hommes refusent obstinément de réaliser et que les femmes ne parviennent plus guère à « concilier » avec le reste – les accords de Lisbonne exigeant qu'au moins 60% des femmes de l'OCDE entrent sur le marché du travail.

- *Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ?*

Au fil des recherches, un constat s'impose : au Sud comme au Nord, la mondialisation a poussé de nombreuses femmes sur le marché du travail (Hirata & Le Doaré, 1998) – souvent du fait de la destruction de leurs modes d'existence antérieurs. D'aucun.e.s s'en sont réjoui.e.s, estimant que l'accès des femmes au travail salarié permettait leur autonomisation économique, clé d'une plus grande égalité de sexes.

Pourtant, la mise au travail des femmes est loin d'être systématiquement positive. En effet, le démantèlement des lois du travail les touche particulièrement – d'autant que la majorité était déjà concentrée dans des secteurs d'activité dévalorisés et mal protégés : les réformes néolibérales les précarisent (Talahite, 2010). De



plus, les nouvelles modalités du travail requièrent des qualités « typiquement féminines » (acceptation du temps partiel, polyvalence et implication « totale », notamment émotionnelle), qui dessinent des formes de servilité normalisées et généralisées. Ainsi, seule une fraction des femmes accède à de « bons » emplois proches des standards de l'emploi masculin et on assiste à une dualisation croissante de l'emploi féminin (Sassen, 2010 ; Kergoat, 2012).

C'est pourquoi l'analyse en termes de genre ne peut se passer d'une analyse simultanée en termes de classe et de « race », comme les féministes noires du Combahee River Collective ont été les premières à l'affirmer dès 1979.

- « Nouveaux » emplois féminins et migrations

Au tournant des années 2000, Barbara Ehrenreich et Arlie Russel Hochschild mettent en évidence trois figures de la nouvelle « femme globale » : les nounous, les bonnes et les travailleuses du sexe (2003). Si jadis il s'agissait déjà de provinciales migrantes, beaucoup sont aujourd'hui des migrantes internationales, souvent post-coloniales (Moujoud et Falquet, 2010). Nounous et bonnes, mais aussi aides-soignantes pour les malades et les personnes âgées (chaque fois plus nombreuses et moins prises en charge par les pouvoirs publics) sont devenues essentielles dans un véritable processus d'internationalisation de la reproduction sociale. Face à ce que certain.e.s ont baptisé la « crise du care » se développe un vaste secteur de recherche autour de l'idée que « nous sommes tous vulnérables » (Tronto, 2009 [1993]), proposant comme nouvelle utopie sociétale de donner plus de valeur sociale et économique aux activités liées au soin d'autrui.

Cependant, les travaux de Nakano Glenn (2009 [1992]), en insistant sur la manière dont, aux États-Unis, certains secteurs sociaux ont été historiquement forcés à dispenser du care (les esclaves, les femmes, les femmes esclaves puis les femmes racisées et migrantes), ouvrent une perspective plus crue sur les contraintes qui se développent aujourd'hui pour obliger certain.e.s à se charger des autres, à bas prix de surcroît. Parmi ces contraintes, les plus frappantes sont les réformes législatives extrêmement restrictives dans le domaine du travail, mais aussi des migrations. Pour la plupart des femmes non-privilegiées, les options migratoires et de carrière se réduisent à suivre-rejoindre-trouver rapidement dans la région d'arrivée un mari, s'inscrire dans des programmes officiels d'importation de main-d'œuvre de service, ou s'insérer dans le domaine du travail du sexe pour faire face aux coûts exorbitants de la migration illégalisée. J'ai suggéré de conceptualiser cet horizon comme celui de « l'hétéro-circulation des femmes » (Falquet, 2012), dans le prolongement du concept de « continuum de l'échange économique-sexuel » de Paola Tabet (2004), qui permet de (re)faire le lien entre les activités dites « nobles » du care et les activités « sulfureuses » dans le domaine du sexe, souvent liées dans la pratique (Moujoud, 2008). C'est pourquoi j'ai proposé de les regrouper dans la catégorie de « femmes de services », en montrant

comment leur croissance allait de pair avec la multiplication des « hommes en armes », suggérant que leur développement dialectique constituait l'un des paradigmes de la mondialisation néolibérale (Falquet, 2006).

Les « hommes en armes », la guerre et la croissance néolibérale

Regardons maintenant du côté de ces « hommes en armes », à savoir les soldats, mercenaires, *guerrilleros* ou terroristes, policiers, membres de gangs ou d'organisations criminelles, gardiens de prison ou vigiles, entre autres – qui exercent dans le secteur public, semi-public, privé ou illégal.

- *Un état de guerre et de contrôle généralisé*

Comme à l'époque de la première mondialisation, qui débouche sur la Première Guerre mondiale analysée par Rosa Luxembourg (1915), on assiste aujourd'hui à une compétition internationale féroce et militarisée pour s'attribuer les ressources, les marchés et le contrôle des forces productives. À partir du 11 septembre 2001, le nouveau cadre général de cette compétition est la guerre « anti-terroriste » menée par les principales puissances néolibérales contre différents pays du Sud global. À très grands traits, elle se décline en guerres ouvertes dans différents pays moyen-orientaux, en interventions militaro-humanitaires sur le continent africain notamment (Federici, 2001), en guerre contre la migration « illégale » dans les pays de l'OCDE et en « guerre contre la drogue » sur le continent latino-américain. Partout, se développent simultanément un discours et des pratiques sécuritaires et de surveillance généralisée de la population.

Analyser le contrôle sécuritaire, la militarisation et l'état de guerre généralisée que nous traversons, dans une perspective de genre, est particulièrement révélateur. Ainsi, les droits des femmes sont de plus en plus souvent invoqués comme justification des interventions (Delphy, 2002 ; Eisenstein, 2010). Pourtant dans presque tous les cas, les violences contre les femmes provoquées par ces guerres sont considérables – qu'il s'agisse de violences sexuelles, d'exode forcé (souvent suite à des violences sexuelles massives) et plus généralement de destruction du système économique et social, appauvrissant drastiquement les femmes, alors même que certains hommes s'enrichissent par le pillage et divers trafics, tout en asseyant un nouveau pouvoir politico-militaire. Le renforcement du complexe carcéro-industriel employant et enfermant des millions de personnes (Davis, 2014), ainsi que de camps destinés à contenir la migration, est également notable.

- *Les complexes militaro-industriels et la militarisation, clés de l'économie néolibérale*

Dès les années 1980, émergent deux lignes d'analyses féministes du militarisme global. Attentive à la militarisation des sociétés, Cynthia Enloe (1989, 2000) a



signalé notamment les liens entre l'implantation de bases militaires étasuniennes et le développement de la prostitution, puis du tourisme sexuel en Asie – ce qui permet de replacer dans une perspective historique la croissance du travail du sexe. De nombreux États du Sud, encouragés à développer le tourisme et vivant en partie des envois d'argent des migrant.e.s, sont poussés à fermer les yeux sur ces activités et à prélever leur dîme au passage.

Reprenant pour sa part le concept étasunien de systèmes militaro-industriels (SMI), Andrée Michel (2013 [1985]) montre que l'organisation du travail des industries de l'armement renforce la taylorisation du travail et exacerbe la division sexuelle (mais aussi « raciale » et sociale) du travail : aux jeunes femmes prolétaires et du Sud les emplois précaires dans les usines d'assemblage, notamment électroniques, aux hommes de classe moyenne les emplois d'ingénieurs stables et bien rémunérés ou de développeurs informatiques de la *Silicon Valley*. Ensuite, une part considérable des fonds publics pour la recherche est mise au service des SMI, au détriment de secteurs comme la santé et l'éducation. Plus largement, les commandes publiques qui soutiennent vigoureusement l'industrie militaire, mais aussi la solde des militaires ou des policiers sont autant de millions soutirés aux services publics et à l'Etat-providence.

Michel souligne également combien la vente d'armes enrichit les cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU, tandis que l'achat de ces mêmes armes creuse la dette de nombreux pays du Sud – l'actuelle dette grecque étant notamment causée par la course aux armements face à la Turquie. Ce système nourrit l'apparition de toutes sortes de dictateurs en puissance propagateurs de rhétoriques guerrières nationalistes ou ethnocistes, dont les femmes sont souvent les premières à faire les frais. Enfin, les SMI construisent leur légitimité sur un contrôle des médias et des TIC qui appelle des analyses économiques et politiques approfondies (la France étant par exemple le siège de l'un des SMI les plus puissants de la planète).

- *Renforcement et évolutions des groupes armés non-étatiques et illégaux*

D'abord, l'analyse genrée des entreprises légales de toutes tailles apparues dans le domaine du mercenariat et de la sécurité, qui appuient ou protègent tout autant des armées régulières ou leurs sous-traitants civils dans des pays ouvertement en guerre que des acteurs économiques, reste à faire. Leur tendance est de pratiquer une intégration verticale croissante, allant parfois jusqu'à réaliser simultanément l'exploitation minière, la vente d'armes et la milice (Deneault et Al, 2008).

Les groupes illégaux liés à l'économie clandestine semblent eux aussi s'être considérablement renforcés. Le cas du Mexique est révélateur : les modestes cartels de la drogue des années 1980 sont devenus des acteurs militaires, mais aussi économiques et politiques incontournables, dont les activités s'étendent jusqu'en

Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest. Le Mexique illustre également l'évolution de ces cartels de la drogue vers des activités mafieuses plus classiques de vente de « protection » – des personnes, des biens et des territoires (Devineau, 2013). Ces acteurs s'insèrent de plus en plus étroitement dans les économies locales, nationales et internationales : dans le cadre du blanchiment, quel est l'impact économique de leurs importations-exportations de capitaux et de leurs investissements, productifs, somptuaires ou... militaires ? En effet, pour déjouer les autorités, ils s'équipent d'armes, de moyens de communication et de transports sophistiqués et coûteux (avions, sous-marins ou systèmes de communication), fournissant ainsi un appréciable débouché aux SMI – qui écoulent une autre partie de leur production via l'« aide » militaire qu'imposent différents gouvernements du Nord aux pays du Sud, incités à entrer en guerre contre la drogue.

Ainsi, les nombreux travaux menés dans une perspective de genre mais surtout d'imbrication des rapports sociaux, permettent une compréhension plus complète de la mondialisation. Ils soulignent que l'une des dynamiques centrales de la mondialisation néolibérale se joue autour de la réorganisation de la reproduction sociale tout autant que des systèmes militaro-industriels. Enfin, si l'on observe l'histoire longue, il est permis de penser que l'on assiste aujourd'hui à une nouvelle phase d'accumulation primitive (Federici, 2014 [2004]), grâce au durcissement simultané des rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe.

• • •

Paru dans *Regards croisés sur l'économie*,
« Peut-on faire l'économie du genre ? », 2014, n°15, pp.341-355.

BIBLIOGRAPHIE

- Attac (2003), *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation*, Mille et une nuits, Paris. Bisilliat J. (dir.) (2003), *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Karthala, Paris.
- Combahee River Collective (1979), *Black Feminist Statement*, in: Eisenstein, Z. (Ed.), *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*, Monthly Review Press. En français : <http://cedref.revues.org/415>
- DAVIS A. (2014), *La prison est-elle obsolète?*, Le Diable Vauvert, Paris.
- DELPHY C. (2002), « Une guerre pour les femmes afghanes ? », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 21, n°1.
- DENEULT A., ABADIE D., SACHER W. (2008), *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Ecosociété, Montréal.
- EHRENREICH B., HOCHSCHILD A. (Eds.) (2003), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books.
- ENLOE C. (1989), *Bananas, Beaches and Bases: Making Sense of International Politics*, University of California Press, Berkeley.
- ENLOE C. (2000) *Maneuvers: the International Politics of Militarizing Women's Lives*, University of California Press, Berkeley and London.



- FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LEFEUVRE N., SOW F. (coords.) (2010), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- FALQUET J. (2015) : « Le capitalisme néolibéral, allié des femmes ? Perspectives féministes matérialistes et imbricationnistes » in : *Sous le développement, le genre/ Under Development. Gender*, Christine Verschuur, Hélène Guétat et Isabelle Guérin (coords), Paris : IRD, pp.365-387.
- FALQUET J. (2012), « Lesbiennes migrantes, entre hétéro-circulation et recompositions néolibérales du nationalisme », in : Cossée C. et Al. « *Le genre au cœur des migrations* », Editions Petra, Paris. Falquet J. (2008), *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, Paris.
- FALQUET J. (2006), « Hommes en armes et femmes "de service" : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre, Travail et mondialisation. Confrontations Nord/Sud*, n° 40, pp.15-38.
- FEDERICI S. (2001), "War, globalization and reproduction", in: Bennholdt-Thomsen V., Faraclas N. et von Werlhof C. (eds). *There is an Alternative: Subsistence and Worldwide Resistance to Corporate Globalization*, Spinifex Press, Victoria.
- FEDERICI S. (2014 [2004]), *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Senonevero, Marseille, Entremonde, Genève – Paris.
- NAKANO GLENN E. (2009 [1992]), « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in. Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris.
- HIRATA H., LE DOARE H. (Coord.) (1998), *Les Cahiers du GEDISST, n°21. Les paradoxes de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris.
- KERGOAT D. (2012), *Se battre, disent-elles...*, La Dispute, Paris.
- KOFMAN E., PHIZUCKLEA A., RAGHURAN P., SALES R. (2001), *Gender and International Migration in Europe: Employment, Welfare and Politics*, Routledge, London.
- LUXEMBOURG R. (1915), *Crise de la social-démocratie*, ("Brochure de Junius").
- MICHEL A. (2013 [1985]), *Féminisme et antimilitarisme*, iXe, Paris.
- MIES M. (1986), *Patriarchy and Accumulation on a World Scale*, Zed Books, Londres.
- MOUJOU N. (2008), « Effets de la migration sur les femmes et les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », in FALQUET J. et AL., *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, Cahiers du CEDREF, Université Denis Diderot, Paris, pp.57-80.
- MOUJOU N., Falquet J. (2010), « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale », *Agone*, n°43, *Comment le genre trouble la classe*, pp.169-195.
- SASSEN S. (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, Princeton, N. J.
- SASSEN S. (2010), « Mondialisation et géographie globale du travail », in FALQUET et AL., *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, pp.27-41, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- TABEL P. (2004), *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, L'Harmattan, Paris.
- TALAHITE F. (2010), « Genre, marché du travail et mondialisation », pp 43-56, in. Falquet et AL., *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, pp 27-41, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- TRONTO J. (2009 [1993]), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.
- WALBY S. (1990), *Theorizing Patriarchy*, Blackwell, Oxford, Cambridge.
- WALBY S. (1997), *Gender Transformations*, Routledge, London.
- WICHTERICH C. (1999), *La femme mondialisée*, Solin, Actes Sud, Paris.



Croiser néolibéralisme et violence, ou comment interroger la pensée féministe

JOELLE PALMIERI, DOCTEURE EN SCIENCES POLITIQUES

Pax Neoliberalia : par le titre qu'elle a choisi pour discuter la réorganisation de la violence dans le monde, Jules Falquet pose d'emblée un constat fort. Immédiatement, on pense à *Pax Romana*, *Pax Americana*. De longues périodes de guerres, la mise en place de gouvernements mondiaux, d'Empires, dans lesquels la sécurité se doit d'être assurée, par la violence, vecteur puissant de destruction, projetée à l'extérieur, chez les « barbares ».

L'auteure le souligne : au-delà du consensus sur le néolibéralisme, elle écrit sur la coercition, la violence, l'instrumentalisation des femmes, des lesbiennes, du genre, des féministes. Dans un contexte soi-disant en paix, Jules Falquet démontre qu'on assiste à une guerre de « basse intensité », d'une gravité comparable aux guerres ouvertes ou officielles, et qui les précède. Cette guerre, elle la met en exergue à plusieurs titres.

Tout d'abord, en tant que féministe qui se situe, française, blanche, universitaire, elle souhaite rappeler la dette historique de la France, l'un des plus grands fabricants et exportateurs d'armes et de doctrines militaires au monde. La guerre de basse intensité est née pendant la guerre d'Algérie, lors de laquelle l'OAS a développé une doctrine et des pratiques que certain.e.s de ses membres ont exportées d'abord au Brésil, puis en Argentine et au Chili. Parmi elles, la pratique et la théorisation de la torture sur la population civile, désarmée, destinée principalement, voire uniquement, à la terroriser. Ces doctrines ont été appropriées par l'armée étasunienne qui, à son tour, les a transmises sur tout le continent et, au-delà, au Vietnam notamment. La sociologue va plus loin et démontre l'existence d'une guerre de basse intensité des hommes contre les femmes, moins symbolique que brutale, réelle.

Dans cet ouvrage, l'auteure interroge les liens structurels entre néolibéralisme et réorganisation de la violence. Elle produit quatre chapitres à l'appui de sa thèse. Le premier, paru initialement en 1997, porte sur une comparaison entre la violence domestique et la torture, à partir d'enquêtes menées au Salvador, et illustre la théorisation de la guerre de basse intensité.

Le deuxième reprend sa préface au livre de Pinar Selek, *Devenir un homme en rampant* (2014), sur l'exercice de la violence contre les jeunes recrues, lors du service militaire obligatoire en Turquie. Elle y montre que les conséquences en sont le renforcement d'une classe des hommes. Décourageant les lectures (crypto)-masculinistes sur le sort des soldats (à plaindre car maltraités, traumatisés), l'auteure déconstruit le regard bourgeois qui présente les hommes comme principales « victimes » de la domination masculine. Pour Jules Falquet, le service militaire



n'est ni le moment d'un traumatisme qui excuserait des comportements violents postérieurs, ni le lieu d'inculcation de la virilité ou de la masculinité hégémonique. C'est plutôt un système d'enseignement et de légitimation de la hiérarchie, qui permet de manière entièrement prévisible d'échapper aux terribles violences des premiers mois de classes et, surtout, à l'issue d'une progression mécanique et attendue, à la fin du service militaire, d'obtenir un emploi et de se marier.

Le troisième chapitre, paru en ligne en 2014, analyse les féminicides survenus depuis 1993 dans la ville frontalière du nord du Mexique, Ciudad Juárez. L'auteure précise qu'une partie de ces crimes visent ouvertement des jeunes travailleuses prolétaires, majoritairement issues de la migration du Sud du pays. Les assassinats constituent une manière de terroriser la main-d'œuvre ; ils n'ont pas seulement une dimension misogyne, comme il en est fortement question dans les manifestations de dénonciation, mais aussi raciste et classiste. Dé-sensibilisant graduellement la population face à tant de cruauté, ces féminicides ont précédé et ouvert la route à la terrible « guerre contre le narco-trafic » lancée par le gouvernement en 2007, qui a fait plus de mort.e.s et de disparu.e.s que les dictatures du Cône Sud des années 1970.

Enfin, le quatrième et dernier chapitre, inédit, évoque les luttes des Indiennes et des métisses au Guatemala, qui affirment les liens entre logiques économiques néolibérales et appropriation du corps des femmes, entre « intensification de l'exploitation des ressources » et « déploiement d'une violence considérable et multiforme ». Ce chapitre montre comment, face au déploiement des transnationales minières sur les lieux mêmes des pires massacres de la guerre durant les années 1980, le nouveau « féminisme communautaire » met en lien la défense du territoire-Terre, avec celle du territoire-corps, et les inscrit dans la longue histoire de la résistance au colonialisme.

Finalement, soulignons que *Pax Neoliberalia* représente vingt ans de travail assidu, dans le prolongement du premier livre de Jules Falquet, *De gré ou de force, les femmes dans la mondialisation* (2008), qui analysait la mondialisation libérale sous l'angle de la captation des propositions des mouvements féministes au service de l'exploitation du travail des femmes. Et il s'inscrit dans un héritage fort, que l'auteure réaffirme dans sa dédicace, celui d'Andrée Michel, première féministe française à avoir mis à nu le lien entre développement des complexes militaro-industriels et violences contre les femmes. Saluons donc ce continuum dans la pensée féministe, cette volonté toujours actuelle de lier mythes institutionnels et réalité violente, et de visibiliser les luttes de femmes qui s'y opposent.



Jules Falquet, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence*, Editions iXe, novembre, 2016, 192 p.

ISBN 979-10-90062-34-4 – Prix: 15,00 €

Le camp pour la paix exclusivement féminin de Greenham Common

ANNA FEIGENBAUM, CHERCHEUSE EN COMMUNICATION
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE

En 1981, en Grande-Bretagne, émerge Greenham Common, un camp de protestation pacifique contre l'installation de missiles nucléaires sur la base de la Royal Air Force. Il aura duré vingt ans et laissé un héritage fort en termes d'organisation, de processus de protestation et de revendications, tant pour les luttes des femmes que pour l'ensemble des mouvements sociaux.

En 2011, le mouvement Occupy et les mouvements d'occupation urbaine en Égypte, en Grèce, en Espagne et en Israël font les gros titres dans le monde entier et mettent le terme « camp de protestation » sur toutes les lèvres. Aujourd'hui, des camps de protestation s'opposent à la fracturation hydraulique et à la construction d'oléoducs. Des camps sont installés pour entraver des projets de gentrification, pour empêcher des expulsions et exiger des droits pour les migrants. Un camp de protestation diffère d'autres formes de mouvement social comme les manifestations et les marches, en cela qu'il se compose d'actes de protestation continus (actions directes, veillées, marches) et d'actes de reproduction sociale nécessaires à la survie quotidienne (cuisine, nettoyage, construction d'abris et de toilettes).

Bien que les camps de protestation donnent l'impression d'avoir germé spontanément, l'installation de tentes pour réclamer un changement politique est une pratique transnationale qui existe depuis longtemps. Certains camps de protestation antérieurs à 2011, parmi les plus importants, remontent au début des années 1980, et ont vu le jour en parallèle à la naissance du mouvement pacifiste antinucléaire. C'est par une marche de la paix en septembre 1981 que débute Greenham Common, le camp exclusivement féminin qui devient le plus vaste de son genre.



Coupage du Daily Mail issue du site d'archives de Greenham Common.

libération des femmes des années 1960, les nombreuses campagnes des femmes pour la paix organisées à travers le monde et l'avènement de l'écoféminisme. Cette marche, partie de Cardiff et portée par des femmes, vise spécifiquement la décision prise en 1979 par l'OTAN d'autoriser le stockage de missiles de croisière nucléaires étasuniens dans des bases militaires en Europe. Greenham Common doit être la première base à accueillir des missiles, soit plus d'une centaine d'ogives en prévision.

À leur arrivée à la base militaire, certaines des manifestantes s'enchaînent à la clôture. Les manifestantes de Greenham, qui arborent les couleurs des suffragettes (blanc et violet), véritable symbole de la tradition du refus des femmes britanniques, réclament un débat public télévisé avec le ministère de la Défense, à propos de la décision de stocker des missiles de croisière en Angleterre. Leur demande ayant été rejetée, elles refusent de partir. Un camp voit rapidement le jour à mesure qu'affluent sympathisant.e.s et provisions.

Au cours des premiers mois, les participantes au camp de protestation de Greenham décident d'en faire une exclusivité féminine, une décision née de conversations entre les manifestantes. Afin que les femmes puissent se retrouver au cœur de la vie et de l'activisme politique, la majorité des occupantes sur place estime qu'un camp non-mixte est nécessaire pour garantir le développement d'une nouvelle pluralité d'opinions et de valeurs. Lorsque des hommes sont invités au camp dans le cadre d'actions et d'événements, il leur est spécifiquement demandé de participer aux crèches pour les enfants, à la cuisine et à d'autres formes d'assistance traditionnellement dévolues aux femmes.

Les médias et le camp des femmes pour la paix

Certes, Greenham n'est pas le premier camp à occuper un site pour attirer l'attention et susciter un débat public, mais il y a fort à parier que, sans ce camp, la couverture médiatique de la base militaire et de ses missiles aurait été faible, et la prise de conscience

politique limitée. Ainsi, en 1980, 41 % des Britanniques ignorent que leur pays stocke des armes nucléaires, tandis que seuls 6 % d'entre eux n'ont jamais entendu parler de Greenham en 1983 et ne savent pas que des missiles y sont entreposés (Roseneil 1995, 169). D'après le spécialiste des médias Nick Couldry, Greenham a remis en cause l'idée selon laquelle le « lieu adéquat pour débattre de problématiques comme les armes nucléaires est un lieu au "centre" (Whitehall [le gouvernement], Westminster [le Parlement], studios de télévision), et non sur le lieu même des armes » (Couldry 1999, 339). En ne se contentant pas de défiler jusqu'au site ou d'y organiser une veillée d'une journée mais en y installant un espace de vie durable, les camps de protestation deviennent des plateformes médiatiques, où les journalistes doivent se rendre pour en narrer le récit. Les manifestant.e.s peuvent ainsi plus aisément façonner la couverture médiatique et gérer la présence des médias.

Au cours des années fastes du camp de protestation, des reporters envahissent Greenham et produisent des histoires sensationnalistes sur la vie du camp et de ses habitant.e.s. Le camp est souvent décrit comme sale, insalubre, désordonné, voire invivable. Généralement, les manifestantes sont présentées comme des mères altruistes se battant pour la paix ou, le plus souvent (notamment dans les tabloïds), comme des lesbiennes phalocrates au comportement agressif, qui étalent leur sexualité et vivent aux frais de l'État. L'aspect non conventionnel de la vie dans un camp de protestation (et notamment dans un camp exclusivement féminin avec une importante population lesbienne) fait émerger des stéréotypes et des idées normatives sur le foyer, la féminité et l'hétérosexualité. La peur et l'angoisse, réponses classiques au séparatisme, mais qui prennent cette fois-ci au Royaume-Uni une ampleur inédite, naissent de la confrontation à ces récits et à ces images de femmes organisées politiquement et vivant à l'écart des hommes. Même des groupes de sympathisant.e.s pour la paix comme Campaign for Nuclear Disarmament (« Campagne pour le désarmement nucléaire ») se montrent partagés sur cette question, certains membres dénonçant publiquement la politique d'exclusivité féminine.

Greenham Common tente alors de contrer ces représentations médiatiques majoritaires en instaurant une politique médiatique « exclusivement féminine » : les femmes de Greenham n'interagiront qu'avec des femmes journalistes. Cette politique a pour ambition de parer au traitement sexiste et aux représentations misogynes que font les médias des femmes de Greenham. Tant que la politique d'exclusivité féminine est en œuvre, les reporters et les membres des équipes des médias devront être des femmes pour pouvoir s'entretenir avec les manifestantes. En 1983, dans un rapport intitulé « Embrace the Base » portant sur l'action de groupe de décembre, Alma déclare, dans le journal féministe internationaliste *Outwrite* :

« Une dispute a éclaté lorsque les femmes se trouvant à la porte principale ont refusé de parler aux malappris en costume chic qui n'hésitaient pas à les rabaisser : "Tais-toi sale gonzesse, si on ne vous avait pas fait autant de publicité (quand ?), il n'y aurait pas eu autant de monde (va te faire voir pauvre conne)..." Les femmes ont



refusé de se taire et ont continué de lancer des appels en direction des reporters de sexe féminin (il n'y en avait pas beaucoup). Quand des femmes photographes se sont présentées à la porte, les manifestantes les ont accueillies avec plaisir ».

Tandis que l'insistance sur la création d'espaces uniquement féminins au camp de protestation encourage les femmes à développer leurs compétences techniques et à œuvrer collectivement, l'instauration de cette politique a un effet similaire sur les équipes de télévision. Les femmes sont largement sous-représentées dans ce domaine et cette politique permet d'attirer l'attention sur l'exclusion des femmes tout en faisant naître des opportunités pour les quelques femmes qui occupent ces postes techniques.

Toutefois, instaurer des politiques d'exclusivité féminine et faire confiance aux femmes journalistes ne portent pas toujours leurs fruits. Il arrive que l'hypothèse selon laquelle des femmes journalistes se rangent du côté des femmes de Greenham, plutôt que des institutions pour lesquelles elles travaillent, soit infondée. Les tabloïds britanniques exploitent souvent l'engagement pris par les femmes de Greenham de collaborer avec d'autres femmes, en envoyant des reporters « infiltrées » ou en demandant à des femmes d'aller à Greenham pour que les manifestantes leur dévoilent les « coulisses ».

Le quotidien à Greenham Common

Bien que les médias aient souvent dépeint une image erronée de Greenham, le camp attire des milliers de femmes sur place. Journaux, magazines, télévision, radio et, souvent, bouche-à-oreille font vivre foyers et bars, réunions politiques et cafétérias de prison, au rythme de la vie à Greenham. Des femmes écrivent également leur propre lettre d'information depuis le camp et via leurs bureaux londoniens, tandis que des prospectus promotionnels et des cartes postales arborant des photos de la vie dans le camp sont envoyés aux quatre coins du pays et au-delà. L'énorme couverture médiatique que reçoit ce camp pour la paix entre 1982 et 1984 attire des milliers de personnes sur place, certaines ne restant qu'une journée, d'autres délaissant leur quotidien pour vivre celui du camp de façon permanente. Ruth Wallsgrove, écrivaine féministe et manifestante occasionnelle à Greenham, résume ainsi cette expérience :

« [Greenham] est devenu un centre pour femmes ouvert 24h/24, ou peut-être une conférence pour femmes 365 jours par an, attirant à la fois des jeunes femmes et d'autres plus âgées venues de tout le pays, et avec le temps quelques ouvrières et femmes noires. Des mères "ordinaires", des grands-mères et des filles se sont éprises les unes des autres, donnant naissance à une étonnante culture semi-lesbienne. »

La politique d'exclusivité féminine permet certes de créer un espace de rassemblement pour des femmes issues de milieux politiques et spirituels différents, mais cet espace n'en est pas moins essentiellement dominé par des femmes blanches des classes moyennes. De nombreuses participantes blanches à Greenham com-

mencent tout juste à nouer des liens avec des personnes issues d'origines ethniques, de zones géographiques et de classes sociales différentes. Selon l'endroit où elles ont grandi ou la façon dont elles ont été élevées, un certain nombre de femmes blanches du camp n'ont jamais rencontré de femmes venant d'un autre pays ou de culture différente. Au fil du temps, de plus en plus de femmes et de groupes politiques du monde entier visitent Greenham. Les femmes lèvent également des fonds pour lancer des programmes d'échange, rendre visite à des groupes dans d'autres pays et faire venir des oratrices provenant d'organisations de femmes. L'intensification de ces échanges nationaux et internationaux place les problématiques du racisme, de l'impérialisme et de la différence au cœur du débat.

Une femme blanche membre du groupe Nottingham Women for Peace raconte sa prise de conscience. Elle rapporte ainsi à Barbara Nordon, journaliste chez *Spare Rib* :

« Être à Greenham et côtoyer des femmes provenant du Chili, du Pacifique, du Nicaragua ou de Namibie, a élargi et changé l'image que je me faisais du quotidien des femmes dans le monde. Plus près de chez nous, les femmes de la communauté minière de Bildworth ont insufflé des idées novatrices et partagé des expériences nouvelles. Maintenant, nous nous soutenons les unes les autres et partageons ; être confrontées aux luttes d'autres femmes nous a été bénéfique. Chacune à son niveau et de diverses manières, nous luttons contre l'oppression, mais ce réseau qui a vu le jour nous a toutes renforcées en tant que femmes, nous disposons désormais de ressources nouvelles et cruciales, et nos réflexions ne cessent de s'enrichir. »

Bien qu'elle ne soit pas mentionnée explicitement, la question de l'ignorance est bien en filigrane des déclarations de cette femme. En l'absence d'une « prise de conscience mondiale », nourrie par le dialogue avec d'autres femmes au sujet de leurs luttes locales et spécifiques, il est difficile de comprendre ce que représente l'oppression en-dehors de sa propre expérience. La prise de conscience est ainsi vue comme une chose à développer collectivement, grâce au contact avec les autres. Elle évolue en permanence et semble grandir.

Lorsque le nombre de femmes vivant à Greenham ou y transitant atteint un certain seuil, la base est divisée en plusieurs camps installés devant les points d'accès à la base militaire. Chaque camp, nommé d'après une couleur de l'arc-en-ciel, a sa propre personnalité. Le bleu attire plutôt des jeunes punks, tandis que le vert, niché au cœur des bois, héberge les femmes aux pratiques plus spirituelles. Le camp principal, le jaune, accueille celles qui se plaisent à souhaiter la bienvenue aux nouvelles participantes et se chargent des relations avec les médias. Les hommes et les « manifestants du dimanche », curieux de voir à quoi tout cela rime, y sont autorisés. Les femmes qui vivent dans ce camp, et celles qui composent les réseaux de soutien chargés de la logistique, s'efforcent d'atténuer les dissensions entre les organisatrices et les participantes. Les tâches opérationnelles comme la cuisine, le nettoyage ou le creusement de « fosses-latrines » sont exécutées par des bénévoles.



L'emplacement du camp (la base militaire) façonne également les actions des participantes. Elles enveloppent la clôture de laine de couleur vive, découpent des bouts de fil de fer pour fabriquer des grilles de cuisson, démontent plus de 5 km de clôture en étant déguisées en sorcières lors d'une action organisée à Halloween, en 1983. Ces actions concrètes visent la propriété, l'exploitation des ressources, et partent du principe que certains types de dégâts à la propriété relèvent du domaine de la non-violence.

Vivre dans un camp de protestation implique aussi de vivre quasi constamment en présence des forces de sécurité. Des soldats maintiennent l'ordre depuis la base, la police locale intervient sur le site et des huissiers de justice se rendent régulièrement sur place pour ordonner des expulsions du camp. C'est parfois le cas, de nombreuses fois par jour, au cours des hivers 1984 et 1985, notamment quand la météo est mauvaise. Des écrits, des provisions et du matériel sont parfois confisqués ou perdus à cause du désordre. Un jour, la lettre d'information du camp est saisie par la police lors d'une opération d'intrusion spontanée. La lettre d'information *Green and Common* de février 1985 s'ouvre alors sur le récit des événements.

Étant donné que les expulsions deviennent monnaie courante, les femmes se préparent en conséquence. Elles conçoivent des meubles mobiles qu'elles peuvent rapidement déplacer, en sciant les roues de caddies pour les fixer sur les meubles et en faire des cuisines et des postes médias mobiles.

L'héritage de Greenham

En l'espace de deux ans, des camps de la paix inspirés de Greenham Common germent autour de bases militaires, d'usines de fabrication d'armes et d'autres cibles militaires au Royaume-Uni, comme à Faslane et Molesworth, mais aussi aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Australie, en Afrique du Sud, au Japon et au Honduras. En Grande-Bretagne, dans les années 1990, des centaines de militant.e.s écologistes s'inspirent de cette idée de camper pour occuper des sites contestés en construisant des cabanes dans des arbres, qui doivent être abattus pour un projet de développement du réseau routier.

Par ailleurs, l'usage fait par les femmes de Greenham de la communication et de la protestation montre comment les rituels, les conversations et les productions créatives découlant de la vie en collectivité permettent souvent aux mouvements de durer dans le temps. Dans l'édition du 16 au 23 décembre 1983 de *City Limits*, un journaliste pose ainsi la question : « *Greenham Common a-t-il changé pour toujours la face des manifestations ?* ». De la même façon, le film *Carry Greenham Home* saisit sur le vif bon nombre des moments mémorables de la vie à Greenham, ce camp de protestation explicitement géré par et pour des femmes.

Des mouvements non-linéaires, autonomes

Se plonger dans l'histoire de Greenham, c'est survoler celle des mouvements sociaux. C'est un véritable arbre généalogique qui nous dévoile l'évolution dans le temps et l'espace des camps de protestation, et nous montre que le développement des mouvements sociaux n'est ni linéaire, ni prévisible. L'impact qu'aura un camp sur le monde n'est ni quantifiable, ni mesurable par un comptage des ressources ou par le simple sondage d'opinion des participant.e.s. Souvent, celles et ceux qui cherchent les causes et les effets des processus de protestation, et qui fréquemment ne s'intéressent qu'aux mobilisations de grande ampleur, ne comprennent ou ne saisissent pas bien les pratiques quotidiennes qui animent la vie d'un camp de protestation. Ces camps, qui d'une ville, d'un pays et d'un continent à l'autre apparaissent et disparaissent, adoptent et adaptent de manière créative des formes de processus décisionnels, des stratégies d'hébergement, des pratiques médiatiques militantes et des modes d'action directe.

Les éléments qui composent un camp de protestation sont divers. Certains sont soigneusement planifiés et ingénieux, d'autres sont le fruit du hasard. La vie dans ces camps est souvent animée par un certain chaos. Les structures et les idées évoluent dans le temps et l'espace, s'entremêlent, vont de l'avant, ouvrent de nouvelles possibilités. Elles nous rappellent qu'une alternative nécessite à la fois un attachement à l'action, à la subsistance et à la sollicitude, sans quoi vivre ensemble est impossible.

En tant que camp de protestation célébrant l'autonomie et l'harmonie des femmes, Greenham Common nous rappelle que la résistance repose avant tout sur l'amitié et l'amour, la déception et le chagrin. Un camp de protestation recèle forcément un potentiel chaotique, une énergie populaire. C'est une expérience qui nous rappelle que la mise en pratique de notre imagination peut accoucher de nouveaux mondes. Bien que la définition actuelle de « féminité » remette en question les idées cisgenres qui, fut un temps, étaient la norme, la philosophie à l'origine de l'acte séparatiste qu'a constitué Greenham, à savoir dire non aux politiques masculinistes généralistes et aux modes d'organisation dominés par l'homme, est tout aussi importante pour les mouvements d'aujourd'hui qu'elle l'était pour ceux d'hier. Avec Greenham Common, le personnel est devenu politique ; la reproduction sociale (l'acte de récréation collective de nos vies, chaque jour, à travers l'alimentation, l'hébergement, l'éducation des enfants et le creusement de latrines) s'est avérée inséparable de nos actions de protestation collective.

• • •

Cet article est adapté de Feigenbaum, A. « Tactics and Technology » (thèse de doctorat, McGill 2008) ; Feigenbaum, A, P. McCurdy and Fabian Frenzel Protest Camps (Zed 2013) & « Protest Camps », in Salter, M. Ed. (2016), « Making Things International 2. » Minneapolis : University of Minnesota Press.



Investir dans le *care*, pas dans la guerre

PHOEBE JONES, GLOBAL WOMEN'S STRIKE¹, ET ERIC GJERTSEN, PAYDAY MEN'S NETWORK²

Deux militant.e.s témoignent de l'expérience collective de Global Women's Strike, réseau international d'organisations de base rassemblant des femmes et des hommes qui se mobilisent pour la fin des dépenses militaires et la valorisation du travail de *care*, principalement réalisé par des femmes. Ce mouvement, dont le principal objectif est de faire reconnaître cette force de travail, lance un appel à construire des sociétés basées sur la bienveillance et la justice sociale.

ERIC GJERTSEN :

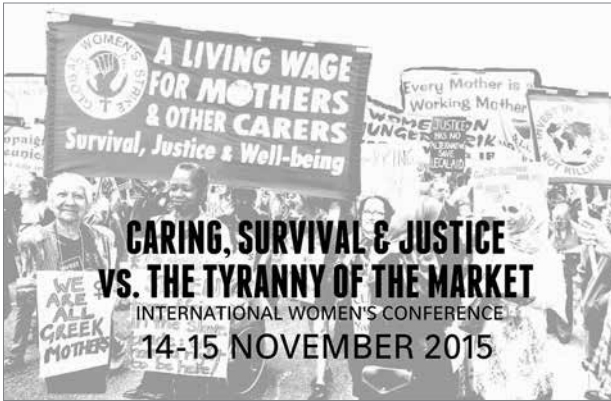
Je suis un aidant familial et un militant qui travaille dans le secteur des technologies et vis en Pennsylvanie, aux États-Unis. Je suis membre de Payday, un réseau pluriethnique composé d'hommes collaborant avec le réseau d'organisations de base Global Women's Strike (GWS), avec qui nous cosignons cet article. Nous demandons le réinvestissement des dépenses militaires dans les communautés, à commencer par les communautés de femmes, dans le but d'ériger des sociétés investissant dans le *care* et non pas dans la guerre.

Nous étudions la participation des femmes aux luttes pour la transformation sociale à travers le prisme de notre expérience collective en tant que réseau. Nous abordons les relations de pouvoir qui nous unissent, sachant que nous représentons différents groupes de femmes et d'hommes. Les hommes membres de Payday veillent à ce que leurs revendications ne sapent pas celles des femmes et des enfants. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons coopérer et nous renforcer les uns les autres. Nous estimons que notre façon de procéder reflète encore mieux nos objectifs qu'un manifeste.

Nous mettons chacun à disposition nos compétences et notre vécu particuliers. Je suis entré en contact avec GWS au moment de sa formation par la campagne *Wages for*

[1] « Grève mondiale des femmes »

[2] « Réseau masculin du jour de paye »



Conférence internationale organisée par la GWS : « Le travail du care pour la vie et la justice vs. la tyrannie du marché ».

Housework (« Pour des tâches domestiques rémunérées »), dans le cadre de mon soutien au fameux mouvement anti-mondialisation qui a bloqué les réunions de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, en 1999. Cet événement était le fruit de décennies d'actions

d'organisations de base du Sud, contre les tentacules asservissantes des États-Unis et des multinationales.

Les hommes de *Payday* s'efforcent de refuser les emplois que le capitalisme veut leur imposer dans son intérêt. Nous sommes des pères, des aidants familiaux, des agriculteurs de subsistance, des hommes vivant d'une pension d'invalidité, des immigrés, des homosexuels, des musiciens, des enfants de libraires, des traducteurs non rémunérés, des hommes qui tentent d'échapper au service militaire, d'anciens travailleurs sociaux...

Quand j'avais une vingtaine d'années, je voulais mettre mes compétences technologiques au service du mouvement. Avec le recul, je me rends compte que travailler à temps plein pour une société fournissant le secteur pharmaceutique aurait fini par précipiter ma mort, malgré un salaire et des conditions de travail corrects. J'ai eu l'occasion de mettre mes compétences au service de campagnes pour la justice et de refuser de passer ma vie à générer des profits pour une entreprise. La tentation était trop grande : je me suis mis en temps partiel et je n'ai jamais eu de regrets. Je suis bien conscient que c'est loin d'être facile, notamment aux États-Unis où tant de personnes tentent de s'en sortir malgré leurs dettes d'étudiant, leurs bas revenus, une couverture médicale assujettie à un emploi, des allocations qui se réduisent comme peau de chagrin et ne permettent plus de rebondir, et des bouches à nourrir. Mais maintenant que l'ampleur de notre mouvement est suffisamment grande, nous sommes nombreux (notamment des jeunes) à découvrir un chemin vers la résistance malgré ces écueils ; c'est mon cas. Nous cherchons notamment à soutenir les hommes et femmes qui osent se rebeller contre la machine de mort de l'armée et prennent parfois de graves risques pour exposer publiquement les exactions de l'armée. Depuis 2002, notre site web www.refusingtokill.net diffuse et soutient les campagnes d'anti-militaristes, de lanceurs d'alerte, d'anciens combattants en quête de justice et de dédommagement pour eux-mêmes et les civils (y compris des victimes de viol perpétré par



des militaires), et d'autres encore, basés dans divers pays. Nous nous associons aux proches (souvent la mère, la tante, la sœur, le conjoint) qui mènent à bien le travail de justice au quotidien et se font l'écho de leur être cher quand celui-ci est muselé. Nous faisons la promotion de leur combat et rallions d'autres personnes à leur cause.

Depuis son emprisonnement en 2010, pendant lequel elle a été torturée, nous avons milité à l'échelle internationale pour soutenir la lanceuse d'alerte de l'armée étasunienne et militante transsexuelle Chelsea Manning, aux côtés de nos sœurs de Queer Strike. Nous nous félicitons qu'elle ait regagné sa liberté quand le président Obama a commué sa peine de 35 ans en janvier 2017. Nous militons également aux côtés de prisonniers, aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui refusent d'être tués ou torturés par des années en isolement cellulaire, comme les détenus grévistes de la faim en Californie, qui ont lancé l'alerte sur les conditions dans leur prison.

PHOEBE JONES :

En juin 2006, Selma James et moi-même, toutes deux membres de GWS, avons rencontré Ehren Watada, premier-lieutenant dans l'armée étasunienne, la veille de son refus d'aller combattre en Irak. Le lieutenant Watada, un Hawaïen d'origine sino-japonaise, a été le premier officier supérieur à refuser publiquement d'aller au combat. En août de la même année, il a prononcé un discours galvanisant devant la conférence nationale *Veterans for Peace* (« Anciens combattants pour la paix »), exhortant les autres soldats à refuser d'obéir à des ordres illégaux et immoraux, et leur faisant comprendre qu'ils risquaient de prendre part à des crimes de guerre dans le cadre d'une occupation motivée « *par un choix, celui du profit et de la domination impériale* ». Il a appelé le mouvement en général à soutenir ceux qui résistaient, à donner aux autres le courage d'agir et à « *les convaincre que peu importe le temps qu'ils passeront en prison, peu importe le temps que mettra ce pays à se reprendre en main, leur famille aura un toit au-dessus de sa tête, de quoi se nourrir et la possibilité de s'instruire* ».

Ce discours a déclenché un mouvement de plus en plus hostile à la « guerre sans fin » de Bush, ce qui explique en partie les milliers de soutiens reçus par le lieutenant Watada. À commencer par ses parents : sa mère Carolyn Ho, son père Bob Watada et sa belle-mère Rosa Watada. D'ancien.ne.s combattant.e.s, des opposant.e.s au système militaire, des Sino-américain.e.s et Américano-japonais.es (dont des survivant.e.s des camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale), des étudiant.e.s, des religieux.ses et d'autres encore se sont approprié.e.s son combat. Bien que Carolyn Ho se soit chargée de la majeure partie du travail d'organisation au quotidien, le grand public et même le mouvement n'y ont pas prêté attention, à l'instar du travail de justice accompli par tant de mères pour qui ce n'est qu'une façon comme une autre de s'occuper de leurs enfants. Afin d'y remédier et de présenter au public un argumentaire aussi

convaincant que possible en faveur du lieutenant Watada, nous avons organisé une tournée nationale avec Carolyn Ho, pendant laquelle elle s'est exprimée au sujet de la décision de son fils et de sa propre transition, de mère inquiète à porte-parole fière de son fils et des autres opposant.e.s. À plusieurs occasions, elle a été accompagnée par Gloria Pacis, la mère du soldat homosexuel Stephen Funk, qui avait été détenu cinq ans dans une prison militaire pour avoir refusé de combattre en Irak, et par Helga Aguayo, la femme du soldat Agustín Aguayo, qui devait comparaître devant une cour martiale pour avoir déserté en Allemagne. Payday a organisé de nombreuses veillées pour le lieutenant Watada. Des ressortissant.e.s d'au moins 13 pays ont participé aux journées d'action internationales.

Lors de la séance de cour martiale, en 2007 (à laquelle nous avons assisté), l'argumentaire du gouvernement contre le lieutenant Watada a été invalidé, le procès avorté ; voilà qui montrait à quel point le mouvement était devenu puissant. Après la diffusion du discours du lieutenant Watada dans la salle du tribunal, aucun des officiers composant le panel, dont trois personnes de couleur, ne l'a déclaré coupable. Watada et Funk sont des personnes de couleur. Les Latino-américains Camilo Mejia, Pablo Paredes et Agustín Aguayo, ainsi que les Afro-américains Jonathan Hutto et Andre Shepard, sont eux aussi des hommes de couleur qui ont refusé d'être des assassins pour le compte de l'armée étasunienne et sont venus gonfler les rangs du mouvement contre la guerre.

Lutter aux côtés des mères contre la séparation des familles

ERIC GJERTSEN :

Il y a cinq ans, ma partenaire et moi-même avons emménagé avec sa mère de plus de quatre-vingts ans, afin de prendre soin d'elle. Un accident de voiture lui a laissé de graves séquelles et lui a causé un traumatisme physique et cognitif durable, raison pour laquelle il lui faut une aide à temps plein pour les activités du quotidien. C'est une personne formidable. Pourtant, et malgré une assistance sociale primordiale, nous sommes parfois submergés par la pression dont s'accompagne la responsabilité que nous avons de nous occuper d'un autre être humain en permanence. C'est d'autant plus vrai pour ma partenaire, qui est sa principale aidante. À l'instar de bien des femmes qui font « deux journées », j'ai souvent l'impression que mon emploi rémunéré est le plus simple et le moins stressant de mes emplois. Et comme bien d'autres hommes et femmes, je me sens tiraillé entre mon travail non rémunéré et mon emploi rémunéré, ce lieu où, dans mes rêves en tout cas, ma contribution est reconnue à sa juste valeur. Comment s'étonner que la plupart des hommes ayant un emploi le privilégient au détriment du partage de la charge de travail non-rémunérée découlant de l'éducation des enfants ? Lorsqu'on décide de vraiment prendre soin de quelqu'un, surtout quelqu'un d'aussi vulnérable aux mauvais traitements qu'une personne âgée souffrant de handicaps,



on doit bien vite batailler contre un secteur qui privilégie l'argent aux « soins » qu'il fournit. C'est elle la vraie source du stress dans nos vies : une partie de notre responsabilité en tant qu'aidants passe inaperçue. Dans une société dominée par les forces du marché, il faut vraiment se battre pour prendre soin d'une personne, pour l'aider et protéger son droit à choisir les soins qu'elle veut. Les maisons de repos ont toute une kyrielle d'agents, d'avocats, de médecins, de travailleurs sociaux, et même les propres membres de la famille, qui pensent en savoir plus que les aidants principaux, et avec qui nous sommes en conflit permanent pour protéger la capacité de notre être cher à prendre ses propres décisions aussi longtemps qu'il le pourra.

C'est aussi ce que nous avons constaté en militant auprès de mères se battant pour récupérer leurs enfants qui leur ont été retiré.e.s par l'État. La majeure partie des enfants retiré.e.s à leurs parents le sont non pas car ils/elles sont maltraité.e.s ou négligé.e.s, mais pour des raisons de pauvreté, de racisme et de sexisme, qui nient le lien unissant une mère et son enfant, notamment lorsqu'il s'agit de femmes noires. Aux États-Unis, les services de protection de l'enfant ont vu le jour dans le sillage de la réforme de la protection sociale ratifiée en 1996 par le Président Clinton. Cette réforme a mis fin aux aides financières que pouvait recevoir une mère en contrepartie de l'éducation des enfants. Elle a été suivie de la loi de 1997 sur l'adoption et la sécurité des familles (*Adoption and Safe Families Act*), qui a encouragé les États à financer des programmes d'adoption. L'argent qui, jusqu'alors, allait aux mères, était ainsi redirigé vers des agences et des professionnels mandatés par l'État, des maisons de correction institutionnelles pour les jeunes « difficiles », des entreprises pharmaceutiques et d'autres acteurs qui ont tout intérêt à ce qu'un flux constant d'enfants traumatisé.e.s vienne nourrir le système de placement familial. Souvent, ces enfants finissent ensuite en prison. Le taux d'enfants en placement familial atteint.e.s de troubles de stress post-traumatique est deux fois plus élevé que chez les vétérans de la première Guerre du Golfe.

L'adoption de ce modèle est actuellement fortement encouragée dans d'autres pays. J'ai rencontré une mère qui participait à des réunions (auxquelles je la conduisais) sur la manière de gérer une situation dans laquelle des enfants sont



placé.e.s en famille d'accueil et elle m'a dit : « *J'ai l'impression d'être dans une espèce de camp de concentration* ». Quiconque a déjà participé à une audience dans un tribunal des affaires familiales ne pourra qu'être d'accord.

PHOEBE JONES :

Pendant une veillée organisée dans la rue pour le lieutenant Watada, nous avons rencontré deux mères qui, chaque semaine, manifestaient devant l'antenne locale du ministère de la Santé (Department of Health Services - DHS pour ses sigles en anglais) pour exiger qu'on leur rende leurs enfants. C'est là qu'a été formé le groupe DHS Give Us Back Our Children (« Pour que le DHS nous rende nos enfants »). Très vite, il s'est avéré que Philadelphie détenait le record du taux d'enfants en placement familial de tout le pays, indépendamment de la taille de la ville. Un.e enfant sur dix a affaire au système de protection des enfants, et les enfants noir.e.s sont retiré.e.s à leurs parents et placé.e.s en famille d'accueil de façon très disproportionnée. La pénurie de logements peut vous amener à perdre vos enfants, or Philadelphie traverse une véritable crise du logement.

Nous avons reçu l'aide d'une formidable collègue, la professeure Dorothy Roberts, l'auteure du livre-événement *Shattered Bonds: The Color of Child Welfare*, dans lequel elle expose le sexisme et le racisme profondément ancrés dans le système de protection des enfants. Le soutien qu'elle a apporté à notre mouvement est remarquable, peu d'universitaires en font autant.

Le réseau GWS à Los Angeles, Welfare Warriors à Milwaukee, et un certain nombre d'autres organisations de base de femmes à travers les États-Unis et à Londres ont lancé des groupes d'entraide du même ordre. Nous réfléchissons au meilleur moyen de combattre ces injustices, de s'aider les unes les autres et de faire évoluer les politiques.

Pendant la phase de mise en place, nous nous sommes formées de différentes manières. Nous avons ainsi appris à réaliser une vidéo, qui nous a permis de raconter les événements du point de vue des mères, ce qui n'a quasiment jamais été fait (pour la visionner, allez sur le site Internet *Every Mother is a Working Mother Network*³). Nous avons appris à gérer des travailleurs sociaux hostiles et des avocats refusant de parler avec leur client (la pénurie d'avocats, et même d'avocates, fiables reste un problème de taille. Ils/Elles n'ont pas l'habitude de suivre les directives de femmes pauvres, ni de s'opposer à l'État en leur nom). Nous avons appris à rassembler des soutiens au sein et à l'extérieur du tribunal, à organiser des manifestations publiques et à éduquer et sensibiliser les journalistes et universitaires. Nous avons maintenu nos principes d'entraide et demandons aux femmes et aux hommes qui viennent chercher de « l'aide » d'écrire un bref résumé de leur situation personnelle, afin qu'ils/elles puissent travailler de concert avec d'autres personnes tout en restant aux commandes.

[3] <http://www.everymothernetwork.net/video/>

**ERIC GJERTSEN :**

Payday est souvent contacté par des hommes qui cherchent de l'aide à propos de leur situation ou de celle de leur partenaire. Nous leur demandons systématiquement si la mère, ou l'aidant principal, peut parler à l'une des femmes de notre groupe. Généralement, nous n'intervenons pas si la réponse est négative : nous ne voulons pas aider des hommes prenant le contrepied de leur partenaire. Le système de protection des enfants a tendance à opposer pères et mères. La plupart du temps, il accentue le sexisme en prenant le parti du père. Parfois, lorsque ce dernier a de meilleures ressources financières, il peut soudainement sortir de l'ombre après s'être complètement désintéressé de la vie de son enfant pendant des années et pourtant obtenir les mêmes droits (voire plus de droits) que la mère qui l'a élevé.e des années durant.

L'un des motifs les plus courants et épouvantables invoqués pour retirer un.e enfant à ses parents est l'existence de violences domestiques à l'égard de la mère, qui est alors accusée de n'avoir pas su protéger son enfant.

Il y a cependant de nombreux pères et grands-pères qui soutiennent leur partenaire ou leur fille. Il arrive qu'un père célibataire, qui est l'aidant principal, soit traité avec un certain manque de respect et fasse l'objet de soupçons s'apparentant au sexisme dont sont victimes les mères.

Soutenir ceux/celles qui nous nourrissent et protègent l'environnement

ERIC GJERTSEN :

L'un des membres de Payday est un agriculteur de subsistance ayant bataillé pendant 7 ans, avec succès, pour empêcher des promoteurs immobiliers de mettre la main sur la ferme de ses parents, un véritable sanctuaire naturel informel.

Pour les petits exploitants familiaux, sauver l'environnement est une question de vie ou de mort. Savoir si les cultures semées pour nourrir la famille et gagner quelques revenus tiendront le coup est une préoccupation de tous les instants. Le travail accompli par les agriculteurs.rices autochtones et autres petit.e.s producteurs.rices (y compris en ville), les cueilleurs.ses, les berger.e.s et les pêcheurs.euses contribue énormément à la survie de l'espèce humaine : ils/elles représentent près de la moitié de la population mondiale et cultivent 70 % des aliments que nous consommons. En Afrique, environ 80 % de la population dépend de l'agriculture de subsistance pratiquée par les femmes. Une multitude de plantes et d'espèces animales dépend des terres et de l'eau que ces familles et communautés protègent face à l'accaparement des terres par les entreprises. L'agriculture industrialisée est à l'origine de la moitié du réchauffement climatique. Les agriculteurs.rices autochtones et autres petit.e.s producteurs.rices sont à l'avant-garde de la lutte pour la protection de notre planète.

Partout dans le monde, nous sommes assailli.e.s par les combustibles fossiles, l'extraction minière, l'agrobusiness, l'immobilier, l'industrie pharmaceutique et d'autres industries désireuses de piller nos terres et notre eau. La Fédération paysanne du Sud de la Thaïlande exige justice et protection pour les défenseurs.euses des droits humains dans les communautés agricoles ; quatre d'entre eux/elles ont été assassiné.e.s ces cinq dernières années, dont deux femmes, car ils/elles revendiquaient leurs droits conférés par la loi sur les terres communautaires, face aux assauts répétés des entreprises de production d'huile de palme et d'autres multinationales. Nous nous inscrivons dans une initiative internationale visant à récolter des soutiens pour appuyer les revendications de la fédération en faveur de la justice et de la protection. À ce jour, personne n'a été condamné pour les meurtres commis.

Mettre de côtés nos différences pour changer le monde

PHOEBE JONES :

Chacun de nos combats rejette les conditions imposées par le marché mondial : c'est nous qui comptons, pas elles. Nos politiques doivent refléter les besoins des personnes qui consacrent leur vie à la protection de la terre, de l'eau et d'autrui.

Le mouvement d'opposition à Trump et à tous les fascistes qui prolifèrent aux États-Unis et ailleurs ne cesse de grandir. Des millions de personnes refusent de se désintéresser en se rassemblant dans les aéroports, aux frontières ou encore le long d'oléoducs pour réclamer l'annulation des barrières à l'immigration et protéger l'environnement.

Nous avons participé à l'énorme Marche des femmes à Washington, qui rassemblait des revendications issues de nombreux secteurs différents, dont des femmes noires et transsexuelles et des prostituées. Ce fut un véritable événement pour les femmes, qui se sont retrouvées à la tête du mouvement d'opposition à Trump.

Nous assistons à la montée de Bernie Sanders aux États-Unis, de Jeremy Corbyn et John McDonnell aux commandes du Parti travailliste au Royaume-Uni, de Podemos en Espagne ; c'est pour nous la naissance d'un mouvement international contre un marché mondial indifférent, un mouvement qui se construit depuis des décennies dans les pays du Sud.

Nous collaborons avec des femmes et des hommes d'Haïti, d'Inde, d'Irlande, du Pérou, d'Asie du Sud-Est ou encore du Royaume-Uni, ainsi qu'un grand groupe de demandeurs d'asile provenant essentiellement de pays africains et apportons notre soutien à la Palestine. Ce réseau se compose d'hommes et femmes au foyer, de peuples autochtones et d'agriculteurs de subsistance, de prostitué(e)s, de personnes handicapées, d'homosexuels et de transsexuels, de personnes de couleur de peau, d'âge et de nationalité différentes.

Nous cherchons à tisser des liens entre plusieurs secteurs tout en préservant



l'autonomie de chacun et à remettre en cause les relations de pouvoir entre nous afin que personne ne soit écrasé. Chacun.e de nous peut apporter sa pierre à l'édifice et donner plus de force et de diversité au mouvement. Ainsi, l'International Prostitutes Collective (« Collectif international de prostitué(e)s ») et Women of Colour (« Femmes de couleur »), membres de GWS, peuvent apporter leur soutien aux femmes (et aux hommes) en situation de handicap et inversement, afin de mettre en évidence nos nombreux points communs.

Nous avons tou.te.s à l'esprit les paroles des Haïtiens. Ils ont été les premiers à renverser le système esclavagiste et en ont refusé toutes les manifestations depuis, y compris en rejetant les résultats des élections frauduleuses orchestrées par les États-Unis. Leur slogan : « *Nous n'obéirons jamais* ».

Nous avons tou.te.s à l'esprit les paroles des prisonniers grévistes de la faim en Californie : « *Le moment est venu pour nous de saisir cette occasion ensemble et de mettre un terme à plus de 20, voire 30 ans d'hostilité entre nos groupes ethniques* ». Trente mille prisonniers noirs, latino-américains, asiatiques et blancs se sont mobilisés dans les prisons et ont obtenu la libération de milliers de personnes détenues en isolement.

Nous avons tou.te.s à l'esprit les paroles du lieutenant Watada : « *Si nous voulons que les gens affichent leur refus, nous devons veiller à ce que leurs familles aient de quoi manger* ».

Nous nous attendons à un soutien réciproque. Nous ne sommes pas seulement intéressé.e.s par nos petits intérêts personnels, mais visons aussi des objectifs profitant à tou.te.s. Voilà pourquoi nous avons lancé la campagne *A Living Wage for Mothers and Other Caregivers* (« Le minimum vital pour les mères et autres aidants ») et une autre campagne au sujet du *RISE Act*, un projet de loi aux États-Unis réaffirmant le but premier de la protection sociale : la fin de la pauvreté. Le marché doit être au service des gens, pas l'inverse. Nous savons trop bien ce qui se passe quand c'est le marché qui est aux commandes. Des milliards et des milliards de dollars de bombes pleuvent sur certain.e.s d'entre nous, tandis que les canons de l'austérité sont pointés vers d'autres, accompagnés de viols, de violences domestiques et d'autres formes de violence.

GWS a participé à la Grève internationale des femmes, le 8 mars 2017. Des femmes de plus de 50 pays ont pris part à cette marche, prenant autant de temps que possible (toute une journée, une heure ou quelques minutes) sur leur emploi rémunéré et sur leur travail d'éducation non rémunéré, afin de se dresser contre toutes les formes de violence : économiques, politiques, sexuelles, domestiques...

ERIC GJERTSEN :

En tant qu'hommes, nous soutenons le combat mené par nos sœurs et appuyons leurs revendications ; c'est dans notre propre intérêt. Nous voulons bâtir une société bienveillante.

B. RÉSISTER FACE AUX TRIPLES RAPPORTS DE DOMINATION



Féminisme et liberté : le combat des femmes sahraouies

LAURA DAUDÉN, JOURNALISTE, ET CHABA SEINI BRAHIM,
DÉPUTÉE DU PARLEMENT SAHRAOUI

Depuis plus de quarante ans, les femmes organisent et mènent la résistance dans le dernier foyer du colonialisme en Afrique : le Sahara occidental. Quand la guerre faisait rage et que les Sahraouis luttaienent pour leur survie, les femmes furent chargées de jeter les bases de la république proclamée en exil, et ce dans l'une des régions les plus inhospitalières au monde. Elles ont depuis façonné l'une des sociétés arabes les plus progressistes sur le plan de l'égalité des genres. Leur lutte pour les droits, nourrie par une démarche féministe postcoloniale, est indissociable de leur infatigable combat pour la liberté et le droit à l'autodétermination de leur peuple.

U ne patrie en exil

La situation du Sahara occidental est déconcertante en tous points. Pour les observateurs extérieurs, habitués à des logiques et des théories eurocentriques, elle semble ne pas correspondre le moins du monde aux schémas auxquels ils s'attendraient : un colonisateur africain, une république fondée en exil, un peuple qui survit depuis 41 ans dans la frange du désert la plus inhospitalière, une mission de l'ONU pieds et poings liés face aux pires violations des droits humains, une communauté internationale complice de la spoliation d'une nation.

Le rôle joué par les femmes sahraouies dans la lutte pour l'autodétermination et la consolidation de leurs droits est tout aussi surprenant : contrairement à la vision des femmes arabes que pourraient avoir certains experts occidentaux et islamophobes, confortés par une pensée unique (et qui tend à victimiser les femmes), ce sont bien elles qui portent ce qui s'avère être l'une des formes de résistance contemporaines les plus singulières au monde.



Des femmes sahraouies dressent leur drapeau durant le discours du président Mohamed Abdelaziz, Tindouf, Algérie, 2009.

Au fil de ce processus de résistance, les Sahraouies font mentir les expériences passées qui pouvaient laisser à penser que le combat féministe était incompatible avec les idéaux de libération nationale et montrent que, pris dans leur contexte, indépendance et féminisme sont des objectifs indissociables et interdépendants. Elles battent également en brèche l'idée selon laquelle ces femmes ne seraient qu'un pion instrumentalisé par la structure politique du Front Polisario, le mouvement de libération sahraoui.

Cet article a pour but de passer en revue dans les grandes lignes les principales étapes de la lutte des Sahraouies depuis la naissance du mouvement indépendantiste, leurs domaines d'action, et les défis auxquels elles sont confrontées dans la consolidation des droits arrachés après bien des batailles ces quarante dernières années, là encore à travers le prisme postcolonial ou périphérique.

Une brève histoire du conflit

L'intersectionnalité est essentielle à la compréhension du mouvement sahraoui des femmes, qui peuvent être considérées sous bien des angles : elles sont à la fois arabes, africaines, musulmanes, réfugiées... Comme le signale Rocío Medina Martín (2014), leur combat se démarque également par son caractère transgénérationnel et collectif, en cela qu'il s'inscrit au cœur du mouvement national de libération. Voilà pourquoi il est crucial de rappeler brièvement les moments clés d'un processus dont l'aboutissement a été d'une part l'exil, et d'autre part l'occupation.

Le territoire du Sahara occidental fut occupé par l'Espagne à la fin du XIX^e siècle, et pleinement intégré à la métropole en 1961 sous le statut de province (numé-



ro 53). Dans les années 1960 toujours, il fut inscrit sur la liste des territoires non-autonomes de l'ONU et attisa la convoitise du dictateur Francisco Franco, suite à la découverte de vastes réserves de phosphate sous ses sables.

L'exploitation du minerai débuta en 1972, au moment où le Maroc et la Mauritanie commençaient à exprimer des velléités annexionnistes. En 1974, ces deux pays sollicitèrent la Cour internationale de justice de La Haye pour obtenir un avis consultatif appuyant leur droit supposé sur ces terres. Cet avis favorable ne se matérialisa jamais : la CIJ estima qu'aucun lien de souveraineté n'existait entre eux et le Sahara occidental.

L'absence d'appui juridique n'empêcha pas le lancement de l'occupation du Sahara juste après la publication du verdict et dans le sillage de la mort de Franco ; une occupation soutenue par des grandes puissances, comme la France et les États-Unis. Au cours de ce qui fut nommé la Marche verte, plus de 300 000 Marocains défilèrent jusqu'à la capitale Laâyoune, déclenchant ainsi un conflit qui dura plus de 15 ans.

Dès les années 1960, les Sahraouis avaient formé deux grands mouvements de libération nationale, contre la puissance espagnole d'abord, puis contre le Maroc et la Mauritanie. Ils furent expulsés de leurs villes et fuirent dans le désert, vers l'Algérie voisine ; en chemin, ils furent bombardés au napalm et au phosphore blanc. Le 27 février 1976, ils proclamèrent, en exil, la République arabe sahraouie démocratique.

Dans le Sahara occidental, malgré l'appui financier et militaire dont bénéficiait l'offensive marocaine, le Front Polisario parvint à conserver ses positions et à maintenir une grande partie du territoire sous son contrôle. Dans les années 1980, la division du pays fut accentuée par la construction par le Maroc d'un mur des sables long de 2 200 kilomètres ; une barrière qui, aujourd'hui encore, divise les familles et empêche les Sahraouis vivant en Algérie ou dans les territoires contrôlés par le Front Polisario (les zones dites libérées) de retourner sur leur lieu de naissance, sur les terres de leurs ancêtres.

En 1988, un cessez-le-feu fut signé sous l'égide de l'ONU, tandis qu'un référendum fut proposé pour que les Sahraouis puissent exprimer librement leur droit à disposer d'eux-mêmes, en choisissant entre l'intégration du territoire au Maroc et l'indépendance. Trois ans plus tard, l'ONU déploya la Minurso, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Depuis, son mandat a été renouvelé chaque année, bien que l'accord initial ne se soit jamais concrétisé.

Tandis que le flou et l'expectative demeurent sur le plan diplomatique, les Sahraouis continuent d'œuvrer à l'élargissement de la reconnaissance internationale de leur combat, d'une part en instaurant des relations bilatérales, et d'autre part en dénonçant les violations des droits humains dans les territoires occupés et le pillage constant de leurs ressources naturelles par le Maroc. Les Sahraouis en exil tentent de consolider les fondements de la société qui verra le jour quand viendra enfin l'indépendance.

Les femmes sahraouies à l'avant-garde de la résistance

Quoiqu'alimenté par la lutte anticoloniale, le rôle joué par les femmes sahraouies découle de la tradition tribale sahraouie. Bien que rares, les études réalisées dans ce domaine montrent que par rapport aux sociétés arabes contemporaines, la société sahraouie a toujours laissé une grande marge de liberté et un large champ d'action aux femmes (Juliano, 1998), ce qui s'explique en partie par la culture nomade et pastorale, qui se traduisait par l'absence prolongée des hommes.

Toujours selon Dolores Juliano (1998), « *il faut distinguer, dans cette vision globale, les caractéristiques de la société traditionnelle, celles acquises à l'époque de la colonisation espagnole, et celles qui ont vu le jour au cours des vingt-deux années de vie dans les camps de réfugiés* ». D'après l'auteure, « *la division sexuelle du travail a changé à chaque fois, de même que les opportunités, les obligations et les droits de chacun des genres au sein de la structure sociale* ».

Sur ce point, il convient de souligner la grande influence exercée par les mouvements nationalistes de gauche d'alors sur la formation de la résistance sahraouie, historiquement liée aux idéaux panarabes de Gamal Abdel Nasser en Égypte et du parti Baath en Syrie.

Comme l'expliquent Arantza Chacón et María López Belloso (2011), de nombreux partis nationalistes comportaient une section féminine, mais le combat pour les droits des femmes s'est souvent retrouvé au second plan suite à l'indépendance : « *On peut distinguer deux grandes tendances : certains États ont instrumentalisé les associations de femmes, qui n'ont fait que reproduire les discours de l'État, tandis que dans d'autres, les partis à l'idéologie de gauche (communistes et socialistes) ont conservé les sections de femmes, car ils étaient conscients que l'un des grands axes de travail d'un parti de gauche devait être l'amélioration de la situation des femmes* » (Belarbi, 2005). Dans ce deuxième cas, selon les auteures, il était reconnu que la structure patriarcale s'appliquait non seulement aux sociétés, mais aussi aux partis eux-mêmes.

Le Front Polisario s'est emparé de manière structurelle de cette question dès ses prémices, comme en témoigne sa lutte contre toute forme de tribalisme, qu'il considérait comme « *un crime contre la nation* ». Ainsi que le rappellent Bengochea et Martínez Monfort (2012), « *dans une société tribale reposant sur l'inégalité et organisée selon des liens de sang, le postulat nationaliste d'égalité entre tous les membres de la communauté sera irrévocable de sorte à démultiplier les opportunités offertes aux groupes marginalisés, comme les jeunes, les femmes et les esclaves* ».

Sur la base de son opposition au colonialisme espagnol et de sa vision à part des femmes sahraouies, le Front « *revendique la consubstantialité du statut de "femme libre" à l'identité nationale sahraouie, raison pour laquelle ce statut devrait être réinstauré* » (id.).



C'est dans ce contexte de démarcation idéologique du Front Polisario qu'est née, en 1974, l'Union nationale des femmes sahraouies, une organisation populaire au rayonnement national et international. Nous verrons plus loin comment ce mouvement sahraoui de femmes, qui s'est depuis organisé et institutionnalisé, se place à l'avant-garde de la résistance.

Construction des camps et lutte dans les zones occupées

Les Sahraouies ont joué un rôle essentiel dans la consolidation des deux mouvements nationalistes ayant précédé l'occupation du territoire par le Maroc. Ce sont essentiellement elles qui se sont chargées de l'enrôlement postérieur de leurs maris, enfants et frères, ainsi que du recrutement de nouveaux membres et de l'organisation des réunions.

Suite à l'invasion marocaine et au départ de la quasi-totalité des hommes, qui prennent les armes (même si certaines femmes ont elles aussi combattu), s'ouvre une période que la chercheuse Embarka Hamoudi Hamdi (dans *Bogochea Tirado*, 2013) divise en trois phases : l'installation dans les camps de réfugiés (1976-1979), l'autonomisation effective des femmes (1979-1990) et le retour des hommes (à partir de 1991).

Nuançons en précisant que cette division néglige le rôle joué par les militantes et défenseuses des droits humains qui luttent contre le gouvernement marocain depuis les villes occupées. De grands noms connus dans le monde entier, comme Aminetu Haidar ou Djimi El Ghalia, dont les actes de résistance leur ont valu peines de prison, enlèvement et torture, ont contribué à l'édification de structures de défense des droits humains et de dénonciation des violations, qui continuent d'inspirer les nouvelles générations de femmes sahraouies dans les villes contrôlées par le Maroc.

Selon un décompte rapporté par Medina Martín (2012), près de 30 % des personnes disparues dans les territoires occupés du Sahara occidental sont des femmes. Elles représenteraient également 24,8 % des prisonnier.e.s politiques libéré.e.s à l'occasion du cessez-le-feu, en 1991.

Dans les quatre camps situés dans le Sud-Ouest algérien, les femmes ont pris en charge l'accueil des nouveaux.elles venu.e.s, surtout des femmes, des enfants et des personnes âgées, et ont appris à utiliser les stations de radio, à conduire et à prodiguer des soins, ainsi qu'à combattre avec des armes légères (Bachir, 2008). Elles ont également été chargées de la reconstruction des structures sociales sahraouies ravagées par la guerre, dans un contexte pour le moins défavorable. Écoles, hôpitaux, centres culturels, institutions politiques locales : ces lieux sont depuis lors gérés essentiellement, et de manière bien visible, par des femmes. Un travail accompli avec adresse, que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a même qualifié de modèle à suivre dans d'autres cas similaires (UNHCR, 2001).

Pour Chacón et López Beloso (2011), le zèle dont ont fait preuve en urgence et de manière totale les femmes sahraouies, au cours des premières années dans les camps, leur a permis d'apprendre et de prendre conscience de leurs capacités ; *« toutefois, le quotidien et la nécessité de répondre aux besoins immédiats de la population ont relégué au second plan des problématiques tout aussi cruciales, portant sur leur identité de femme, leurs intérêts immédiats et stratégiques en tant que groupe et la reconnaissance politique de leurs activités »*.

Les revendications propres au mouvement féministe ont resurgi grâce à la création de structures telles que l'école du camp du 27 février, destinée spécifiquement au développement complet des femmes sahraouies, et à la tenue, en 1985, du premier congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies.

Leadership politique : l'UNFS et la participation des femmes aux structures de pouvoir

L'organisation des camps par les femmes sahraouies s'est avérée être une véritable réussite, d'où une influence grandissante de l'Union nationale des femmes sahraouies sur la structure du Front Polisario.

Créée en 1974, soit un an avant l'invasion marocaine, l'UNFS s'est fixée comme défi de sensibiliser toutes les femmes à leur rôle dans la société et dans l'indépendance nationale, et de guider les femmes à propos du rôle qu'elles ont à jouer dans la nation sahraouie indépendante et dans la préservation des acquis du processus de libération nationale¹, affirmant ainsi haut et fort son projet postcolonial.

Ces objectifs ont été facilités par la structure politique perméable qui régit les camps. Comme l'indique Sonia Rossetti (2008), la distinction complexe entre *wilayas* (« provinces » ou « camps ») et *dayras* (chacune des « municipalités » qui subdivisent une *wilaya*) se traduit par une multitude de possibilités de participation des femmes au processus démocratique, et fait que même dans les camps les plus isolés, une identité politique commune se maintient sur la base des liens directs qui unissent les *dayras* et *wilayas* au Front Polisario.

De nos jours, outre le congrès organisé tous les cinq ans, l'UNFS comporte un secrétariat national constitué de soixante-six femmes élues démocratiquement et qui se réunit chaque année, et d'un bureau exécutif piloté par une secrétaire générale et composé de onze départements thématiques, qui se réunissent tous les mois.

« Il est intéressant de constater, dans le cas des femmes sahraouies, l'existence d'une part de revendications invisibles, tout au long de leur parcours, et la présence d'autre part d'un mouvement de femmes bien organisé, qui tend à représenter, à travers le

[1] <http://www.arso.org/UNFS-1.htm>



pouvoir législatif (et plus généralement dans les structures de pouvoir de la RASD), les revendications de genre », souligne Juliano (1998). « Cette transition de l'implicite vers l'explicite représente une évolution qualitative des stratégies d'auto-affirmation et renforce l'efficacité des projets relatifs au genre, mais leur existence même et leur potentiel de développement ne sont viables que parce que l'ensemble des femmes sont parvenues à concevoir, par le biais de leurs pratiques quotidiennes, des domaines d'épanouissement personnel et de développement de la confiance en soi » (id.).

En 2003, la création d'un secrétariat d'État aux affaires sociales et à l'émancipation de la femme, devenu par la suite un ministère à la demande de l'UNFS, témoigne quelque part de l'efficacité de cette structure (Medina Martín, 2015). Autre évolution majeure : l'adoption en 2007 d'un système de quotas de femmes lors des élections dans les wilayas, qui s'est traduit automatiquement par une meilleure représentation des femmes sur le plan législatif.

Dans le cadre de l'actuel mandat du parlement, 10 des 53 sièges sont occupés par des femmes (19 %). Le secrétariat du Front Polisario compte six femmes, ainsi que deux ministres et deux gouverneures.

Les rapports entre droits et autodétermination : deux luttes indissociables

Le collectif que représentent les femmes sahraouies est défini par son combat nationaliste anticolonial, la résistance armée, l'occupation de ses territoires physiques et symboliques et l'exil prolongé. Medina Martín ajoute qu'on « ne peut voir l'union des femmes sahraouies comme un dépassement de leurs vulnérabilités, mais comme un ensemble de stratégies de résistance qui les contiennent et qui en surgissent » (2014).

Les Sahraouies ont modelé leur configuration politique à partir de cette situation de violation constante et manifeste des droits, et œuvrent à la consolidation des acquis de ces quarante dernières années, pour que ceux-ci renforcent la nation indépendante.

Pour paraphraser Juliano (1998), au Sahara, à l'inverse d'autres mouvements nationalistes islamiques, il semblerait que la révolution et la lutte pour les droits des femmes soient indissociables. Dans le futur désiré, les revendications de genre constitueraient l'un des axes de la société à bâtir, véritable « caractéristique de différenciation vis-à-vis de l'ennemi combattu ». Bengochea Tirado (2013) est du même avis. Selon lui, « le statut de la femme est devenu un trait distinctif de la nation sahraouie ; c'est un élément symbolique, mais qui se traduit aussi par la participation active des femmes au processus de création de la nation ».

Se complaire dans l'optimisme et se reposer sur ses lauriers n'est toutefois pas à l'ordre du jour au sein du mouvement sahraoui des femmes, tant que ce double combat (pour des droits spécifiques et pour l'indépendance) n'aura pas abouti.

Senia Bachir (2008) souligne qu'à travers le monde, les femmes ont travaillé des siècles durant pour bénéficier des mêmes chances que les hommes, tandis que les femmes sahraouies se sont lancées dans une lutte d'un autre type : celle pour l'indépendance et la libération de leur pays.

« *L'occupation du Sahara occidental a peut-être été le facteur le plus décisif de la démarcation des femmes au sein de la société, par rapport aux autres femmes du monde arabe* », selon elle. « *L'une des grandes interrogations est donc : les femmes sahraouies occuperaient-elles la place qu'elles occupent aujourd'hui si leur pays n'était pas occupé ?* ».

Maima Mahamud Nayem² abonde : « *En tant que femme sahraouie, je vois notre avenir d'un œil méfiant, car il se pourrait que cette paix si ardemment désirée soit également à l'origine de l'effondrement de nombreuses victoires arrachées à l'époque de la révolution. L'histoire montre que lors des phases de révolte, les femmes jouent toujours un rôle important aux côtés des hommes, mais que ce sont ces derniers qui occupent les postes les plus importants dans tous les domaines une fois la lutte terminée* ». Et de conclure sur un appel ferme en direction de ses camarades : « *Ne baissez pas votre garde. Le vrai combat ne fait que commencer* ».

BIBLIOGRAPHIE

- BACHIR, Senia, « Saharawi women and their struggle for independence », UPES, 2008. Disponible à l'adresse http://www.upes.org/body2_eng.asp?field=articulos_eng&id=287
- BENGOCHEA TIRADO, Enrique, « La movilización nacionalista saharauí y las mujeres durante el último periodo colonial español ». *Revista Historia Autónoma*, 2013.
- BENGOCHEA TIRADO, Enrique et Martínez Monfort, Mateo, « Movilización social e identidad, definiendo "mujeres saharauis" » dans : *Historia, identidad y alteridad* – Actas del III Congreso Interdisciplinar de Jóvenes Historiadores. Colección Temas y Perspectivas de la Historia, número 2. Salamanca, 2012.
- CHACÓN, Arantza et LÓPEZ BELLOSO, María, « Feminismo y cooperación descentralizada: experiencia de la Unión Nacional de Mujeres Saharauis y la Red Vasca de Apoyo a la UNMS » dans : *La cooperación y el desarrollo humano local*. Université du Pays Basque, 2011.
- HAMOUDI HAMDJ, Embarka, « Las mujeres saharauis 30 años después » dans *Trabajadores de la Enseñanza CCOO*, 2006.
- JULIANO, Dolores, « La causa saharauí y las mujeres. Siempre hemos sido muy libres ». *Icaria* : Madrid, 1998.
- MEDINA MARTÍN, Rocío, « Resistencias, identidades y agencias en las mujeres saharauis refugiadas ». *Revista Internacional de Pensamiento Político* - I Época, vol. 9, 2014.
- MEDINA MARTÍN, Rocío, « El devenir feminista de las mujeres saharauis en los campamentos de refugiados/as en Tindouf (Argelia) » dans *Activismo académico en la causa saharauí : nuevas perspectivas críticas del derecho, política y arte*. Aconcagua Libros : Séville, 2015.
- ROSSETTI, Sonia, *Formal and informal gender quotas in state-building: the case of the Sahara Arab Democratic Republic*. Université de Wollongong, 2008.
- UNHCR. *A practical guide to empowerment: UNHCR good practices on gender equality*. UNHCR : Genève, 2001.

[2] <http://www.nodo50.org/mujeresred/sahara.htm#1>



L'Afro-féminisme en pratique

MWASI, COLLECTIF AFROFÉMINISTE

Créé en 2014, le collectif afro-féministe Mwasi est composé de femmes et de personnes assignées femmes noir.e.s, métis.se.s et afro-descendant.e.s. Notre approche intersectionnelle des systèmes d'oppression nous place sur de nombreux champs de bataille : contre notamment les dominations de race, de classe, de genre et/ou d'orientation sexuelle, produites par le système capitaliste et impérialiste.

En France, l'afro-féminisme n'est pas nouveau. En 1976 se crée la Coordination des femmes noires, qui existera jusqu'en 1980. Elle réunit des femmes africaines et antillaises, principalement étudiantes, exilées, jeunes intellectuelles. Ces femmes tiennent des positions contre l'excision et la polygamie, en étant engagées aussi contre le racisme, le néocolonialisme et les représentations exotisantes ou misérabilistes des femmes noires. Elles participent à des actions de solidarité contre l'Apartheid, contre la répression en Afrique et contre les expulsions. Puis, en 1981, naît le Mouvement pour la Défense des droits des femmes noires (Modafen), un groupe qui avait pour objectif de lutter contre le racisme et le sexisme et en faveur de l'émancipation des femmes noires. Ses revendications portaient sur l'instruction, la formation, la liberté de choix du mode de vie et la lutte contre la polygamie, les mutilations sexuelles et les violences faites aux femmes. Le collectif a existé jusqu'en 1994. La reconnaissance de ces mouvements et de leurs luttes contribue non seulement à la création d'archives qui documentent la place des femmes noires dans les luttes sociales, mais participe également à la transmission aux générations actuelles et futures d'afrofems (afro-féministes).

Dans cette société blantriarcale (c'est-à-dire dominée par les Blanc.he.s), où nous subissons le racisme et le patriarcat, nous constatons que ces deux oppressions sont liées. Elles contribuent à une construction commune d'un soi modelé par l'alternance ininterrompue de l'expérience de la négrophobie et/ou du sexisme, mais aussi de l'exploitation capitaliste, de la queer/transphobie, parfois de l'islamophobie, du validisme et d'autres systèmes d'oppression qui, le plus souvent, interagissent et s'articulent en fonction des contextes. Cette réalité est celle des femmes noires en France, dans les pays occidentaux mais aussi dans les pays des Suds où les Noir.e.s sont minoritaires. Le concept de « misogynoir » dénonce cette racialisation du genre, c'est-à-dire l'interaction de la misogynie et de la négrophobie.

Le militantisme de Mwasi se décline sous plusieurs formes : des discussions et partages d'expériences (cafés afrofems), des manifestations telles que la Marche de la dignité de la MAFED (le 31 octobre 2015), la Marche pour les droits des femmes et minorités de genre (le 6 mars 2016), la Mobilisation antiraciste contre la Loi Travail (le 31 mars 2016) ou encore la Marche pour Aïssatou Sow pour



dénoncer les violences faites aux femmes (le 12 novembre 2016). Nous participons non seulement à des tables-rondes ou des conférences comme le Black Feminisms Forum, qui a eu lieu les 5 et 6 sep-

tembre 2016 au Brésil, mais aussi à des événements culturels tels le Cutie.BPoc Fest, un festival en non-mixité LGBTQIA et racisées, qui a eu lieu à Berlin en juillet 2016.

Ayant compris la nécessité de la transmission et du partage de savoirs, la création de contenus concernant les femmes noires est essentielle pour documenter et visibiliser les luttes afro-féministes, c'est pourquoi notre site web recense les ressources et articles de recherches essentiels.

Notre militantisme prône également la notion du « care » politique : le fait de prendre soin de sa santé mentale pour assurer une pérennité militante. Le care est pratiqué lors de nos cafés afrofems, des rencontres en non-mixité où nous invitons les femmes noires à partager leurs expériences et savoirs autour de différents thèmes. Nous refusons que notre afro-féminisme se fasse sans les mamans noires, souvent exclues des espaces militants. Nous tâchons donc de prévoir des activités pour enfants animées par un.e ou plusieurs membres afin de rendre nos événements accessibles à tou.te.s.

Enfin, Mwasi fait partie du mouvement Black Lives Matter France (« Les vies des Noir.e.s comptent »). Ce mouvement initial a été créé par trois femmes noires queers (Alicia Garza, Opal Tometi, Patrisse Cullors), ce qui nous incite à mieux nous mobiliser contre l'invisibilisation récurrente des luttes des femmes noires, aussi bien au sein des institutions qu'au sein des mouvements féministes tout au long de l'histoire. Selon Thomas Sankara, « la condition de la femme est par conséquent le nœud de toute la question humaine, ici, là-bas, partout. Elle a donc un caractère universel »¹. Aussi, nos luttes afro-féministes visent à élaborer des chemins de libération pour tou.te.s les Noir.e.s, en pensant la spécificité de la négrophobie dont sont victimes les femmes noires.

[1] *La libération de la femme : une exigence du futur*, discours du 8 mars 1987.



Femme et noire, le double combat des étudiantes sud-africaines

CLOTILDE ALFSEN ET CLÉLIA BÉNARD, JOURNALISTES

Depuis 2015, la jeunesse sud-africaine se mobilise pour assurer une éducation pour tou.te.s. Pour les étudiantes, la bataille ne pourra être gagnée que si elles s'attaquent aux fondements du patriarcat, source de multiples rapports de domination. Les nombreuses initiatives allant dans ce sens font controverse.

La « Nation arc-en-ciel » est le surnom donné à l'Afrique du Sud à la suite des premières élections multiraciales en 1994. Dès lors, des populations de différentes couleurs de peau se sont mises à cohabiter sur un supposé pied d'égalité. Mais vingt ans après la fin de l'apartheid, l'arrivée de Nelson Mandela et de l'ANC (le Congrès National Africain) au pouvoir, des promesses restent non tenues.

En mars 2015, des manifestations éclatent sur le campus de grandes universités du pays. Les « Né.e.s libres » (après l'apartheid) se révoltent contre l'annonce du président Jacob Zuma qui veut augmenter de 10,5 % les frais d'université. Les étudiant.e.s condamnent un accès encore inégal à l'éducation supérieure entre populations blanches et noires. Le mouvement est baptisé Fees must fall (« Les frais doivent tomber »). La force de la mobilisation ravive le souvenir des émeutes de Soweto, en juin 1976, lorsque des élèves noir.e.s avaient manifesté contre l'introduction de l'Afrikaans comme langue d'enseignement dans les écoles.

Les femmes prennent vite la tête de ce mouvement très médiatisé. Une visibilité qui leur permet de dénoncer la culture du viol et les travers d'une société extrêmement patriarcale. L'Afrique du Sud devra, une fois n'est pas coutume, prendre en compte la condition des femmes noires, à l'intersection de la race, du genre et de la classe.



Paul Saad / Flickr (cc by-nc-nd)

Manifestation Fees Must Fall, Pretoria, 23 octobre 2015.

Décoloniser l'enseignement

Les universités sont bloquées par des foules d'étudiant.e.s qui chantent et dansent leur indignation. Les discussions tournent surtout autour de trois points : la massification (exiger un accès généralisé à l'enseignement pour tou.te.s les enfants sud-africain.e.s), la transformation (appeler à plus de diversité au sein de l'équipe académique encore trop blanche) et la décolonisation de l'enseignement (modifier le contenu des cours qui tend à trop se concentrer sur l'Occident, négligeant l'histoire, les langues et les enjeux culturels africains).

Au sein des universités publiques mais payantes dont nous parlons - UCT, l'Université de Capetown, l'Université de Johannesburg, Witwatersrand et Pretoria – la grande majorité (autour de 90 %) des étudiant.e.s sont noir.e.s. Les frais d'université représentent entre 40 et 65 000 rands par an, soit 3 000 à 4 000 euros. Mais les professeur.e.s et universitaires sont en majorité blanc.he.s. A l'université du Cap, par exemple, on compte 72 enseignant.e.s noir.e.s contre 590 universitaires blanc.he.s. En revanche, dans les universités privées, les élèves sont en grande majorité blanc.he.s. Pour rappel, les Blanc.he.s ne représentent que 8% de la population totale du pays...

En quête d'égalité

Les manifestant.e.s font donc partie des « chanceux.ses » et viennent de classes moyennes ou aisées. Pour autant, l'augmentation des frais d'université représente une menace pour la poursuite de leurs études. Leur équilibre financier est trop fragile. Dans un contexte où la race détermine le groupe social, les étudiant.e.s noir.e.s ne bénéficient pas des mêmes chances et opportunités qu'un.e jeune blanc.he. Ce.tte dernier.e, la plupart du temps soutenu.e financièrement par sa



famille, est presque sûre de finir ses études et bénéficie souvent d'un contexte social et familial favorable (aide aux devoirs, discussions autour des cours, réseau des parents etc.). Une étudiant.e noir.e a, en revanche, moins de chances de bénéficier de ce soutien. Les parents doivent souvent faire un choix parmi les enfants qui pourront faire des études. Le garçon a ainsi plus de chances d'être soutenu que la fille qui apportera, elle, un soutien au foyer.

Dans un contexte de révolte contre le statu quo politique, les jeunes étudiantes revendiquent l'intégration du genre dans la lutte pour l'égalité des droits. Sans la prise en compte du genre, les femmes resteront victimes d'une inégalité masquée. Mais depuis 2015, la jeunesse est visible, elle est devenue un objet médiatique. Les jeunes femmes sont photographiées et interviewées autant que les hommes. Elles bénéficient d'un espace politique disponible, ainsi que d'outils comme les réseaux sociaux. « *En Afrique du Sud, le leadership revient encore à l'homme blanc, mais cette année, les figures de Fees must fall sont des femmes noires* », se félicite Bafana Khumalo, directeur stratégique de l'association Sonke Gender Justice, qui se bat pour l'égalité des genres.

Femmes partout, féminisme nulle part

Pendant la libération nationale dans les années 1990, les femmes sont considérées comme des « membres auxiliaires »¹ de la nation et ont pour rôle principal de faire des enfants. De ce fait, elles n'intègrent pas le pouvoir anti-apartheid à égalité avec les hommes. Parler d'inégalité de genre est taxé, hier comme aujourd'hui, de divisionnisme. Les intentions restent à l'époque de l'ordre du discours politique. Les leaders anti-apartheid sont d'anciens révolutionnaires qui défendent leur virilité, remise en cause par le régime de l'apartheid. L'homme noir sud-africain abîmé, maltraité doit retrouver et exprimer la force qu'il a perdue. Quand la masculinité est valorisée, la féminité est dévaluée. Le langage politique, très masculin et sexuel l'illustre. Le contrôle des femmes reste une manière de regagner sa virilité et de retourner le stéréotype de soumission. Cette façon de reprendre le pouvoir se retrouve aussi au sein du jeune mouvement Fees must fall. Dans l'intimité du combat politique, loin des médias, les jeunes femmes se font remettre à leur place.

« *Votre féminisme est contre-révolutionnaire, camarade !* », entendent-elles.

Lors d'une conversation sur Skype, Jodi Will, 21 ans, jeune militante queer du Cap, raconte l'évolution de son parcours militant. Elle se décrit sur Twitter comme « *Radical Intersectional Feminist Queer* ». « *Les mecs nous disent de laisser notre corps de femme à la porte et nous disent que la priorité, c'est l'éducation pour les Noirs* ». À un étudiant qui refusait d'aborder les questions de genre, elle répond : « *être noire et être une femme sont deux éléments inséparables de mon identité* ».

[1] PALMIERI Joëlle, « Mouvements de femmes en Afrique : de l'institutionnalisation à la démocratie directe - Les exemples du Sénégal et de l'Afrique du Sud », 27 septembre 2013, <https://joellepalmieri> [Consulté le 11 avril 2017].

Le mouvement la forme au féminisme : « *Je n'avais pas conscience de la façon dont le patriarcat opérait dans ces espaces. Quand nous avions des réunions et qu'une femme prenait la parole, on l'ignorait. Mais si un homme parlait et disait la même chose, il était pris au sérieux. Ils m'ont dit de baisser le niveau de ma voix. J'ai progressivement réalisé ce qui était en train de se passer* ». Elle ajoute : « *C'est vrai que les femmes étaient au premier rang. Mais on était souvent violentées. Il y a eu des agressions sexuelles au sein de l'espace militant* ».

Créer un espace

En juillet dernier, assise à la terrasse d'un café de Pretoria, à une heure du campus de l'Université de Wits où elle étudie les sciences politiques, Shaera Kalla, 23 ans, raconte les manifestations mouvementées qu'elle a menées le poing levé : « *Vous savez, dans notre pays on peut subir des tests de virginité pour recevoir une bourse d'études, même si ça va à l'encontre de notre constitution* ». Elle estime que « *les protestations ont révélé les contradictions de notre société. Ce n'est que le début* ».

La foi dans le pouvoir du débat est grande chez les étudiant.e.s sud-africain.e.s. Après les blocus, il faut « créer un espace de discussion », « *create a space* » en anglais. Un espace pour re-discuter des questions raciales oubliées pendant les vingt années d'existence de la démocratie. Mais aussi un espace pour discuter « intersectionnalité » et « *black feminism* », le féminisme noire. En français, on parle plutôt d'« afro-féminisme » mais en Afrique du Sud, la discussion aborde frontalement la couleur, noire ou blanche, parce que la vie est différente selon la couleur de peau. L'opposition entre « *Whiteness* » et « *Blackness* » porte encore un sous-entendu de violence et de domination. Une hiérarchie est définie durant nos interviews : en premier vient l'homme blanc, la femme blanche, puis l'homme noir et enfin la femme noire, tout en bas de l'échelle.

À partir d'avril 2016, les enjeux du genre et du sexisme sont abordés frontalement au sein de l'espace militant. Des jeunes femmes manifestent seins nus à Rhodes, puis à Johannesburg, pour condamner la culture du viol et la violence du patriarcat qui définit encore les rapports entre hommes et femmes. Une liste est révélée : ce sont les viols qui ont eu lieu sur le campus à l'Université de Rhodes. Sur Twitter, la campagne qui accompagne les manifestations s'appelle « *RU reference list* » (« Liste de référence de l'Université de Rhodes »). Le message est clair, sur leurs torsos nus, on peut lire : « *Still not asking for it* » (« *Je n'en veux toujours pas* »). Une autre campagne prend le hashtag « *one in three* » comme slogan. Parce qu'une femme sur trois va subir des violences physiques ou sexuelles pendant sa vie en Afrique du Sud.

Khanyi, étudiante en journalisme à Rhodes, estime que sa génération invoque et crée le changement : « *Je pense que nous avons insufflé quelque chose de nouveau. Cela peut mécontenter beaucoup de monde mais, désormais, on parle partout des sujets qui préoccupent les femmes* ».



Twitter, plateforme de la lutte

Le « Printemps sud-africain », surnom donné par les médias en référence aux « printemps arabes », bénéficie largement de l'usage des réseaux sociaux et particulièrement de Twitter.

Twitter est un espace virtuel où les langues se délient. Dans cet espace, on organise les blocus, on diffuse des informations non relayées dans les médias traditionnels et on exprime des idées ou expériences personnelles. En février 2017, Jodi Williams a appelé sur Twitter les victimes de harcèlement de rue à raconter leurs expériences. En retweetant son message, de nombreuses jeunes femmes décrivent des expériences plus ou moins violentes. Twitter est donc un moyen de prendre conscience d'une expérience commune et de la dénoncer.

Les jeunes femmes que nous avons interviewées n'utilisent en général pas de pseudos sur les réseaux sociaux et, même quand c'est le cas, elles restent facilement identifiables. L'outil pourrait alors leur servir de lien entre lutte et théorie. Un espace où les femmes, quels que soient leurs niveaux social ou d'éducation, peuvent discuter de ces questions. Malheureusement, l'usage d'Internet et des nouvelles technologies reste encore très faible en Afrique du Sud et réservé aux classes supérieures. Twitter est encore majoritairement utilisé par des jeunes filles urbaines, de milieu aisé et cultivées. La classe moyenne noire occupe encore une place complexe et précaire dans la société sud-africaine et nécessite une négociation, une lutte permanente.

De plus, le langage principalement utilisé pour s'exprimer sur Twitter reste l'anglais. Il est donc nécessaire de le parler couramment pour pouvoir s'exprimer et être compris.e.s sur ce réseau social. C'est moins le cas dans les conversations privées, où les langues vernaculaires sont plus facilement utilisées.

Duplicité de l'ennemi

Au sein du mouvement Fees must fall, des jeunes femmes, avec en tête Simamkele Dlakavu, constituent le groupe des Black Feminists de Fees must fall. De même que le féminisme revendique la constitution de groupes non-mixtes, entre femmes, pour discuter et débattre des enjeux liés au genre, ces *Black Feminists* perçoivent leur combat de manière exclusive. Lors d'une intervention le 26 juin 2016 intitulée « *Sexual violence and voice programme* »², l'ambiance est parfois tendue. Une jeune femme blanche du public refuse de distinguer le combat des femmes noires et celui des femmes blanches contre la culture du viol. « *Les femmes noires sont davantage victimes de viol* » insiste Simamkele Dlakavy. Elle cite l'ouvrage de Pumla Dineo Gqola, *Le viol, un cauchemar sud-africain*. Le deuxième chapitre s'interroge : « *Qu'est ce qui lie la race et le viol ?* ». Réponse : « *Tout* ». « *La violence sexuelle n'est pas exclusivement l'apanage des hommes blancs mais ses cibles sont toujours des femmes noires* ». Un ouvrage qui sert de référence pour de nombreuses jeunes femmes du mouvement.

[2] Les intervenants : Unathi Maphipha et Thakane Mashala de Rise Young Women's club, Fasiha Hassan membre du secrétariat général de Wits, Wenzile Madonsela étudiante et militante à l'université de Pretoria et Simamkele Dlakavu étudiante et militante à l'université de Wits.

Selon elles, le combat contre le patriarcat et le combat contre la « *white supremacy* » sont intrinsèquement liés. La conception coloniale de la société imposée par les Blancs qui continue de définir les rapports sociaux en Afrique du Sud est, par nature, patriarcale. Ces jeunes femmes ont par ailleurs refusé de répondre à nos questions par souci de conserver leur « récit » (« *narrative* » en anglais). Ces militantes veulent raconter leur histoire elles-mêmes et les journalistes blanches venues d'Occident que nous sommes ne les remplaceront pas. Selon elles, nous ne pouvons comprendre leur expérience et nous ne pouvons donc la raconter. Entre notre récit et le leur s'installe une opposition, une concurrence. Comme si ces récits ne pouvaient jamais se rejoindre du fait de la couleur de peau de la narratrice.

Un combat de longue haleine

Le mouvement Fees must fall finit par avoir gain de cause. Le président Jacob Zuma recule et gèle l'augmentation des frais pour 2016. Mais les manifestations se maintiennent, notamment avec la mobilisation des étudiantes. Elles reçoivent de rares soutiens parmi lesquels l'association Sonke Gender Justice. « *Quand les étudiantes ont décidé de manifester seins nus parce que l'université ne donnait pas de réponses aux enjeux qu'elles soulevaient, nous les avons soutenues* », souligne Bafana Khumalo.

Les étudiantes dénoncent justement le manque d'efficacité des universités pour les protéger contre les agressions sexuelles. Maria Dimakatso Wanyane, travailleuse sociale au bureau de l'égalité des genres à l'Université de Witwatersrand, pointe du doigt la difficulté des victimes à parler du viol. Et quand la victime connaît son violeur, c'est encore plus délicat. « *Sur huit cas de viols que nous avons traités, une seule personne a voulu porter plainte... La plaignante ne voulait pas ruiner la vie de cette personne qu'elle connaît* ». Les militantes dénoncent, quant à elles, le manque de moyens : à Wits, il n'y a que quatre employé.e.s au sein du bureau, pour 33 340 élèves.

En septembre 2016, les manifestations reprennent à l'annonce d'une hausse des frais universitaires qui sera limitée à 8 % pour 2017. La mobilisation est musclée et les femmes, toujours en première ligne, ne sont pas épargnées. Shaera Kallah est touchée par plusieurs balles en caoutchouc le 20 octobre 2016. L'administration universitaire a une nouvelle fois tenté d'endiguer la mobilisation pour que les cours et les examens se poursuivent. Mais les heurts souvent violents avec les forces de police n'ont fait qu'intensifier la fracture entre étudiants et institutions.

Les luttes menées par Fees must fall ont ouvert une brèche dans la société sud-africaine, aujourd'hui encore traversée par des crises xénophobes. Souhaitons que le manque de moyens, les réponses violentes des autorités et plus généralement le contexte violent du pays n'arrêteront pas ces étudiantes au cœur d'un combat féministe conscient et actif sur le terrain de l'abandon des dominations concomitantes de classe, de race, de genre.



Palestiniennes : quels défis de luttes ?

LAMYA SHLALDEH, CONSULTANTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Depuis le début du processus de colonisation israélien, des femmes palestiniennes se mobilisent pour faire face à ses terribles conséquences. Malgré un contexte social, politique et culturel hostile à leur participation politique, des Palestiniennes jouent un rôle majeur dans la lutte pour l'auto-détermination, tout en agissant activement pour la mise en place concrète de politiques non-discriminatoires envers les femmes.

L'ensemble des Palestinien.ne.s, femmes et hommes, toutes couches sociales confondues, souffrent de la colonisation israélienne au quotidien. Le peuple palestinien est victime du rejet, de l'exil et des massacres. Forcé de migrer et de se déplacer loin de son pays, il est par ailleurs interdit pour un.e Palestinien.ne de décider de son sort et d'avoir droit à l'autodétermination. Chacun.e subit de surcroît une interdiction de l'exercice de son droit de souveraineté, au point d'être victime d'une politique acharnée qui vise à anéantir les fondements d'un État palestinien. Ses ressources naturelles sont spoliées et inaccessibles.

L'évolution du système international de protection des droits humains a pourtant légitimé les revendications portées par le peuple palestinien, tant sur la question du droit à l'indépendance et de la libération du joug de la colonisation israélienne que sur la question de l'égalité et de la justice sociale. En effet, la Charte internationale des droits de l'homme, comme les différentes chartes internationales en matière de droits, a constitué un cadre juridique permettant la promotion de l'égalité femmes-hommes en matière de droits civiques, politiques, culturels, sociaux et économiques. De son côté, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, en anglais CEDAW) est la consécration d'un processus juridique équitable envers les femmes. En effet, la CEDEF oblige les États à mettre en place des procédures pour mettre fin aux discriminations à l'égard des femmes.

Cependant, bien que la Palestine soit signataire de ces accords internationaux, la réalité sociale et politique ainsi que la nature des relations au sein des terri-



Stephen Melkisetian / Flickr (cc by-nc-nd)

toires constituent un véritable obstacle à l'application des principes d'égalité, notamment au sein des jugements issus des tribunaux palestiniens puisque le droit pénal comme le code de la famille continuent à comporter des textes discriminatoires à l'égard des femmes. Cette réalité remet la question des droits des femmes au premier plan, tant au niveau national qu'international. Il s'agit d'inciter à l'application effective de ces accords ainsi que de faire évoluer le système juridique pour qu'il soit en adéquation avec ces derniers.

Les femmes palestiniennes et le processus de colonisation

En raison du traditionalisme qui caractérise les relations femmes-hommes au sein de la société palestinienne, traiter du rôle des femmes palestiniennes dans la lutte pour l'autodétermination ne peut être dissocié de la question du mouvement de libération nationale et de la lutte contre la colonisation israélienne. En effet, depuis le début de ce siècle, des militantes ont multiplié leurs efforts pour imposer leur participation constructive et ont créé des stratégies nationales pour manifester, aux côtés des hommes, leur rôle pionnier dans l'action politique et la résistance contre l'occupation.

Partant de ce contexte, des institutions et chercheuses ont entrepris un travail d'enquête sur la participation des femmes dans l'action politique. Plusieurs informations existent sur leurs luttes pour l'autodétermination. Grâce à une équipe de chercheuses impliquées dans un projet sur l'histoire orale de la participation politique des femmes palestiniennes, plusieurs témoignages de femmes ont été recueillis sur la question. De ces témoignages se dégage la centralité de la participation féminine dans l'action politique, militaire, humanitaire ainsi que dans les différents services sociaux. Est également ressortie la nécessité d'une redéfinition de la signification même de l'action politique ainsi qu'une abolition du hiatus qui séparerait la sphère



privée de la sphère publique. Cette recherche¹ montre la nature des rôles joués par les femmes dans des périodes temporelles différenciées de la participation à la vie collective des Palestiniens. Elle revient sur les débuts de ces engagements et montre l'évolution vers un noyau politique organisé. En effet, l'action sociale et humanitaire observée en premier lieu n'était en réalité qu'une participation engagée pour faire face aux méfaits et aux dégâts causés par la situation politique et coloniale, et cela à des moments différents de l'histoire palestinienne. Des femmes ont participé à l'organisation de manifestations et de *sit-in* et ont joué un rôle pionnier dans la rédaction et la traduction de pétitions diffusées à travers les consulats, ce qui a constitué une expression politique particulière.

La première activité politique proprement féminine date de 1893 à Aafoula : des femmes organisent une manifestation contre l'instauration de la première colonie juive. Ensuite, le soulèvement d'Al Buraq de 1929 constitue un point central dans le revirement de la vie politique des femmes palestiniennes. Neuf femmes sont alors tuées par les soldats britanniques. Cela incite d'autant plus des Palestiniennes à s'engager pour changer leurs situations économique et politique. Devant les opérations menées par les Britanniques et qui consistent en exécutions, massacres, emprisonnements, destructions et expulsions, des femmes se mobilisent de façon intensive.

Le premier congrès féministe palestinien est organisé à Jérusalem en 1929. Plus de 300 femmes y assistent et organisent une manifestation en face du Haut-commissariat britannique en Palestine contre l'immigration juive. Il donne naissance au Comité exécutif de l'association des femmes arabes. La même année, l'Union féministe arabe est créée à Jérusalem et à Naplouse. Ces organisations vont jouer un rôle central dans les différents secteurs économique, social, culturel et au niveau national, en apportant de l'aide aux blessés et à leurs familles, ainsi qu'en assurant des cours d'alphabétisation.

Une association féministe clandestine est également créée à Yafa, en 1948. Elle porte le nom de *Zahrat Al Uqhuan* (« chrysanthème »). Cette association commence par des activités d'ordre humanitaire avant de s'engager dans la voie de la lutte armée suite à l'assassinat d'un enfant palestinien par un soldat britannique. De 1948 à 1967, l'association apporte son soutien aux populations victimes des dégâts causés par la colonisation.

Par ailleurs, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), créée en 1964, constitue une alternative et une référence politique centrale des mouvements nationaux palestiniens. Un mouvement féministe s'y développe. Cependant, la représentation des femmes au sein des instances de l'OLP reste insuffisante et ne reflète pas la réalité de l'engagement féministe sur le terrain, alors que des femmes participent effectivement à l'action partisane ainsi qu'aux différentes formes du militantisme national, politique, organisationnel et armé de la lutte

[1] ABD AL-HADI Fayha. *The Role of Palestinian Women in the 1940s - Political Contribution to Palestinian Women*, 2006. Et série de documents de recherche de 1940 à 1982.

anticoloniale. Elles n'ont pas de reconnaissance politique, restent marginalisées au sein des partis politiques et rares sont celles qui peuvent accéder à des postes à responsabilités. Cette situation s'explique par une compréhension traditionaliste des relations femmes-hommes, y compris au sein de l'OLP.

En 1965 se crée l'Union générale des femmes palestiniennes, une organisation populaire féministe qui joue un rôle social et politique en faveur des femmes au sein des territoires occupés. En 1978, le mouvement féministe fonde également un mouvement paysan dans les campagnes palestiniennes. En 1982, quatre organisations féministes en marge des partis politiques voient le jour. Ces organisations réalisent une action politique invisible mais pertinente, tant au niveau de la mobilisation des femmes pour la participation politique qu'au niveau des activités associatives.

Néanmoins, leur action se concentre ensuite autour de la lutte contre l'occupation, faisant passer au second plan la question des droits sociétaux des femmes. En effet, chaque fois que le débat sur les droits des femmes est posé dans les agendas des partis politiques, il bute contre la réponse classique qui soutient qu'il ne s'agit pas d'une priorité devant la question de la libération nationale. Les décideurs politiques traditionalistes manquent aujourd'hui encore d'une volonté d'intégration des femmes dans la vie sociale et refusent de reconnaître leurs rôles importants joués tout au long de l'histoire politique palestinienne. Les Palestiniennes restent considérées comme des citoyennes de seconde classe.

Représentation politique des femmes palestiniennes

En 1987, quand les Palestiniennes lancent la première Intifada, le mouvement national palestinien remet en avant la lutte contre la colonisation israélienne. Dans ce contexte politique, le mouvement féministe renoue avec sa mission humanitaire et l'action politique se dissimule derrière les actions sociale et culturelle. Des femmes empruntent alors diverses voies pour œuvrer aux côtés de différentes couches sociales et sur différents plans : l'éducation nationale, la santé, l'agriculture, les coopératives des femmes ou encore la formation des femmes aux métiers artisanaux. Des femmes s'investissent également dans les comités des quartiers populaires et dans les comités nationaux, tentant de former de nouvelles générations de femmes, afin de les intégrer dans l'action politique et dans la lutte contre l'occupation.

Si on reprend les statistiques officielles, on observe qu'entre 1987 et 1997, 7% des personnes qui sont tombées suite à la confrontation avec le pouvoir colonial et 9% des blessés sont des femmes². En 1996, le nombre des prisonnières palestiniennes est de 40. Aujourd'hui, avec l'accélération du processus de colonisation, ces chiffres ont tendance à augmenter.

Après la période des négociations et la fondation de l'Autorité nationale pales-

[2] AMAL ISMAIL Donia, *The Political Participation of Palestinian Women between form and content*, Urban Dialogue, 2004.



tinienne en 1993, la Palestine connaît des transformations politiques, sociales, sociétales et économiques majeures. Le pouvoir national et les cadres et institutions constitués entament un processus de construction des fondements d'une société civile pour permettre aux femmes et aux hommes de participer à la construction de stratégies d'action contre les violences de genre. On constate quelques avancées relatives ainsi que la concrétisation de procédures temporaires comme les quotas de femmes sur les listes électorales (au moins 20% de femmes doivent être présentes). L'objectif est d'éveiller une conscience collective et de permettre aux femmes l'accès aux fonctions politiques. Cependant, les quotas restent limités à quelques secteurs : seuls les conseils locaux et communaux sont concernés. Les statistiques montrent que l'on assiste en fait à une diminution de la participation des femmes dans la vie politique. Concernant la représentation parlementaire, les femmes passent de seulement 5 sièges en 1996 à 17 en 2006.

Depuis 2012, des femmes militent activement pour faire passer les quotas de 20 à 30%. Les partis ont théoriquement accepté cette revendication. Toutefois, dans la pratique, la situation reste inchangée. On peut observer dans la période préparatoire des élections communales de mai 2017 que les femmes continuent à être présentes sur les listes selon les anciens quotas de 20%.

L'action politique des femmes palestiniennes a connu des changements majeurs, tant au niveau des mouvements sociaux qu'au niveau des institutions. Cette action se limite aujourd'hui à une action institutionnelle où le débat reste figé sur les significations du mot « féminisme ». La lutte pour l'accès des femmes aux postes à responsabilités connaît des régressions puisque leur représentation ne dépasse pas les 5% pour les fonctions d'ambassadrices, ministres ou chef de partis politiques. Les mouvements féministes sont coupés de leur base populaire, peu consultée et qui ne leur accorde donc plus de confiance ni de légitimité, alors qu'ils sont censés la représenter. La radicalité n'est plus au rendez-vous, ce qui devient un défi pour l'ensemble des mouvements des femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- ABD AL-HADI Fayha. *The Role of Palestinian Women in the 1940s - Political Contribution to Palestinian Women*, 2006.
- AMAL ISMAIL Donia, *The Political Participation of Palestinian Women between form and content*, Urban Dialogue, 2004.
- SOURANI Ghazi, "Palestinian women and their role in the national and democratic path : critical analytical vision", 2010.

C. CROISER LES LUTTES
ET MULTIPLIER LES FORMES
DE MOBILISATION



Féminisme radical et démocratie directe au Kurdistan syrien

LAYLA MARTÍNEZ, DIPLÔMÉE EN SCIENCES POLITIQUES

En proie à la guerre, le Kurdistan syrien est secoué par une révolution qui trouve ses racines dans le féminisme, la démocratie directe et le pluralisme radical. Tous les secteurs sociaux sont concernés par ce changement, du système de gouvernance au système éducatif en passant par les forces armées. Les femmes kurdes, à la tête de ce processus révolutionnaire, bouleversent la société tout en combattant l'État islamique au sein des milices.

En août 2014, la sonnette d'alarme fut tirée pour alerter sur la situation de la minorité religieuse yézidie, réfugiée dans la ville irakienne de Sinjar. Quelques jours plus tard, les milices qui composaient les forces armées du Rojava, le Kurdistan syrien, se mirent en marche vers Sinjar. Ces milices étaient constituées à la fois des Unités de protection du peuple (abrégées en YPG en kurde) et des Unités de protection de la femme (abrégées en YPJ), exclusivement féminines. Bien que n'ayant ni armes lourdes, ni appui aérien, les guérillas kurdes parvinrent à faire reculer Daech et à créer un couloir permettant d'évacuer les yézidis en direction du Rojava, qu'ils rejoignirent sains et saufs. Cette formidable victoire des milices YPG et YPJ n'allait pas être la dernière.

Depuis le 1^{er} août 2014, les soldats de l'Organisation de l'État islamique (OEI) avançaient sur la ville de Zummar, dans le Nord-Ouest de l'Irak. Ils avaient pris Mossoul avec succès et avaient donc le vent en poupe. Zummar tomba peu de temps après. Les *peshmergas*, les forces armées du gouvernement régional du Kurdistan irakien, abandonnèrent leurs positions après trois jours de combat, incapables d'enrayer l'offensive. La ville se retrouva aux mains des troupes de Daech, qui en contrôlaient ainsi les puits de pétrole et allaient pouvoir mettre le cap sur deux positions hautement stratégiques : le barrage de Mossoul, la principale source d'énergie de la province de Ninive, et la ville de Rabia, frontalière de la Syrie. En contrôlant ces positions, l'OEI avait ainsi accès à d'importantes



Free Kurdistan

Combattantes kurdes.

ressources, pouvait en outre attaquer la Syrie depuis l'Est et donc prendre d'assaut le Rojava, le Kurdistan syrien. La progression de l'État islamique semblait inexorable.

Un dernier obstacle séparait néanmoins Daech du Rojava : la ville irakienne de Sinjar, peuplée de membres de la minorité religieuse yézidie. Cette petite ville dépourvue de contingents militaires ne posait pas de problème particulier et les troupes de l'État islamique ne mirent que quelques heures à y entrer. Consciente du danger qu'elles représentaient, la majeure partie de la population, soit plus de 40 000 personnes, quitta la ville avant sa prise. Les habitants se réfugièrent pour la plupart dans les montagnes environnantes, considérées comme sacrées dans la culture traditionnelle yézidie. La crise humanitaire qui se profilait s'annonçait comme l'une des plus terribles depuis le début de la guerre, car les monts Sinjar étaient aussi bien un refuge qu'un piège. L'État islamique encercla en effet ce massif montagneux sans y pénétrer, mais en empêchant quiconque d'en sortir. Les yézidis étaient acculés.

Le 8 août, l'armée étasunienne largua de l'eau et de la nourriture sur les monts Sinjar pour éviter une catastrophe humanitaire et accroître sa présence dans la région. Tout en bombardant les villes aux mains de l'OEI, les États-Unis décidèrent d'aider les *peshmergas* en renforçant leur aptitude à combattre l'État islamique sur le terrain. Toutefois, l'armée étasunienne se trompa (une fois de plus) : ce ne sont pas les *peshmergas* qui allaient secourir les milliers de yézidis acculés dans les monts Sinjar, mais les guérilleros kurdes du Rojava.



Révolution

Le sauvetage des yézidis permit d'attirer les projecteurs des médias sur les miliciens kurdes, et notamment sur les miliciennes. La presse internationale diffusa le portrait de ces magnifiques *guerilleras* posant avec leur kalachnikov, satisfaisant ainsi nos fantasmes orientalistes et patriarcaux mais occultant leur lutte. Les milices des YPJ combattaient en réalité depuis leur création deux ans plus tôt, en 2012. Les femmes ont intégré les guérillas tout au long de l'histoire tourmentée du Kurdistan, mais ce cas-là était différent. Les YPJ sont nées dans un contexte de remodelage considérable des structures de pouvoir et des formes d'organisation sociopolitique du Kurdistan syrien, à tel point que l'on commençait à parler de révolution du Rojava. Ces changements avaient débuté dès 2003, lorsque des membres syriens du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), déclaré hors-la-loi et considéré comme organisation terroriste par l'État turc (où il avait vu le jour), fondèrent leur propre parti en Syrie, le Parti de l'union démocratique (PYD). Sous la direction idéologique du PYD, le Rojava fut divisé en cantons au fil des dix années suivantes et un système de gouvernance ascendant fut créé : les décisions politiques seraient désormais prises par les conseils locaux, tandis que les questions juridiques seraient réglées par la société civile.

L'institution centrale de ce nouveau système de gouvernance est la commune, une assemblée constituée de trois cents membres et présidée par deux coprésidents élus, un homme et une femme. Dix-huit communes composent un district et leurs coprésidents se réunissent régulièrement au sein du Conseil de district du peuple. Ces conseils détiennent le pouvoir de décision sur les questions administratives et économiques, telles que la collecte des déchets, la distribution d'huile pour le chauffage, la propriété terrestre et le fonctionnement des entreprises coopératives.

Dans ce nouveau système de gouvernance décentralisé, le rôle de la femme a été consolidé par l'instauration d'un système de quotas en vertu duquel au moins 40 % des membres des communes doivent être des femmes, en plus de la coprésidence homme-femme susmentionnée. Outre ce système de quotas, le PYD a également mis en place des entités parallèles autonomes composées de femmes pour chaque niveau de gouvernement. Ces entités élues formulent les politiques régissant les domaines qui concernent plus particulièrement les femmes, ou dans lesquels les femmes sont fortement susceptibles d'être victimes d'oppression et de domination, comme les mariages forcés, la violence sexuelle, les prétendus « crimes d'honneur », la polygamie ou encore la discrimination. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre l'une de ces problématiques et une autre relevant de la compétence des communes ou des conseils, les organes de femmes peuvent primer sur les autres. Ces organes non-mixtes participent en outre directement à l'élection de la coprésidente. Tandis que les coprésidents sont choisis lors des réunions des conseils populaires par toutes les personnes présentes, les coprésidentes ne sont élues que par les femmes dans les conseils non-mixtes. Les femmes participent ainsi à l'élection des deux représentants, car elles siègent dans les instances mixtes et non-mixtes, tandis que les hommes n'élisent que le coprésident.

Par ailleurs, les conseils de femmes ne sont pas de simples instances de prise de décisions : il s'agit aussi d'espaces de travail politique, de formation et d'entraide. L'éducation au féminisme est considérée comme l'un des piliers fondamentaux de l'émancipation des femmes et de la destruction du patriarcat. Les femmes disposent d'espaces de formation qui leur sont propres, comme des instituts non-mixtes, mais l'éducation féministe ne leur est pas cantonnée. L'éducation aux questions de genre est intégrée à tous les espaces de formation, indépendamment de leur nature, et qu'ils soient destinées aux adultes ou aux enfants. Les écoles d'entraînement des forces de défense et de sécurité du Rojava n'échappent pas à la règle, ce qui témoigne de la volonté des Kurdes de ne pas subordonner la révolution à la guerre.

Ces organes de femmes mettent également l'accent sur la lutte contre la violence domestique et ont ainsi formulé des politiques de protection des femmes et créé un réseau de centres d'accueil servant de refuge dans les cas les plus graves.

Autodéfense

En 2012, dans le cadre de la politique de création d'organes autonomes de femmes dans tous les domaines, les YPJ, les unités militaires exclusivement féminines, ont vu le jour pour appuyer les YPG, créées en 2004. Ces dernières avaient été formées dans le but d'en faire l'armée du Rojava, même si leur organisation diffère sur certains points d'une armée classique. Ainsi, les officiers y sont élus démocratiquement parmi les soldats eux-mêmes. Les effectifs des YPJ et YPG ont considérablement augmenté avec l'éclatement de la guerre civile en Syrie et l'arrivée de l'État islamique aux abords du Rojava. Quelque 7 000 miliciennes (10 000 selon certaines sources) combattaient actuellement au sein de ces unités. Elles représentent un tiers de l'ensemble des combattants de la guérilla kurde, estimés à environ 30 000. Il ne fait aucun doute que cette participation des femmes à un conflit armé est l'une des plus fortes au monde ; nous savons toutefois qu'une telle proportion ne garantit en rien le caractère féministe de la guérilla. Si elle est féministe, c'est en raison de ses pratiques et de son discours. À cet égard, les femmes des YPJ n'ont eu de cesse de déclarer, lors d'entretiens avec les médias du monde entier, que leur combat était avant tout un combat pour l'égalité. Cela ne signifie aucunement qu'elles n'ont plus à lutter contre le machisme de la société patriarcale, mais leur combat est néanmoins des plus encourageants.

Si le Parti de l'union démocratique (PYD) a fait siennes les thèses féministes, c'est notamment grâce à l'influence idéologique d'Abdullah Öcalan, le dirigeant historique du PKK emprisonné en Turquie depuis 1999. Cet ancien marxiste-léniniste s'est, depuis sa mise en détention, rapproché des cercles libertaires sous l'influence d'auteurs comme Murray Bookchin ou Immanuel Wallerstein. Öcalan s'est appuyé sur ces influences pour façonner la théorie du confédéralisme démocratique, qui reprend les thèses du municipalisme libertaire et plaide pour une décentralisation du pouvoir fondée sur des organismes autonomes, gérés par la société civile et reposant sur la démocratie directe.



La théorie du confédéralisme démocratique fait la part belle à l'écologie et au féminisme, à tel point qu'Öcalan lui-même affirme que le sujet révolutionnaire ne doit plus être le prolétariat mais les femmes. Le slogan « Tuer l'homme en nous », prononcé à de nombreuses reprises par Öcalan, est ainsi devenu un cri de ralliement emblématique du mouvement. Nul doute que la pilule a du mal à passer auprès de nombreux membres du PKK mais, quoi qu'il en soit, le parti a adopté les thèses d'Öcalan comme bases idéologiques en 2005, ce qui a grandement influencé les organisations-sœurs comme le PYD. Bien entendu, cela ne signifie en aucun cas que la révolution féministe dans le Rojava est à mettre sur le compte d'Öcalan, mais ce dernier a bel et bien contribué à l'appropriation des thèses féministes par un grand nombre d'hommes. Ainsi fonctionne le patriarcat.

La réputation des miliciennes des YPJ, qui n'était plus à faire depuis le sauvetage des yézidis de Sinjar, se confirma lors de l'assaut de la ville de Kobané. Le 13 septembre 2014, l'OEI lança une offensive dans les environs de cette ville, sous contrôle kurde depuis le début de la guerre civile en Syrie.

Les Kurdes se battirent dans chaque rue, chaque quartier. Pendant plus de quatre mois, avec pour seule aide quelques bombardements menés par l'armée étasunienne sur les positions de Daech et l'arrivée de cent cinquante *peshmergas*, les YPJ et YPG repoussèrent les assauts des soldats de l'OEI et défendirent Kobané. Le 26 janvier 2015, les guérilleros kurdes parvinrent enfin à reprendre le contrôle de la ville et à lancer une contre-attaque sur les positions de Daech. À l'heure où ces lignes sont écrites, l'offensive, qui dure déjà depuis plus d'un an, est toujours en cours. Les miliciennes des YPJ, qui y jouent un rôle de premier plan, ne font pas que guerroyer : elles mènent une révolution qui ne doit plus être passée sous silence.

BIBLIOGRAPHIE

- ABYOGA, Ercan. « Consensus is Key: New Justice System in Rojava ». 13 octobre 2014. <http://new-compass.net/articles/consensus-key-new-justice-system-rojava>
- BIEHL, Janet. « Revolutionary education. Two academies in Rojava ». 7 février 2015. Consulté sur <http://www.biehlonbookchin.com/revolutionary-education/>
- BIEHL, Janet. « Rojava's Communes and Councils ». 31 janvier 2015. Consulté sur <http://new-compass.net/articles/rojavas-communes-and-councils>
- GRAEBER, David. « Why is the world ignoring the revolutionary Kurds in Syria? ». 8 octobre 2014. Consulté sur <https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/oct/08/why-world-ignoring-revolutionary-kurds-syria-isis>
- KNAPP, Michael. « Democratic autonomy in Rojava ». 10 octobre 2014. Consulté sur <http://new-compass.net/articles/revolution-rojava>
- ÖCALAN, Abdullah. *La feuille de route vers les négociations*. Cologne, International Initiative Edition, 2013.
- ÖCALAN, Abdullah. « La révolution est féminine ». Consulté sur <https://inforojava.tumblr.com/post/142703229970/1%C3%A0-o%C3%B9-un-homme-ne-peut-vendre-que-son-travail-la>.
- ÖCALAN, Abdullah. *Libérer la vie : la révolution des femmes*. Cologne, International Initiative Edition, 2013.
- VVAA. *La revolución ignorada. Liberación de la mujer, democracia directa y pluralismo radical en Oriente Medio*. Barcelone, Descontrol, 2016.
- TURKERI, Zukeni. *Un verano kurdo*. Barcelone, Descontrol, 2016.



Inde : les femmes au cœur du changement social

JIHANE HABACHI, FÉMINISTE SPÉCIALISTE DE L'INDE

Les femmes indiennes sont victimes de discriminations multiples (religion, caste, classe ou encore accès à la terre) qui perdurent. La transformation sociale, amorcée au moment de l'indépendance, est menée à différents niveaux. Parmi les acteurs de la route vers le changement, des mouvements non-violents – inspirés par Gandhi – se sont mis en place à travers le pays. Les femmes font bien plus que s'y impliquer, elles en sont le cœur. Ekta Mahila Manch (« Femmes unies ») fait partie de ces mobilisations. Branche féminine d'Ekta Parishad¹, organisation non-violente qui lutte pour une réforme sociale et agraire, ce mouvement a pour objectif de permettre aux femmes de prendre leur place dans la démocratie et la société.

« Nous représentons la moitié de l'humanité, nous devrions posséder la moitié de la terre ». Cette phrase, l'un des slogans du mouvement, symbolise l'esprit de la lutte d'Ekta Mahila Manch (EMM) car, contrairement aux idées reçues, les femmes sont extrêmement nombreuses dans le travail agricole. Depuis 15 ans, l'organisation féminine forme des milliers de femmes, notamment pour les aider à développer leur leadership et leur autonomie car le faible accès à la terre représente un élément symptomatique des inégalités existantes et un enjeu majeur, notamment en termes de pauvreté. En Inde, encore trop peu de femmes voient leur droit à la terre reconnu. Aussi, grâce à un énorme travail de terrain, EMM et Ekta Parishad ont obtenu que près de 95% des femmes membres du mouvement aient leur nom sur le patta (titre foncier), aux côtés de celui de leur époux. Plus qu'un énorme succès, c'est une véritable révolution. « Lorsqu'elles possèdent la terre, les femmes peuvent prendre part au processus de prise de décisions. Et ce, de la maison à la communauté immédiate », explique Jill Carr-Harris, l'une des activistes du mouvement, fondatrice d'EMM.

L'accès à la terre incarne une lutte pour toutes les femmes, mais aussi pour toutes les populations marginalisées (populations tribales, dalits²...), dont les femmes font souvent doublement partie. « La frontière entre EMM et Ekta Parishad est très floue. Nous n'avons pas créé d'organisation autonome, car notre objectif est d'amener les hommes et les femmes au même point et de rester unis, de trouver le moyen d'avancer ensemble, tout en restant conscients des injustices supplémentaires auxquelles les femmes font face. C'est là l'essence même du concept gandhien et sa force, voir les choses de façon plus large et ne pas avoir à choisir entre droits des femmes et droits du reste de la population », continue Jill. Le but

[1] Lire l'article « Le combat non-violent de Ekta Parishad », <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7520.html>

[2] Également appelés « intouchables »



Ekta Parishad

essentiel : l'acquisition de droits sociaux, politiques et, plus largement, démocratiques pour les femmes et l'ensemble de la société indienne. « *En Inde, un mouvement mixte est un cadre plus durable pour le changement social* » explique Jill.

« *Ekta Mahila Manch a changé Ekta Parishad de façon fondamentale, mais il reste un long chemin à parcourir, pour les femmes, et toutes les personnes vulnérables* » continue Jill. Les objectifs d'EMM pour les mois et années à venir seront donc centrés autour d'un enjeu majeur au sein de la lutte pour la dignité : le leadership féminin. La force du mouvement n'en sera que renforcée. Ce parti pris se traduira par l'organisation de conférences autour de la non-violence et la paix. La préparation de la marche Jai Jagat (« Victoire au monde »), qui ira de New Delhi à Genève, en 2020, est aussi essentielle. Le but est de mobiliser plus d'un million de participants, y compris une grande part de femmes, et que certaines en soient notamment leaders. La campagne Jai Jagat est construite autour de l'idée que « *notre monde peut être différent si nous ne sommes pas indifférents* ». Les femmes indiennes ne le seront certainement pas, devant la tâche à accomplir.

Contre le capitalisme hétéropatriarcal et destructeur de l'environnement : l'écoféminisme critique

LAURA PÉREZ PRIETO, DIPLÔMÉE EN SCIENCES ENVIRONNEMENTALES

L'écoféminisme, souvent réduit à une posture essentialiste qui le discredite, rassemble différents courants qui offrent une approche critique précieuse, à la fois théorique et pratique, sur la relation entre la société humaine et l'environnement, afin de lutter contre le multiple système de domination capitaliste/patriarcal/raciste/impérialiste.

L'écoféminisme englobe une multitude de courants à tendance spirituelle, culturelle ou communautariste pour certains, philosophique ou socialiste de nature constructiviste pour d'autres. Il a cependant été qualifié de mouvement de totalisation des femmes essentialiste, romantique et naïf sur le plan politique (Biehl, 1991), ce qui a longtemps compliqué l'analyse de l'écologie à travers le prisme du genre.

Des penseuses écoféministes comme Alicia Puleo ont effectué un travail de réhabilitation des écoféminismes et de leurs contributions, estimant que tous les courants se rejoignent et sont nécessaires, en raison de la diversité des contextes écologiques, et plus largement du contexte politico-économique international. Puleo a également mis en exergue les ambitions du mouvement : a) souligner les liens entre la domination de la nature et l'oppression des femmes ; b) proposer la fin de la destruction écologique et de la soumission des femmes dans un cadre de libération/d'émancipation commun ; c) lier la critique de l'anthropocentrisme fort à celle de la prépondérance de la culture masculine et d) appeler à une redéfinition politico-éthique des concepts de nature et d'être humain (Puleo, 2000).



Dauro Veras / Flickr (cc-by-nc-nd)

Pacha Mama, détails d'une fresque murale à Bariloche.

Dans cet article, nous souhaitons formuler une proposition politique en forme de cadre permettant de faire le lien entre les critiques féministe et écologiste. La posture que nous défendons est celle d'un écoféminisme critique, matérialiste, délibératif et situé, qui cherche à encourager et démocratiser la prise en charge de la vie.

Voici quels en sont, pour nous, certains des axes :

1. Problématiser le constructivisme débridé

La nature est considérée comme une construction essentiellement sociale de l'être humain, qui, historiquement, l'a nommée et a modulé la façon dont il la conçoit et les liens qu'il entretient avec elle. Toutefois, parallèlement à une position environnementaliste très postmoderne, l'écoféminisme que nous proposons introduit une certaine distinction entre la nature humaine et la nature non-humaine, y compris dans des contextes fortement anthropisés. Il s'agit d'un positionnement éthique suggérant « *de limiter de nous-mêmes notre impact sur la biosphère* » (Riechmann, 2003 : 30) et de clarifier notre responsabilité vis-à-vis de la conservation d'autres espèces et écosystèmes. C'est le seul moyen de formuler une politique de la nature, qui repose sur un engagement et une prise de responsabilité de l'être humain, et qui exige un renouvellement des relations humanité-nature (Salleh, 1984 ; Shiva, 2006 ; Mellor, 2011).

2. *Accepter la corporéité matérielle*

La matérialité est une condition humaine universelle, un phénomène historique que ne saurait estomper les phénomènes de socialisation (Mellor 1992b et 1997). Si nous nous intéressons de près à nos conditions matérielles les plus fondamentales, nous constatons que rien n'est plus évident que la vulnérabilité humaine et l'écodépendance, et pourtant rien n'est moins accepté dans le monde. Nous existons dans un corps matériel, qui a ses besoins, ses limites, des potentialités et, en fin de compte, nous ne pouvons vivre que des fruits de la Terre. La compréhension structurelle de l'existence de l'espèce humaine (en tant qu'êtres corporels et parties d'un tout) est cruciale pour résoudre la crise écologique et mettre fin à la soumission des femmes.

3. *Améliorer la visibilité du rôle, socialement construit, des femmes en tant que médiatrices entre l'humanité et la nature non humaine*

La façon dont, historiquement, la domination masculine sur les femmes, d'autres groupes subalternes et la nature est née et a perduré, a trait à l'exploitation matérielle de leur travail, de leurs ressources et de leur temps, rendus invisibles, non rétribués (Waring, 1988) et non réhabilités.

La société basée sur une logique néolibérale a minoré l'importance du travail de tutelle du corps et de la nature. En raison de son rôle historique, ce travail a néanmoins été reconnu à sa juste valeur par les femmes et d'autres groupes naturalisés, telles les communautés autochtones et paysannes du monde entier, chacune avec leur culture propre, qui ont tenu compte des besoins physiques, subjectifs et émotionnels à chaque étape des cycles vitaux humains, ainsi que des cycles biologiques des animaux, des plantes et des écosystèmes qui leur ont fourni des ressources et des services fondamentaux.

C'est pourquoi nous dénonçons et nous démystifions, à travers le prisme de l'écoféminisme critique, toute l'architecture du patriarcat capitaliste, qui survit grâce à son utilisation des femmes, de la nature et des territoires du Sud sous forme de « colonies » (Mies et al., 1988), les exploitant et leur faisant « payer le prix » (Dalla Costa et Dalla Costa, 1995) du développement d'autres groupes et individus privilégiés.

4. *Considérer la division sexuelle du travail comme la base de la double oppression femmes/nature*

L'humanité a cherché à se dissocier de la nature en l'exploitant au moyen des technologies engendrées par le système productif. Le processus productif a aliéné les êtres humains du monde naturel, comme l'affirmait Marx, mais dans le même temps, la division sexuelle du travail a aliéné les hommes des femmes (Merchant, 1980). Plusieurs écoféministes (Mies, 1986 ; Merchant, 1980) ont dénoncé cette cécité du matérialisme historique concernant l'analyse des oppressions, car celui-ci n'a eu recours qu'à une analyse de classe pour expliquer l'exploitation.



Néanmoins, l'utilisation à outrance de certains biens et certaines sources d'énergie non renouvelables témoigne de la fausse pérennité du système économique et de notre dépendance absolue à cette forme de dilapidation de la nature. L'exploitation et l'expropriation du travail des femmes battent également en brèche l'idée d'autonomie du système économique et du secteur mercantile masculinisé, où sont certes nombreux les hommes qui se sont affirmés à travers le travail mais au détriment des femmes à qui incombent toutes les responsabilités familiales, au point que les hommes n'ont même plus conscience des dépendances, de la vieillesse ou des maladies.

5. Critiquer la classification des activités humaines en activités productives et reproductives, grâce à laquelle le patriarcat (capitaliste ou socialiste) a créé un espace public s'accompagnant de prestige social, et une sphère privée reliée à la nature et dévalorisée

Certaines écoféministes ont cependant revendiqué le concept de travail pour l'associer aux « activités de l'Être-espèce » (Mellor, 1997 : 212) interagissant avec la nature, ou garantissant la production directe de la vie (Mies, 1986).

L'objectif de ces propositions est de formuler une nouvelle définition, ni dichotomique, ni hiérarchisée, tenant compte du travail et de toutes les tâches menées à bien pour satisfaire d'une façon ou d'une autre les besoins humains. Cette vision trans-systémique implique des activités se déroulant de manière continue et s'inscrivant dans le cadre de la nature. Au sein de ce très large éventail de tâches, le travail domestique et de tutelle qui sustente les corps et permet la survie de l'espèce et de ses individus s'avère fondamental, car il se trouve à la base de toutes les autres tâches.

6. Défendre l'antidualisme, qui est la seule façon de mener une véritable politique écologique et féministe (Merchant, 1980 ; King, 1993 ; Plumwood, 1993 ; Warren, 2003)

Le système de pensée occidental a ceci de particulier qu'il a produit des paires antagonistes et créé des dualités dont les éléments s'affrontent (homme/femme, culturel/naturel, raison/émotion, public/privé, etc.), attribuant une valeur à chacun des éléments de la paire pour dévaloriser l'autre.

Par le biais d'une métaphore réductionniste et mécaniciste propre à la rationalité scientifique moderne, la nature a ainsi fini par représenter tout ce qui est appropriable à bas coût, y compris le travail et le corps des femmes, qui donnent et protègent la vie et apparaissent comme des « éléments secondaires, invisibles, tout en étant disponibles » (Amoroso, Bosch, Fernández, 2003 : 86).

7. Reconnaître que la représentation humaine a des répercussions sur les femmes, mais peut également s'illustrer à travers l'exploitation de « classe », de « race » ou coloniale

Le projet écoféministe vient alimenter un débat plus vaste sur les relations matérielles que nouent les êtres humains lorsqu'ils regardent leur corporéité en face. L'écoféminisme enrichit la problématisation de la classe et du genre avec d'autres facteurs tout

aussi importants comme l'impérialisme, le colonialisme et le racisme (Mellor, 1997). À partir de l'analyse de Patricia Hill Collins (1990), nous affirmons qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les oppressions mais une seule matrice, dans laquelle elles s'entremêlent.

Cette lecture complexe ouvre la voie à des raisonnements novateurs, d'une grande pertinence pour la reformulation des rapports entre l'être humain et la nature. C'est le cas des (éco)féminismes andins, populaires et communautaires, qui font le lien entre le combat pour la dépatriarcalisation de leurs sociétés et communautés et le dépassement du capitalisme, de l'ethnocentrisme et de l'anthropocentrisme. Ce faisant, ils donnent un sens nouveau à la communauté, qui cesse d'être un lieu naturalisé et ancestral pour devenir un lieu d'appartenance et de confluence politique et affective, et conçoivent la *Pachamama* comme ce qui contient la vie, qui permet la rencontre et la mobilisation, et non pas comme un synonyme réductionniste de fertilité et de reproduction au service du patriarcat (Aguinaga et al., 2011).

8. Plaider pour l'établissement de relations non-destructives avec l'humanité, et pour la consolidation du rôle majeur que peuvent jouer les femmes dans la création de ce lien

Historiquement, la tâche de la tutelle de la vie incombe aux femmes. Cette tâche peut être subdivisée en diverses activités : cuisiner, nettoyer, aller chercher de l'eau et du bois, cultiver, attendre la prochaine étape d'un cycle, rester à la disposition des autres, apporter un soutien émotionnel, s'occuper des animaux, nouer des relations affectives et sociales, s'occuper des malades et des personnes âgées, concevoir des stratégies pour garantir la survie et la protection du groupe, etc. Ces activités, elles ne les ont pas réalisées parce qu'elles sont, dès leur naissance, plus sensibles à la nature, l'amour ou la sollicitude, ni qu'elles en sont plus proches, mais car dans la construction sociale des genres, ces tâches ont été considérées comme propres au genre féminin et socialement acceptables pour celui-ci. C'est cette position historique d'intermédiaire entre la « nature » et l'« humanité » qui, bien souvent, leur a fait prendre conscience de la corporéité et de la nécessité de la prendre en charge pour satisfaire les besoins humains. De leur côté, les hommes se sont servis de leur pouvoir et de leur système de privilèges pour échapper aux conséquences de leur enracinement ou leur corporéité.

À partir de là, nous soutenons que les femmes, lorsqu'elles se fondent sur la conscience de leur position historique médiatrice et de leur potentiel de création de relations équilibrées entre les êtres humains et la nature, peuvent faire un choix politique en ne rejetant pas ce lien matériel avec le monde, mais en l'entretenant, en l'alimentant. Cela ne veut pas dire pour autant que seul le rôle des femmes dans la construction d'une nouvelle culture écologique nous intéresse : nous voulons également encourager les hommes à assumer leur matérialité et leur responsabilité en matière de tutelle.



9. Placer la prise en charge de la vie au cœur de l'organisation sociale et l'assumer collectivement

Ceci implique, d'une part, de dépatriarcaliser et démarchandiser les tutelles et, d'autre part, de placer ces services au cœur des politiques sociales et d'améliorer les conditions de travail de ces services, en engageant une démarche non hétéropatriarcale (qui n'accentue pas la féminisation de ces activités et les rôles de genre traditionnels), anticlassiste, anticolonialiste et antiraciste (qui n'accentue pas les inégalités de classe et d'ethnie/de « race »), et qui ne produit pas une transnationalisation des tutelles, car cela creuse de plus en plus le fossé entre les femmes des pays du Nord et du Sud). En guise de synthèse, le tableau suivant esquisse notre projet écoféministe dans les grandes lignes :

Écoféminisme critique, matérialiste, délibératif et situé
Reconnaît le rôle, socialement construit, de médiatrices entre l'humanité et la nature non-humaine des femmes , et défend un positionnement critique fondé sur les expériences, les points de vue et les connaissances des femmes, en tant que concept analytique et politique permettant d'examiner les divisions hommes/femmes, êtres humains/nature (Mellor, 1997).
Reconnaît que la division sexuelle du travail est l'une des causes de la double oppression femmes/nature et fait le lien entre la domination masculine sur les femmes, d'autres groupes subalternes et la nature, et l'exploitation matérielle de leur travail, rendu invisible et non rétribué (Waring, 1989), dont le patriarcat capitaliste se sert comme « colonies » (Mies et al, 1988).
Critique la distinction faite entre la production, la reproduction et la nature , qui crée de fausses sphères d'indépendance et de liberté et ignore le travail des femmes, des communautés paysannes et autochtones et les paramètres écologiques.
Défend l'antidualisme, seule façon de mener une véritable politique écologique et féministe et de supprimer les hiérarchies qui soumettent les femmes et la nature (Plumwood, 1993 ; Warren, 2003).
Plaide pour une politique de la nature , un nouveau pacte socionaturel (Salleh, 1984 ; King, 1993 ; Shiva, 2006 ; Mellor, 2011) reposant sur l'engagement et la responsabilité des êtres humains.
Consolide le rôle majeur des femmes dans la nouvelle relation écologique , non en raison de leur condition ou d'un lien « naturel » mais du fait de leur place historique dans les systèmes sexe-genre, affirmant ainsi un positionnement critique qui fait le jour sur l'interconnexion entre humanité et nature dans les processus écologiques, et doit aboutir à un autre modèle.
Problématise la dimension biologique des hommes qui s'en sont détachés , transférant fondamentalement la responsabilité de la tutelle de la vie et de leur vie aux femmes et aux groupes « naturalisés », et les invite à assumer leur matérialité et leur responsabilité en matière de tutelle.
Englobe d'autres catégories d'oppression , comme la classe, la place économique, la race ou encore l'ethnie, et enrichit la réflexion de diverses perspectives anticolonialistes pour inclure dans l'analyse d'autres groupes soumis.
Considère que les tutelles environnementales et sociales doivent être au cœur de l'organisation sociale et qu'elles doivent être assumées collectivement.
Plaide pour la formation de coalitions et la formulation d'actions politiques coordonnées basées sur les différentes rationalités environnementales du Nord et du Sud et des différents groupes et sujets.

Il est important que les critiques ne minent pas les arguments complexes que l'écoféminisme peut avancer pour battre en brèche la logique dominante dans la société actuelle. Le rejet facile des propositions et théories féministes et environnementalistes par une frange de la pensée masculine dominante peut dissimuler une tentative patriarcale de museler une perspective théorique évidente et précieuse sur les rapports entre la société humaine et le milieu naturel, qui :

- peut apporter une formidable contribution à la théorie sociale, à la justice de genre et à la pratique politique
- et peut contribuer à une meilleure prise en compte politique des femmes et de la nature, sans lesquelles le système de domination à plusieurs niveaux (capitaliste/patriarcal/raciste) aurait bien du mal à survivre.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUINAGA, Margarita, LANG, Miriam, MOKRANI, Dunia et SANTILLANA Alejandra (2011), «Pensar desde el Feminismo: críticas y alternativas al Desarrollo». Dans M. LANG et D. MOKRANI (compilation), *Mas allá del Desarrollo. Grupo permanente de trabajo sobre alternativas al Desarrollo*. Quito : Université centrale de l'Équateur, pp. 55-82.
- AMOROSO, María Isabel, BOSCH, Anna et FERNÁNDEZ, Hortensia (2003). «Arraigadas en la tierra». Dans María Isabel AMOROSO, Anna BOSCH, Cristina CARRASCO, Hortensia FERNÁNDEZ et Neus MORENO (éd.), *Malabaristas de la vida. Mujeres, tiempos y trabajos*. Barcelone : Icaria-Mas Madera, pp. 71-96.
- BIEHL, Janet (1991). *Finding our ways: Rethinking ecofeminism politics*. Montréal, Canada : Black Rose Books.
- DALLA COSTA, Mariarosa et DALLA COSTA Giovanna (1995). *Paying the Price*. Londres : Zed Press.
- KING, Ynestra (1993). "Feminism and Ecology". Dans Richard Hofrichter (éd.), *Toxic struggles*. Philadelphie, États-Unis : New Society Publishers.
- MELLOR, Mary (1992a). "Green politics: Ecofeminism, ecofemenine or ecomasculine?". *Environmental politics*, 1 (2), pp. 229-251.
- - (1992b). «Ecofeminism and ecosocialism: Dilemmas of essentialism and materialism». *Capitalism, Nature and Socialism*, 3 (2), pp. 1-20.
- - (1997) *Feminism and Ecology*. Cambridge : Polity Press/New York University Press.
- - (2011). «Plantando Cara al Nuevo (des)orden mundial: socialismo verde feminista». Dans Cristina CARRASCO, Cristina BORDERÍAS, et Teresa TORNOS (éd.), *El trabajo de cuidados. Historia, teorías y políticas*. Madrid : Los libros de la Catarata, pp. 252-277.
- MERCHANT, Carolyn (1980), *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*. San Francisco, États-Unis : Harper Collins.
- MIES, Maria (1986), *Patriarchy and accumulation on a world scale: Women in the International Division of Labour*. Londres/New York : Zed Books.
- MIES, Maria, BENNHOLDT-THOMPSON, Veronika et VON WERRHOF, Claudia (1988), *Women: the last colony*. Londres : Zed Press.
- PÉREZ OROZCO, Amaia (2006), *Perspectivas feministas en torno a la economía: el caso de los cuidados*. Madrid : CES.
- PLUMWOOD, Val (1993), *Feminism and the mastery of Nature*. Londres : Routledge.
- PULEO, Alicia (2000), «Ecofeminismo: hacia una redefinición filosófico-política de 'naturaleza' y 'ser humano'». Dans Celia Amorós (ed.), *Feminismo y Filosofía*. Madrid : Síntesis, pp. 165-190.
- RIECHMANN, Jorge (2003), «Un concepto esclarecedor, potente y persuasivo de pensar la sustentabilidad». *El ecologista*, 36, pp. 28-31.
- SALLEH, Ariel (1984), «Deeper than deep Ecology». *Environmental Ethic* 6, pp. 335-341.
- SEAGER, Joni (1993), *Earth Follies: feminism, politics and the environment*. Londres : Earthscan.
- SHIVA, Vandana (2005), *Earth Democracy: Justice, Sustainability and Peace*. Berkeley : North Atlantic Books.
- WARING, Marilyn (1988), *If Women Counted: A New Feminist Economics*. New York : Harper & Row.
- WARREN, Karen (2000), *Ecofeminist Philosophy*. Lanham : Rowman & Littlefield

En Afrique, des femmes s'opposent à l'extractivisme

SAMANTHA HARGREAVES, WOMIN

Lancée en octobre 2013, WoMin est une alliance féministe africaine portée par des femmes. Présente dans quatorze pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud, elle conteste, aux côtés de ses allié.e.s et partenaires, le modèle de développement patriarcal, capitaliste et extractiviste hégémonique, et propose d'autres formes de développement basées sur l'expérience des ouvrières et paysannes africaines.

L'extractivisme désigne un mode d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles de plus en plus rares et non renouvelables, dans des territoires périphériques ou « improductifs », et aboutit à un modèle de développement profondément inégalitaire et asservissant. Au fil des vagues coloniales et néocoloniales, les populations rurales et paysannes d'Afrique ont été dépouillées de leurs terres, de leur eau et de leurs forêts. C'est contre une rémunération faible voire inexistante que leur travail, et notamment celui des femmes, a été exploité par des multinationales.

Le positionnement politique de WoMin, qui guide son analyse et son travail, est le suivant : l'extractivisme se traduit par des conséquences très spécifiques sur le corps, le travail, les moyens de subsistance et la vie des ouvrières et paysannes africaines. Les paysannes produisent 60 à 80 % de tous les aliments consommés dans les foyers ruraux, chapeautent les ressources collectives que sont l'eau et les forêts, et contribuent le plus activement à la reproduction sociale pour leurs familles et communautés. L'accaparement des terres et de l'eau, la pollution et la violence dont s'accompagne l'extractivisme touchent donc plus particulièrement les femmes, dont le nombre de jours travaillés non rémunérés s'accroît lorsqu'elles doivent s'occuper des personnes malades, marcher plus longtemps et plus loin pour obtenir de l'énergie et une eau potable sûre, et se voient forcées d'exercer d'autres activités rémunérées pour compléter les moyens de subsistance de la famille, mis à mal par les spoliations de l'extractivisme. Étant donné que leurs droits d'accès aux terres sont informels et en raison de pratiques et croyances patriarcales héritées, elles sont de fait exclues des processus décisionnels relatifs au développement local.

Les répercussions fortement genrées du développement extractiviste sont à l'origine de l'existence et des travaux de WoMin, qui cherche à pallier l'absence totale d'une vision du secteur extractiviste, de l'extractivisme, des activités minières, de la justice environnementale et des organisations pour les droits des femmes qui soit basée sur une justice de genre ou des droits des femmes. L'organisation vient combler



Événement de WoMin en janvier 2015 sur le thème : « Les femmes défendent leur position sur l'industrie du charbon ».

le vide laissé par les mouvements des femmes « traditionnels » aux échelons national et régional, qui ont suivi une trajectoire réformiste libérale abordant des problématiques liées aux droits des femmes comme la participation en politique, la violence à l'égard des

femmes et la santé reproductive, mais sans les mettre en lien avec les causes de l'oppression des femmes qui résident dans le capitalisme néolibéral.

WoMin rêve d'une Afrique où toutes les femmes exerceraient le contrôle sur leurs terres, leurs moyens de subsistance, leurs ressources naturelles, leur corps et leur patrimoine culturel. Sa mission fondamentale est de contribuer à l'organisation et au développement de mouvements rassemblant les femmes, qui sont les plus touchées par la spoliation et la violence découlant du capitalisme patriarcal extractiviste, qui porte préjudice à la région et aux différentes sphères où il est présent. WoMin organise, soutient et donne de la visibilité aux alternatives concrètes des paysannes et ouvrières africaines et, grâce à des études (généralement axées sur l'action participative des femmes), contribue à l'enrichissement des connaissances sur ces autres formes de développement primordiales.

Au bout du compte, WoMin souhaite faire progresser les savoirs et l'organisation des paysannes et ouvrières africaines, grâce notamment à des études sur l'action participative féministe, à des campagnes portées par la base, à une éducation et une sensibilisation politiques féministes et à des échanges de solidarité. S'il est un mot qui relie tous les travaux de WoMin, il s'agit d'« alternative ». À l'heure actuelle, l'organisation investit plus spécifiquement dans la formulation d'un système d'énergie renouvelable socialisé, démocratisé et écoféministe, et d'un programme de justice climatique alimenté par le quotidien des Africaines qui sont les premières victimes des conséquences du changement climatique.



Palabra Radio : « L'air est à tous, la parole est à nous »

LORETO BRAVO MUÑOZ, CYBERFÉMINISTE

*« Ma voix est un escargot car elle ne connaît nulle frontière,
ni ne demande la permission et va où bon lui semble,
mais ma voix est avant tout un arbre
car elle doit porter des fruits, car ma voix possède des racines »*

Extrait de la production radiophonique « Trenzando Saberes »¹
Griselda Sánchez, Palabra Radio, 2013

Palabra Radio est une équipe de femmes qui se charge d'accompagner des processus de communication communautaire, tout en créant des espaces de partage de savoirs et d'expériences et en apportant un soutien logistique à des projets de communication fondés sur la culture libre. Étant donné que les médias dominants perpétuent un modèle de communication dans lequel la femme est réifiée et son travail passé sous silence, c'est à nous, les femmes, qu'il incombe de bâtir et créer les espaces et les outils qui permettront de développer d'autres réflexions, de chambouler les significations et d'inverser la tendance.

Palabra Radio a vu le jour dans la foulée de la contestation sociale de 2006. Notre naissance a été marquée par trois tournants historiques :

- Le 1^{er} mai 2006, des millions d'immigré.e.s d'Amérique latine et des Caraïbes résidant sans papiers aux États-Unis sont descendu.e.s dans les rues pour revendiquer leurs droits². En 2006, toujours, sont nées Radio Conciencia, une petite station de radio locale gérée par des travailleur.euse.s récoltant des tomates dans le Sud-Est de la Floride, et Radio Movimiento, une autre station de radio gérée par l'organisation Pineros y Campesinos Unidos del Noroeste (Union des planteurs de pins et paysans du Nord-Ouest) dans l'Oregon, aux États-Unis.
- Les 3 et 4 mai, dans le village de San Salvador Atenco³, dans l'État de Mexico (Mexique), 3000 policier.e.s ont participé à la répression des habitant.e.s qui refusaient d'être délogé.e.s de leurs terres ancestrales. Le bilan fut d'un millier de personnes arrêtées, parmi lesquelles 27 femmes victimes de viols et de sévices sexuels.

[1] <https://radioteca.net/audio/trenzando-saberes/>

[2] <https://radialistas.net/article/un-dia-sin-inmigrantes/>

[3] <https://miradasostenida.net>



- Le 14 juin, la répression s'est déchaînée à l'encontre du mouvement des personnels d'éducation de la section XX, dans la ville de Oaxaca (Mexique). La population s'est organisée et a formé l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO). Les femmes ont battu le pavé en soutien au mouvement et décidé d'occuper les locaux de la chaîne de télévision d'État⁴.

Derrière ces événements se cache un récit narré par des femmes et des jeunes filles, qui à la peur ont préféré le courage, qui veulent non pas le pouvoir mais l'autonomie, qui sont des guerrières et non des victimes. C'est alors que nous avons découvert quelle était notre véritable passion : la radio.

Depuis lors, nous avons eu pour mission de donner la parole aux femmes et aux jeunes filles qui, à travers leur mode de vie, leur ressenti et leur réflexion matérialisent les mots et apportent une dimension émotionnelle au contenu. Cette mission inclut l'utilisation de technologies libres pour faire raisonner ces voix et ce contenu, à partir d'un narratif féministe.

Pour cela, nous encourageons la participation active des femmes aux processus de formation et de renforcement des compétences en vue de créer des médias communautaires, grâce auxquels elles auront voix au chapitre, endosseront leurs responsabilités dans les processus décisionnels des médias et se libéreront des dynamiques et des structures de pouvoir patriarcales, que reproduisent les autres médias communautaires⁵.

Nous appelons à l'utilisation et l'appropriation des logiciels libres⁶ : une démarche qui se veut politique, qui revendique le savoir en tant que bien commun et démystifie la technologie.

Selon nous, étayer et systématiser les processus d'apprentissage est fondamental pour produire des connaissances collaboratives contribuant à la pérennité des projets de communication populaire.

À travers notre production sonore, nous faisons cohabiter diverses formes d'écoute de nos mondes, de notre environnement ; diverses démarches visant à redonner un sens à la valeur des sons en tant que forme d'expression.

Nous revendiquons notre liberté d'expression, d'édification de nos propres espaces qui se veulent sûrs et réunissent les conditions propices à la satisfaction de nos désirs et intérêts. Nous revendiquons notre liberté de rêver et de construire nos propres infrastructures, nos technologies⁷.

[4] https://www.youtube.com/watch?v=Dd0ha7EE_uQ&index=4&list=PLE3675AE7600C0F27

[5] https://issuu.com/palabraradio/docs/libro_plataforma_es

[6] <https://gnueterics.org/> <https://liberaturadio.org/>

[7] <https://archive.org/details/PrincipiosFeministasParaInternet>



Un regard masculin sur le féminisme

DAMIEN HAZARD, VIDA BRASIL

Une organisation féministe noire m'a appris que chacun.e d'entre nous parle depuis l'endroit qu'il occupe. L'endroit d'où je parle est celui d'un homme, fils de féministe, économiste de formation, franco-brésilien, blanc, vivant au Brésil dans une ville majoritairement noire, professionnel et militant engagé dans la construction d'une société inclusive et démocratique, avec un regard transitant sur les droits humains et les identités et en particulier le handicap, mais aussi les différences ethno-raciales, de génération et le genre.

Je suis l'un des coordinateurs de l'organisation brésilienne Vida Brasil, dont le siège se trouve à Salvador de Bahia. C'est une association de promotion des droits humains, créée il y a 20 ans, qui intervient dans les domaines de l'accessibilité et des droits des personnes handicapées, de l'éducation inclusive et de l'économie sociale et solidaire. Vida Brasil travaille directement sur l'autonomisation de personnes (en situation de handicap, femmes, enfants, adolescent.es et jeunes, population noire) et surtout de groupes, de coopératives et d'associations de la société civile, au travers de formations et de la promotion de leur participation sociale, économique et politique. Nous sommes ainsi très impliqués dans les réseaux bahianais et brésiliens d'organisations et de mouvements sociaux, et exerçons depuis plusieurs années des postes de coordination, comme pour l'Abong (Association brésilienne d'ONG) et les collectifs nationaux et bahianais liés au processus du Forum social mondial.

Les relations de Vida Brasil avec les mouvements et les pensées féministes ont toujours été très riches et diversifiées. Ces derniers n'ont cessé de nous provoquer dans nos idées, dans nos analyses et principes d'intervention, mais aussi dans mes relations personnelles, militantes et professionnelles, dans mon identité et dans mon comportement.

Une expérience a marqué la vie de notre organisation. Un partenariat de Vida Brasil avec deux mouvements noirs dont l'un, féministe, a conduit à la mise en place d'une pédagogie de l'équité, qui a permis de former 5 000 jeunes entre 2007 et 2010 sur des questions de citoyenneté et de valorisation des différences ethno-raciales, de genre, de handicap et d'orientation affective et sexuelle, dans le cadre d'un programme sur le premier emploi. Les jeunes, les éducatrices et les éducateurs, et toutes les organisations ont été profondément marqué.e.s par cette expérience. D'un discours reposant sur les différences, nous sommes passé.e.s à une pédagogie de valorisation de la diversité humaine. Nous avons découvert et approfondi les questions de discrimination cumulative et d'intersectionnalité des rapports sociaux.



La pensée féministe nous a aussi enrichis, comme militants de l'économie sociale et solidaire et de façon générale d'une autre économie, non capitaliste, en présentant la perspective de genre dans l'économie, intégrant la prise en compte du travail du soin et des tâches ménagères dans la reproduction des forces familiales.

Dans le domaine du handicap, nous avons appuyé la voix et l'autonomie des personnes handicapées et de leurs organisations représentatives, qui ont culminé en 2006 avec l'adoption de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. C'est l'avènement du slogan « Rien sur nous sans nous ! » que nous avons défendu et pratiqué au niveau local. La pensée féministe nous a de nouveau défié.e.s en revendiquant le droit des femmes, et notamment des mères qui s'occupent des enfants avec un handicap lourd, de pouvoir aussi parler en leur nom, de leurs besoins et de leurs droits.

Le féminisme m'interpelle sans cesse, par sa propre diversité de mouvements et de causes : communauté LGBT, femmes noires, travailleuses domestiques, femmes handicapées, travailleuses du sexe... Comme homme, il m'oblige – et nous oblige – à repenser notre propre construction identitaire au sein de nos sociétés sexistes et patriarcales. Paraphrasant Simone de Beauvoir : « *On ne naît pas homme, on le devient* ».



DROITS DES FEMMES :
UN COMBAT TOUJOURS
D'ACTUALITÉ



A. S'ATTAQUER AUX INÉGALITÉS PERSISTANTES ET PRÉSERVER LES ACQUIS



Les droits des femmes, un acquis fragile ?

MONIQUE CRINON, FÉMINISTE EXPORTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les droits des femmes, leur égalité en droit avec les hommes, font désormais partie de notre panorama quotidien. Cela n'a pas toujours été le cas. Par ailleurs, certains droits sont acquis, mais qu'en est-il de leur réalité dans la vie des femmes ? Que ce soit dans le champ politique, du travail, ou de la sexualité, il s'agit de rester vigilant.e.s aux facteurs qui fragilisent les acquis féministes, et notamment l'universalisation d'un seul modèle d'émancipation des femmes, un féminisme qui ne prend pas en compte les autres formes de domination, ou encore les retours en arrière conservateurs.

Les droits, résultats de luttes menées par les femmes

Un rappel essentiel : les droits des femmes n'ont pas été octroyés par tel ou tel pouvoir politique quel qu'il soit, ils résultent des combats menés par des militantes féministes. Ces luttes ont pu se construire car les femmes n'ont pas démarré de rien : l'histoire est jalonnée de formes de résistance de femmes refusant d'être infériorisées. Ces résistances ne se sont pas posées comme des revendications construites, mais simplement comme une volonté d'exister pleinement, voire de pouvoir exercer certains talents. C'est le cas de certaines moniales comme Hildegarde de Bingen qui s'est exercée à la médecine, à l'art musical notamment, sans jamais être reconnue par l'Église. C'est le cas aussi, d'une autre manière, pour les béguines qui s'organisent pour vivre entre elles comme elles le souhaitent, hors des cadres dominants de l'époque. Mais nous pouvons parier que, partout dans le monde, des petites filles ont rêvé de tout temps, et partout, de pouvoir faire ce qu'elles veulent, de pouvoir disposer de leurs corps comme les petits garçons et d'avoir les mêmes droits. Ce sont ces rêves qui ont nourri les combats et l'histoire des femmes.

La Révolution française, en dépit de l'action de quelques figures, est passée à côté des droits des femmes. Il en va par la suite de même pour la gauche française, peu encline à faire confiance politiquement aux femmes, qu'elle juge trop proches des curés et de la réaction en général.

C'est aux XIX^e et XX^e siècles que des femmes s'expriment collectivement et publiquement à travers le monde pour réclamer des droits réels. Elles s'expriment avec force et détermination, mais de façon non-violente. Ces mouvements rendent publiques les inégalités entre les femmes et les hommes ; ils permettent de remettre en cause le « cela va de soi » qui entoure la manière de voir les femmes et leur traitement. Les inégalités de condition sont posées publiquement comme telles. Ceci semble du simple bon sens aujourd'hui, il ne faut toutefois pas perdre de vue que cet état d'esprit (encore minoritaire à l'échelle mondiale) est relativement récent dans nos contrées.

En effet, inspiré des sciences naturelles, le déterminisme du patrimoine biologique est une façon de réaffirmer que certain.e.s ne naissent pas libres et égaux. les, que l'accès différencié aux droits est tributaire de leur « nature » différente (sexe, couleur de peau). Par cette posture théorique et politique s'introduit l'idée, non pas de l'inégalité, mais de la « différence » et se reformule la notion aristocratique inégalitaire d'héritage.

Cette construction de l'« égalité » (l'égalité dans la différence) marque profondément l'organisation sociale et politique des rapports de domination entre femmes et hommes, faisant de l'assujettissement des femmes à la puissance du chef de famille le fondement « naturel » d'un ordre politique.

Le postulat de la supériorité de tous les hommes sur toutes les femmes ne construit pas seulement une catégorie d'individu.e.s inférieur.e.s, elle reformule l'ancienne différenciation hiérarchique des sexes en termes de « différence » anthropologique. Inscrite dans la nature et donc inaccessible à l'action humaine, la domination de sexe n'est pas seulement légitimée, elle devient invisible en tant que domination. Cette invisibilité permet de traiter les femmes comme une catégorie homogène à part, dont les droits et les devoirs échappent à la loi générale élaborée par et pour tous. Ce régime d'exception¹, qui exclut en bloc les femmes du statut de sujet politique, devient un « principe organisateur » d'une société fondée selon la division sexuée d'à peu près tout. C'est à cette construction idéologique que les mouvements de femmes se sont attaqués, en réaffirmant l'égalité théorique et réelle des droits.

Les problématiques associées aux droits concernent l'intégrité corporelle, l'autonomie (notamment ne plus subir la violence sexuelle), le vote, l'éligibilité, avoir des droits égaux en droit de la famille, dans l'emploi, avoir les droits de posséder une propriété, un compte en banque, d'accéder à l'éducation, d'utiliser la contraception et d'interrompre volontairement une grossesse.

[1] DELPHY Christine, « Égalité, équivalence et équité: la position de l'État français au regard du droit international », *Nouvelles Questions Féministes*, 1995/1 (vol 16), pp.5-58.



Où en est l'inscription des droits des femmes dans la société française?

L'égalité en droit entre les femmes et les hommes a considérablement progressé au cours de ces dernières décennies. Toutefois, certains acquis sur le plan législatif tendent à rester formels et à ne pas être respectés.

Les champs dans lesquels les droits restent faiblement respectés sont essentiellement le champ politique, la sexualité et celui du travail.

Prenons l'exemple du droit de vote et celui d'exercer une activité politique, via l'éligibilité et la possibilité de participer au pouvoir exécutif. Autant le droit de vote est respecté, autant l'éligibilité des femmes est loin de l'être. Les habitudes, la coutume ont la vie dure et la classe politique française reste largement masculine, c'est pourquoi il a fallu faire appel à la notion de parité homme/femme et l'inscrire dans le droit pour faire bouger les lignes. Cette obligation a été votée par le Congrès (réunissant Assemblée nationale et Sénat) à Versailles, le 28 juin 1999. Le recours à la parité obligatoire est un outil coercitif visant à inscrire de façon réelle l'égalité de genre dans la vie politique. Force est de constater que même avec l'exigence de parité, nous sommes loin d'arriver à un résultat correspondant à l'esprit de la loi.

En matière de sexualité, très tôt, pour ne pas dire toujours, le corps des femmes a représenté un enjeu majeur dans les sociétés. Nous avons rappelé l'existence de résistances de femmes au fil de l'histoire. La réappropriation du corps est une question majeure, on peut d'ailleurs avancer l'hypothèse que les moniales qui se sont exprimées au cours de l'histoire ont pu le faire notamment parce que les couvents non-mixtes offrent un espace où les corps de femmes ne sont plus propriété des hommes.

Ce sont les mouvements féministes et homosexuels qui ont été le fer de lance d'une critique radicale des normes sexuelles posant ainsi la question de la liberté à disposer de son corps comme on l'entend. La mise en cause de l'hétérosexualité comme système d'appropriation des femmes a ensuite été développée, notamment par Monique Wittig. Le Mouvement de libération des femmes (MLF) en France a conduit deux luttes fondatrices : celle pour l'avortement libre et gratuit et pour la contraception dès 1970 d'une part, et la lutte contre le viol et les violences faites aux femmes depuis 1975, d'autre part.

La reconnaissance du droit à disposer de son corps par les femmes elles-mêmes constitue un événement majeur du XX^e siècle. En effet, historiquement ce sont les autorités religieuses, l'État, les médecins ou encore le chef de famille qui disposent de ce pouvoir. C'est cet ordre que les féministes ont subverti. En refusant que ce débat soit renvoyé à la sphère privée, le mouvement féministe a conféré une dimension politique à cette question.



Qu'en est-il aujourd'hui ? Si des progrès sont visibles dans le champ de la contraception, si l'avortement reste libre, des offensives sont récurrentes : remise en cause totale ou partielle de ces droits dans certains programmes politiques, résurgence d'une conception traditionnelle de la famille et de la place de « La » femme portée par le mouvement « La Manif pour tous » opposé au mariage homosexuel et porteur d'une vision de la « famille » très éloignée de sa réalité sociale concrète.

Concernant les violences faites aux femmes, notamment dans le cadre intra-familial, elles sont très importantes. Leur nombre reste dramatiquement élevé, l'OMS rappelle que près de 35 % des

femmes et filles sont exposées à une forme de violence physique et/ou sexuelle au cours de leur vie. En France, chaque année, près de 216 000 femmes, âgées de 18 à 75 ans, sont soumises à la violence physique et/ou sexuelle de leur ancien ou actuel conjoint, qu'il soit mari, concubin, pacsé, petit ami... Tous les trois jours, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint. La majorité des femmes victimes de violences reste muette, pour protéger les enfants, la réputation, ou par crainte de représailles.

Plus largement, le corps des femmes est transformé en enjeu géostratégique lorsqu'il s'agit d'intervenir ici ou là dans le monde, pour des raisons qui n'ont en général pas grand chose à voir avec la libération des femmes, comme ce fut le cas en Afghanistan. Les logiques coloniales ou néocoloniales brutalisent les processus émancipateurs des sociétés, les renvoyant le plus souvent à des formes d'obscurantisme dont pâtissent particulièrement les femmes.

Source de polémique autour du voile, le corps des femmes est saisi comme un objet prétexte à débats et affrontements idéologiques, au détriment le plus souvent de la parole des premières concernées, ici les musulmanes. Derrière cette polémique, il y a des femmes de tous bords, leur destin et leur souffrance ; souffrance parce qu'il s'agit de ce qui est le plus intime, le rapport à son propre corps ; souffrance parce que dans ce contexte, il est quasi impossible d'exprimer ses perplexités et ses émotions sans être happée par des débats féroces ; souffrance parce que nous sommes, en fait, toutes sommées de choisir un camp, au détriment des perplexités et des tâtonnements que suppose tout processus d'émancipation.



Ainsi, un rapide état des lieux donne à voir les acquis mais également les vides, véritables zones de non-droit, qui existent encore dans la vie des femmes. Des conquêtes sont toujours en cours, notamment dans le champ professionnel. L'obtention d'une parité réelle est un combat toujours vivant.

Les risques

Il s'agit de rester vigilantes et de ne pas céder à l'illusion que les droits conquis le sont irréversiblement. Les opposants aux acquis du féminisme et au féminisme en général n'ont pas disparu, loin s'en faut, et aucun maintien des acquis ni aucune avancée vers l'égalité ne seront obtenus sans que les femmes se battent.

Car les points de fragilité sont multiples.

L'universalisme français en est un. Notons que la résistance au féminisme en France puise dans une solide histoire patriarcale, certes, mais aussi et surtout dans la logique de l'exception, exception revendiquée et largement claironnée. Cette logique véhicule l'idée que ce pays est dépositaire de la quintessence des droits de l'homme, donc de l'égalité des sexes, et qu'en définitive il n'y a pas grand-chose à changer, les autres – eux – doivent s'aligner sur le modèle français. Finalement, au nom de cette République d'exception, au nom de ses valeurs, parmi lesquelles l'égalité figure en bonne place, toute mesure pour assurer une égalité réelle, substantielle, était et continue à être dénoncée. On aboutit à ce paradoxe, la France affirme un universalisme d'exception, le sien ! On est alors en droit de se demander : un universalisme peut-il être particulier et rester universel ? Un peu d'histoire est nécessaire pour prendre la mesure de cette extraordinaire résistance française aux Lumières féministes. Dans les sciences sociales et humaines, à la suite d'Ann Oakley, en Angleterre et aux États-Unis, le concept de genre a été développé pour traduire l'aspect social et hiérarchique de la division sexuée mais en France, en dépit de la distinction entre le sexe social et le sexe biologique développée par Beauvoir dans le *Deuxième sexe*, dès la fin des années 1940, la résistance au concept de genre témoigne d'une ténacité particulière.

On a pu aussi assister en France aux effets néfastes de l'universalisation d'un modèle d'émancipation des femmes, cette universalisation s'est notamment traduite chez nombre de féministes par le rejet d'autres formes d'affirmation des femmes dans leur dignité, comme ce fut le cas de musulmanes affirmant leur identité religieuse, ce rejet contribuera à la fragilisation des luttes des femmes.

D'autres facteurs fragilisent les acquis féministes : un féminisme mutilant qui ignore « race » et classe et réduit son action à la seule question du genre, ou « un féminisme du 1 % », comme le dit Rabab Abdulhadi, construisant l'indifférence par rapport à la plupart des femmes qui subissent les effets de la pauvreté, du colonialisme, de la guerre, des discriminations, du racisme, des destructions environnementales et qui éloigne de son combat toutes ces femmes.

Un féminisme qui n'affronte pas la lutte contre toutes ces formes de domination, d'oppression, ne peut conduire à la libération de toutes les femmes et ne saurait en aucun cas prétendre à une visée universaliste. Un féminisme qui ignore le contexte global de vie des femmes est un féminisme mutilé et mutilant. La lutte pour les droits des femmes sous la bannière du féminisme ne peut exister de façon significative sans s'engager et œuvrer à l'élimination de l'oppression enracinée dans le racisme, le colonialisme et le capitalisme. C'est le cas des femmes de nombreux pays, lesquelles soutiennent le féminisme des 99 %.

Les facteurs de fragilisation ou de remise en cause des acquis des femmes ne sont pas à trouver seulement au sein du féminisme. Susan Faludi l'a montré dès les années 1990, on assiste à un ensemble de contre-attaques remettant en cause les acquis obtenus par les femmes depuis le début de la « seconde vague » du féminisme. Ce *backlash*, ce « retour en arrière », montre-t-elle, progresse grâce aux médias et à la culture populaire (séries télévisées, cinéma, magazines), s'appuie sur les activités de groupes politiques et religieux (la nouvelle droite, le « mouvement des hommes », les groupes anti-avortement) et a réussi sous les présidences Reagan et Bush à s'implanter dans les institutions. Ce mouvement ne s'annonce cependant pas ouvertement comme politique : sa force vient de ce qu'il se structure autour de questions présentées comme du domaine privé et qu'il travaille à ce que son message soit intériorisé par les femmes elles-mêmes. C'est un phénomène récurrent dans l'histoire du féminisme ; une fois encore, des droits, des conquêtes, des changements, réels mais inachevés ou fragiles, sont mis en cause et combattus sur deux fronts principaux : la place et le statut des femmes dans le monde du travail (opposé à la sphère domestique), et leur contrôle sur leur propre corps (droit à l'avortement, normes de la beauté, sexualité).

Rien de très original dans le discours antiféministe contemporain, même s'il sait prendre des formes insidieuses et sophistiquées. Il popularise un message simple : les femmes sont les victimes des changements sociaux et des progrès du féminisme. Leurs droits et leurs possibilités de choix se payent d'une « crise d'identité » et d'insatisfaction personnelle ; leur revendication d'indépendance et d'égalité est cause de leur solitude ou de leur misère, d'un accroissement des divorces ou de l'infertilité, de troubles psychiques et physiques.

Ce *backlash* s'inscrit dans un mouvement plus vaste à l'échelle du monde, celui de régressions menaçant les acquis en tous genres. C'est pourquoi la défense des acquis féministes ne peut être traitée comme une logique d'exception, mais bien comme une démarche globale nécessaire à l'émancipation humaine.



Rôle des lesbiennes dans les combats féministes

MARIE JOSÈPHE DEVILLERS, JOCELYNE FILDARD ET CATHERINE MORIN LESECH, COORDINATION LESBIENNE DE FRANCE

En tant que lesbiennes féministes, membres de la Coordination Lesbienne en France, nos luttes sont indissociables de l'ensemble des luttes des mouvements de femmes. Elles en font partie et se fondent dans un mouvement unique, celui du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'égalité entre toutes les femmes, quelle que soit l'orientation sexuelle de chacune.

Souvent invisibles, dès les premières heures du Mouvement de libération des femmes (MLF), certaines d'entre nous étaient là et ont soutenu des luttes qui ne les concernaient qu'indirectement mais qui étaient le moteur d'une libération collective. Pensons par exemple à la lutte pour l'accès à la contraception et à l'avortement. Pour les autres, qui militons aujourd'hui, nous sommes héritières de ce foisonnement des années MLF parfois nommées « années mouvement ».

Si l'histoire entre féministes et homosexuelles est plutôt tourmentée, il n'en reste pas moins que les lesbiennes ont été un « aiguillon » dans l'histoire du MLF en le colorant d'un surplus subversif. Il n'a pas été facile de concilier les mémoires collectives ; les femmes hétérosexuelles écrivaient la suite d'une histoire, c'était une continuité, elles s'inscrivaient dans une nouvelle vague de féminisme. Pour les lesbiennes, rebelles parmi les rebelles, qui se fondaient dans ce grand mouvement, il manquait tout un pan, un pan de la reconnaissance de leur vécu, des discriminations, des humiliations, des violences qu'elles vivaient, contraintes pour certaines de se nier ou de vivre avec honte leur attirance pour d'autres femmes. Il manquait dans le livre d'effervescence sociale et politique de l'époque, la page témoignant de leur existence.

[1] « Les années mouvement » est une façon bien connue des militantes féministes de nommer les années MLF (voir ouvrage de Françoise Picq).



www.larage.org

Par leurs écrits théoriques, leurs analyses politiques parfois plus radicales, plus virulentes que celles de leurs pairs hétérosexuelles, les lesbiennes ont contribué très puissamment à dénoncer l'oppression subie par toutes les femmes. Elles ont apporté arguments et armes idéologiques au mouvement, renforçant ainsi les luttes anti-patriarcales. Elles dénonçaient la place qui était imposée aux femmes dans la famille, les rôles qui leur étaient attribués : « Femmes qui refusons les rôles d'épouses et de mères, l'heure est venue, du fond du silence, il nous faut parler » déclaraient les Gouines Rouges dans un tract distribué en 1972 à la Mutualité lors d'une journée qui dénonçait les crimes contre les femmes.

Enfin, la présence des lesbiennes dans le MLF a sans doute permis un « brouillage » voire un dé-tricotage de la norme hétérosexuelle, une remise en question de l'hétéro-centrisme et de l'hétéro-socialité. Plus tard, dans les années 1980, les lesbiennes radicales ont analysé l'hétérosexualité comme un système politique devant lequel pouvait se dresser le lesbianisme comme outil de résistance, outil de résistance à « l'hétéro-oppression ».

Construire un mouvement autonome dans la non-mixité

Les années 1980 et 1990 sont l'époque de l'autonomisation du mouvement lesbien, cultivant une non-mixité semblable à celle construite avec les militantes du MLF lorsque les lesbiennes avaient quitté le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) en raison de la misogynie latente qui y régnait.

C'est dans ce foisonnement que s'organisent des collectifs, des coordinations d'associations, des lieux lesbiens comme les maisons de vacances, des journaux, des maisons d'édition.... Citons le magazine *Lesbia* né en 1981 et le festival *Quand les lesbiennes se font du cinéma*, créé en 1989 et qui rassemble chaque année plus d'un millier de lesbiennes pour quatre jours de projections, partages et débats.

Les années 1990 ouvrent la voie aux actions de visibilité. En effet, au sein du milieu lesbien, la pensée se structure, on s'y organise pour aller vers le *coming out* collectif, pour aller vers l'extérieur et toujours dans ce souci d'autonomie face au mouvement féministe et aussi au mouvement LGBT (Lesbiennes, gay, bi et trans). Des stratégies d'alliance sont menées sur certaines revendications avec ces mouvements mais le mouvement des lesbiennes féministes s'en détache



également puisque la place des lesbiennes et des gays dans nos sociétés d'essence patriarcale n'est pas similaire. Le processus de discrimination est très différent : les lesbiennes, en tant que femmes, vivent également les mêmes mécanismes d'oppression que les femmes hétérosexuelles, ce qui n'est pas le cas des gays.

Les apparitions en tant que lesbiennes se multiplient dans les manifestations publiques, politiques, féministes comme la manifestation organisée en novembre 1995 par le Collectif des Associations pour le Droit à l'avortement et à la contraception (la CADAC) qui donnera naissance au Collectif national pour les droits des femmes. En 1995 toujours, naît le projet Fierté lesbienne qui portera pendant 10 ans des actions de visibilité pour rassembler et marquer la place des lesbiennes à l'occasion des événements LGBT et pour combattre la lesbophobie.

Renouer des liens solides avec le mouvement féministe

Les années 2000 sont celles d'une véritable réconciliation avec le mouvement féministe dans laquelle vont se jouer des solidarités.

Tandis que des lesbiennes choisissent de militer au sein du mouvement LGBT, les organisations lesbiennes féministes s'investissent dans le mouvement des femmes. C'est le cas de la Coordination lesbienne en France (CLF), créée en 1997 pour être une force représentative des lesbiennes et s'inscrire dans les mouvements féministes, sociaux et politiques, leurs alliés logiques. Néanmoins, elles participent au mouvement LGBT tout en préservant le principe de la non-mixité qui leur permet d'élaborer une réflexion autonome pour la porter ensuite dans la mixité.

Elles sont actives au sein de mouvements féministes nationaux comme le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF) ou internationaux tels que La Marche mondiale des femmes ou le CLEF (la Coordination française du LEF - Lobby européen des femmes). Les lesbiennes féministes s'inscrivent dans toutes les luttes initiées par ces collectifs : luttes contre les violences faites aux femmes, luttes contre la précarisation des femmes, contre les inégalités au travail, contre le système prostitutionnel (clients, réseaux, proxénètes, qui tirent des profits élevés en exploitant des personnes démunies), contre la prégnance de l'extrême-droite, etc.

Dans cette collaboration contre les violences faites aux femmes, la CLF rend visibles les violences et discriminations spécifiques que subissent les lesbiennes, à savoir la lesbophobie.

Ces dernières décennies, le mouvement des femmes a accompli de grandes avancées pour la visibilité des lesbiennes et la reconnaissance de leurs vécus parfois très difficiles. C'est le temps des complicités, des actions conjuguées, des révoltes partagées pour préserver et détourner de nouvelles attaques d'un patriarcat toujours aussi insolent et vivace.

Susciter de nouveaux combats féministes

- *Travailler à l'abolition universelle de la GPA*

En 2011, la révision de la loi bioéthique sonne comme un coup de tonnerre. Des individu.e.s, des associations hétérosexuelles mais surtout homosexuelles revendiquent, tout d'abord dans une sorte de semi-clandestinité, puis haut et fort, la légalisation de la maternité de substitution ou GPA (gestation pour autrui) à la faveur de cette révision. Qui plus est, cette revendication est parfois portée abusivement au nom de « la libre disposition du corps », en masquant le fait qu'il s'agit plutôt de la libre disposition du corps d'autrui, des femmes en l'occurrence, mais aussi en détournant scandaleusement les idées féministes des années 1970. Rappelez-vous : l'une des plus grandes luttes des féministes des années 1970 a été, bien évidemment, celle de l'accès à l'avortement. « *Notre corps nous appartient* » scandaient les combattantes de l'époque. Au nom de la libre disposition du corps, il s'agissait de libérer chaque femme de la contrainte reproductive qui pesait sur elle ; se libérer de cette contrainte était alors un levier pour libérer l'ensemble des femmes de la mainmise du patriarcat.

Des organisations lesbiennes féministes sont aussi confrontées à l'évolution du mouvement LGBT qui, de combattant de l'ordre moral dans les années 1980, tend à adopter des revendications qu'on ne saurait qualifier de progressistes, que ce soit pour la légalisation de la prostitution ou du recours à la GPA. La CLF s'y oppose fermement et marquera sa désapprobation en se séparant officiellement du mouvement LGBT.

Homosexuelles, nous étions plus libres que nos amies féministes pour dénoncer cette régression sociale pour expliquer que, commerciale ou éthique, la GPA ne peut être acceptable, elle instrumentalise le corps des femmes, elle les renvoie à un rôle traditionnel patriarcal, elle inscrit, à côté de la prostitution, un service procréatif qui s'appuie sur la glorification de prétendues vertus féminines telles que l'altruisme et la générosité. Nous ne pouvions accepter que revienne le fantôme de la domination du système patriarcal qui justifie l'existence sociale des femmes par leurs capacités procréatives. Nous avons alors lancé un mouvement de résistance entraînant des associations de défense des droits des femmes et des droits humains. En 2011, nous étions un collectif de trois associations à nous battre sur le terrain : la CADAC, le CoRP et la CLF. Aujourd'hui, nous sommes 54 associations françaises, italiennes, suisses, québécoises, portugaises, monégasques... à revendiquer l'abolition universelle de la maternité de substitution.

- *Repenser l'individualisation des droits*

En 2013, la loi Taubira ouvre le mariage à tous les couples, hétérosexuels ou homosexuels, et s'accompagne de débats enflammés. Pour les lesbiennes féministes, cette réforme, présentée abusivement comme un grand pas vers l'égalité, amène



tout au plus une égalité entre couples hétérosexuels et couples homosexuels, mais ne fait pas réellement avancer l'égalité entre individu.e.s.

En effet, l'ouverture au mariage donne accès à des avantages jusque-là réservés aux couples hétérosexuels (transmission patrimoniale, protection sociale, pension de réversion, etc.). La dissymétrie des droits entre couples et personnes vivant de façon autonome (célibataire) s'en est trouvée renforcée. Ce constat conduisait naturellement à repenser l'égalité en interrogeant nos systèmes de droits civils, sociaux et fiscaux, encore largement entachés de familialisme, considérant non pas l'individu, mais son statut familial ou conjugal et rejetant les personnes, et surtout les femmes, dans la dépendance. La CLF a ainsi relancé la question des « droits propres », question débattue par les mouvements féministes dans les années 1970, mais quelque peu oubliée, en portant cette réflexion dans les cercles et colloques féministes. Revendiquer des « droits propres », c'est-à-dire non liés à un statut comme le sont les « droits dérivés », c'est en effet revendiquer des droits universels pour tout.e individu.e.

Construire une réflexion féministe sur le sujet devient d'autant plus impératif que des organisations de droite comme de gauche évoquent le revenu universel d'existence, une forme de droit propre, comme l'une des avancées possibles de nos sociétés. Or, à l'examen, cette préconisation s'avère davantage une fausse bonne idée qu'un réel progrès social. Sur ce sujet très complexe, la vigilance s'impose. Nous savons que toute avancée vers les droits propres ne peut que s'inscrire dans le cadre d'une société solidaire, et non dans une société libérale, en ré-évaluant l'ensemble de nos systèmes sociaux et fiscaux.

État des lieux des luttes lesbiennes

La situation des lesbiennes a beaucoup progressé grâce aux avancées législatives et sociétales récentes. Mais ces avancées restent fragiles dans un contexte mondial où les extrémismes progressent.

Le terme « lesbophobie » apparaît officiellement en 1998 dans le « Rapport détaillé sur la lesbophobie dans le monde », présenté par la CLF (Coordination Lesbienne en France) à Montréal, à l'occasion de la préparation de la Marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté. Le terme répond à un vrai besoin de nommer les discriminations spécifiques dont sont victimes les lesbiennes.

Mais c'est un autre événement qui va déclencher sa popularisation. En effet, le 31 janvier 1999, les manifestant.e.s anti-PACS scandent « les Pédés au bûcher ». En réponse, des partis politiques de gauche (PCF-Verts) et un collectif d'associations mixtes élaborent des propositions de loi contre l'homophobie. Or, dans ces propositions de loi, l'exposé des motifs ne prend en compte que des cas de violences faites aux gays. La CLF réagit et décide d'utiliser le terme lesbophobie pour rendre

visibles les discriminations et violences que vivent les lesbiennes. Pour aller encore plus loin, elle élabore un projet de loi contre les discriminations lesbophobes.

Dans la foulée, l'organisation CQFD Fierté lesbienne crée un fonds de solidarité lesbienne, destiné à couvrir une partie des frais d'avocates dans les actions en justice intentées par des lesbiennes victimes de lesbophobie. De 2000 à 2015, elle soutiendra ainsi une douzaine de procès liés à la lesbophobie.

Très vite, la notion de violence lesbophobe est reprise dans la sphère militante avec le « Rapport sur la lesbophobie » lancé en novembre 2003 par l'association SOS homophobie, le terme passe ensuite dans les médias qui, en 2009, couvrent pour la première fois assez largement deux cas patents de lesbophobie : les procès de Segré et d'Épinay-sous-Sénart.

Dès lors, le terme gagne enfin le grand public. Ce mot identifie les réalités auxquelles les lesbiennes sont confrontées dans la sphère publique et les libère du recours au terme « homophobie » qui noie leur existence dans un universalisme stérile. Au Forum social européen de 2004, les Italiennes, les Allemandes... ont accueilli le concept avec enthousiasme parce que, disent-elles, « *il nous parle de ce que nous vivons* ».

En parallèle, la lutte contre la lesbophobie est prise en compte par le mouvement féministe parmi les violences faites aux femmes.

- *Soutenir les organisations lesbiennes en prise avec les violences des organisations d'extrême-droite*

Les lesbiennes en Europe, et particulièrement dans les Balkans, sont en prise directe avec la violence des groupes d'extrême-droite. Il faut être là et à l'écoute pour dénoncer ces situations et manifester notre solidarité active chaque fois que nécessaire.

- *Agir contre les violences et les crimes lesbophobes dans le monde*

La lesbophobie – aversion ou mépris à l'égard des lesbiennes – se manifeste par des comportements de rejet, de discriminations et de violence où se conjuguent homophobie et sexisme. Ainsi, la lesbophobie se traduit notamment par l'effacement des relations amoureuses entre les femmes. Cette forme de sexisme qui nie la sexualité féminine conduit à l'invisibilité des lesbiennes. Quand elle est perçue, la sexualité entre femmes est souvent considérée comme secondaire, accessoire, futile car privée de la référence considérée comme incontournable au phallus. Elle est utilisée de manière réductrice et caricaturale dans la pornographie comme objet de fantasme et de voyeurisme à destination des hommes.

La lesbophobie se traduit aussi par la peur, la haine et la condamnation du lesbianisme et des lesbiennes parce qu'elles transgressent les rôles et brisent la structure des rapports d'appropriation et d'oppression des hommes sur les femmes.



Des associations lesbiennes féministes à Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Marseille, Paris... interviennent de plus en plus pour soutenir les demandeuses d'asile lesbiennes venues de tous les pays. En fuite, pour sauver leur vie face aux persécutions, ces lesbiennes qui arrivent jusqu'à nous ont subi des actes d'une extrême violence (viol correctif, tentative de meurtre, mariage forcé, mutilation, coups, insultes, mise à la rue sans ressources...). L'asile politique devient leur seule issue pour se reconstruire et vivre enfin autonomes et égales à toute autre personne.

Agir nationalement ne suffit plus. La CLF entretient des relations de proximité avec les associations lesbiennes des pays où le lesbianisme et l'homosexualité sont réprimés : il est vital de les soutenir et de les appuyer au Cameroun ; en Ouganda qui a promulgué une loi intitulée *Kill the gay bill* et où les mouvements évangélistes venus des États-Unis y sont le fer de lance d'une répression brutale ; en Côte d'Ivoire, dans un contexte difficile lié à l'après-guerre ; au Sénégal, où des lesbiennes s'organisent au grand jour malgré la répression, etc.

Œuvrer pour la dépénalisation universelle du lesbianisme et de l'homosexualité est une question de vie ou de mort pour des milliers de lesbiennes dans le monde.

Comment la dette renforce-t-elle l'oppression des femmes ?

CHRISTINE VANDEN DAELEN, CADTM

La dette n'est pas neutre du point de vue du genre. Au contraire, elle constitue un obstacle colossal à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle mondiale : les mesures macroéconomiques qui lui sont associées sont inégalitaires tant dans leurs caractéristiques que dans leurs effets. Partout, la dette impose des régressions sociales aux populations les plus fragilisées, les plus pauvres, et donc majoritairement aux femmes, notamment les plus vulnérables d'entre elles. Tout comme les plans d'ajustement structurel (PAS) appauvrissent et exténuent les femmes pauvres du Sud depuis plus de trente ans, les plans d'austérité saignent désormais les femmes européennes. Les mêmes mécanismes découlant de l'idéologie néolibérale sont partout à l'œuvre. Ils sabrent les droits sociaux des femmes, accentuent leur pauvreté, durcissent et aggravent les inégalités entre les sexes et sapent les conquêtes féministes.

Partout, sous l'effet de la crise de la dette, le taux de chômage des femmes augmente. En Europe, l'emploi devient de plus en plus inaccessible, particulièrement pour les jeunes femmes des pays les plus touchés par la crise de la dette¹. Dans les pays du Sud, beaucoup de femmes perdent leur emploi suite aux licenciements massifs imposés à la fonction publique par les Institutions financières internationales (IFI), mais pas uniquement... L'application d'autres mesures structurelles des PAS telles que la dévaluation de la monnaie locale, le tout à l'exportation ou encore la libéralisation du commerce mondial, en éloignant les femmes du monde du travail rémunéré ou en les propulsant dans un salariat proche de l'esclavage²,

[1] En Grèce, en 2016, 55,9 % des femmes de moins de 25 ans sont sans emploi tandis qu'en Espagne, 47 % des jeunes femmes partagent cette réalité. Eurostat, chômage par âge et par sexe.

[2] Suite à ces mesures, une nouvelle fraction de travailleuses a intégré le salariat industriel ou agricole dans des conditions de travail détestables et pour des salaires de misère. Nombre d'entre elles n'ont pas eu d'autre choix pour survivre que de rejoindre les usines en zones franches (*maquiladoras*), où les législations du travail sont suspendues ou inexistantes et où règne l'exploitation à outrance, *le tout dans un contexte de violence exacerbé contre les femmes.*



participent à faire de leur autonomie économique un objectif toujours plus insaisissable³.

Lorsqu'elle ne condamne pas directement les femmes au chômage, la crise de la dette lamine leurs revenus. De fait, l'une des principales variables d'ajustement du « système-dette » consiste à réduire salaire et temps de travail des employé.e.s du secteur public composé majoritairement de femmes. Ces diminutions salariales entraînent un tel manque à gagner pour les femmes employées dans le secteur formel (et plus spécifiquement dans la fonction publique) qu'afin de joindre les deux bouts, elles doivent le plus souvent prendre au minimum un deu-

xième, voire un troisième travail, mais cette fois-ci souvent dans le secteur informel où règnent l'arbitraire et l'exploitation à outrance. Elles se trouvent alors acculées à alterner, comme en Angleterre, leur temps de travail avec celui de leur conjoint : alors que l'un.e travaille de jour, l'autre travaille de nuit pour éviter de devoir allouer une partie de leurs revenus à la garde des enfants.

Les femmes âgées ne sont pas épargnées par les politiques de la dette, loin de là. Alors qu'elles ont travaillé toute leur vie, elles sont de plus en plus nombreuses à vivre l'enfer d'une vieillesse démunie. Dans les pays où des pensions existent, leur montant est sans cesse diminué tandis que l'âge de la retraite pour les femmes est simultanément retardé⁴. Les retraitées deviennent inexorablement l'un des groupes les plus exposés au risque de pauvreté. En 2015, pas moins de 16 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté au sein de l'Union européenne⁵. Ce pourcentage grimpe jusqu'à pas moins de 23 %⁶ lorsqu'elles vivent seules.

En comprimant constamment les revenus des femmes, PAS et austérité alimentent un indicateur important des inégalités structurelles hommes-femmes : partout sur la planète l'écart salarial augmente. Selon les dernières estimations de l'OIT (2016), les femmes gagneraient en moyenne 77 % du salaire masculin⁷, à l'échelle mondiale.

[3] Pour plus d'informations sur l'impact de ces ajustements structurels sur les revenus des femmes des pays du Sud, voir : Christine Vanden Daelen, La dette, les PAS : analyse des impacts sur la vie des femmes.

[4] En Autriche, depuis 2014, les femmes, au lieu d'arrêter de travailler à 57 ans, doivent attendre leurs 60 ans. De manière similaire, en Italie, depuis 2012, les femmes doivent continuer à travailler jusqu'à leurs 66 ans avant de pouvoir toucher leur retraite. Voir : « Cosapreveve la RiformaFornero ».

[5] Eurostat, *Taux de risque de pauvreté par seuil de pauvreté, âge et sexe* – enquête EU-SILC.

[6] United Nations, *The world's women 2015, Trends and statistics*.

[7] OIT (2016), *Les Femmes au Travail, Tendances 2016*.

Outre le saccage de l'emploi féminin et la destruction des revenus des femmes, la crise de la dette encourage également la précarisation généralisée de l'emploi féminin. Elle est accentuée par la forte déréglementation du marché du travail et la désagrégation du droit syndical. Pour les femmes, cette remise en cause du droit du travail se solde par un renforcement considérable de leur exploitation. Ainsi, progressivement, le travail précaire, flexible et informel des femmes constitue, du Sud au Nord de la planète, davantage la norme que l'exception. Or, non seulement ce sont précisément ces emplois-là qui sont les premiers supprimés en cas de licenciement mais, en plus, ils ne permettent pas, ou peu, aux travailleuses d'accéder à la protection qu'offrent la législation du travail et la sécurité sociale. En outre, le fait que l'égalité entre les sexes n'apparaisse plus comme une priorité pour les gouvernements encourage les employeurs à recourir en toute impunité à des pratiques illégales comme le licenciement de femmes enceintes ou après leur congé maternité. Ainsi, partout sur la planète, au nom du remboursement de la dette publique, les femmes travaillent plus pour gagner moins, dans des conditions de travail fortement dégradées.

Là où elle se manifeste, la crise de la dette est bel et bien synonyme de précarisation financière, physique et psychologique du travail des femmes, d'augmentation de leur pauvreté et de perte d'autonomie financière, élément fondamental de toute réelle émancipation des femmes. De plus, les politiques d'austérité, en pénalisant le droit à l'emploi rémunéré des femmes et en les obligeant à rester confinées à la sphère privée pour y endosser leur rôle dit « traditionnel » de mère et/ou d'épouse au foyer, sont de puissantes courroies de réactivation d'une idéologie patriarcale, conservatrice et sexiste.

Les femmes au cœur de la destruction de la protection sociale

Au nom des économies à réaliser pour gérer la « crise de la dette », là où ils subsistent, les budgets de protection sociale connaissent des restrictions draconiennes : diminutions des allocations chômage, des allocations sociales, des aides aux familles, des allocations maternité, des prestations aux personnes dépendantes, etc. Ces coupes affectent particulièrement les femmes dans la mesure où, parce qu'elles assument encore le rôle de responsable principale de la famille et sont souvent précaires financièrement, elles sont plus dépendantes des allocations sociales que les hommes.

Politiques familiales et programmes promouvant l'égalité des genres sont des cibles privilégiées des politiques d'austérité. Les services de soins pour les enfants et personnes à charge deviennent de moins en moins abordables, adéquats, accessibles et leur qualité se dégrade. Nombre de femmes se voient dès lors contraintes soit de diminuer leurs heures de travail rémunérées, soit de carrément abandonner le marché de l'emploi pour pouvoir prendre en charge leur travail reproductif. Les associations de promotion des femmes se trouvent elles aussi dans l'œil du cyclone des restrictions budgétaires. Leurs subventions ne cessent de diminuer lorsqu'elles ne sont pas tout simplement supprimées.



On constate à quel point le « système-dette » met ainsi en danger les acquis des combats féministes, renforce les stéréotypes existants de l' « homme gagne-pain » et de la « femme au foyer » et comment il ambitionne de faire porter le prix de la crise principalement aux femmes.

De l'État social à la « Mère sociale »

L'austérité est une attaque en règle contre les services publics : services sociaux, santé, éducation, énergie, transports, infrastructures... Tout y passe ! Tous sont réduits, supprimés, privatisés ou leurs frais d'utilisation augmentent considérablement. Cette mise à mort de l'État social touche en premier lieu et triplement les femmes. Étant majoritaires dans la fonction publique, elles sont les principales victimes des licenciements massifs qui lui sont imposés. Les femmes sont également les premières usagères des services publics. Leur participation au marché du travail dépend de services à l'enfance accessibles, elles ont plus recours aux soins de santé pour elles-mêmes (soins gynécologiques, liés à la grossesse, à la maternité mais aussi à une espérance de vie plus longue...) ou pour leurs proches, elles utilisent davantage les transports publics, etc. Enfin, ce sont elles qui doivent, via une augmentation de leur travail non rémunéré et invisible, assurer les tâches de soins et d'éducation délaissées par la fonction publique. On assiste ainsi à une véritable substitution des rôles et des responsabilités essentielles de l'État vers le privé et donc singulièrement vers les femmes, les empêchant de participer pleinement à toutes les sphères de la vie. Au nom de la dette publique, une translation a lieu : du concept d' « État social » on passe à celui de « Mère sociale ». Et ce gratuitement, pour réduire les dépenses, rembourser les banquiers et payer la dette : elle n'est pas belle la crise ?

Les dommages causés de par le monde aux droits sexuels et reproductifs des femmes résultent également en grande partie des politiques de la dette. Alors qu'ils permettent aux femmes d'exercer un contrôle sur leurs propres corps et, dès lors, sur leur vie, austérité et PAS diminuent les financements des structures permettant de les garantir. Partout, toujours moins de subsides publics sont attribués à la prévention du VIH, aux IVG, aux plannings familiaux, aux services de santé pré et postnataux et aux soins de santé préventifs des femmes. Les maternités et centres de gynécologie sont généralement les premiers services hospitaliers à être supprimés au nom des économies à réaliser pour rembourser la dette. Relevons également que dans les pays où elle a été conquise de hautes luttes, l'autodétermination reproductive des femmes est sans cesse attaquée⁸. Ainsi, en entravant (lorsqu'ils existent) les droits sexuels et reproductifs des femmes, la dette n'annihile pas seulement la liberté des femmes de choisir quel type de vie elles veulent mener et à quel moment, mais elle renforce simultanément des courants de pensées réactionnaires pour lesquels les femmes sont avant tout des mères et de préférence des mères au foyer.

[8] En Espagne, en 2014, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus pratiquer l'IVG. Donald Trump a signé en janvier 2017 un décret interdisant le financement d'ONG américaines qui soutiennent l'avortement.

Les politiques de la dette mènent à une usure généralisée des femmes. Minées par l'impact psychologique d'une pauvreté s'amplifiant, une santé se dégradant sans cesse sous le poids de trop de labeur et le stress induit par l'obligation d'assumer de multiples rôles, les femmes des classes populaires n'ont plus de temps pour souffler, s'occuper de leur propre personne ou pour participer aux affaires publiques. Cependant, alors qu'elles supportent les pires conséquences de la dette, les femmes sont les véritables créancières au niveau national et international. Elles sont titulaires d'une énorme dette sociale. Sans leur travail gratuit de production, de reproduction et de soins aux personnes, nos sociétés périliteraient tout simplement ! Ce n'est dès lors nullement un euphémisme que de déclarer que l'illégitimité de la dette est encore plus criante lorsqu'on est une femme. Dette et émancipation des femmes sont parfaitement antinomique. Tout véritable processus émancipatoire implique de lutter contre ce système dette qui, de concert avec le patriarcat, asservit les femmes et les empêche de jouir de leurs droits les plus fondamentaux. C'est pourquoi, partout dans le monde, les mouvements féministes refusent cette logique mortifère, travaillent à renforcer leurs convergences et s'engagent sur le terrain de la lutte contre la dette illégitime, contre les institutions financières internationales et plus largement, contre le système néolibéral.

• • •

*Cet article a initialement été publié le 6 mars 2017 sur le site du CADTM :
<http://www.cadtm.org/Comment-la-dette-renforce-t-elle-l>*



Regard sur les inégalités sociales et professionnelles entre femmes et hommes

SABRINA SINIGAGLIA-AMADIO, MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES
EN SOCIOLOGIE

Si en un siècle la situation des femmes dans le monde du travail en France a évolué, l'égalité réelle entre les sexes n'est pas encore atteinte. Stéréotypes sexués, partage inégalitaire des tâches domestiques, orientations scolaires et professionnelles sexuées, plafond de verre et inégalités salariales... contribuent à maintenir des inégalités de genre et à renforcer les inégalités sociales.

Contrairement à ce que l'on entend parfois, les femmes n'ont pas commencé à travailler après la Seconde Guerre mondiale, ni dans les années 1960. Elles ont toujours travaillé¹. Mais ce travail était au mieux considéré comme salaire d'appoint, voire totalement ignoré ou non qualifié comme tel. Nombre de femmes ont travaillé et travaillent encore sans aucune reconnaissance sociale associée, c'est-à-dire sans salaire ou contrat de travail et donc sans cotisations sociales ouvrant droit à une protection sociale (droits au chômage, à la retraite, etc.). Ce travail n'est pas dissimulé, il est invisibilisé, pensé comme un « coup de main » dans l'économie familiale, parfois vorace en temps et en énergie. Ces situations sont particulièrement présentes dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et des professions libérales. L'autre grande catégorie de travail restée longtemps invisible est le travail domestique, travail gratuit « réalisé non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel »². Depuis les années 1970, où les premières recherches ont souligné l'écart d'implication

[1] SCHWEITZER Sylvie, 2002, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob.

[2] KERGOAT Danièle, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H. et Senotier D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF.



Affiche américaine de 1939 vantant le travail domestique.

dans le travail domestique et parental au sein des couples, la répartition a peu changé³ et, comme nous le verrons, cette différence d'implication des unes et des autres dans le travail domestique a des effets significatifs sur l'activité professionnelle des femmes.

Depuis les années 1960, une transformation importante a concerné les femmes et les rapports sociaux de sexe dans les mondes du travail, notamment en France. Cela a été rendu possible grâce à divers processus sociaux concomitants, dans les champs professionnels et en dehors⁴ : une tertiarisation et une salarisation de l'économie, un allongement des études, un accès facilité aux moyens de contraception, une législation favorable et assouplie des procédures de divorce,

la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et de disposer de son argent, de gérer ses biens, de travailler sans l'autorisation de son mari (loi du 13 juillet 1965 portant sur la réforme des régimes matrimoniaux).

Aujourd'hui, 51,2 % des femmes âgées de 15 ans et plus sont actives (INSEE, Enquête Emploi, 2014). L'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes s'est réduit de manière considérable entre 1975 (30,7%) et 2014 (8,1%). Officiellement, plus aucun métier ou service n'est aujourd'hui interdit aux femmes. Mais prendre acte qu'aucun métier n'est juridiquement interdit à l'un ou l'autre sexe ne signifie pas que l'ensemble des métiers soient envisageables et envisagés socialement par les femmes et les hommes. Rien n'interdit aux femmes de s'engager dans la Légion étrangère mais à ce jour, aucune n'y est recrutée. De même que rien n'interdit aux hommes d'exercer le métier d'assistant maternel mais ce dernier est pourtant féminisé à 99,5 %⁵. Si la « ségrégation professionnelle » baisse depuis 30 ans⁶, et si un certain nombre de situations sont moins discriminatoires à l'encontre des femmes⁷, nous constatons qu'il reste des métiers, des types de poste, voire des secteurs, hermétiques à la mixité sexuée.

[3] CHAMPAGNE Clara, PAILHÉ Ariane, SOLAZ Anne, 2015, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Economie et statistique*, n°478-479-480, pp.209-242.

[4] MARUANI Margaret, MERON Monique, 2012, *Un siècle de travail des femmes en France*. Paris, La découverte.

[5] PIOT Franck, 2013, « Travailler pour des particuliers : essor des métiers de la garde d'enfants », *Insee Première*, n°1472.

[6] ARGOUARC'H Julie, CALAVREZO Oana, 2013, « La répartition des hommes et des femmes par métiers. Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *DARES Analyses*, n°079.

[7] Ces avancées ont été obtenues grâce aux mobilisations sociales et politiques promouvant l'égalité professionnelle entre les sexes (LAUFER Jacqueline, 2014, *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, Paris, La découverte) et à l'obligation de parité dans un certain nombre d'instances et de mondes professionnels publics et privés (BERENI Laure, 2015, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica).



À cette différenciation des trajectoires s'ajoute la question des inégalités de traitement. Les enquêtes statistiques des organismes publics (INSEE, DARES) et les recherches en sciences sociales (sociologie, démographie, économie) soulignent la persistance d'un certain nombre d'entre elles : un moindre choix de métiers pour les femmes, des secteurs d'emplois moins rémunérateurs, des carrières incomplètes, des inégalités salariales (y compris après la neutralisation des différences de temps de travail), etc. Comment peut-on expliquer ces inégalités professionnelles persistantes ? Il s'agira ici d'envisager successivement les deux mécanismes sociaux essentiels qui structurent la distribution professionnelle des femmes et des hommes, notamment en France : d'une part, les mécanismes et principes qui précèdent et contribuent au choix de métier et, d'autre part, les modalités concrètes d'exercice du métier ou de la profession.

« Choisir » ou ne pas choisir son métier

Le premier processus qui contribue au maintien des inégalités sexuées dans les mondes du travail tient au choix du métier. Or ce « choix » n'est pas illimité et s'inscrit dans un ensemble de possibles dont la construction commence dès la naissance (voire avant, via les anticipations parentales) et se poursuit tout au long de la vie par la socialisation. L'étendue de ce champ des possibles tient à la fois aux propriétés sociales des individus (sexe, origine sociale, lieu de résidence, place dans la fratrie...) et à différents mécanismes sociaux qui se conjuguent et pèsent sur les choix des filles et des garçons.

- *Une sexualité toujours précoce des métiers*

Depuis les années 1970, les enquêtes s'intéressant aux objets de l'enfance⁸ ont toutes souligné la sexualité précoce des activités, y compris et surtout professionnelles des personnages mis en scène⁹. Les personnages masculins sont bien plus souvent mis en scène en situation professionnelle, dans des métiers variés, du plus modeste au plus prestigieux. Lorsque des personnages féminins le sont, c'est prioritairement dans les espaces et métiers traditionnellement associés au féminin, les mondes du *care*, de l'assistance et de l'esthétique. Par ailleurs, ces personnages sont globalement absents des fonctions de direction et plus largement des postes à responsabilité. Parallèlement à cette sous-représentation des femmes dans les espaces professionnels, elles sont omniprésentes dans l'espace domestique et les hommes, s'ils n'en sont pas totalement absents, y sont très rarement seuls. Autrement dit, les représentations des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans les espaces et objets de la petite enfance à l'adolescence restent très stéréotypées et perpétuent une division traditionnelle des rôles sexués, occultant la variabilité des situations actuelles réelles. Les appropriations

[8] CROMER Sylvie, DAUPHIN Sandrine, NAUDIER Delphine (coord.), 2010, « Les objets de l'enfance », *Cahiers du genre*, n°49.

[9] On pourra ici lire les nombreuses enquêtes sociologiques qui ont porté sur les manuels scolaires, les albums de littérature jeunesse, les spectacles pour enfants, les mangas, etc.

distanciées que peuvent en faire les enfants et les jeunes et les quelques cas qui cherchent à diversifier les rôles des unes et des autres (une fille qui sauve le monde dans un dessin animé, un garçon qui aime faire du tricot ou jouer à la poupée dans un album de littérature jeunesse) sont encore des exceptions dans un monde ludique et pédagogique dominé par un modèle ségrégatif des sexes.

Cette première dimension est essentielle car elle pose les bases du rapport au monde des enfants et les amène à se projeter (ou non) dans des univers sociaux et des places sociales. Cette construction des possibles sociaux pour soi constitue l'un des piliers de ce qui guidera les choix d'orientation le moment venu.

- *Le sexe reste une variable lourde de l'orientation scolaire et professionnelle*

Le parcours scolaire des enfants est jalonné d'étapes d'orientation. Ce processus est différencié socialement¹⁰ mais il est également sexué¹¹. Les équipes pédagogiques, les parents et les élèves eux/elles-mêmes mobilisent différents indicateurs pour prendre leur décision, principalement les résultats et le parcours scolaires pour évaluer le niveau de l'élève et sa capacité supposée à suivre telle ou telle filière. Or chacune de ces dimensions est construite à partir d'indicateurs qui sont à la fois objectifs et subjectifs : se pose ici la question de l'objectivité de la note, de ce qui la fonde et ce qu'elle évalue, mais se pose également ici la question de la place des stéréotypes (notamment sexués) et de leur intériorisation. En effet, les enseignant.e.s ont des pratiques, attentes et évaluations différenciées en fonction du sexe de l'élève (Jarlégan, 2014). Par ailleurs, les pratiques des conseillers et conseillères d'orientation sont elles aussi différenciées et, à niveau égal, les orientations proposées sont sexuées (Fontanini, 2015). Enfin, les représentations et pratiques sociales des parents et des enfants eux/elles-mêmes font qu'il est encore aujourd'hui plus « simple » ou plus « normal » d'envisager les filles dans tel métier plutôt que tel autre, en lien notamment avec ce que nous avons évoqué préalablement concernant la récurrence des attributions ségrégatives dans tout un ensemble d'objets et d'espaces sociaux. Ce qui explique au final que s'élaborent des « parois de verre », que près de la moitié des femmes en emploi se concentrent dans une dizaine de métiers (sur un total de 86) et que nous retrouvons les mêmes secteurs que ceux précédemment évoqués.

- *Anticipation de la vie d'adulte et injonctions sociales sexuées*

La sexuation de l'orientation scolaire et professionnelle tient également au processus d'anticipation sociale de la vie d'adulte et des injonctions elles aussi différenciées qui pèsent sur les femmes et les hommes. En France, compte tenu du

[10] BEN AYED Choukri, POUPEAU Franck (dir.), 2009, « École ségrégative, école reproductive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°180.

[11] VOUILLOT Françoise, 2007, « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n°18(2), pp.87-108.



modèle social dominant qui invite les femmes au cumul (activité professionnelle et maternité(s)) et non au choix (l'un ou l'autre), ou à l'alternance (l'un puis l'autre) (Maruani, 2006), ce mécanisme de sexuaction, conscient et inconscient, conduit les filles à privilégier les métiers et professions qui rendront possibles une articulation simultanée des temps de vie, professionnels et personnels, familiaux, conjugaux, parentaux. Cette « maudite conciliation » (Pérvier, Silvera, 2010) pèse sur les épaules des filles, alors que les garçons sont tenus de réussir professionnellement pour subvenir aux besoins de leur famille, suivant l'esprit du modèle du *male breadwinner* (« l'homme soutien de famille »). On sait notamment que l'accès à la parentalité a des effets inverses sur les carrières des ingénieur.e.s par exemple, permettant aux hommes d'accroître leurs responsabilités et d'accéder à des promotions tandis que les femmes, dans la même situation, ont plutôt tendance à réduire leur temps de travail, chacun.e répondant aux attentes sociales sexuées (Gadéa, Marry, 2000). Ces disparités se retrouvent dans une variété de secteurs professionnels. Une enquête récente portant sur les temporalités du travail artistique souligne combien cette articulation des temps de vie ne fait pas l'objet de négociation au sein des couples, mais repose sur des impensés sexués traditionnels (Sinigaglia-Amadio, Sinigaglia, 2015).

Exercer son métier : des espaces différenciés et hiérarchisés, des carrières à plusieurs vitesses

Ces préludes à l'entrée dans la vie professionnelle contribuent à ségréguer les mondes professionnels et la division sexuée de ces derniers se poursuit en leur sein.

- *Un métier aux pratiques différenciées, une segmentation interne sexuée*

Là encore, quels que soient les espaces professionnels, on retrouve une segmentation interne, attribuant le plus souvent les places les plus prestigieuses et les plus rémunératrices aux hommes. Observons à titre d'exemple le secteur de l'enseignement en France : globalement, le métier d'enseignant fait partie des plus féminisés et paritaires (60% de femmes, DEPP-RERS 2016), mais lorsque l'on y regarde d'un peu plus près, on constate que la répartition des effectifs dépend du niveau d'enseignement, avec une surreprésentation des femmes dans le premier degré (83,1 % des effectifs du secteur public) et une surreprésentation des hommes dans l'enseignement supérieur (61,4 %), a fortiori dans le grade de professeur des universités (80 %) ; le second degré se situant à un niveau intermédiaire (58,3 % de femmes dans le secteur public). Autrement dit, plus le niveau d'enseignement s'élève et plus la part des femmes baisse. Par ailleurs, on observe une segmentation disciplinaire puisque les femmes représentent 75,7 % des enseignant.e.s de lettres et 47,1 % de mathématiques. Cette hiérarchisation des spécialités ou des espaces d'exercice (urbain/rural, privé/public...) se retrouve dans bien d'autres mondes.

Ces dimensions de segmentation interne d'un espace professionnel donné résultent de facteurs exogènes et endogènes. Les premiers sont liés aux mécanismes

antérieurs d'orientation qui s'ancrent eux-mêmes dans un système de genre porté par un ensemble de représentations dominantes stéréotypées. Les seconds sont attachés ici à l'organisation pratique propre de chacun des segments, qui a notamment ses spécificités en termes d'organisation spatio-temporelle, dont on a vu que cette dimension pesait davantage sur les femmes que les hommes, suite à une injonction différenciée en termes d'articulation des temps de vie et de présence auprès des enfants par exemple.

Cette distribution sexuée des places et secteurs d'activité professionnelle contribue au maintien des écarts salariaux entre femmes et hommes. En effet, si ces écarts se sont réduits au cours des dernières décennies, ils n'ont pas disparu ; une partie de ces écarts reste d'ailleurs toujours inexplicquée (de l'ordre de 9 %, Minni, 2015). Ce constat est ce qui a conduit des collectifs européens militants et institutionnels à s'associer autour de l'action du « 7 novembre 2016, 16h34 »¹² qui cherchait à dénoncer les inégalités professionnelles et salariales persistantes. Dans le même esprit, l'appel à la grève du 8 mars dernier à 15h40 entendait dénoncer le même phénomène, le calcul étant cette fois ramené à la journée et non plus à l'année.

• « *Plancher collant* » et « *plafond de verre* »

Suite aux lois relatives à l'égalité professionnelle des cinq dernières années, on a pu enregistrer une progression sensible de la place des femmes, notamment au sein des conseils d'administration des sociétés du CAC 40 (10,7 % en 2008, contre 30,3 % en 2014). Selon l'indicateur de la Commission européenne (indice *blue chip*), la France est le premier pays de l'Union européenne en matière de représentation féminine au sein des comités d'administration ou des comités de surveillance des grandes entreprises (*Chiffres clés*, 2016). L'accès croissant de quelques femmes à ces positions dominantes ne doit cependant pas masquer les mécanismes qui concourent à maintenir un grand nombre de femmes aux premiers niveaux hiérarchiques et qui contribuent à expliquer la persistance de la distribution genrée des métiers, des tâches et responsabilités en leur sein. Les images de « *plancher collant* » et de « *plafond de verre* » les ont parfaitement symbolisés. En effet, la première évoque les mécanismes qui tendent à retenir les femmes dans les fonctions moins élevées, les métiers et secteurs d'emploi les moins valorisés et les modes d'emploi les plus précaires (82,5 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes), pendant que la seconde concerne ceux qui engendrent le blocage de la carrière des femmes au sein des niveaux hiérarchiques les plus hauts. Ainsi, quels que soient les secteurs professionnels, on retrouve une faible proportion de femmes aux niveaux les

[12] En se basant sur le chiffre de 15,1 %, différence de salaire horaire brut entre les hommes et les femmes mesurée par Eurostat en 2010, la fondatrice des Glorieuses, Rebecca Amsellem, a calculé que l'écart représentait environ 38,2 jours ouvrés. Ainsi, si les femmes en France étaient payées autant que les hommes, elles devraient s'arrêter de travailler le 7 novembre 2016 à 16h34 et 7 secondes (et non le 31 décembre).



plus élevés des hiérarchies professionnelles : 11 % de femmes président des universités, 12 % président une fédération sportive nationale, si elles représentent 61 % des effectifs de la fonction publique territoriale, elles ne sont plus que 28 % dans les postes d'encadrement et de direction ; dans le privé, si un tiers des dirigeant.e.s sont des femmes, il existe une grande disparité selon le type d'entreprise (autoentreprise, SARL...) et l'activité concernée (construction vs services aux particuliers).

- *Ascension sociale et professionnelle pour les unes, sale boulot et précarité pour les autres*

Au-delà des inégalités sexuées entre femmes et hommes, les mécanismes précédemment décrits contribuent à maintenir, voire à creuser, les inégalités sociales entre les femmes elles-mêmes¹³. Cela s'explique en partie par les choix opérés par les femmes les mieux dotées socialement pour articuler leurs temps de vie personnelle et professionnelle et par les incitations socialement différenciées des politiques familiales. En effet, la baisse du temps accordé aux tâches domestiques par les femmes au cours des décennies précédentes (passant de 4h12 à 3h03 quotidiennes en moyenne entre 1985 et 2010, Champagne, Pailhé, Solza, 2015, *op. cit.*) ne s'explique pas par la prise en charge de ces tâches par les hommes, puisque, sur la même période, ils ont également réduit le temps qu'ils y consacraient (passant de 1h54 à 1h45). La baisse moyenne du temps consacré aux tâches domestiques s'explique par un ensemble de transformations sociales touchant à un accès plus large des ménages aux équipements électroménagers, au développement d'autres normes domestiques (rapports au propre, au rangé, etc.), mais aussi à des mécanismes de délégation de diverses tâches (repas, nettoyage et repassage du linge, etc.). Or, cette capacité de délégation du « sale boulot » est inégalement partagée socialement.

Ainsi, les femmes disposant d'importantes ressources économiques, culturelles et sociales sont davantage en mesure d'avoir recours à ces services, qui constituent les secteurs professionnels les plus féminisés, embauchant dès lors des femmes issues des milieux les plus défavorisés, de milieu populaire et souvent ethnicisées (Hirata, Kergoat, 2008 ; Avril, 2014). Par ailleurs, concernant le travail parental, alors que d'un côté, les femmes de milieu populaire sont incitées à se retirer du marché du travail pour bénéficier des allocations parentales d'éducation et élever elles-mêmes leurs enfants¹⁴, les femmes des catégories moyennes et supérieures sont celles qui ont le plus recours aux crèches et services d'assistantes maternelles ou d'une garde à domicile (donc à bénéficier de l'autre volet

[13] Rappelons que le taux de chômage des femmes immigrées est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des femmes (20,4 % contre 9,6 %, DARES, 2015) et que le taux d'emploi des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) est inférieur de 17 points à celui des femmes à l'échelle nationale (43 % contre 60 %, INSEE, RP 2012).

[14] 60 % de celles qui touchent l'APÉ sont ouvrières et 21 % d'entre elles sont employées (Milewski, 2005).

des politiques familiales et sociales). Et celles qui occupent ces emplois sont, là encore, majoritairement des femmes de catégories populaires.

Se pose dès lors la question d'une possible réduction des inégalités sexuées qui ne se ferait pas contre la réduction des inégalités sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRIL Christelle, 2014, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La dispute.
- BEN AYED Choukri, POUPEAU Franck (dir.), 2009, « École ségrégative, école reproductive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°180.
- DGCS-SDFE, 2016, *Chiffres clés. Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*.
- FONTANINI Christine, 2015, *Orientation et parcours des filles et des garçons dans l'enseignement supérieur*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre.
- GADÉA Charles, MARRY Catherine, 2000, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, 3, pp.109-135.
- HIRATA Helena, KERGOAT Danièle, 2008, « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon » In HIRATA H., LOMBARDI M. R., MARUANI M. (dir.), *Travail et genre. Regards croisés. France Europe Amérique latine*, Paris, La découverte, pp.197-209.
- JARLÉGAN Annette, 2014, « Questions de genre dans la salle de classe », In SINIGAGLIA-AMADIO S. (dir.), *Enfance et genre. De la construction sociale des rapports de genre et ses conséquences*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, pp.191-203.
- MARUANI Margaret, 2006, *Travail et emploi des femmes*, Paris : La découverte.
- MILEWSKI Françoise (dir.), 2005, *Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de la précarité. Rapport à la ministre chargée de la parité*, Paris, La documentation française.
- MINNI Claude, 2015, « Femmes et hommes sur le marché du travail », *DARES Analyses*, n°017.
- PÉRIVIER Hélène, SILVERA Rachel (dir.) 2010, « Maudite conciliation », *Travail, genre et sociétés*, n° 24.
- SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina, SINIGAGLIA Jérôme, 2015, « Tempo de la vie d'artiste : genre et concurrence des temps professionnels et domestiques », *Cahiers du genre*, n°59, pp.195-215.
- VOUILLOT Françoise, 2007, « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n°18(2), pp.87-108.

Neda Abu-Zant, syndicaliste et féministe

PHILIPPE MERLANT, JOURNALISTE



Philippe Merlant / 50/50 Magazine

Neda Abu-Zant.

Elle est la première femme à avoir été élue au syndicat palestinien des transports et s'est portée volontaire pour coordonner sur place le Réseau des femmes arabes. Portrait de Neda Abu-Zant, militante chaleureuse et débordante de vie.

« *La femme palestinienne a le courage d'être debout face à l'occupation israélienne et à la société masculine. Mais si on lui donne des opportunités, elle sera un modèle pour toutes les femmes du monde* ». En deux phrases, Neda Abu-Zant a résumé sa raison d'être, sa manière de voir le monde, le sens de ses combats. Militante ? Bien sûr que cette femme de 36 ans l'est. Mais ce qui frappe à première vue, c'est plutôt son regard clair et généreux, son humour, sa gaieté, son sens de la convivialité et de l'accueil...

Solidaire du combat de tout son peuple, elle n'en n'oublie pas pour autant de dénoncer « la société masculine » dans laquelle elle vit. Cette culture qui « *place les hommes et les femmes dans des rôles différents* » jusqu'à confiner les secondes « à la maison ». Mais Neda, qui affirme « *croire à l'égalité des hommes et des femmes pour accéder à l'emploi et exercer des responsabilités* », n'oublie pas le rôle joué par les femmes elles-mêmes dans la transmission et la perpétuation d'une culture patriarcale. « *Nous sommes mères, beaucoup d'entre nous sont enseignantes... c'est donc à nous qu'échoit l'essentiel de l'éducation ! Alors pourquoi certaines continuent-elles de dire aux garçons qu'il ne faut pas pleurer car un homme ne pleure pas ?* ».

Elle estime que beaucoup de femmes, même éduquées, ne sont pas conscientes de leurs droits et ne cherchent pas à les faire valoir. Ainsi certaines ne revendiquent pas leur part d'héritage « *alors que l'inégalité dans le partage de l'héritage est illégale* ». D'autres ne se rendent pas compte qu'elles subissent des violences anormales, dans cette société où « *30 % des femmes sont victimes de violences de la part de leur mari* » et où « *une femme peut être tuée si elle a des relations amoureuses et sexuelles en dehors du mariage* ». Neda s'est elle-même engagée au sein de l'Association de défense des familles, qui accueille les femmes victimes de violences, avec une équipe de travailleuses et travailleurs sociaux, de psychologues et d'avocat-e-s, afin de « briser le mur du silence ».



En Palestine, l'inégalité reste la règle, même si elle n'est pas inscrite dans la loi. « *Être une femme divorcée est très difficile* », admet Neda qui salue le courage de sa consœur et amie Basma Al Battat, membre du conseil exécutif de la Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU), qui n'a pas hésité à le devenir. Même une veuve est supposée « *s'enfermer chez elle et ne rencontrer personne pendant quatre mois* » alors qu'un homme peut se remarier deux mois après la mort de son épouse ! Mais Neda, après la mort de son mari, s'est elle-même affranchie de ces obligations : « *La société est ce que nous décidons d'en faire ! Nous ne pouvons faire les choses que par petits pas, mais il faut commencer par la famille, car c'est la cellule de base de la société* ».

L'occupation israélienne ne facilite pas les choses, surtout pour les femmes. « *Quelquefois, nous restons des jours et des jours sans pouvoir sortir de chez nous* », comme ce fut le cas lors de la deuxième intifada, particulièrement violente à Naplouse. Et cette guerre multiplie les traumatismes, propices à la perpétuation de la violence masculine : « *Quand un garçon voit son père tué sous ses yeux, comment voulez-vous qu'il ne devienne pas violent lui-même ?* ».

Neda a été la première femme élue au comité exécutif du syndicat national des transports, un secteur d'activité où les hommes, chauffeurs de bus notamment, sont majoritaires. « *Si vous voulez changer les choses dans notre société, les transports sont quelque chose d'essentiel, car tout le monde circule avec les conducteurs. Un conducteur intelligent et éduqué peut donc former les gens autour de lui* », affirme-elle. Et Neda d'ajouter, sans forfanterie, que son élection représente « *le début d'un grand changement* » dans la société et le monde du travail en Palestine.

Suite à la deuxième Intifada, les années 2002-2003 ont été un désastre pour l'économie palestinienne, et notamment pour les transports, car de nombreux convois ont été supprimés. En 2004, Neda cherche de nouvelles méthodes pour organiser les syndicats. L'année suivante, alors qu'elle travaille comme secrétaire dans une entreprise de bus, elle se présente aux élections syndicales. « *Comme j'avais aidé les conducteurs à mener une grève qui leur a permis d'obtenir une augmentation des salaires, ils ont sans hésiter voté pour moi ! Il faut dire que c'est un secteur qui fonctionne de manière assez démocratique.* » Elle se met alors en quête d'un projet à développer et rencontre les initiateurs du Swedish Project, soutenu par le gouvernement suédois. Avec leur appui, elle monte dans cinq villes de Cisjordanie un programme de formation-conscientisation des travailleur-se-s, afin d'avoir plus de syndicalistes.

À l'automne 2012, elle a aidé à l'organisation d'une nouvelle grève des bus, des taxis et des taxis collectifs, pour protester contre l'augmentation du prix des carburants et des produits de base alors que les salaires stagnaient. « *La grève a paralysé les plus grandes villes, le gouvernement a accepté de négocier, il a réduit le prix de l'essence mais pas assez à notre goût* », commente Neda.



Le Swedish Project, dont Neda est devenue la coordinatrice, a été un succès, permettant notamment à plus de femmes d'entrer dans les syndicats et d'y exercer des responsabilités. Quand le Réseau des femmes arabes (en anglais Arab Women Network, AWN), lancé par la Confédération internationale des syndicats, a vu le jour, elle y a vu le prolongement de sa propre action et s'est tout de suite portée volontaire pour participer aux réunions internationales. « *L'idée me paraissait intéressante, mais, dès la deuxième réunion, il a surtout été question des révolutions arabes. Notre occupation dure depuis plus de 60 ans et nous n'attendons pas grand chose des révolutions arabes. Le printemps, ici, ce serait surtout pour virer Israël et le Hamas !* »

Elle n'a aucune sympathie pour les islamistes, qu'elle combat pied à pied. Mais elle sait à l'occasion se montrer solidaire avec eux. Cet après-midi là, après l'entretien, elle est allée saluer l'un eux, tout juste libéré des prisons israéliennes après 168 jours de grève de la faim. « *Nous les combattons idéologiquement. Mais nous leur apportons notre solidarité quand ils sont victimes de la répression israélienne.* »

Comme tant d'autres Palestiniennes, c'est pour la vie que Neda se bat.

• • •

Une version un peu plus longue de cet article a été publiée en juin 2014 sur le site 50/50 « le magazine de l'égalité femmes/hommes » : <http://www.50-50magazine.fr>

Tunisie : Le rôle des femmes dans la construction démocratique

INÈS CHAALALA ET THOURAYA HAMMAMI BEKRI, ACTIVISTES POLITIQUES

La Tunisie est souvent citée comme une exception dans le monde arabo-musulman, en raison du statut privilégié dont les Tunisiennes jouiraient. Le pays est également considéré comme une exception puisque, depuis l'avènement des Révolutions arabes de 2011, il demeure le seul à garder le cap de sa transition démocratique, loin des guerres civiles ou des coups d'État militaires. Existerait-il un lien entre ces deux exceptions ? Le statut des femmes tunisiennes et le rôle qu'elles ont joué durant la Révolution et la transition démocratique peuvent-ils faire partie des facteurs de réussite de cette transition ? Quelle exception tunisienne a davantage alimenté et servi l'autre ? Existe-t-il une spécificité des luttes des femmes tunisiennes ?

Les luttes des femmes avant la Révolution

L'Histoire de la Tunisie est marquée par de nombreuses figures féminines ancrées dans la mémoire collective pour leur rôle politique important, à l'instar d'Elyssa - ou Didon, fondatrice de Carthage (IXe siècle avant J-C), de la Kahena, figure emblématique de la résistance berbère contre l'expansion arabe en Afrique du Nord (VIIe siècle) ou encore d'Aziza Othmana, princesse érudite bienfaitrice des pauvres et indigents (XVIIe siècle).

Puis, c'est dans la vague des mouvements de lutte pour l'indépendance et d'émancipation dans de nombreux pays musulmans du début du XXe siècle que de nombreux leaders de ces pays ont épousé la cause des femmes, dans une logique de libération totale des peuples colonisés. Le cas de la Tunisie s'inscrit donc dans cette mouvance émancipatrice portée à la fois par des femmes et des hommes.



Dès 1930, Tahar Haddad, penseur, homme politique et syndicaliste tunisien, fut l'un des premiers à soulever la question du statut personnel des femmes défendant l'égalité totale, y compris en matière d'héritage. Des associations féminines se sont mises en place pendant la période coloniale, telle que l'Union musulmane des femmes de Tunisie et l'Union des femmes de Tunisie¹, permettant aux femmes de participer au débat sur l'indépendance. Les Tunisiennes, tant au sein de ces associations que dans les divers réseaux de résistance, ont ainsi pris part à la lutte anti-coloniale. Pour autant, la question du statut des femmes dans la société n'a pas été tranchée, par crainte de créer une scission au sein du mouvement national pour l'indépendance.

Dès l'indépendance, en 1956, Habib Bourguiba, premier président tunisien, intègre la question de l'émancipation de la femme comme pilier fondamental de l'édification d'un État moderne. Le droit de vote est ainsi accordé aux Tunisiennes, la scolarisation des filles devient obligatoire et gratuite et un nouveau code de la famille, le Code du statut personnel (CSP), abolissant la polygamie et la répudiation, est adopté le 13 août 1956, qui deviendra le jour de la « Fête de la Femme » en Tunisie. Ainsi, la Tunisie devient l'un des pays arabo-musulmans les plus avancés en matière de droits des femmes. Soutenues par des personnalités masculines, des Tunisiennes ont pu investir de nombreux champs professionnels, sans pour autant améliorer leur participation publique.

Pourtant, les Tunisiennes, qui représentent 50,5 % de la population, constituent 63,6 % des lauréat.e.s au baccalauréat, 68 % des diplômé.e.s du supérieur, 49 % des cadres supérieur.e.s et techniques, et 39 % de la fonction publique. Elles sont fortement représentées dans certaines professions comme la magistrature (32 % de femmes), le barreau (31 %), la médecine (42 %), la pharmacie (27 %), l'enseignement universitaire (40 %) ... Mais elles sont seulement 6 % à occuper des postes décisionnaires et ne bénéficient que de 17 % des nouveaux emplois créés. Le taux de chômage des femmes est de 21,9 %, par rapport à 12,8 % pour les hommes et une moyenne nationale de 15,7 %. Ce taux s'aggrave davantage pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur, dont 43 % restent sans emploi (contre 23 % pour les hommes et une moyenne nationale de 33,5 %). À cela s'ajoutent d'importantes disparités régionales avec, par exemple, des taux d'activité féminine dans les régions semi-arides du pays (Kasserine, Kebili et Gafsa) inférieurs à 25 %, alors qu'il est supérieur à 40 % dans la plupart des régions littorales, ou des taux de scolarisation au niveau primaire qui varient de 80,7 % en milieu urbain à 59,3 % en milieu rural.

À partir du milieu des années 1960, la Tunisie est marquée par un féminisme d'État, avec la récupération politique par Bourguiba et Ben Ali². C'est ainsi que des femmes se sont engagées de manière plus large dans la lutte contre le régime et ses orienta-

[1] L'Union musulmane des femmes de Tunisie (1936-1956), fondée par B'chira Ben Mrad (militante pour l'indépendance liée au courant zeitounien) et l'Union des femmes de Tunisie, organisation liée au Parti communiste tunisien (1944-1963).

[2] H. Bourguiba et Z. Ben Ali ont été respectivement présidents de la République de 1957 à 1987 et de 1987 à 2011.

tions politiques et économiques, au sein des syndicats³, des quelques partis d'opposition, des mouvements étudiants et des organisations de défense des libertés et des droits humains⁴ dénonçant les falsifications d'élections et les atteintes aux libertés. Les plus féministes parmi elles créent, dès 1989, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD), en vue de contrecarrer le discours féministe officiel et de porter la bataille contre le patriarcat dominant, sans délaisser le combat pour les libertés politiques et contre la dictature. Souvent harcelées par le pouvoir qui limite leurs champs d'action et tente de les infiltrer, ces associations, composées d'intellectuelles engagées agissant de concert avec les associations et les organisations militantes historiques, restent plutôt concentrées dans la capitale.

Les luttes des femmes durant la Révolution

Plus récemment, les Tunisiennes ont joué un rôle central face à la dictature de Ben Ali. Bien avant les soulèvements populaires de décembre 2010 et janvier 2011, elles ont participé aux mouvements sociaux annonciateurs de la Révolution : organisation de grèves et occupations d'usines (ouvrières du textile au Sahel en 2005⁵), mobilisation au sein du mouvement du bassin minier de Gafsa-Redeyef en 2008, région durement frappée par le chômage et la pauvreté, où la population locale s'est insurgée pour dénoncer la corruption, le clientélisme et le népotisme dans les recrutements. Avec une presse muselée, ces protestations, qui ont été violemment réprimées par le régime, n'ont pas pu se propager, en dépit de la couverture de rares cyber-activistes, dont des femmes.

Dès les premiers événements de Sidi Bouzid et l'acte déclencheur de Mohamed Bouazizi, des femmes investissent les mouvements protestataires, initiés par les jeunes chômeurs, et rejoignent les manifestations sur le terrain, diffusent sur les réseaux sociaux les images des émeutes et des agressions, organisent des marches et des rassemblements de solidarité. Progressivement, une révolte pour dénoncer la corruption et le népotisme se propage depuis des villes intérieures marginalisées, telles que Sidi Bouzid, Mekkassi, Thala, Kasserine, Kef (villes ouvrières et agricoles), aux grandes villes comme Sfax et Tunis, ainsi qu'aux zones péri-urbaines de Tunis, comme la Cité Ettadhamen. L'ensemble des classes sociales et des citoyen.n.es, de tous niveaux d'instruction, se joignent au soulèvement, horrifié.e.s par la violence de la répression policière et excédé.e.s par un régime dictatorial et corrompu. Les mots d'ordre des manifestant.e.s sont les mêmes : « *Travail, Liberté, Dignité Nationale* » et « *Nous méritons un travail, bande de voleurs* », auxquels s'ajoutent « *Dégage !* » et « *À bas le régime* » le 14 janvier. Les femmes payent, elles aussi, le prix fort de leur mobilisation : le rapport de la Commission nationale d'investigation sur les dépassements et les violations sur cette période fait état de 11 décès parmi les manifestantes, de 25

[3] Union générale des travailleurs tunisiens – UGTT.

[4] Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH), Conseil national des droits et libertés (CNLT), l'Organisation contre la Torture ...

[5] Protestant contre le démantèlement des accords multifibres.



Dominique Touzel / Flickr (cc-by-nc-nd)

Sit-in près du Bardo, Tunis, 6 décembre 2011.

dossiers relatifs à des blessures par balles et de 100 dossiers relatifs à diverses agressions et arrestations⁶.

Des Tunisiennes ont par la suite largement participé aux mobilisations politiques ayant suivi le départ de Ben Ali, tels que les rassemblements à la Kasbah de Tunis après le 14 janvier, réclamant une assemblée nationale constituante et revendiquant le départ de l'ancien Premier ministre de Ben Ali, ainsi qu'aux grèves générales régionales périodiques organisées par l'UGTT. Très tôt, les courants islamistes et conservateurs vont imposer la question identitaire et la place de la religion dans le débat public ; et des femmes, mais aussi des hommes progressistes, organisent de nombreuses manifestations pour réclamer la laïcité, l'égalité totale entre les sexes

et la levée de certaines discriminations encore persistantes, comme les réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Dès lors, des militantes particulièrement instruites et engagées vont exiger que les Tunisiennes aient enfin accès aux sphères décisionnelles et pèsent sur les prises de décisions de la période transitionnelle. C'est ainsi qu'elles investissent la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la Révolution, la réforme politique et la transition démocratique, commission consensuelle qui bénéficie de la légitimité révolutionnaire et légale pour veiller à la réforme de l'État et des processus électoraux de l'assemblée constituante, regroupant partis politiques, organisations syndicales, associations militantes et représentants des régions. Trente-six femmes y siègent, sur un total de 155 membres, soit 23,2 %. Par ailleurs, elles constituent la moitié des membres de la Commission nationale d'investigation sur les dépassements et les violations durant la Révolution (10 membres sur 20). Les trois commissions de la transition sont présidées par des hommes, dont elles portent même les noms.

La dynamique post-14 janvier 2011 a profondément influencé le tissu associatif tunisien, le rendant plus actif, plus diversifié et plus représentatif. Jusqu'en 2011, les associations étaient réglementées et surveillées, sinon interdites, par les pouvoirs en place. D'importantes associations et organisations sont dirigées par des femmes médiatiques et visibles, à l'instar de l'Association tunisienne des magistrats, du Syndicat tunisien des magistrats, du Syndicat national des journalistes tunisiens, de l'Organisation contre la torture, du Conseil national pour les libertés, et qui pèsent dans les débats sociétaux les plus importants. La société civile tunisienne mobilise désormais non seulement

[6] AFTURD, *Femmes et politique en Tunisie : réalisations et obstacles. Étude sur la participation politique des femmes en Tunisie*, 2014.

des élites universitaires et politiques et des activistes des droits humains, mais plus largement des citoyen.ne.s de toutes les régions et classes sociales, engagé.e.s pour une citoyenneté active, le renforcement de la participation politique et l'accès aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Des associations de femmes de la mouvance islamiste voient également le jour, prônant la participation politique et citoyenne des femmes, mais revendiquant parallèlement un statut des femmes conservateur, tel que le droit de porter le voile et le niqab islamiste (interdits sous Ben Ali), et plus centré sur la famille.

Grâce à la présence féminine dans la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la Révolution, la réforme politique et la transition démocratique, à la très forte mobilisation et à l'important plaidoyer des associations de défense des droits de femmes (notamment Égalité et Parité), la loi électorale, votée en 2011 pour organiser les élections de l'Assemblée nationale constituante, impose la parité et l'alternance des candidat.e.s sur les listes électorales. Soutenue à la fois par des progressistes et des islamistes, cette disposition est votée par deux tiers des membres de la commission. La parité devient l'un des points fondamentaux du nouveau contrat politique et social de la transition démocratique en Tunisie et un important facteur de renouvellement de la classe politique.

Aux élections d'octobre 2011, 5 502 Tunisiennes sont candidates, soit 47 % du nombre total de candidat.e.s, avec seulement 7 % des listes électorales présidées par des femmes et 4 gouvernorats (sur 24) sans aucune femme en tête de liste. En 2014, ce taux passe à 12 %, avec 2 gouvernorats où une seule femme était tête de liste. Ceci illustre que, malgré la parité votée dans la nouvelle loi électorale, la représentativité des femmes dans la vie politique reste bien en deçà des espérances. Les femmes élues ne sont que 27 % en 2011 au sein de l'Assemblée nationale constituante et 31 % des parlementaires élues en 2014 au sein de l'Assemblée des représentants du peuple. Elles resteront faiblement représentées dans les divers gouvernements qui se succèdent durant toute la période transitionnelle.

Les luttes des femmes durant le processus constitutionnel

En investissant les associations, les Tunisiennes s'octroient un rôle de contre-pouvoir face à la classe politique, où elles demeurent minoritaires, en particulier durant la phase de rédaction de la Constitution. Elles portent des revendications fortement mobilisatrices entre la préservation de l'acquis en matière de droits des femmes et l'obtention de nouveaux droits, face à la domination du parti islamiste qui gagne 41 % des sièges de l'Assemblée constituante. La phase constitutionnelle est ainsi marquée par l'importance de la question des droits des femmes, qui se place au cœur du débat sur le caractère civil de l'État, l'universalité des droits et la construction d'une démocratie moderne.

D'importantes manifestations mobilisent des Tunisiennes le jour de leur fête nationale, le 13 août 2012, pour rejeter la proposition du parti islamiste d'ins-



crire dans le projet de constitution la « complémentarité » des femmes avec les hommes, alors que les revendications portaient sur l'égalité, mettant en exergue les subtilités constitutionnelles de l'égalité « devant la loi » ou « dans la loi ». Un grand nombre d'élus islamistes affirment leur attachement à la parité et au Code du statut personnel, mais tentent d'injecter une dose de conservatisme religieux et une vision axée sur la famille dans les articles relatifs aux droits des femmes. La bataille de l'égalité est gagnée grâce à la mobilisation de la rue par diverses plateformes et coalitions, entre les associations et les activistes féministes et progressistes et des constituant.e.s progressistes au sein de l'Assemblée, ayant fédéré des citoyen.ne.s de toutes les classes sociales et régions, pour la défense du modèle sociétal tunisien et des acquis de la femme.

Cette mobilisation s'accroît et se polarise durant l'été 2013, suite à un second assassinat politique visant l' élu Mohamed Brahmi. Une importante participation de femmes voulant mettre fin à la majorité électorale des islamistes fait face à une mobilisation similaire des femmes sympathisantes des islamistes et attachées à la légitimité électorale. Évitant le pire grâce à une politique de consensus, les deux camps finissent par se retrouver dans le cadre d'un dialogue national où sont levées les divergences qui persistent autour de certains points de la Constitution, dont ceux relatifs à la préservation des acquis et l'amélioration des droits des femmes. Ainsi, le préambule de la Constitution votée en janvier 2014 stipule que « *l'État garantit l'égalité en droits et en devoirs entre les citoyens et les citoyennes, et l'égalité entre les régions...* ». La nouvelle Constitution garantit également la représentativité des femmes dans les assemblées élues, le droit au travail et à un salaire équitable, la protection et l'amélioration des acquis des femmes, l'égalité des chances, la lutte contre les violences faites aux femmes⁷.

Les luttes des femmes pour un nouveau modèle économique et social

Si des Tunisiennes ont réussi à être des actrices de poids dans la transformation de leur société et dans la construction d'un modèle plus démocratique consacrant l'égalité de genre, le défi est désormais de s'approprier les luttes pour l'égalité des chances pour tou.te.s les citoyen.ne.s du pays, pour la justice sociale et pour la défense des droits des plus vulnérables. Longtemps focalisées sur la lutte pour les libertés individuelles et collectives, aujourd'hui garanties par la Constitution, des Tunisiennes commencent à investir collectivement le champ des droits économiques et sociaux, afin de réduire les inégalités et disparités régionales, lutter contre la précarité professionnelle, exiger des conditions de travail décentes et l'égalité salariale, et promouvoir l'autonomisation économique des femmes à travers l'entrepreneuriat féminin et l'économie sociale et solidaire.

[7] Les articles de la Constitution tunisienne relatifs aux droits des femmes sont principalement les articles 34, 40 et 46.

Par ailleurs, depuis 2014, une importante coalition d'associations féministes s'active dans le cadre d'une stratégie de plaidoyer pour une loi intégrale très ambitieuse contre la violence faite aux femmes, fléau fortement répandu dans la société tunisienne.

Les associations féministes historiques relancent également le débat sur l'égalité dans l'héritage, chemin de l'égalité totale des femmes et grand enjeu de l'accès des femmes aux ressources. De nombreuses associations féminines militent aussi pour l'intégration d'une approche genre dans les budgets, la planification et les politiques publiques, l'amélioration des conditions de travail et contre l'inégalité salariale des femmes rurales.

De nombreuses militantes restent fortement mobilisées pour appuyer le changement du modèle économique tunisien qui a montré ses limites et qui est producteur d'inégalités, au profit d'un modèle plus inclusif et juste. Les Tunisiennes continuent de s'investir dans la construction d'un nouveau modèle de gouvernance axé sur la démocratie participative et se préparent à participer activement aux premières élections locales depuis la Révolution, avec une nouvelle loi électorale où la parité est à la fois verticale et horizontale.

Les limites de l'engagement des femmes dans la construction démocratique

La forte mobilisation des femmes et la bipolarisation de 2014 ont mené à l'élection de forces politiques libérales sur le plan économique⁸. Elles défendent le même modèle économique qui a mené à la Révolution et ne cherchent pas à rompre avec leurs pratiques clientélistes et leur appropriation de l'appareil d'État. De nombreuses progressistes sont déçues, d'autant qu'elles restent nombreuses à revendiquer une véritable rupture avec l'ancien régime. Elles se démarquent rapidement de ce nouveau pouvoir qui ne lance pas suffisamment de signaux de rupture.

Et malgré une tradition d'engagement politique et civique, les militantes tunisiennes continuent à faire face à de nombreux obstacles. L'engagement reste principalement urbain et élitiste. La pauvreté, les discriminations sexuelles et la marginalisation accentuent les clivages. La violence dans l'espace public à l'encontre des femmes, tout comme le harcèlement sexuel, restent présents.

Enfin, la démocratisation des luttes et l'engagement des femmes dans les mouvements sociaux, parallèles à la transition démocratique qui a lieu dans le pays, créent plus de ponts que de clivages. C'est à travers ces ponts entre les luttes des milieux urbain et rural, entre différentes réalités économiques et sociales, entre différentes régions et entre les générations d'activistes que les Tunisiennes pourront achever la construction d'une démocratie réellement sociale.

[8] La coalition au pouvoir réunit des partis séculiers et islamistes, tous libéraux économiquement.



Loi sur la parité au Sénégal : une expérience « réussie » de luttes féminines

FATOU SOW SARR, DIRECTRICE DU LABORATOIRE GENRE DE L'IFAN

Le 1^{er} juillet 2012, le Sénégal a fait un pas important sur le chemin de l'égalité en faisant passer la présence des femmes à l'Assemblée de 33 à 64 députées. Cette formidable avancée est l'aboutissement d'un long combat. Individuellement ou collectivement, en privé ou en public, les femmes de plusieurs générations, issues de partis politiques, de syndicats ou d'organisations de la société civile, ont chacune pris part à la lutte pour le respect de leurs droits ; chaque génération accrochant son maillon à la chaîne. Toutefois, les groupes hostiles à la parité sont encore présents et les détracteurs ne manquent pas, par conviction ou par opportunisme. Ils sont dans tous les milieux : politique, universitaires et religieux.

Gâce à la loi sur la parité votée le 14 mai 2010 par l'Assemblée nationale, adoptée par le Sénat le 19 mai et promulguée le 28 mai 2010, le Sénégal s'est retrouvé depuis 2012 avec 64 femmes sur 150 députés à l'Assemblée, soit 42,7%. Le processus politique qui a conduit à cette loi sur la parité, avec pour objectif l'égale participation des femmes et des hommes aux instances électives et semi-électives, vise, à terme, une modification des rapports entre les deux sexes, en vue d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce tournant décisif dans l'histoire du Sénégal est le fruit des luttes de plusieurs générations, arrivées à maturité.

Pour comprendre comment le Sénégal a réussi à mettre en œuvre la parité intégrale, il faut retourner à son histoire et comprendre la place des femmes dans le système social, avant l'arrivée d'idéologies portées par les religions étrangères et la colonisation française. En effet, la colonisation a voulu transposer un modèle qui consacre l'exclusion des femmes de l'espace politique avec la loi salique au XIV^e siècle, qui n'avait rien à voir avec les réalités locales. Mais le substrat culturel qui demeure en lame de fond dans la société a permis aux Sénégalaises de faire face à la volonté du pouvoir colonial de les enfermer dans l'espace privé, au même titre que les Françaises.



Numéro spécial de *Flamme d'Afrique*, à l'occasion du 3^e anniversaire de l'adoption de la loi sur la parité au Sénégal, 14 mai 2013.

La lutte pour la conquête des droits et des libertés

Les femmes ont de tout temps été au cœur de la politique dans l'espace social sénégalais et le fil de la résistance nationale a été tenu d'un bout à l'autre par des femmes. C'est la reine du Waalo¹ qui a ouvert la confrontation avec le Français Faidherbe et qui a été la première force de résistance que le colonisateur eut à affronter en 1855, avec à sa tête une femme, la reine Ndaté Yalla Mbodj. C'est Aline Sitoë Diatta, prêtresse de Casamance, qui l'a clôturée au Sud, pour avoir été la dernière résistante nationale déportée en 1943 à Tombouctou, au Mali, par le pouvoir colonial.

Après avoir conquis le Sénégal, le colonisateur prit un ensemble de mesures politiques consacrant le recul de la femme. En stipulant qu'elle devait se soumettre à l'ordre colonial et à son mari, il lui enlevait tout droit de représentation mais aussi l'accès à la propriété. En 1904, la loi foncière sur les territoires sous occupation française ne reconnaît comme légale que la propriété privée, personnalisée et dûment enregistrée. Et s'appuyant sur le code napoléon², toute propriété fut quasi-automatiquement attribuée au chef de famille qui est « naturellement » le mari. La politique coloniale ouvertement sexiste a limité l'accès des femmes à l'éducation et à la formation. En 1906, il y avait 29 écoles dispensant un enseignement aux garçons et qui comptaient 3 252 élèves, contre quatre écoles pour les filles (40 élèves). Au niveau de la formation professionnelle, l'École Normale William Ponty, pépinière des futurs cadres et chefs d'État africains, fut ouverte en 1910, et c'est seulement en 1939 que fut fondée une section féminine, soit 29 ans plus tard (MFEF, 1993 : 145).

Même privées de tous leurs droits, les Sénégalaises ont continué à se battre contre l'autorité coloniale. Elles se sont révoltées contre la France qui, en 1944, avait accordé le droit de vote aux femmes, mais décidé aux élections législatives de 1945 que seules les Françaises de souche pouvaient y participer, excluant les femmes des quatre communes du Sénégal (Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque), qui avaient pourtant le statut de citoyennes françaises.

Les Sénégalaises ont su transcender leurs divergences sociales et politiques et unir leurs forces pour un objectif qui dépasse leurs appartenances de classe, d'ethnie, de caste, etc., et qui renvoie à leur statut de femmes colonisées. Ce fut notamment

[1] Royaume au Nord du Sénégal, fondé au XIII^e siècle et vaincu par les Français au XIX^e siècle.

[2] Pour Napoléon, la famille n'avait d'autres finalités que de fabriquer des soldats. Et elle devait être régie comme un régiment, ayant comme chef le mari, pour veiller à l'ordre et à la discipline.



le cas de deux femmes, Ndaté Yala Fall et Soukeyna Konaré, qui appartenaient à deux partis adverses mais qui décidèrent de joindre leurs efforts pour faire face à l'autorité coloniale. Les Sénégalaises menaçaient de s'en prendre à la vie de toute Française de souche qui irait voter et le gouvernement français finit par reculer³.

Après s'être mobilisées en 1945 pour arracher le droit de vote, elles se sont impliquées dans la lutte pour les indépendances. Certaines femmes membres du premier parti communiste, le Parti africain pour l'indépendance (PAI), se sont particulièrement illustrées. Leur rôle dans la grève des cheminots de 1947 a été magnifié par l'écrivain et cinéaste Ousmane Sembène dans un roman intitulé *Les Bouts de bois de Dieu*, paru en 1960. Elles mettent en place, en 1952, l'Union des femmes sénégalaises pour continuer le combat politique des hommes traqués par le pouvoir⁴. Mais une fois les indépendances obtenues, celles qui ne sont pas allées à l'école sont écartées par les nouvelles élites.

Le recul des femmes en politique et le repli des femmes dans l'espace associatif

Après les indépendances, exclues de l'espace politique, les femmes se sont repliées dans l'espace associatif. Les premières générations de femmes scolarisées se sont attelées à l'éveil des consciences de leurs sœurs à travers des associations. L'une des premières militantes, la journaliste Annette Mbaye Derneville, verra son organisation, créée en 1959, dissoute par le président du Conseil chef du gouvernement, Mamadou Dia. Elle va poursuivre son combat à travers des mouvements comme les Soroptimist et les Zonta Club. En 1977, elle finira par créer, avec treize organisations, la Fédération des associations féminines du Sénégal (FAFS) pour mener des actions collectives. La FAFS regroupe aujourd'hui plus de 400 associations.

Quant aux luttes pour les droits civiques, elles ont été portées par l'Association des juristes sénégalaises (AJS), créée en 1974, à la veille de la première Conférence mondiale sur les femmes. Cette association s'est attelée à la vulgarisation des droits.

En 1984, une nouvelle prise de conscience politique s'est amorcée avec l'association Yewu Yewi, qui s'insurge, entre autres, contre les modalités de l'héritage musulman et la polygamie. Elle sera directement ou indirectement à la base de multiples associations luttant pour les droits politiques des femmes qui vont éclore dans les années 1990.

[3] Dans le journal officiel de la République française du 21 mars 1945 étaient publiés côte à côte deux décrets pris le 19 février 1945 : le premier autorisant les femmes européennes hors de la Métropole à voter, le second le refusait aux femmes citoyennes de l'AOF. A St-Louis, les femmes se mobilisèrent massivement contre cette mesure qui les frappait. Elles organisèrent des meetings et préconisèrent des actions concrètes telles que s'en prendre aux Européens qui iraient aux urnes le jour du scrutin. Le 17 mars 1945, le ministre des colonies est obligé de céder, le Conseil d'Etat annule le décret du 19 février 1945 et le remplace par le suivant : « *les femmes citoyennes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les citoyens français* ».

[4] L'UFS va fêter pour la première fois la journée internationale de la femme le 8 mars 1954.

La conférence régionale africaine préparatoire de Pékin, tenue à Dakar en 1994, va sonner le réveil du mouvement social féminin au Sénégal, avec des tentatives de jonctions des luttes des femmes. C'est sur ce sillage, que l'Institut africain de développement (IAD) a mis en place le Conseil sénégalais des femmes (COSEF) qui, en 2007, va fédérer autour de lui un vaste mouvement pour la revendication de la parité. Auparavant, en 1999, la Rencontre africaine des droits de l'homme avait entamé le premier acte de sensibilisation sur la parité.

Les années 2000 ont vu la maturation du processus de citoyenneté qui a conduit différents groupes sociaux, notamment les jeunes et les femmes à se mobiliser pour leurs droits. Principales victimes des crises économiques nées des politiques d'ajustements structurels, se sentant menacé.e.s dans leurs conditions d'existence, femmes et jeunes ont mis en place des structures et des mécanismes de construction de liens de solidarité entre leurs membres, et cela au sens de Gaston Lananeau qui dit que : « *c'est lorsqu'un groupe social traverse une période de crise, de malaise, d'insatisfaction, lorsqu'il est menacé dans ses conditions d'existence qu'il va affirmer, développer, renforcer sa cohésion, les liens de solidarité, les relations d'interdépendance de ses membres* » (1986). Ce contexte de crise a permis aux femmes de bouleverser l'ordre social en obtenant une loi sur la parité.

De la stratégie de revendication des droits à la stratégie de conquête du pouvoir

Le processus de la loi pour la parité, initié en 2010 par le président de la République Abdoulaye Wade, a duré deux ans. Il a été marqué par d'intenses activités du Caucus, une organisation regroupant les Femmes leaders pour le soutien de la loi sur la parité, qui s'est attelée à la sensibilisation et au plaidoyer pour construire le consensus national, avec des activités de renforcement des capacités des candidates aux élections législatives de 2012, et locales en 2014.

Dès sa mise en place, les initiatrices du Caucus des Femmes leaders ont cherché à construire un consensus autour de l'idée du président de la République : d'abord avec les femmes et ensuite avec les acteurs politiques, avant de lancer une campagne nationale de sensibilisation pour toucher toutes les classes sociales du Sénégal.

Le premier acte du Caucus a été la réalisation, le 5 août 2010, d'un atelier national regroupant des femmes leaders des 14 régions du Sénégal pour leur permettre d'avoir une compréhension commune du contenu de la loi et de s'organiser pour en faire sa promotion à la base. L'atelier a permis l'élaboration d'un plan d'action prenant en compte la spécificité socioculturelle de chaque localité ainsi que la formulation d'argumentaires, dans le but d'obtenir l'adhésion des populations. Cet atelier a été une opportunité pour mettre en place les équipes régionales chargées de conduire le processus au niveau local.



Le Caucus a estimé important de rencontrer les leaders de l'opposition pour expliquer le sens de sa démarche et sa détermination à voir aboutir le processus, tout en restant à distance des partis. À tou.te.s, il a été rappelé que le projet de loi sur la parité est le fruit de la lutte de plusieurs générations de femmes, tout en mettant en exergue les qualités ou trajectoires de chacun.e, justifiant l'attente légitime des femmes pour les accompagner.

Le Caucus des Femmes leaders a par la suite réalisé une tournée nationale dans toutes les régions du Sénégal, du 5 août 2010 au 7 mai 2011, afin d'expliquer les enjeux et l'intérêt pour les communautés de soutenir la loi sur la parité.

Lors de ces forums régionaux, des leaders reconnu.e.s à la base ont été choisi.e.s pour porter le message auprès des autorités administratives, des leaders politiques, religieux.ses ou traditionnel.le.s ainsi que des acteur.rice.s culturel.le.s. Ils/Elles regroupaient 300 à 1 000 personnes, chargées de faire la vulgarisation dans leurs quartiers et leurs villages. L'ouverture officielle de chaque atelier a été présidée par les autorités administratives, suivie du panel des experts (juristes, sociologues, islamologues et spécialistes de la religion chrétienne) et des échanges avec l'assistance. Des outils pédagogiques ont été produits et utilisés tout au long du processus dont la signature du « pague du serment »⁵ engageant les femmes à ne plus accepter d'être manipulées par les hommes pour s'invectiver lors des élections. Des chansons et sketches sur la parité ont été produits pour faciliter la vulgarisation du concept.

La communication a occupé une place centrale dans la stratégie du Caucus, qui a signé un accord avec la Radio Télévision du Sénégal (RTS) pour couvrir toutes ses manifestations, avec une diffusion au journal de 20 heures, suivie d'une page spéciale de 5 à 10 minutes. Les adversaires de la parité n'étaient pas visibles dans l'espace médiatique pour défendre leur point de vue, ce qui a contribué à faciliter l'adhésion massive des femmes et des hommes aux arguments du Caucus.

Le Caucus a cherché à élargir la base sociologique des acteur.trice.s impliqué.e.s dans la lutte pour la parité en touchant des acteur.trice.s religieux.ses, des acteur.trice.s culturel.le.s et des organisations populaires. Pour faire face à l'obscurantisme, le Caucus a collaboré au niveau local avec des religieux favorables à la parité, afin de susciter une meilleure adhésion. Des abbés et des imams ont participé à toutes les activités de sensibilisation en développant un argumentaire religieux en faveur de l'égalité de genre. Le Caucus a également cherché à faire le lien avec les acteur.trice.s culturel.le.s évoluant dans le domaine de la lutte (le sport le plus populaire du Sénégal), de la musique et de la peinture. Il a pu nouer un partenariat avec des artistes peintres de grande renommée pour célébrer, le 14 mai 2012, l'an 2 de la parité par une grande manifestation, avec la projection

[5] Le « pague du serment » a été conçu comme un outil pédagogique de transformation de comportement des femmes en politique, avec des séances d'engagement et de signatures publiques sur une étoffe conçue à cet effet.

d'un film documentaire sur le processus et une exposition vente de tableaux de valeur offerts au Caucus par les artistes.

Au terme du processus de mobilisation pour le vote de la loi sur la parité, les mesures juridiques nécessaires ont été adoptées, permettant une application stricte de la loi. Toutefois, l'unanimité n'a pas été obtenue. Le vote de la loi sur la parité a entraîné des réactions parfois violentes de la part d'acteur.trice.s politiques et religieux.es. Des limites se sont aussi révélées dans sa mise en œuvre. En effet, la loi stipule que toute liste doit comporter de manière alternée un sexe suivi de l'autre, mais à chaque fois que l'on se trouve face à des situations où un seul député est à élire, ce sont des hommes qui se portent candidats. Et parce que dans 11 départements il n'y avait qu'un seul député à élire, le pays s'est retrouvé avec 64 femmes au lieu de 75 sur ses 150 députés.

Les femmes qui ont été portées à l'Assemblée ne semblent pas être prêtes à poursuivre le combat car elles se sentent plus redevables à leurs partis. Entre la fidélité au combat des femmes et la loyauté à leur parti elles ont choisi leur camp. Pourtant, les femmes ne doivent jamais oublier qu'elles ne sont pas à l'abri de reculs de l'histoire, car l'histoire nous enseigne que les révolutions connaissent des moments de flux et de reflux, et la bataille pour la parité et l'égalité ne sera pas une exception. Quoi qu'il en soit, les révolutions sont toujours des ruptures qualitatives et avec la loi sur la parité, le Sénégal est à jamais tourné vers l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- CISSÉ, Katy (2002), *La revendication politique et citoyenne comme réponse à la marginalisation des femmes dans le développement : le cas du Sénégal* : <http://www2.cccb.org/transcrip/urbanitats/mons/pdf/Cisse.pdf>.
- LANNEAU, Gaston (1986), « Identités régionales, milieux urbains et ruraux » In P. Tap (éd.), *Identités collectives et changements sociaux*, Privat, Paris, pp.189-192. Voir aussi : <http://www.lanneau.org/gaston/pdf/19-Identites-regionales.pdf>.
- Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille (MFEF) (1993), *Femmes Sénégalaises à l'horizon 2015*. Imprimerie Saint-Paul, Dakar.
- SARR, Fatou (2013), *Femmes parlementaires de la 12^{ème} législature au Sénégal : ces toutes premières héritières de la loi sur la parité*. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN Cheikh Anta Diop et Fondation Friedrich Ebert, Dakar.
- SARR, Fatou (2013), *Sensibilisation sur la parité, bilan d'une campagne : des hommes s'engagent*. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN Cheikh Anta Diop et PNUD, Dakar.
- SARR, Fatou (2012), *Indicateurs An Zéro de la parité au Sénégal*. Laboratoire genre et Recherche scientifique de l'IFAN Cheikh Anta Diop, Dakar.
- SARR, Fatou (2011), *Ndatté Yala Mbodj Reine du Waalo (1846-1855)*. Collection Bande Dessinée, les héroïnes du Sénégal. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- SARR, Fatou (2011), *La véritable histoire de Nder racontée aux enfants*. Collection Bande Dessinée, les héroïnes du Sénégal. Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'IFAN, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- SARR, Fatou (Sous la direction de) (2010), *Luttes politiques et résistances féminine en Afrique*, avec la préface de Samir Amin. Panafrica, Silex / Nouvelles du Sud, Paris.
- SEMBENE, Ousmane (1960), *Les Bouts de bois de Dieu*. Éditions Presse Pocket, Paris.
- TOURAINE, Alain (1993). *La production de la société*. Édition Seuil, Paris.



Cyberféminismes 2.017...

EVA CRUELS, ALEX HACHE ET NÚRIA VERGÉS BOSCH, CYBERFÉMINISTES

De plus en plus de femmes et de dissidentes du genre se rassemblent sur Internet, y naviguent, participent à sa construction, utilisent ses services et ses infrastructures et façonnent des espaces de communication et d'action, afin de transformer le monde et de modeler des sociétés plus inclusives et égalitaires. Ces nouveaux réseaux reflètent les répercussions aliénantes mais aussi libératrices des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les femmes et divers groupes sociaux. Les TIC permettent d'étayer et de dénoncer les violences, les féminicides, les discriminations et les inégalités, d'organiser des campagnes pour réclamer une amélioration des conditions de vie, et encouragent le partage d'expériences et la formulation de discours, d'imaginaires et de thématiques d'intérêt commun.

De nombreuses femmes¹ se servent des TIC comme instruments d'organisation politique, économique et productive, mais aussi comme supports pour le développement de leur identité et la création de nouvelles communautés féministes. Le militantisme féministe sur Internet, ou cyberféminisme, se pose en moteur de développement et de façonnage du cyberspace et crée de nouveaux espaces de participation sur plusieurs fronts : cyberactivisme social, médiactivisme, artivisme et hacktivisme, qui sont tous intimement liés et permettent de multiplier le nombre de sphères d'action et de transformation sur Internet. En premier lieu, ces femmes partagent toutes un combat pour plus d'émancipation et pour s'approprier les TIC, en améliorer l'accès, les utiliser, y contribuer et les développer. Ensuite, elles partagent une même critique du modèle hégémonique (technologique) hétéro-patriarcal, et un désir de transformer les relations de genre et les technologies, en vue d'une plus grande justice sociale. Enfin, elles revendiquent la construction d'un Internet libre, sûr, déhiérarchisé et accessible à toutes et tous, et veulent réorienter le développement technologique vers des technologies justes, (re)prises en main et

[1] Nous parlerons de femmes dans cet article, mais nous ne voulons pas limiter le cyberféminisme aux femmes biologiques, au contraire : nous savons bien qu'il englobe toutes les personnes qui se définissent comme non-binaires, les dissidentes du genre, les trans, etc.

qui encouragent l'autonomie et la souveraineté des personnes qui les utilisent, les développent et les entretiennent.

L'élan donné par les organisations de femmes et les réseaux cyberféministes est essentiel à la compréhension des multiples initiatives en cours, de leur hétérogénéité et de la créativité, notamment en ce qui concerne leur utilisation et développement innovants des réseaux. Dans cet article, nous souhaitons analyser une partie de l'actuel paysage du cyberféminisme postcolonial, ses motivations et ses modes d'action.

Internet, un espace d'hypersurveillance

À l'aube d'Internet, les possibilités en matière de confidentialité, de formes de représentation et de construction d'un ensemble d'identités connectées étaient bien différentes d'aujourd'hui. Internet était alors vu comme un territoire vierge qui allait permettre à chacune de s'exprimer, de communiquer et d'entretenir des rapports avec les autres, sans avoir à subir le poids des préjugés et des stéréotypes liés au genre, à l'âge, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, etc. Voilà pourquoi certaines cyberféministes ont entrevu de nouvelles perspectives d'émancipation sur Internet pour les femmes, les dissidentes du genre et, plus généralement, les communautés marginales ou marginalisées.

De 2005 à aujourd'hui, l'essor d'Internet s'est accompagné de tels changements que les technologies de l'information et de la communication laissent de plus en plus d'empreintes personnelles susceptibles d'identifier, dans la vie matérielle et physique, les personnes qui s'expriment et s'organisent. En d'autres termes, ces dix dernières années, le développement d'Internet nous a obligées à remettre au placard la cagoule zapatiste et le masque de gorille des Guerilla Girls pour pouvoir faire des *selfies* dans les centres commerciaux panoptiques créés par Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, Twitter et autres. Cette évolution est le fruit d'un programme néoconservateur ouvertement misogyne (né dans la Silicon Valley et les autres foyers du système capitaliste international) et de la consolidation sur les réseaux de groupes haineux, ainsi que de mouvements conservateurs et anti-droits qui cherchent à exercer une influence démesurée sur Internet, pour multiplier les attaques et les actes néomachistes contre les femmes et les dissidentes du genre.

C'est pourquoi le cyberféminisme contemporain met en exergue les rôles de genre et les violences faites aux femmes et aux dissidentes du genre, que l'on retrouve à chaque étape du cycle de vie technologique. Vivre en 2017, c'est se battre contre la censure et le retour du musellement ; c'est se frayer un chemin entre de nouvelles formes d'agression qui mêlent l'*online* et l'*offline* ; c'est résister au rétrécissement du champ d'action dans les TIC ; et c'est par conséquent chercher à créer de nouveaux discours et imaginaires et des alliances hybrides et insoupçonnées, afin de renverser le patriarcat et le capitalisme.



La suite de l'article est consacrée à la présentation de certaines des initiatives cyberféministes² qui émergent, là où de nouvelles libertés, collaborations et sororités viennent répondre aux agressions et aux violences.

Cyberféminismes et cycle de vie technologique

La **production de technologies**, qui implique l'extraction de minerais et de matières premières et s'accompagne de processus d'assemblage dans les usines de l'électronique et des télécommunications, est imprégnée de violences à l'égard des femmes. Ces deux étapes reposent en grande partie sur un travail servile généralement accompli dans des zones économiques spéciales, tristement réputées pour leurs conditions de travail dramatiques et leurs violations des droits humains. Rares sont, de nos jours, les réseaux et initiatives cherchant à remettre en cause ces conditions.

On constate également un fossé de genre sur le plan de l'**accès aux technologies** ; fossé qui continue de séparer dans une large mesure les zones urbaines et rurales, et est intimement lié à l'âge et au genre. Selon les chiffres les plus récents, le nombre de femmes connectées à Internet serait inférieur de 200 millions à celui des hommes. Ce manque d'accès pourrait s'expliquer par une connectivité déficiente, l'absence d'infrastructures ou encore des technologies dont la conception est trop peu inclusive et ergonomique ; il peut aussi être aggravé par les discriminations qui entravent l'accès des femmes aux TIC ou le leur interdisent, et par là-même sapent leurs droits fondamentaux à la communication, à l'information et à la connaissance. Il existe un certain nombre d'initiatives portant sur le seul accès, car les institutions ont longtemps confondu accès et appropriation émancipatrice des TIC. Ce n'est qu'à l'aube du nouveau millénaire que des critiques ont été adressées à ce modèle focalisé sur l'accès mais ne tenant pas compte de la situation sociale, économique et politique qui permet ou non aux femmes d'accéder aux TIC et de les utiliser de façon véritablement constructive. Citons à ce sujet la campagne *Hamara Internet*³ (« Notre Internet », en ourdou). Lancée au Pakistan, cette campagne menée par la Digital Rights Foundation vise à sensibiliser aux violences à l'égard des femmes sur Internet et à faciliter l'accès des femmes aux technologies par le biais d'ateliers et de séminaires. En 2017, la fondation a également mis en place un numéro d'écoute⁴ pour répondre aux appels de femmes victimes de harcèlement et d'agressions, via les TIC.

Pour ce qui est des autres formes d'accès partant de la base et destinées à la base, il existe tout un ensemble d'initiatives ayant pour finalité le développement et

[2] Il serait impossible de dresser la liste exhaustive des initiatives que nous surveillons et analysons.

Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants :

https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/Gender_and_Feminist_Initiatives

<https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/Category:Activities>

https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/Manuals_with_a_gender_perspective

[3] <http://hamarainternet.org/>

[4] <http://digitalrightsfoundation.pk/cyber-harassment-helpline-completes-its-four-months-of-operations/>



Affiche du Second TransHack-Feminist, Puebla, Mexique, 2015.

le maintien d'infrastructures féministes autonomes⁵. Pensons aux projets de serveurs féministes lancés au cours de la première convergence TransHackFeminist (THF)⁶, au projet *Systerserver*⁷ piloté par Genderchangers⁸ et au *Carnaval Eclectic Tech*, destinés à l'hébergement de services en ligne, ou encore *Anarchaserver*⁹, lancé par des habitants de Calafou¹⁰, dont le but est l'hébergement de données « mortes » et en transition. En 2015, un nouveau serveur féministe dénommé *Vedetas*¹¹ a vu le jour, sous l'égide du hacklab féministe Marialab, situé à São Paulo (Brésil). Enfin, des camarades basées au Mexique ont créé *Kefir.red*¹², un serveur autonome qui soutient et accueille des collectifs féministes.

Lorsque les femmes ont enfin accès aux TIC et commencent à les **utiliser de façon active**, elles se retrouvent confrontées sur Internet à une vague de violences, d'agressions et de harcèlement disproportionnée, due à leur genre et/ou à leur orientation sexuelle. Le harcèlement en ligne et les menaces proférées à l'encontre des femmes et de leurs collaboratrices, émanant à la fois des gouvernements, d'individus et de groupes non étatiques, a gagné en virulence et en visibilité ces dernières années. Cette tendance sape logiquement la liberté d'expression et d'action, ainsi que le droit à la vie privée des personnes ciblées.

C'est pourquoi la campagne *Take back the Tech* (« Réapproprie-toi la technologie »)¹³ a été lancée il y a dix ans, tandis que du 25 novembre au 10 décembre auront lieu les « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre ». Cette campagne mondiale est une exhortation lancée aux femmes et aux jeunes filles pour qu'elles s'approprient les technologies et mettent un terme aux violences à leur encontre. Cette campagne est mondiale et collaborative, diffuse ressources et informations et crée des espaces de discussion et d'action.

Autre exemple de mobilisation : le projet *Harassmap*¹⁴, dont le but est de renverser l'acceptation sociale du harcèlement sexuel. Né en Égypte, ce projet a été répliqué 25 fois à travers le monde. Il se décline en activités visant toutes à

[5] <https://www.giswatch.org/sites/default/files/gw2015-hache.pdf>

[6] Un événement de 7 jours qui s'est déroulé pour la première fois en 2014 à Calafou (Catalogne), puis à Puebla (Mexique) grâce à la coordination du collectif ADA, et à Montréal (Québec) en 2016, grâce au hackerspace féministe Fofem. Ces trois éditions ont été organisées au moyen de mécanismes horizontaux, de l'autogestion et du volontariat de toutes les participantes et ont été relayées sur Anarchaserver : <http://transhackfeminist.noblogs.org/>, <https://vimeo.com/97367312> y http://anarchaserver.org/mediawiki/index.php/Main_Page#TransHackFeminist_Convergence

[7] <http://systerserver.net/>

[8] <http://www.genderchangers.org/>

[9] <http://anarchaserver.org/>

[10] <https://calafou.org>

[11] <https://vedetas.org/>

[12] <https://kefir.red/>

[13] <http://takebackthetech.net/>

[14] <http://harassmap.org/en/>



encourager les gens à élever la voix contre les harceleurs et à faire preuve de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel.

Il existe d'autres initiatives conçues quant à elles pour mettre au point de nouveaux discours et contre-discours, comme *Qahera*¹⁵ qui signifie « victorieuse », « destructrice » ou « omnipotente » en arabe. Ce projet se compose d'une série de bandes dessinées humoristiques faisant intervenir une icône féministe qui s'oppose à la misogynie, évite les harceleurs de rue et combat l'islamophobie. Citons également *Kolena Laila*¹⁶, une initiative qui permet chaque année à des blogueuses arabes d'avoir voix au chapitre. Nous pourrions aussi mentionner d'autres initiatives pertinentes relatives à l'intégration de la perspective de genre et de l'intersectionnalité au sein des thématiques de la sécurité et de la vie privée ; ainsi, l'organisation indienne Internet Democracy Project¹⁷ a récemment démarré un projet intitulé *Gendering Surveillance*¹⁸, avec pour objectif de démontrer comment l'ère numérique accentue la surveillance et la supervision des femmes. Cette initiative se focalise sur l'analyse du développement des *safety apps*, de l'utilisation de caméras de surveillance dans les usines et des restrictions gouvernementales imposées à l'utilisation des téléphones portables par les femmes. Dans le même ordre d'idée, Coding Rights¹⁹, un cercle de réflexion et d'action brésilien mené par des femmes, a engagé des projets tels que *Safe Nudes*²⁰, « *Chupadados* : la face cachée de nos chères technologies »²¹, ou encore un bureau anti-surveillance²². Elles œuvrent activement à l'application des droits humains dans l'univers numérique via l'intégration de pratiques et de protocoles liés aux technologies dans les processus de formulation de politiques.

Ont également été lancés des programmes internationaux, tel que l'Institut du genre et des technologies²³ du Tactical Technology Collective²⁴ qui, depuis 2014, collabore avec des défenseuses des droits humains et des militantes du Net basées dans 32 pays d'Afrique, d'Amérique latine et centrale, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie. Ce programme est conçu pour accroître sur le long terme la faculté d'adaptation et la pérennité des groupes ciblés, ainsi que leur capacité à formuler leurs propres stratégies d'atténuation en transposant leur expérience nouvelle à leurs organisations, réseaux et communautés. L'Astraea

[15] http://qaherathesuperhero.com/index#_=_

[16] <http://yfa.awid.org/2010/04/blogging-initiative-amplifies-voices-of-young-arab-women/>

[17] <http://internetdemocracy.in/>

[18] <https://genderingsurveillance.internetdemocracy.in/>

[19] <https://www.codingrights.org>

[20] <https://www.codingrights.org/4/>

[21] <https://www.codingrights.org/chupadados-lanca/>

[22] <https://www.codingrights.org/1/>

[23] Présentation du premier Institut du genre et des technologies : <https://tacticaltech.org/gender-and-tech-pop-institute-0> ; site comportant des ressources pour l'apprentissage en autodidacte : <https://gendersec.tacticaltech.org> ; manuel zen et l'art de faire en sorte que la technologie nous soit utile : https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/Complete_manual ; étude d'impact sur la première année du programme : https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/images/9/93/GTI_ImpactStudy_2015.pdf

[24] <http://tacticaltech.org/>

Lesbian Foundation for Justice²⁵ a mis au point un programme de nature proche intitulé *Commslabs*²⁶, qui s'adresse aux militantes LGBTIQ d'Amérique latine et d'Afrique. Son but est de faire naître des réseaux de militantes et de technologues et ainsi de produire des stratégies et de nouveaux moyens qui renforceront leurs combats et mouvements.

Ces programmes sont réalisés en partenariat avec une multitude d'organisations de petite taille et de collectifs et réseaux informels, avec lesquels sont noués des liens et des alliances stratégiques pour mettre au point des activités et en effectuer le suivi à un niveau plus local. C'est par exemple le cas d'EnRedadas²⁷, le seul collectif cyberféministe du Nicaragua, ou de Donestech²⁸ qui, depuis plus de 10 ans, produit enquêtes, formations, boîtes à outils, documentaires et autres dispositifs contribuant à l'étude et à la vulgarisation des rapports entre genre et technologies, ainsi qu'à rendre visibles les nombreuses pierres apportées à cet édifice par les femmes.

Dans l'univers hispanophone, citons les Memes Feministas²⁹ (Mèmes féministes), nés d'une lassitude face à l'humour sexiste qui circulait sur Internet et de la conviction que les mêmes peuvent être un outil subversif. Le projet *Cazador cazado*³⁰ (« Chasseur chassé »), d'Alicia Murillo³¹, est de même nature, et exprime avec une grande créativité une rébellion contre le harcèlement de rue. Dans son article intitulé « Surpuissantes Youtubeuses : Militantismes de femmes à travers des courts-métrages en ligne »³², Florencia Goldsman décrit le travail accompli par diverses cyberféministes qui ont recours à l'audiovisuel et à l'humour pour proposer des contre-discours et de nouveaux discours. Dans la droite ligne desquels on retrouve la revue *Pikara Magazine*³³, éditée en Espagne mais très lue également en Amérique latine. En Inde, un projet intitulé *The Ladies Finger*³⁴ s'intéresse quant à lui aux féminismes contemporains et à la culture pop.

Concernant le **développement de technologies**, Ellen Spertus³⁵ se penchait déjà, dans un essai de 1991, sur les facteurs qui dissuadent les femmes de poursuivre une carrière dans un domaine technique, plus précisément dans l'informatique. Ces facteurs vont des différentes façons dont garçons et filles sont élevés aux stéréotypes et préjugés subtils auxquels doivent faire face les ingénieures tra-

[25] <http://www.astraeafoundation.org/>

[26] http://www.astraeafoundation.org/uploads/files/Astraea_Annual_Report_2014_Exec_Sum.pdf

[27] <http://enredadasnicaragua.blogspot.com/>

[28] <http://donestech.net/>

[29] <http://memesfeministas.wordpress.com/>

[30] <http://www.pikaramagazine.com/2012/09/7109/>

[31] <http://atravesespejoalicia.blogspot.com.es/>

[32] Source : <https://es.globalvoices.org/2016/02/01/youtuberas-superpoderosas-activismos-de-mujeres-en-cortos-digitales/>

[33] <http://www.pikaramagazine.com/>

[34] <http://theladiesfinger.com/>

[35] Ellen Spertus, *Why are There so Few Female Computer Scientists?*, 1991, source : <ftp://publications.ai.mit.edu/ai-publications/pdf/AITR-1315.pdf>



vaillant dans un environnement majoritairement masculin, en passant par le sexisme dans le langage et un comportement subconscient qui tend à perpétuer le statu quo. Ces freins ont été étudiés et étayés dans le détail, notamment aux États-Unis et en Europe, afin de déterminer comment inverser la désaffection des femmes pour les carrières STEM (acronyme anglais signifiant « Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques »). Sont bien plus rares les études sur leur participation aux communautés de logiciel libre et de *hacking*, ou sur leur inclusion dans le développement de logiciels et de technologies grâce aux processus d'apprentissage informels dans des contextes bénévoles ou militants.

Il existe des initiatives qui visent à combattre cet état de fait : c'est le cas des hackerspaces féministes³⁶, ces espaces de hacking refusant l'exclusion basée sur le genre et dont le fonctionnement repose sur les principes féministes. Leur finalité est la création d'espaces sûrs permettant aux femmes, aux LGBTIQ et aux dissidentes du genre de se réunir et d'apprendre, ensemble, à utiliser et développer des technologies en s'affranchissant de toute forme de violence, d'oppression ou d'intimidation. Il convient aussi de mentionner l'initiative *TransHackFeminist*³⁷, dont l'objectif est de rassembler des féministes d'horizons divers pour qu'elles partagent leur intérêt pour les technologies libres. Enfin, *Speakerinnen*³⁸ cherche entre autres à accroître la visibilité des femmes dans les conférences en lien avec les technologies, afin qu'elles y soient plus souvent invitées.

À un niveau plus institutionnel mais tout aussi intéressant, FAT³⁹ (*Feminist Approach to Technologies*) mise sur l'émancipation des femmes au moyen du développement de leur participation active aux technologies et de ressources didactiques destinées à faciliter cette inclusion, et à briser les stéréotypes et préjugés sociaux. L'initiative *Akirachix*⁴⁰, un réseau basé au Kenya, va dans le même sens puisqu'elle encourage les développeuses à prendre sous leur aile d'autres femmes et à les soutenir en s'appuyant sur leur propre expérience.

Pour ce qui est de la **gouvernance d'Internet et des TIC**, nous avons les Principes féministes d'Internet⁴¹, une plateforme ouverte et évolutive, « *un espace d'agitation et de construction de pratiques politiques grâce auxquelles Internet doit faciliter de nouvelles formes de citoyenneté permettant aux individus de revendiquer, de bâtir et de s'exprimer. Voilà pourquoi nous ne devrions pas nous contenter d'utiliser Internet comme un outil : il nous faut comprendre, contrôler et nous mettre en relation avec ceux qui régissent Internet. La gouvernance d'Internet est une problématique très complexe, un réseau décentralisé et international de groupes interconnectés et autonomes issus de la société civile, du secteur privé, des gouvernements, des milieux*

[36] http://geekfeminism.wikia.com/wiki/Feminist_and_women%27s_hackerspaces

[37] http://anarchaserver.org/mediawiki/index.php/Main_Page#TransHackFeminist_Convergence

[38] <https://speakerinnen.org/en/about>

[39] <http://www.fat-net.org/>

[40] <http://akirachix.com/>

[41] <http://feministinternet.net/>

universitaires et de la recherche et d'organisations nationales et internationales »⁴².

Concernant ce domaine d'action, des coalitions ponctuelles sont créées, par exemple dans le cadre du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) qui a eu lieu à Jalisco et lors duquel diverses organisations de la société civile ont lancé l'événement #InternetEsNuestra⁴³, un espace autogéré de dialogue et de création collaborative tournant autour de thématiques liées aux droits humains et à Internet : accès, ouverture, sécurité, surveillance, liberté d'expression, vie privée, violence de genre, infrastructure, neutralité du web, protection des données, alphabétisation numérique, droits du travail et de la nature.

Soulignons également à quel point il est important de peser sur les politiques des plateformes des réseaux sociaux et autres services en ligne que nous utilisons pour nous afficher sur Internet, nous coordonner et nous connecter à nos différents réseaux sociaux. Les campagnes de lobbying et de pression comme #Fbrap⁴⁴, dont l'objectif était de faire changer la politique de tolérance de Facebook vis-à-vis des contenus et vidéos montrant des agressions sexuelles, ou la dénonciation des problèmes de harcèlement sur Twitter⁴⁵, ont permis d'obtenir quelques avancées sur ces plateformes.

GenderIT⁴⁶ est né du Programme d'appui aux réseaux de femmes de l'Association pour le progrès des communications, et s'adresse spécifiquement aux défenseuses des TIC et aux responsables politiques conscients de la nécessité d'avoir des exemples de politiques nationales, d'initiatives fructueuses et d'outils pour promouvoir la diversité de genre et culturelle, ainsi qu'une meilleure compréhension de l'impact des politiques et initiatives sur l'évolution de la gouvernance d'Internet et des entreprises proposant des services sur Internet.

Enfin, n'oublions pas la **fin de vie des technologies**, les chemins de l'évacuation des déchets électroniques et les sites où sont envoyés les déchets électroniques qui finiront déversés dans les pays en développement, dans des conditions écologiques, sociales et de travail effroyables. Ces sites représentent la fin de vie des technologies, et constituent un autre aspect problématique de la vision consumériste et fétichiste des TIC, dont les répercussions néfastes touchent de manière disproportionnée les femmes et les jeunes filles.

Ce passage en revue des étapes constituant le cycle de vie des technologies montre que l'inclusion nécessite avant tout de reconnaître que les fossés de

[42] "A feminist Internet and its reflection on privacy, security, policy and violence against Women", Valentina Hvale Pelizzer de One World Platform, 2014, source : https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/A_feminist_internet_and_its_reflection_on_privacy_security_policy_and_violence_against_Women

[43] https://gendersec.tacticaltech.org/wiki/index.php/IGF_InternetEsNuestra_Mexico

[44] <https://www.apc.org/en/node/17797>

[45] <http://womenactionmedia.org/twitter-report/>

[46] <http://www.genderit.org/>



genre, les discriminations et les violences à l'égard des femmes se produisent tout au long du processus, de manière structurelle, et influencent la condition des femmes et leur rapport aux TIC. Nous voyons aussi que lorsque nous utilisons les technologies, nous devons réfléchir à l'aspect libérateur ou aliénant de celles-ci vis-à-vis d'autres groupes ou individus. Les **technologies libératrices** peuvent être définies comme des technologies appropriées qui ne sont pas nuisibles, plongent leurs racines dans les principes du logiciel et de la culture libres, et sont intrinsèquement conçues pour combattre la violence de genre, la surveillance, l'opacité et l'obsolescence programmée.

• • •

Nous remercions nos camarades d'Acción Directa Autogestiva pour leurs actions et leurs réflexions compilées dans l'excellent article « Queda todo », mars 2017, source : <http://saberesyciencias.com.mx/2017/03/12/queda-todo/>



B. AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES INSTITUTIONNALISÉES



La place des femmes en Inde

HÉLOÏSE LENFANT, ÉTUDIANTE EN DROIT INTERNATIONAL

La situation des femmes en Inde est critique à bien des égards. Le poids de la religion et des traditions, ainsi qu'un déséquilibre considérable du sex-ratio, mettent en danger leurs droits fondamentaux. Ce pays, quatrième endroit le plus dangereux au monde pour les femmes, connaît les pratiques de dots, infanticides, viols, prostitution... Les femmes indiennes souffrent de discriminations et voient leurs libertés atteintes au quotidien. Dans ce contexte extrêmement difficile, ont cependant pu émerger des mouvements féministes qui œuvrent jour après jour pour défendre la place des femmes et pour faire évoluer une société encore enracinée dans des traditions patriarcales.

Les femmes indiennes n'ont pas toujours autant souffert de cette domination masculine au cours de l'histoire. Nombreux auteur.e.s rapportent que les femmes jouissaient d'un statut important durant la période védique. L'Inde d'aujourd'hui est cependant dominée par les traditions issues de l'hindouisme, qui, malgré certains textes valorisant la féminité et la maternité, préconise une subordination presque totale des femmes aux hommes. L'actrice Shabana Azmi (journaliste et ancienne actrice populaire) déclarait ainsi en 1988 que « *la glorification de la femme indienne peut constituer un piège éminemment dangereux qui se referme sur elle. (...) En l'idolâtrant, on lui vole toute possibilité de se défendre, de se battre ou de faire respecter ses droits* ». Les filles sont ainsi élevées dans l'idée qu'elles ont le devoir de servir et satisfaire « l'homme ». En témoignent les Lois de Manu, texte juridique fondateur de la tradition hindoue du *dharma*, selon lequel « *dans l'enfance, une femme doit être soumise à son père, dans la jeunesse à son mari et lorsque son maître meurt, à ses fils ; une femme ne doit jamais être indépendante (...) une femme n'est pas faite pour être libre* ». Il s'agit là d'un pilier majeur des traditions hindoues actuellement persistantes au sein de la société indienne, qui explique en partie la place que les femmes y occupent aujourd'hui.



Discours d'Asha Kotwal pour le droits des femmes marginalisées, 21 novembre 2013.

Mariages des enfants

Le mariage est une institution sacrée. Dans une société marquée par la soumission des femmes aux hommes, il constitue l'objectif principal des familles pour leurs filles, qui font encore l'objet de mariages forcés, souvent très jeunes. Jusqu'en 1892, l'âge légal du mariage pour les filles était porté à 10 ans, mais il est repoussé à 12 ans par la mise en œuvre de l'*Age of Consent Bill*, avant d'être enfin porté à 18 ans en 1929. Toutefois, le mariage des enfants reste courant. En 2015, l'Inde est le deuxième pays au monde à célébrer des mariages d'enfants et, selon les registres officiels, 51,8 % de filles dans l'État du Jharkhand sont mariées avant leurs 18 ans. Depuis 1950, l'âge moyen au mariage est passé de 15 à 19 ans pour les femmes, et de 21 à 25 ans pour les hommes. Ces mariages arrangés sont massivement pratiqués dans le pays, les mariages d'amour se faisant relativement rares.

Pratique de la dot et violences

Cet empressement des familles pour marier leurs filles ne doit pas occulter la misère économique que cette institution sacrée projette sur elles. La pratique de la dot, pourtant interdite par une loi de 1961, le *Dowry Prohibition Act*, reste extrêmement courante. Elle représente pour les familles un fardeau financier considérable, s'élevant parfois à plus de la moitié de leur capital. Ce phénomène est à l'origine de nombreux actes de violence faite aux femmes, souvent perpétrés par leur propre famille ou par leur (future) belle famille. Entre 1975 et 1978 par exemple, 5 200 jeunes femmes auraient été brûlées « accidentellement » par leur mari ou par leur belle-famille, au motif que leur dot n'était pas suffisamment importante, ou en raison de dots non-honorées. Une femme meurt toutes les heures en Inde à cause de la dot. Selon le Bureau national des registres criminels, 8 233 femmes sont mortes en 2012 suite à des disputes liées à la dot. De plus, le taux de condamnation pour ces crimes était de seulement 32 % en 2013. Il s'agit là d'une véritable banalisation de la violence faite aux femmes, implicitement approuvée par ces lacunes judiciaires.

Infanticides

Les épouses et futures épouses ne sont pas les seules victimes de cette violence. La dot représentant une contrainte financière trop importante, les familles préfèrent parfois voir disparaître les petites filles. Nombreuses sont celles tuées à la naissance ou négligées et maltraitées, jusqu'à les voir mourir. Ce phénomène explique en grande partie le déséquilibre du sex-ratio en Inde.

Le droit à l'avortement, légalisé en 1971, a toutefois permis d'améliorer considérablement cette situation. Une loi de 1994, amendée en 2001, interdit par ailleurs tout



avortement fondé sur le sexe du fœtus. Toutefois, de nombreux avortements de fœtus de sexe féminin sont pratiqués de façon illégale, parfois dans des conditions sanitaires déplorables. La volonté des familles de ne pas donner naissance à une fille donne lieu à un véritable marché de l'avortement, qui profite aux médecins peu scrupuleux. Aussi, il semble que la volonté du seul législateur soit insuffisante pour remédier à ce phénomène meurtrier. Seul un changement des mentalités en profondeur est envisageable pour lutter contre ces pratiques traditionnelles sexistes.

Viols

Une illustration actuelle particulièrement frappante des atteintes récurrentes aux droits des femmes et des violences auxquelles elles doivent quotidiennement faire face réside dans l'importance du nombre de viols en Inde. Le taux officiel n'est pas plus élevé qu'en France, cependant la plupart des victimes ne portent pas plainte par peur des représailles et leurs agresseurs ne sont pas toujours condamnés. Ici, ce n'est pas tant le nombre de crimes qui importe, mais bien le fait qu'ils soient une expression de la représentation collective de la femme.

Des instances judiciaires informelles (justice du village, conseil des anciens...), sans véritable existence juridique, exercent ainsi leur pouvoir moral en condamnant parfois des fillettes et jeunes filles au viol collectif. Ces peines illégales sont souvent exercées sur la place publique et accompagnées de tortures, pouvant entraîner la mort des victimes.

La médiatisation de l'affaire du viol collectif de New Delhi le 16 décembre 2012 a toutefois permis de lever le voile sur un véritable problème de société qui faisait l'objet d'un tabou important. Ce crime a suscité des manifestations exceptionnelles dans le pays et dans le monde entier. Le gouvernement a renforcé sa politique de protection des femmes, en mettant en œuvre des mesures de sensibilisation et de prévention importantes, grâce à la diffusion de clips vidéos dans les cinémas ou encore de spots radio.

Protection juridique des femmes et progrès féministes

• *État du droit positif*

Selon le droit constitutionnel, les citoyen.ne.s indien.ne.s sont égaux.les en droits et les discriminations fondées sur le sexe d'un.e individu.e sont formellement prohibées. La constitution indienne garantit l'égalité femmes-hommes dans son article 14, interdit les discriminations d'État à cet égard dans son article 15-1. Elle garantit également l'égalité des chances (article 16) et la dignité des femmes. Sur un plan économique, cette même constitution prévoit par ailleurs que l'État adopte des dispositions particulières à l'égard des femmes et des enfants pour garantir des conditions de travail justes et adaptées, ainsi que l'égalité salariale.

L'égalité proclamée par la constitution n'est toutefois pas observée en pratique, et la fragmentation du droit ne permet pas de garantir l'égalité des sexes inscrite dans cet instrument juridique suprême. Quelques lois furent instaurées en ce sens sous le régime de Nehru en 1955 et 1956, au lendemain de l'indépendance du pays. Elles avaient pour but de faire progresser le statut des femmes dans la sphère privée et familiale, notamment en matière de mariage et de divorce, d'adoption et d'entretien de la famille, concernant les mineur.e.s et la tutelle, ou encore en matière successorale et d'héritage. Ces lois ne prescrivaient toutefois pas une égalité totale entre les hommes et les femmes mais constituaient une première avancée, encourageant les mouvements féministes à poursuivre leurs combats.

Le véritable enjeu de la promulgation de lois visant l'égalité dans la sphère juridique réside dans la diversité des régimes juridiques des minorités, qui ont leurs codes et leurs coutumes propres. Ces droits sont régis par les codes du statut personnel des communautés religieuses minoritaires (musulmans, chrétiens, sikhs et parsis), qui sont bien loin de respecter l'égalité prescrite par la constitution.

- *Réforme juridique et conflits communautaires*

Dans cette optique, les mouvements féministes poursuivent leurs luttes à deux niveaux. Certains mouvements réclament une réforme du droit civil avec l'adoption d'un code civil unique procédant à une unification des pratiques régies par les différents codes du statut personnel, réunies sous un seul et unique texte. D'autres, craignant que cette réforme n'ait jamais lieu, préfèrent lutter pour une reconnaissance de l'égalité au sein même des différentes communautés religieuses. Cette seconde option est aujourd'hui majoritairement privilégiée par les groupes féministes, notamment par l'association de gauche All India Democratic Women's Association (AIDWA), qui ne veulent pas voir les conflits communautaires entacher leur combat pour l'égalité.

En outre, les questions de religion sont intrinsèquement liées aux luttes féministes. Les conflits opposant la communauté hindoue à la communauté musulmane furent même, dans les années 1990, un élément d'émancipation des femmes au service d'une cause religieuse et politique. Le mouvement de la communauté hindouiste réclamant la destruction de la mosquée d'Ayodhya en 1990 amena en effet une mobilisation importante des femmes. Bien que cette avancée semble largement contre-productive du point de vue des droits humains, il semblerait que les luttes politiques et religieuses aient, au cours de l'histoire, permis aux femmes de se détacher de leurs obligations ménagères.

Évolutions sociales et militantisme

Au-delà des conflits communautaires, de nombreux mouvements de lutte pour l'égalité des sexes en Inde sont actifs aujourd'hui, poursuivant des activités militantes qui ont vu le jour au XIXe siècle et se sont intensifiées dans les années 1970. Une



des premières sources d'avancée féministe remonte à la lutte contre la tradition du *sati* (immolation des veuves hindoues), qui fut finalement interdite en 1829. Au XXe siècle, la lutte pour l'indépendance fit naître de nouvelles vocations militantes auprès de femmes qui se joignirent à Mahatma Gandhi, obtenant ainsi sa reconnaissance. Après l'indépendance, les mouvements de lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de traitement des femmes se sont intensifiés. Plus récemment, la mondialisation et la diffusion de la culture occidentale ont amené les femmes à se mobiliser plus encore pour leur indépendance à l'égard des hommes et du système patriarcal traditionnel. Dans les années 1990, le soutien financier d'agences étrangères a permis la création de nombreuses ONG dédiées à la promotion des droits des femmes. Le gouvernement indien, soutenant cette cause, a proclamé l'année 2001 « Année de la Femme », décidant par ailleurs d'une politique nationale de promotion des femmes.

Les changements amenés par ces luttes féministes restent cependant très faibles sur un plan économique et social, en raison du blocage juridique et du poids des traditions religieuses. En revanche, sur un plan politique, les femmes accèdent de plus en plus aux hautes fonctions autrefois réservées aux hommes.

Femmes et politique

Les femmes indiennes ne sont pas absentes du paysage politique du pays. À l'inverse de nombreuses puissances occidentales, l'Inde voit de nombreuses femmes exercer des professions dirigeantes et accéder au pouvoir comme Pratibha Devisingh Patil, présidente de l'Inde de 2007 à 2012 et première femme à accéder à cette fonction. Depuis 2014, une femme, Sushma Swaraj, occupe le prestigieux poste de ministre des Affaires étrangères au sein du gouvernement de Narendra Modi.

Ce phénomène n'est pas récent : l'une des pionnières de cette vague d'accession des femmes indiennes à des responsabilités politiques fut Rajkumari Amrit Kaur, militante indépendantiste proche de Mahatma Gandhi, ministre de la Santé de 1947 à 1956. Lakshmi Sahgal, également militante du mouvement indépendantiste indien, fut officier au sein de l'Armée nationale indienne durant la Seconde Guerre mondiale et ministre du gouvernement provisoire de l'Inde libre.

Historiquement, la figure féminine la plus importante dans le paysage politique indien fut Indira Priyadarshini Gandhi, fille de Nehru. Elle fut Première ministre de la République d'Inde de 1966 à 1977, puis de 1980 à sa mort, en 1984. Son accession au statut de Première ministre a constitué une avancée considérable pour la cause féminine dans le pays, mais également dans le monde entier. Il convient en effet de relever qu'elle fut la deuxième femme au monde élue démocratiquement à la tête d'un gouvernement.

Les femmes ont pu également jouer un rôle important au sein du pouvoir législatif. Meira Kumar fut la première femme présidente de la chambre basse du

Parlement indien (*Lok Sabha*), de 2009 à 2014. D'autres femmes ont également pu siéger au sein de cette chambre, telles que Maneka Gandhi (qui fut par ailleurs ministre de quatre gouvernements), ou encore Phoolan Devi (qui y siégea dès 1996). Cette dernière, célèbre pour son appartenance à la caste des intouchables, et victime de violences physiques et sexuelles dès sa plus tendre enfance, fut également rendue célèbre par ses activités au sein d'un gang qui lui valurent le surnom de « Robin des Bois indienne ». Les femmes furent également représentées au sein de la chambre haute du Parlement (*Rajya Sabha*), notamment par Kanimozhi, figure prééminente de la vie politique tamoule, qui y siégea de 2007 à 2013, représentant le parti DMK, Dravida Munnetra Kazhagam (Fédération dravidienne du progrès).

L'implication des femmes en politique est également observable à l'échelon local, à travers les figures de Jayalithaa Jayaram (ministre en chef du Tamil Nadu entre 2015 et 2016, fonction qu'elle avait également exercée deux fois auparavant), Kiran Bedi (lieutenant-gouverneure de Puducherry depuis mai 2016), Mamata Banerjee (ministre-en-chef du Bengale occidental depuis 2011 et fondatrice du parti politique Trinamul Congress), ou encore Mehbooba Mufti (ministre en chef du Jammu-et-Cachemire). Mayawati Naina Kumari, ministre en chef de l'Uttar Pradesh depuis 2007, est par ailleurs la première femme appartenant à la caste des intouchables à accéder au statut de ministre en chef d'un État indien.

Sur la scène internationale, Vijaya Lakshmi Nehru Pandit, diplomate et sœur de Nehru, fut la première femme présidente de l'Assemblée générale des Nations unies. Elle participa également à la politique de son pays au niveau national, occupant les postes de gouverneur du Maharashtra et siégeant au *Lok Sabha*.

Sonia Gandhi, présidente du Parti du Congrès de l'Inde, a été classée deuxième femme la plus puissante au monde, selon le magazine *Forbes*, en 2010.

Il nous reste à espérer que ces évolutions dans la sphère publique permettent au fil des années d'amener de plus grands progrès pour les femmes dans leur vie privée, familiale et professionnelle.

RDC : Combattre les violences sexuelles en temps de guerre

MYRIAM MERLANT, RITIMO

En guerre depuis 20 ans, la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre d'affrontements particulièrement violents depuis trois ans entre différents groupes rebelles et milices qui sèment continuellement la terreur dans la ville de Beni et dans les villages d'Ituri et du Nord-Kivu. Depuis 2014, plus de mille morts ont été recensés sur ces territoires et des milliers de personnes sont portées disparues. « *Comme toujours, les premières à payer le lourd tribut de cette guerre sont les femmes : nombre d'entre elles sont abusées sexuellement par les miliciens et rebelles* », rapporte Julienne Lusenge, directrice de la Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI). Créée il y a 16 ans par huit femmes journalistes, la SOFEPADI travaille à combattre les violences sexuelles selon une approche holistique. Des soins médicaux sont proposés aux femmes victimes de violences, en particulier de viols. Elles sont de plus accompagnées dans leurs démarches judiciaires afin d'être reconnues en tant que victimes et de punir les auteurs des crimes. Elles sont prises en charge psychologiquement, dans l'objectif de les « détraumatiser » et sont accompagnées dans leurs démarches de réinsertion économique. L'association soutient également financièrement les enfants issu.e.s de ces viols afin qu'ils/elles puissent poursuivre une scolarité.

La SOFEPADI intervient également au niveau international, en documentant les crimes de guerre et par le biais du recours à la Cour pénale internationale. Pourtant, les plaintes sont rejetées, les unes après les autres, car dès qu'un enquêteur tombe sur un faux témoignage (il y en a parfois), toutes les plaintes compilées sont alors abandonnées. « *Je continue à me battre contre l'impunité mais cela me vaut aussi d'être inquiétée : j'ai quitté mon village, Bunia, depuis 2002 et les menaces régulières qui pèsent sur moi m'obligent à vivre quasiment dans la clandestinité* », révèle Julienne Lusenge.

Sur quels instruments s'appuie l'association pour lutter contre les violences sexuelles ? « *Nous avons en République démocratique du Congo des textes pour défendre les droits des femmes mais le problème c'est qu'ils ne sont pas appliqués* », déplore la présidente de l'association. Elle propose donc également des formations à destination des femmes, notamment les leaders d'organisation, pour les sensibiliser à leurs droits sur les questions de santé et de reproduction. L'utilisation des radios traditionnelles a permis de faire avancer la conscientisation sur les violences faites aux femmes. En effet, en contexte de guerre, il est particulièrement important de mobiliser les populations et qu'une solidarité s'installe au-delà des différences d'appartenance tribale : « *Les gens se promènent*



UN Geneva / Flickr (cc by-nc-nd 2.0)

Julienne Lusenge, Présidente du Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC) et Fondatrice de Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI).

partout avec des postes de radio pour suivre les nouvelles, nous avons donc proposé des émissions en langues locales et diffusé des spots de sensibilisation », confirme Julienne Lusenge. Si les femmes ont été les premières touchées par ces émissions de radio, les messages des spots publicitaires, sans équivoque (« Quand tu violes une femme, c'est comme si tu violais ta mère »), ont également permis de sensibiliser les hommes. « Les

médias nous aident à réveiller les consciences, mais les propos sexistes des radios traditionnelles détruisent complètement nos messages ; à terme, la seule solution pour remporter plus de victoires serait d'avoir nos propres médias et canaux de communication », conclut Julienne Lusenge.



Amérique latine : le renouveau du féminisme en réponse à la violence machiste

ALERTA FEMINISTA

Chaque jour, au moins douze femmes meurent en Amérique latine et aux Caraïbes pour la seule raison qu'elles sont des femmes. Quatorze des vingt-cinq pays les plus violents au monde se trouvent en Amérique latine, autrement dit, plus de la moitié des féminicides s'y produisent. Dans ce contexte de violence généralisée, les Latino-américaines ont choisi de riposter en s'organisant. Cette organisation vise à dénoncer, à s'appropriier progressivement les rues et à en faire des espaces de lutte. En Argentine, au Chili, au Mexique, au Pérou, en Uruguay et ailleurs, le brasier du féminisme flamboie comme jamais. Plus la violence se répand, plus les femmes s'organisent pour changer la société.

Selon le rapport publié en 2016 par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), douze femmes sont assassinées chaque jour en raison de leur genre dans la région, un chiffre qui ne tient pas compte des données effroyables du Brésil, où quinze femmes sont tuées quotidiennement. Aussi frappants que soient ces chiffres, ils ne parviennent toutefois pas à exprimer pleinement la gravité de la situation. Les études sont basées sur le nombre de plaintes déposées par les proches des victimes : nous ne savons pas grand-chose, voire rien, des chiffres non-officiels. D'autant que la catégorie « féminicide », c'est-à-dire le meurtre d'une femme pour la seule raison qu'elle est une femme, est absente de la typologie juridique de plusieurs pays d'Amérique latine.

Seuls huit pays de la région ont fait le choix politique de codifier l'assassinat de femmes dans certaines circonstances, en employant le terme de *femicidio* (Chili, Argentine,

Costa Rica, Guatemala et Nicaragua) ou de *feminicidio* (El Salvador, Mexique et Pérou). Dans la plupart de ces pays, cette définition juridique a été adoptée après de nombreuses années de persévérance et de négociation. Le premier pays à prendre cette décision a été le Guatemala, en 2008 ; le Pérou a été l'un des derniers, en 2011.

Cette réticence n'a rien d'étonnant si l'on se plonge dans le passé : jusqu'en 1997, la législation péruvienne permettait d'excuser un délit de viol s'il était suivi d'un mariage. Autrement dit, il suffisait que le violeur propose de se marier avec sa victime pour que l'appareil judiciaire l'exempte de purger une quelconque peine. S'il est vrai que la situation a changé, elle reste difficile à vivre, comme en témoignent les données suivantes.

Le ministère public du Pérou enregistre en moyenne dix féminicides par mois. Entre janvier 2009 et juillet 2016, 881 féminicides ont été commis.

En 2014, la police nationale péruvienne a enregistré 5 614 plaintes pour viol, dont 5 201 concernaient des femmes. Rappelons qu'au Pérou, et plus généralement en Amérique latine, seuls 5 % des cas de viols font l'objet d'une plainte.

Selon l'ONU, le Pérou se situe à la troisième place (derrière l'Éthiopie et le Bangladesh) de l'indice mondial des violences sexuelles faites aux femmes par leur partenaire. Selon le Registre national d'identification et d'état civil du Pérou, 1 538 cas de mères âgées de 11 à 14 ans et 3 950 âgées de 15 ans ont été enregistrés. Rappelons que les mères de moins de 16 ans sont quatre fois plus susceptibles de mourir lors de l'accouchement. Selon l'Indice mondial de l'esclavage, 66 000 personnes sont victimes de la traite au Pérou : 90 % d'entre elles sont des femmes, et 60 % des mineures.

Le tout sans oublier les inégalités en matière d'opportunités de travail, d'accès à l'éducation et de représentation politique, et sans compter qu'il est impossible d'avorter de manière sûre, ce qui pousse des milliers de femmes à prendre des risques, y laissent bien souvent leur vie.

Il en est de même dans d'autres pays d'Amérique latine, à quelques nuances près. Ainsi, le Bureau des violences domestiques d'Argentine a recueilli plus de 68 000 cas depuis le début de ses activités en septembre 2008. 17 000 de ces victimes étaient étrangères, notamment des Boliviennes (plus de 5 600), qui n'ont jamais été aussi nombreuses, suivies de 3 400 plaintes déposées par des Péruviennes.

Pourtant, le choc que ces chiffres représentent ne suffisait pas. Il fallait que le monde assiste à un drame pour réagir. Ce fut le cas en mai 2015, quand la réalité et l'horreur devinrent insupportables en Argentine. Chiara Páez, une jeune Argentine de 14 ans qui était enceinte, fut assassinée par son partenaire qui ne trouva pas mieux à faire que de l'enterrer dans le jardin de ses grands-parents. Le peuple se réveilla alors et commença seulement à comprendre que chaque chiffre cachait une affaire tout aussi horrible que celle de Chiara Páez, si ce n'est plus. En parallèle du meurtre de Chiara est né le mouvement **#NiUnaMenos** (« Pas une de moins »).



De l'Argentine à la France : #NiUnaMenos, un mouvement international

L'histoire du mouvement #NiUnaMenos est écrite en lettres de sang. C'est la poétesse mexicaine, amérindienne et militante infatigable des droits des femmes, Susana Chávez qui, la première, en 1995, prononça la phrase : « *Pas une femme de moins, pas une morte de plus* », qui faisait référence aux féminicides commis

à Ciudad Juárez et dans tout le Mexique. Transformant cette phrase en slogan, Susana Chávez lança une campagne pour faire cesser les disparitions et les nombreux assassinats de femmes qui ne faisaient l'objet d'aucune enquête. Malheureusement, l'impunité prévalant, elle vint elle aussi rejoindre la liste des victimes du féminicide. En 2011, son cadavre fut découvert avec un sac en plastique sur la tête, la main gauche coupée pour faire croire à un règlement de comptes avec des narcotrafiquants.

En Amérique latine, berceau du réalisme magique, la tragédie se mêle à l'impensable. Aussi incroyable que cela puisse paraître, Susana Chávez a payé de sa propre vie son opposition aux violences que subissent au quotidien des milliers et des milliers de femmes. Dans une société où l'on apprend aux femmes à garder le silence, Susana Chávez en a fait les frais en combattant, en luttant, en s'exprimant contre un système qui permet, qui encourage notre assassinat et où personne n'agit pour y remédier. En Amérique latine, berceau du mouvement #NiUnaMenos lancé par Susana Chávez, c'est sa vie que l'on met en danger en luttant.

Néanmoins, cette fin tragique est loin d'avoir découragé les femmes : Susana Chávez est devenue un exemple, une source d'inspiration pour bien des femmes qui se sont appropriées sa déclaration et en ont fait le slogan de leurs mouvements de lutte contre les féminicides et les violences faites aux femmes et aux minorités sexuelles : « *Pas une femme de moins, pas une morte de plus* », #NiUnaMenos.

Depuis le meurtre de Chiara Páez, et à l'initiative d'un groupe de journalistes, d'écrivains, de militants et d'artistes argentins, la nécessité de battre le pavé a commencé à s'imposer et à gagner du terrain dans les esprits. Des commissions de femmes ont été créées dans les usines, les entreprises, les quartiers, les centres d'étude. Aux côtés de diverses organisations sociales et groupes féministes, elles ont décidé d'appeler à une grande mobilisation nationale pour dénoncer les violences et l'oppression subies au quotidien par les femmes.

La réponse a été exceptionnelle. Plus de 300 000 personnes se sont réunies à Buenos Aires le 3 juin 2015, essaimant dans 80 villes d'Argentine. C'est ce jour-là qu'est né le *hashtag* #NiUnaMenos, qui a rapidement fait boule de neige dans

d'autres pays d'Amérique latine ravagés eux aussi par la haine et la violence machistes. L'année suivante est né le mouvement *Vivas nos queremos* (« Nous nous voulons vivantes ») au Mexique, pour réclamer des mécanismes efficaces de lutte contre le machisme y sévissant, tandis que le slogan *#NiUnaMenos* a été repris en août 2016 au Pérou.

Dans ce dernier cas, le mouvement *#NiUnaMenos* est parvenu à rassembler environ 50 000 personnes, devenant ainsi l'une des plus grandes mobilisations citoyennes de l'histoire du pays. Tout comme en Argentine, ce ne sont pas les chiffres qui ont suscité une telle réponse, mais la brutalité des tentatives d'assassinat de deux femmes et la passivité de l'appareil judiciaire, qui considère qu'il n'y a délit que quand une femme y perd la vie.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux ont joué un rôle de premier plan : au Pérou, un groupe Facebook intitulé *Ni una menos, movilización nacional ya* (« Pas une de moins, pour une mobilisation nationale dès maintenant ») a été créé pour organiser la marche du 13 août. Néanmoins, ce groupe est rapidement devenu une plateforme grâce à laquelle de nombreuses femmes ont pu, pour la première fois, faire part des différentes injustices dont elles avaient été victimes. Grâce à la solidarité et au soutien reçus suite aux témoignages, de plus en plus de femmes ont osé raconter leur expérience et manifester pour revendiquer leurs droits.

Les Péruviennes vivant en France ont également puisé leur inspiration et leur force dans ce groupe et ont elles aussi décidé de s'organiser et de manifester à la même date, diffusant ainsi le mouvement *#NiUnaMenos* en France et faisant le lien avec tous les pays d'Amérique latine.

Le féminicide : la dernière d'une longue série de violations impunies

À ce stade, il convient de préciser que le féminicide n'est pas le seul facteur à l'origine de ces diverses mobilisations de femmes en Amérique latine. Il n'est que la dernière d'une longue série de violences que subissent les femmes au quotidien. Les mobilisations en Argentine, au Mexique, au Pérou, au Chili ou en Équateur sont nées du désir de révéler au grand jour ces différentes formes de violence, qu'elles ont placé au cœur de leur combat.

L'un des axes principaux de ces manifestations est la réhabilitation des femmes autochtones qui, dans le cas péruvien, à travers l'Organisation nationale des femmes autochtones, andines et amazoniennes du Pérou (ONAMIAP), ont décidé d'apporter leur soutien au mouvement *#NiUnaMenos*. Elles dénoncent ainsi la double discrimination dont elles sont victimes, en raison de leur condition de femme et d'amérindienne, et réclament elles aussi le respect de leur terre, de leur langue et de leur culture ancestrale. Leur mot d'ordre : *#NiUnaIndígenaMenos* (« Pas une autochtone de moins »).



L'exemple le plus navrant et criant des violations et discriminations dont sont victimes les femmes amérindiennes est peut-être l'affaire des stérilisations forcées sous le gouvernement d'Alberto Fujimori, au Pérou. En vertu d'une politique de contrôle des naissances mise en œuvre par Fujimori, plus de 300 000 femmes amérindiennes ont été stérilisées contre leur volonté. Le plus honteux dans cette histoire, c'est qu'en juillet 2016, le parquet a décidé de classer cette affaire : autrement dit, la justice n'a pas été rendue pour ces femmes qui ont été privées de leur droit de décider de leur vie et de leur corps. Le désir de justice a été l'une des principales revendications de la marche #NiUnaMenos au Pérou. Ce cas n'est toutefois pas isolé. Récemment, plusieurs femmes amérindiennes militant pour la défense de l'environnement ont connu un sort tragique. Berta Cáceres en est peut-être le cas le plus emblématique. Activiste, amérindienne, hondurienne, féministe et écologiste, elle a été assassinée en 2016 pour s'être opposée au projet hydroélectrique du barrage d'Agua Zanca, en raison des terribles répercussions écologiques qu'il déclencherait, notamment la privatisation des cours d'eau de la région et l'expulsion de la communauté autochtone lenca.

Citons également le cas de la Chilienne Francisca Linconao, surnommée « *la machi* » (un terme qui désigne un grand guérisseur spirituel dans la culture traditionnelle mapuche). Cette défenseuse infatigable de la cause des Mapuches et de l'environnement est actuellement assignée à domicile car elle est accusée d'avoir été complice d'un attentat qui s'est soldé par la mort de deux personnes en 2003.

Si nous affirmons vivre dans un climat de violence, c'est parce que cette violence n'est pas seulement physique : le fossé qui sépare la rémunération des hommes et des femmes est une violence invisible mais constante ; les quolibets et la caricature dont sont l'objet les femmes transsexuelles, lesbiennes ou bisexuelles en sont une autre ; de même que les quolibets dont sont l'objet les migrantes qui sont moquées en raison de leur accent, de leur façon de parler et qui sont automatiquement associées aux tâches domestiques.

Le mouvement #NiUnaMenos a ceci de particulier qu'il ne se contente pas de dénoncer ou d'exposer au grand jour la violence domestique, mais réclame aussi des dispositifs de sanction des responsables.

Un changement s'amorce : le langage, notre outil principal

Aujourd'hui, le combat porte sur la nécessité de tenir un registre officiel dévoilant le vrai visage de la violence machiste. Nous savons ainsi que l'an dernier, en Argentine, un féminicide a été commis toutes les 30 heures et l'année 2017 s'annonce encore plus effroyable : 57 femmes ont été tuées au cours des 49 premiers jours. Peut-on en conclure que le nombre de féminicides a augmenté ? Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le nombre de plaintes a augmenté. Les familles et les femmes survivantes osent surmonter leur peur et porter plainte,



« Un jour, je n'aurai plus peur quand je marche dans la rue, je n'aurai plus peur de mourir à cause de ton machisme ».

peut-être grâce aux mobilisations organisées contre ce machisme assasin.

Dans le même ordre d'idées, avant l'essor des mouvements féministes bien organisés en Amérique latine, la presse disait d'une femme assassinée par son conjoint ou ex-conjoint qu'elle était victime d'un « crime passionnel », un terme qui justifiait le féminicide puisque son auteur « tuait par amour ». La lutte contre les expressions bien ancrées, celles qui résonnent jour après jour dans les médias et sont répétées jusqu'à plus soif dans notre société est ainsi un autre cheval de bataille des mouvements féministes d'Amérique latine. À titre d'exemple, l'un des slogans les plus populaires, « *ce n'était pas un crime passionnel, c'était un mâle patriarcal* », est venu rappeler la réalité. L'une des « grandes petites victoires » du mouvement en Amérique latine, c'est peut-être qu'aujourd'hui, lorsqu'un de ces crimes est évoqué, la plupart des gens reconnaissent qu'il s'agit d'un féminicide.

Il reste cependant d'autres batailles, plus difficiles à remporter, notamment concernant la culpabilisation des femmes, même mortes. Le cas de Melina Romero, une adolescente argentine de 17 ans tuée en août 2014, en témoigne de manière flagrante. Lorsque son corps a été retrouvé, la majorité des médias a préféré se concentrer sur le mode de vie jugé peu exemplaire que menait Melina, plutôt que sur l'enquête. Les tabloïds l'ont qualifiée d'« *inconditionnelle des boîtes de nuit qui n'est pas allée au bout de sa scolarité dans le secondaire* », et qui possédait plus de quatre piercings et se levait à midi. En bref, toutes ces « tares » expliquaient et justifiaient le viol et le meurtre de Melina.

Il est certain que dans ce domaine, il reste beaucoup à faire étant donné la réticence considérable d'une partie de l'État, mais aussi des membres de la société, dont les mentalités ne sont pas influencées par les politiques gouvernementales mais par des années et des années de machisme conscient et inconscient, transmis de génération en génération. En d'autres termes, bien que le mouvement féministe réclame des solutions et des politiques de soutien à court terme, et exige une réponse de la part de l'État sous forme de création d'organismes de prévention, de sanction et d'élimination des violences faites aux femmes, de chiffres officiels, d'intégration de la perspective de genre au niveau institutionnel, de comblement du fossé des rémunérations et de l'accès aux postes à responsabilités, l'objectif principal, le plus ambitieux aussi, reste d'amorcer un changement dans notre quotidien.

La loi Maria da Penha : dix ans après

ELEUTÉRIA AMORA DA SILVA, CASA DA MULHER TRABALHADORA

La loi Maria da Penha (11340/2006) a été adoptée le 7 août 2016. C'est le principal instrument dont le Brésil dispose pour lutter contre la violence domestique. Qui est Maria da Penha ?

Maria da Penha, originaire de l'État du Ceará, travaillait dans l'industrie biopharmaceutique. Elle était mariée à Marco Antonio Herredia Viveros, professeur universitaire, lorsqu'eut lieu, en 1983, la première tentative d'assassinat à son encontre. Elle reçut, pendant son sommeil, un tir dans le dos, tandis que Viveros fut retrouvé dans la cuisine, hurlant que des voleurs les avaient attaqués. Après cette première tentative, elle devint paraplégique. La seconde tentative d'homicide eut lieu quelques mois plus tard lorsque Viveros poussa Maria da Penha de son fauteuil roulant et tenta de l'électrocuter sous la douche.

Bien que l'investigation ait débuté en juin de cette année-là, la plainte ne sera présentée au parquet qu'en septembre de l'année suivante, et ce n'est que huit ans plus tard que la première condamnation sera prononcée. En 1991, les avocats de Viveros parvinrent à annuler la condamnation. En 1996, Viveros fut jugé coupable et condamné à dix ans de prison, mais il parviendra à faire appel. Malgré 15 ans de luttes et de pressions internationales, la justice brésilienne ne s'était toujours pas prononcée sur ce cas et n'avait pas non plus offert de justification pour ce délai. Grâce au soutien d'ONGs, Maria da Penha parvint à porter l'affaire auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (OEA), qui donna suite, pour la première fois, à une plainte pour violence domestique. Finalement, en 2002, Viveros s'est retrouvé derrière les barreaux. Il n'y restera que deux ans. La procédure de l'OEA condamna également le Brésil pour négligence et omission en matière de violence domestique. L'une des sanctions fut l'obligation de créer une législation adaptée à ce genre de violence, et c'est de ce cas qu'est née la loi Maria da Penha¹.

L'héritage de cette loi

La loi Maria da Penha constitue un véritable legs pour le féminisme au Brésil, pays qui a connu des transformations politiques profondes et qui a mis le droit des femmes de vivre sans violence au cœur de son ordre juridique national. Le Secrétariat de politique pour les femmes (SPM) du gouvernement fédéral a joué un rôle majeur pour l'approbation de la loi et pour sa coordination au niveau de l'État fédéral, par l'articulation des politiques entre les États provinciaux et les municipalités, le pouvoir législatif, le système judiciaire, les entreprises et les autres secteurs de la société.

[1] http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_ato2004-2006/2006/lei/11340.htm



Dans le cadre du débat et de la mise en œuvre de cette loi, menés par le collectif des organisations de femmes et féministes, le gouvernement fédéral a institué une politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (2005) et a créé le service d'assistance téléphonique *Ligue 180* (« Appelez le 180 ») la même année. Le Secrétariat a également institué d'autres outils fondamentaux tels que : le Pacte national pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes (2007), dans le cadre de la 2^{ème} Conférence nationale des politiques pour les femmes, la campagne « Engagement et attitude » (2012) qui s'adresse aux intervenants de la justice, le programme « Femme, vivre sans violence » (2013) qui vise à intégrer les services spécialisés, à humaniser et à accélérer l'attention aux victimes, ainsi que la pénalisation du féminicide, au travers de la loi n. 13 104/2015, qui le définit comme le meurtre d'une femme, en raison de son sexe, et ce avec cruauté.

Cette loi crée des mécanismes pour limiter et prévenir la violence envers les femmes. Elle s'inspire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, ainsi que d'autres traités internationaux ratifiés par la République fédérative du Brésil. Elle réglemente la création de tribunaux spécialisés en matière de violence domestique envers les femmes et établit des mesures d'assistance et de protection pour les femmes en situation de violence domestique et/ou familiale.

La loi Maria da Penha garantit également le fait que toute femme, indépendamment de sa classe, de son appartenance ethnique, de son orientation sexuelle, de ses revenus, de sa culture, de son niveau d'éducation, de son âge et de sa religion, jouit des mêmes droits inhérents à la personne humaine, qui lui assurent les opportunités et les moyens de vivre à l'abri de la violence, de préserver sa santé physique et mentale ainsi que son développement moral, intellectuel et social. Il s'agit ainsi d'assurer aux femmes les conditions pour l'exercice effectif de leur droit à la vie, à la sécurité, à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, à la culture, au logement, leur accès à la justice, au sport, au loisir, au travail, à la citoyenneté, à la liberté, à la dignité, au respect et à la vie familiale et communautaire.

Les défis de la mise en œuvre de la loi

Née il y a plus de dix ans et reconnue par 98 % de la population brésilienne, la loi Maria da Penha remet à l'ordre du jour l'urgence de poursuivre la mise en œuvre des politiques de lutte contre la violence envers les femmes, en prenant en compte les perspectives de genre, de « race » et de classe. Malgré les nombreux progrès survenus au cours de ces dix dernières années, des millions de femmes brésiliennes ont subi des agressions dans le cadre domestique et familial, du fait de la tolérance qui existe dans la société vis-à-vis de cette violence spécifique et d'une construction sociale des relations où l'oppression prévaut. La vie de mil-



liens de femmes a ainsi été dévastée. Parmi elles, beaucoup ont été les victimes fatales de l'intimidation, de la persécution et du contrôle machiste.

Aujourd'hui encore, les femmes sont victimes de violences toutes les quatre minutes au Brésil. Toutes les douze minutes a lieu le viol d'une fillette ou d'une femme. Du fait de ces chiffres, le Brésil occupe la 5ème place au classement des violences faites aux femmes.

D'après une étude réalisée en 2015 par l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA), la loi a permis, depuis son entrée en vigueur en 2006, de faire baisser de 10 % les projections concernant l'augmentation du taux des homicides conjugaux. «*La loi Maria da Penha a ainsi permis d'éviter des milliers de cas de violence domestique dans le pays* », indique l'étude.

Il reste encore beaucoup à faire en matière de violences envers les femmes : maintenir le statut ministériel du Secrétariat de politique pour les femmes, dans le cadre du nouveau gouvernement suite à la destitution de Dilma Rouseff, créer un fonds spécifique au niveau national destiné au maintien des politiques déjà mises en œuvre, investir dans la formation des professionnel.le.s des postes de police spécialisés pour femmes (DEANS), équiper et développer les tribunaux spécialisés dans les affaires de violence domestique, élargir le réseau qui rassemble les gouvernements, le secteur législatif et les organisations de femmes et féministes, où chacun.e mène des actions autonomes et de surveillance afin de développer les politiques publiques pour les femmes. Actuellement, du fait de la crise financière, les Etats provinciaux suivent les pas du gouvernement fédéral et ferment les secrétariats, espaces de coordination des politiques publiques pour les femmes.

Les chiffres de l'IPEA montrent pourtant l'importance de préserver les conquêtes politiques et combien le choix du gouvernement actuel de ne pas investir dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes constitue une immense perte, autant pour les femmes que pour la société brésilienne dans son ensemble. Dans le même sens, le retrait du vocable «genre» des programmes scolaires fait le lit du machisme et de la misogynie, empêchant les enseignant.e.s d'aborder cette thématique dans leurs cours, alors même que l'éducation constitue un acteur clé et un allié majeur pour construire une société égalitaire et libertaire, dépourvue de machisme, de racisme, de lesbophobie et/ou de tout autre type de préjugé et de discrimination.

Pour moi, pour nous et pour toutes les autres : Non à la violence contre les femmes !



Harassmap, un outil d'assistance aux victimes d'agressions

JULIE GOMMES, EXPERTE EN CYBERSÉCURITÉ



En Égypte, la fin de l'année 2010 a vu l'apparition du site *Harassmap* (littéralement « Carte du harcèlement »)¹, qui propose de cartographier en direct les violences et agressions faites aux femmes, aux gays et aux queers dans la ville du Caire. Le principe est simple : à l'aide d'un téléphone mobile (97% des Égyptien.ne.s en sont équipé.e.s), il suffit de se connecter au site Internet de la carte ou d'envoyer un SMS, encore plus rapide, et la victime peut déclarer en quelques secondes son agression : insultes, atouchements, coups ou encore harcèlement.

Le but est à la fois de signaler où et quand des prédateurs sévissent et de permettre aux victimes de s'exprimer sur leur agression puisqu'elles sont parfois dans l'impossibilité de porter plainte, soit parce qu'on reportera la faute sur elles (« *Ton voile était mal mis* »), soit parce que cela pourrait provoquer la honte sur leur famille (« *C'est parce que tu es une fille facile que tu as été embêtée* »). La situation a d'ailleurs été très bien présentée dans le film de Mohamed Diab, *Les Femmes du bus 678*², sorti à la fin de l'année 2010.

Des Égyptiennes et des étrangères ont alors décidé de mettre la main au clavier pour dénoncer. Dénoncer ces atouchements, dénoncer ces personnes qui les suivent, qui leur montrent leurs attributs au coin d'une rue. Dénoncer les insultes... chose qu'elles ne pouvaient pas faire dans un commissariat. Pour ces femmes, il devenait possible de trouver, via la carte, un lieu d'expression où elles pouvaient revendiquer ce qu'elles avaient vécu et ce, sans être jugées.

Les fondateurs de ce site, venant de différentes ONGs, ont travaillé avec les technologies libres Frontline SMS et Ushahidi qui permettent notamment de rendre les déclarations anonymes. Le site, qui a bien évolué, propose désormais différents services tels que la création de *safe zones* (« zones protégées ») dans les entreprises, la participation des femmes à des groupes de parole ou à des groupes militants pour renforcer l'effort de mobilisation collectif, loin du clavier d'ordinateur ou du téléphone, afin de s'exprimer et d'agir au quotidien.

Il est également possible pour des passant.e.s de signaler les agressions dont

[1] <http://harassmap.org>

[2] Les femmes du bus 678 : https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Femmes_du_bus_678



elles.ils sont témoins. Cette carte du Caire peut être consultée à tout moment pour accéder à l'ensemble des données ou cibler un type d'agression : *stalking* (traque), coups de fil, attouchements, exposition d'organes, viols, etc. Un service non négligeable lorsque l'on sait qu'à l'époque de la création de *l'Harassmap*, 83 % des Égyptiennes disaient avoir été victimes d'agressions sexuelles. Pour les femmes étrangères vivant en Égypte, le pourcentage passait alors à 98 %, chiffres révélés par une étude réalisée par une ONG égyptienne.

La situation ne s'est pas pour autant arrangée, qu'il s'agisse des agressions perpétrées pendant la révolution de 2011 ou des agressions de masse survenues en 2013³. Les pouvoirs publics, que ce soit les islamistes de Mohamed Morsi, pas vraiment enclins à l'émancipation des femmes, ou les militaires de Sisi, plutôt hostiles à l'évolution des libertés publiques, n'ont pas pris de mesures pour améliorer la condition des femmes ni celles des minorités sexuelles⁴ qui se font toujours agresser dans l'indifférence générale. En Égypte, l'homosexualité est toujours punie de peine de mort. Il faudra encore du temps pour faire évoluer les mentalités et faire en sorte que les recensions d'agressions sur cette carte diminuent enfin.

Toutefois, la démarche de signalement en tant que témoin, de plus en plus fréquente, illustre un certain changement et surtout l'influence que peut avoir *l'Harassmap* sur la société égyptienne : alors qu'auparavant le sort des femmes n'intéressait personne, voire en rebutait certains, les mentalités commencent à évoluer lentement, et de plus en plus de personnes se sentent préoccupées par leur situation et par les agressions dont elles sont victimes.

De la même façon, les groupes de parole, longtemps marginaux, se multiplient, notamment dans les quartiers d'entreprises où l'on trouve des populations d'un milieu social plus élevé et qui ont fait de plus longues études. Il s'agit là d'un premier pas. Jadis confidentiels, ces groupes représentent à la fois des espaces d'expression, au même titre que la carte, et des lieux où l'on se rencontre, où l'on échange sur la société égyptienne et son évolution par le prisme du rôle social alloué aux femmes.

Dans ces groupes de parole, les femmes ne sont plus victimes mais leaders, elles pensent à demain, s'expriment et il se pourrait bien qu'elles gagnent, sans difficultés, une place plus importante dans la société égyptienne tant ces groupes attirent aussi de plus en plus de militants et militantes.

Il faudra encore de longues années pour faire évoluer la situation mais, d'ores et déjà, *l'Harassmap*, outil créé et pensé pour le lien social, participe à faire entrer le sujet des violences faites aux femmes dans le débat public.

[3] Article Le Monde : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/03/egypte-pres-d-une-centaine-d-agressions-sexuelles-sur-la-place-tahrir-ces-derniers-jours_3441013_3212.html

[4] Aggression gay au Caire en 2015 : <http://observers.france24.com/fr/20150617-video-egypte-gay-agression-lgbt>



C. COMBATTRE LA MONTÉE DES CONSERVATISMES ET LES MENACES POUR LES DROITS DES FEMMES



Le masculinisme d'État en renfort du patriarcat

JOELLE PALMIERI, DOCTEURE EN SCIENCES POLITIQUES

En contexte néolibéral et postcolonial occidentalisé, les États négocient les rapports sociaux de sexe en permanence et certains dirigeants choisissent le terrain ostensible de la sexualité. Au cœur de leurs discours, la misogynie et le sexisme ordinaires se doublent du recours régulier au registre du masculinisme, au point de constituer un « masculinisme d'État ».

Dans un contexte international d'augmentation de la pauvreté et d'écart de richesse, certains pays (comme par exemple l'Afrique du Sud, la Turquie et aujourd'hui les États-Unis) ont besoin de stabiliser un pouvoir politique en perte de légitimité et de rassembler une « base », masculine, « laissée pour compte ». Cela s'opère sur le terrain du sexe, tout simplement, et du droit pour les hommes à affirmer leur virilité à tout prix. La quête de légitimité s'opère sur le terrain de l'affirmation d'une forte identité sexuelle masculine, en tant que seule force possible. Une arrogance nationale des violences, en particulier de genre, et une schizophrénie entre État de droit et réalité quotidienne s'imposent alors comme un système.

Une des cordes sensibles exploitées par les dirigeants actuels de ces pays en crise politique est le statut des hommes en tant qu'êtres humains de sexe masculin. Ils auraient « tout » perdu, y compris leur virilité, et auraient « tout à gagner » à revenir et à réapprendre des valeurs solides, sous-entendues non-occidentales pour les premiers et américaines blanches pour le dernier. Tous les moyens sont bons, y compris les affirmations misogynes, les menaces sexistes ou l'affichage de pratiques sexuelles perverses, de la pratique du viol ou du meurtre ciblé de femmes, symboles de la force sexuelle masculine à opposer au féminisme.

Ces États perpétuent un patriarcat hérité de leur histoire coloniale (de colonisés ou de colonisateurs). Les soumis de la colonisation d'autrefois et les colons

impérialistes d'antan deviennent aujourd'hui les agents d'une domination basée sur un impérialisme sexuel. Les exemples de l'Afrique du Sud et de la Turquie sont à ce titre remarquables.

Afrique du Sud : les violences de genre, bases du masculinisme d'État

L'Afrique du Sud connaît l'un des plus forts pourcentages de femmes parlementaires dans le monde, mais également le plus haut niveau de viols. À elle seule, la violence, endémique, relativise fortement le caractère égalitaire de la participation politique, exacerbant une spécificité autant géographique que politique. Le haut niveau de criminalité, de violences et surtout de viols est expliqué par l'héritage ségrégationniste, une conséquence directe du régime d'apartheid ayant lui-même institutionnalisé la violence, ses pourfendeurs ayant utilisé à leur tour les mêmes armes comme « réponse violente ». L'Afrique du Sud connaît le plus haut taux de féminicides intimes au monde. Une femme est tuée toutes les six heures par son partenaire sexuel. Ces chiffres viennent compléter des données selon lesquelles entre 40 % et 70 % des femmes victimes de meurtres sont tuées, globalement par balle, par leur mari, compagnon ou concubin. Le taux de victimes noires est six fois supérieur à celui des femmes blanches.

La violence, et en particulier la violence à l'égard des femmes, est ainsi une forme de socialisation, en particulier pour les Noirs, car elle serait devenue le seul mode de communication interpersonnelle et le seul moyen de résoudre des conflits. Malgré la lutte contre l'apartheid et l'achèvement de la démocratie, malgré la création et le travail de la *Truth and Reconciliation Commission* (« Commission pour la vérité et la réconciliation »), l'apprentissage de la pacification n'aurait pas commencé. Les conflits raciaux, de classe, de genre restent exacerbés par les inégalités de richesses entre Blancs et Noirs, hommes et femmes, toujours présentes, elles-mêmes renforcées par la situation de crise globale et une mise en concurrence économique et hégémonique spécifique du pays, en tant que modèle africain, à l'échelle internationale.

Une rhétorique d'État sexuée et sexiste

Le président Jacob Zuma, en exercice depuis 2009, traduit bien cette réalité. Il se définit lui-même comme un « tribun zoulou » fortement attaché à sa province d'origine, le KwaZulu-Natal. Il revendique des conceptions et des pratiques très traditionnelles, tel que le test de virginité ou la polygamie, tolérée dans la loi coutumière mais constitutionnellement illégale. Il organise ses multiples mariages pour les officialiser publiquement et se donner ainsi la parole devant une audience étoffée. Cette stratégie est structurée par un arsenal discursif élaboré qui alimente, par son intermédiaire et celui de ses partisans, un nouveau discours d'intolérance et de rejet de l'autre, « nouveau » en référence au discours colonial et ségrégationniste et dans le sens où il fait renouvellement. Ce discours est imprégné de jugements de valeur relatifs au sexe, à la sexualité et à l'appropriation du corps des femmes. Jacob Zuma personnifie lui-même une sexualité spécifique et une identité de genre. En 2006, le procès pour viol dont il



est sorti blanchi lui a servi politiquement : il est apparu publiquement comme la victime d'une propagande « anti-homme ». Il a évoqué sa situation de « pauvre homme persécuté du peuple ». Il a ainsi célébré son acquittement en affichant publiquement et sciemment une idéologie patriarcale, en revendiquant le retour à des valeurs coutumières et a défendu son « droit » à remplir ses fonctions sexuelles comme sa « tradition culturelle » l'exige.

Sa rhétorique se veut ouvertement sexiste, antiféministe, c'est-à-dire explicitement dirigée contre l'égalité hommes/femmes et les revendications féministes et ouvertement favorable à « la femme » perçue comme mère, reproductrice d'enfants, qui conforte une identité féminine, soumise, silencieuse. Elle entend fédérer ceux qu'il nomme les « plus démunis », les « oubliés des politiques post-apartheid », sous-entendus les hommes les plus pauvres et non les femmes, dans le but de renforcer un organe politique, l'African National Congress (ANC)¹, en perte de légitimité.

Des campagnes politiques masculinistes

La campagne que Jacob Zuma a menée pour les élections de 2009 illustre cette tendance globale et en donne un tournant spécifique. Les partis politiques ont à ce moment courtisé leur électorat en employant de nouvelles stratégies de campagne. Celle menée par Jacob Zuma a placé les questions de genre et de sexualité au centre du discours ; elle les a en quelque sorte détournées en les mettant personnellement en position de victime d'un système législatif oppressif (en référence à toutes les poursuites dont il avait fait l'objet notamment son procès pour viol). La manœuvre politique visait l'identification par lui-même de l'homme sud-africain de « base », pauvre, noir, des *townships*, malmené par la vague féministe, dans l'expression « normale » de sa sexualité. L'homme politique a notamment lancé la campagne *100% Zulu Boy* où il a ouvertement manifesté son engagement pour un retour à des valeurs traditionnelles africaines, sous-entendus favorables à la manifestation du pouvoir de « l'homme » sur « la femme ».

Par ailleurs, le leader de l'ANC et Julius Malema, ancien dirigeant de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, ont appelé à l'« exil des jeunes femmes enceintes », en référence à l'hypothétique hypersexualité des adolescentes mise en cause par les avocats de la défense de Zuma lors de son procès pour viol de 2006. Malema a également fait des déclarations sur la façon dont les victimes de viol « devraient » se comporter, dans le sens où elles ne sont, selon lui, pas des victimes mais des provocatrices. Il a notamment déclaré que l'accusatrice du président Zuma avait « pris du bon temps ». Par ailleurs, Tokyo Sexwale, membre exécutif de l'ANC, a traité les femmes âgées qui soutenaient le Cope (parti dissident de l'ANC) de « sorcières ».

[1] L'African National Congress (ANC), parti politique fondé en 1912 pour défendre les intérêts des Noirs contre les Blancs, fut déclaré hors-la-loi par le Parti national pendant l'apartheid en 1960. Il est de nouveau légalisé le 2 février 1990, à la veille de l'abolition de l'apartheid en juin 1991. En 1994, Nelson Mandela, président de l'ANC, devient le premier président de la République noire du pays. Depuis lors, l'ANC domine la vie politique sud-africaine (60-70 % des voix aux différentes élections générales de 1994, 1999, 2004 et 2009).



Government ZA / Flickr (cc-by-nc-nd)

Jacob Zuma à la conférence annuelle sur l'état de la nation (SoNA), 14 février 2014.

Ces discours ouvertement misogynes nourrissent à dessein le sentiment que les partisans de Zuma qualifient d'« émasculatation » de certains Sud-Africains. Ce sentiment est au quotidien renforcé par celui de l'incapacité à remplir le rôle socialement alloué de pourvoyeur de la famille puisque dans ce pays le taux de chômage s'élève à 39 %. « L'homme » sud-africain ne serait plus un « vrai » homme. Ce discours prévalait déjà à l'époque coloniale, où l'homme était culturellement considéré par les colons européens en Afrique comme le seul soutien de famille alors que la réalité était toute autre, les femmes ayant toujours occupé une place importante dans le secteur rémunéré du commerce par exemple. Ce discours n'est donc pas neuf et est réutilisé par les hommes au pouvoir afin de justifier un arsenal de violences dont celles à l'égard des femmes. Il entretient une vision de la subordination des femmes, implicitement au service d'hommes entendus comme seuls capables d'autonomie. Il perpétue ce qu'on peut qualifier de masculinisme colonial, et ce au plus haut niveau de l'exercice du pouvoir.

La version turque, traditionnelle et religieuse

Le 1^{er} novembre 2015, un peu plus de 49 % des électeurs turcs ont choisi le parti de ce que les commentateurs ont appelé la « stabilité ». Cinq jours plus tôt, une jeune femme de 25 ans avait été tuée par balles par des policiers parce qu'elle leur avait demandé de se déchausser avant de franchir la porte de ses parents. Légitime défense contre acte terroriste, ont-ils plaidé. Là est bien la logique de la stabilité turque : terreur contre savoir-vivre. Le cas n'est pas rare. En Turquie, trois femmes sont tuées chaque jour. Les « homicides de femmes » ont augmenté de 1 400 % entre 2002 et 2009. Le phénomène est sorti au grand jour en 2010 quand des organisations de femmes locales ont demandé à leur gouvernement « un plan d'action urgent » contre ce qu'elles ont sciemment qualifié de féminicide. Les raisons de ces assassinats sont multiples. Des femmes sont tuées parce qu'elles portent des pantalons blancs, parce qu'elles ne passent pas le sel à table, parce qu'elles envoient des textos, parce qu'elles ne viennent pas à table à temps et parce qu'elles demandent l'heure d'une manière séductrice.

Ces actes sont banalisés dans un pays où les violences sexuelles sont courantes. Traditionnellement, en Turquie, les crimes d'honneur ou « coutumiers » visent à contrôler la vie sexuelle des femmes. Les jeunes femmes sont censées être vierges au mariage ; elles doivent être « propres ». Cette propreté est fragile et peut être détruite par de moindres actes, tels que se promener seule en ville, demander la diffusion d'une chanson d'amour à la radio ou flirter avec un garçon. Leur assassinat au nom de l'honneur est le coût à payer par les jeunes femmes pour acquérir la liberté. Les femmes sont considérées comme la propriété de la famille et sont autant de symboles de la réputation ou de l'honneur de la famille. Si une



jeune femme tombe amoureuse ou a une aventure, son prix de vente en tant que propriété chute, mais plus important encore, toute la famille est réputée déshonorée au sein de la communauté. Ces croyances sont si puissantes que les familles sont prêtes à sacrifier la vie d'un de leurs membres féminins afin de rétablir leur honneur et de paraître droites aux yeux des autres.

L'appropriation du corps des femmes par l'État

L'État turc est impliqué dans ces meurtres de femmes. La loi comme son application fournit une protection minimale pour les femmes quand elles sont vivantes et s'accommode des moyens par lesquels le meurtre est justifié après leur mort. Souvent, ceux qui sont connus pour avoir participé à la décision de commettre le meurtre ne sont pas sanctionnés et les membres de la famille sont rarement tenus de témoigner devant le tribunal. Lorsque les victimes font des déclarations à la police ou aux procureurs, elles se rétractent souvent ou changent leurs déclarations lorsque le cas est jugé devant la cour. Les procureurs demandent ou mènent rarement des enquêtes plus approfondies et closent les affaires rapidement. Tout le monde, y compris le juge, sait ce qui s'est réellement passé et comment c'est arrivé, mais parce qu'ils vivent également dans la région, ils choisissent de ne pas poursuivre leur enquête.

Cette situation nationale criminelle dépasse les aspects traditionnel et religieux de la question. L'accélération du phénomène démontre la situation complexe de l'État. La Turquie guette avec avidité son entrée dans l'Europe. Ainsi, au niveau international, le gouvernement turc tient à se montrer exemplaire en matière de droits des femmes, à se détacher d'autres pays jugés plus « barbares ». Au niveau national, la réalité est autre. Les lois existent mais s'appliquent difficilement. Par exemple, le droit à l'avortement jusqu'à dix semaines de grossesse a été voté en 1983. Pourtant, il est aujourd'hui très difficile pour une femme d'obtenir une IVG car très peu de médecins la pratiquent. La pression interne est importante et la rhétorique étatique bien huilée. Dans son discours de clôture de la Conférence internationale des parlementaires sur l'application du programme d'action de la Conférence internationale pour la population et le développement qui s'est tenue les 24 et 25 mai 2012 à Istanbul, Recep Tayyip Erdogan déclarait que « *pour l'avortement est un nouvel Uludere* », en référence au bombardement par les forces aériennes de l'armée turque le 28 décembre 2011 du village kurde du même nom, situé au nord de l'Irak, qui avait fait 37 morts, pour la plupart des enfants. En établissant cette comparaison, le président met sur un pied d'égalité les impacts des attaques militaires perpétrées par l'État turc contre des populations kurdes en résistance et ceux du droit des femmes à disposer de leur corps. Il associe la sécurité de l'État et celle des hommes à assumer leur rôle traditionnel de chef de famille. Plus tôt, lors de la Journée internationale des femmes de 2008, Erdogan avait encouragé les femmes à donner naissance à au moins trois enfants « *pour le bien de la Nation* ». Les lois pour les droits servent ici de paravent à une vision ouvertement antiféministe, patriarcale et paternaliste. Elles visent à protéger un establishment en difficulté, mettant lui aussi en avant son statut de victime

d'un féminisme importé.

Un patriarcat déstabilisé

Tout comme l'élection puis la réélection de Jacob Zuma et sa légitimation, les élections de Tayyip Erdo an en Turquie et de Donald Trump aux États-Unis symbolisent un tournant rétrograde qui mise explicitement sur l'antiféminisme. L'heure n'est pas à la paix sociale mais à la réaffirmation d'États hégémoniques, masculinistes et élitistes.

Le recours à la banalisation du sexisme sert de base à un discours politique qui occulte les violences dont les pays sont le théâtre (xénophobes, urbaines, de genre) et les inégalités économiques et sociales de plus en plus criantes, en contexte de mondialisation. Elle sert également de faire-valoir à une idéologie au service de la satisfaction unilatérale du plaisir sexuel masculin, qui serait menacée par une dévirilisation des hommes de la « base », orchestrée par les féministes radicales anticolonialistes locales.

Cette situation exemplarise un paradoxe permanent, par lequel les relations sociales entre les individus (femmes/hommes, Noirs/Blancs, musulmans/athées, pauvres/riches, etc.) sont requalifiées au quotidien selon un processus qui les hiérarchise de façon renforcée et accélérée. Ce paradoxe, alimenté par un masculinisme d'État, démontre une déstabilisation politique et idéologique majeure.



BIBLIOGRAPHIE

- BOZARSLAN, Hamit « Chapitre 13-Le tissu démographique, économique et social », *Hors collection* « Histoire de la Turquie - De l'empire à nos jours », Tallandier, 2013, pp. 387-401.
- BROGDEN, Mike, *La Criminalité en Afrique du Sud, au risque des espaces publics*, Paris, Annales de la recherche urbaine, n° 83/84, 1999.
- DE COSTER Michel, BAWIN-LEGROS Bernadette et PONCELET Marc, *Introduction à la sociologie*, 6^e édition, Broché, Paris, De Boeck, 2005.
- DECOTEAU Claire, *The Crisis of Liberation: Masculinity, Neo-Liberalism and HIV/AIDS in Post-Apartheid South Africa*, contribution présentée lors de la rencontre annuelle de l'American Sociological Association, Boston, MA, 2008.
- DRECHSELOVA, Lucie. « Le mois de mai, tournant historique pour l'avortement en Turquie? », *Hypothèses*, 2013.
- DUERST-LAHTI Georgia et MAE KELLY Rita, *Gender Power, Leadership, and Governance*, University of Michigan Press, 1996.
- HEISE Lori, GARCIA-MORENO Claudia, "Violence by intimate partners", in KRUG E.tienne DAHLBERG Linda, MERCY James, ZWI Anthony, LOZANO Rafael (dir.), *World Report on Violence and Health*, Genève, World Health Organization, 2002, pp.87-122.
- JEWKES Rachel et alii, *Rape of Girls in South Africa*, *The Lancet*, N°359, 2002/9303, pp.319-320.
- JEWKES Rachel et alii, *Understanding Men's Health and Use of Violence: Interface of Rape and HIV in South Africa*, *Gender & Health Research Unit*, Medical Research Council, 2009, <<http://gender.care2share.wikispaces.net/file/view/MRC+SA+men+and+rape+ex+summary+june2009.pdf>>.
- KYNOCH Gary, « Urban Violence in Colonial Africa: A Case for South African Exceptionalism », *Journal of Southern African Studies*, XXXIV (3), Londres, Routledge, 2008.
- LAWUYI Olatunde B., « Acts of Persecution in the Name of Tradition in Contemporary South Africa », *Dialectical Anthropology*, N°23, 1998/1, pp.83-95.
- LINDSAY Lisa A., « Working with Gender: The Emergence of the "Male Breadwinner" in Colonial Southwestern Nigeria », in Catherine COLE, Takyiwaa MANUH et Stephan F. MIESCHER (dir.), *Africa After Gender?*, Indiana University Press, 2007, pp.241-252.
- MATHEWS Shanaaz et alii, « Intimate Femicide–Suicide in South Africa: a Cross-Sectional Study », *Bulletin de l'OMS*, N° 86, 2008/7, pp.552-558.
- NORMAN Rosana, MATZOPOULOS Richard, GROENEWALD Pam et BRADSHAW Debbie, "The High Burden of Injuries in South Africa", *Bull World Health Organ*, N°86, 2007/9, pp.695-702.
- OUZGANE Lahoucine et MORRELL Robert (dir.), *African Masculinities: Men in Africa from the Late 19th Century to the Present*, New York, Palgrave Macmillan, 2005.
- PINO Angelica, *Equality Court Agrees, Speech Can Be Deadly Weapon*, SANGONeT, 2010.
- RENEGADE Gus T, The C.O.W.S. w/CREE, *Emasculation & Castration of Black Males*, émission de radio, 18 janvier 2010, <<http://racism-notes.blogspot.fr/2009/01/emasculation-castration-of-black-males.html>>.
- ROBINS Steven, « Sexual Politics and the Zuma Rape Trial », *Journal of Southern African Studies*, N°34, 2008/2, pp.411-427.
- SEEDAT M., VAN NIEKERK A., JEWJES R., SUFFLA S., et RATELE K., « Violence and Injuries in South Africa: Prioritising an Agenda for Prevention », *The Lancet*, N°374, 2009, pp.1011-1022.
- SEEKINGS Jeremy, « The Continuing Salience of Race: Discrimination and Diversity in South Africa », *Journal of Contemporary African Studies*, N°26, 2008/1, pp.1-25.
- VAN DER WESTHUIZEN Christi, «100% Zulu Boy»: *Jacob Zuma And The Use Of Gender In The Run-up To South Africa's 2009 Election*, Women's Net, 2009, <<http://za.boell.org/2014/02/03/100-zulu-boy-jacob-zuma-and-use-gender-run-south-africas-2009-election-publications>>.

Extrême-droite : instrumentalisation des droits des femmes et accès au pouvoir

SUZY ROJTMAN, COLLECTIF NATIONAL DES DROITS DES FEMMES

Depuis 2011 et l'arrivée de Marine Le Pen à la présidence du Front national (FN), le parti d'extrême droite mène une nouvelle stratégie de conquête du pouvoir. Les propos ouvertement antisémites et négationnistes sont occultés, les discours racistes moins affichés. Le parti cherche à capter des votes, notamment ceux de l'électorat féminin, en prétendant défendre les droits des femmes. Un ravalement de façade, qui masque mal le fond de commerce raciste, xénophobe et sexiste du FN.

La mondialisation néolibérale n'en finit pas de faire des ravages : accroissement du chômage, des inégalités, de la pauvreté. Les populations pressurisées aspirent à autre chose. Mais dans un contexte mondial où l'idée de révolution ne représente plus une alternative crédible, où il n'y a plus de projet émancipateur global, soixante-douze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, vingt-huit ans après la chute du Mur de Berlin, des projets politiques populistes, d'extrême droite, tentent de se présenter sous un jour nouveau et revendiquent un changement fondamental afin de réussir à se hisser au pouvoir. C'est le cas en Europe de Geert Wilders, du Parti néerlandais de la liberté (PVV) et de Marine Le Pen en France.

Cette dernière, qui a pour but réel de gouverner, s'est employée depuis son accession à la présidence du FN en 2011, au congrès de Tours, à rendre ce parti présentable afin d'attirer davantage d'électrices et d'électeurs, de devenir intrinsèquement plus désirable.



Les éléments les plus voyants - insultes antisémites, saluts nazis des identitaires sont désormais bannis. Les remarques provocatrices du père concernant la Seconde Guerre mondiale sont fermement condamnées. Le FN accentue son côté « social » : il prône le retour de la retraite à 60 ans, prétend défendre les ouvrier.ère.s, les oublié.e.s, tente de séduire les jeunes de banlieue. Il prétend de surcroît respecter les institutions démocratiques et défendre la République.

Malgré cela, le fond de commerce raciste, xénophobe, sexiste, lesbophobe et homophobe persiste. La « préférence nationale » reste au centre du programme du Front national, dont l'un des objectifs est d'empêcher toute immigration supplémentaire et de rendre la vie impossible aux immigré.e.s présent.e.s.

Jusqu'ici, le Front national a réussi à faire des scores importants aux différents premiers tours électoraux. Mais, aux seconds tours, il ne parvient pas à accéder à la plus haute marche. Par exemple, il était donné victorieux dans deux, voire trois, régions aux dernières élections régionales et n'en a finalement emporté aucune.

Comme aucune formation politique ne veut faire d'alliance avec lui, la seule solution qui lui reste est d'élargir son électorat, en s'adressant particulièrement à certains « segments » de population. À ce titre, les femmes représentent une cible intéressante.

Des programmes historiquement rétrogrades

Depuis 1984, toutes les élections en attestent : les femmes votent moins FN que les hommes. Et ce constat s'applique pour les homologues européens du parti d'extrême droite. En 1988, le vote des femmes en faveur du FN était de 7 points inférieur à celui des hommes, 6 en 1995 ; en 2002, l'écart était encore de 6 points ; en 2007, de 3 points. Il s'est encore réduit depuis : il n'était plus que de 2 points en 2012, année où, pour sa première candidature présidentielle, Marine Le Pen a augmenté d'un point le score record de son père en 2002, avec 17,9 %. La différence se réduit mais elle est encore effective. Toutefois, cet écart n'est pas encore stabilisé : de 5 à 8 points d'écart entre le vote des femmes et celui des hommes pour le FN aux élections européennes de 2014, et 4 points au premier tour des régionales de 2015.

Il est alors difficile pour le FN en 2017 de s'attirer un électorat féminin s'il garde un discours de régression sur les droits des femmes. Marine Le Pen joue ainsi sur son image de femme moderne, qui travaille, divorcée. Elle se construit une identité dite « féministe ». Elle n'hésite d'ailleurs pas à citer Simone de Beauvoir. Elle tient compte du fait qu'en 2014, un sondage IFOP montrait que 75 % des Français.e.s étaient favorables à l'avortement et que, depuis les années 1970, l'égalité formelle – vote des lois sur les droits – a été totalement réalisée, alors que l'égalité réelle ne l'est pas du tout.

Pourtant, historiquement, les « valeurs » des extrêmes droites concernant les femmes et la famille sont marquées par l'influence des catholiques traditionalistes. Elles portent une vision naturaliste et essentialiste qui détermine entre les femmes et les hommes des rôles différenciés et hiérarchisés. La différence naturelle des sexes cantonne les femmes dans un rôle de reproductrices et de gardiennes du foyer. La famille est la cellule de base de la société. Le père de famille y exerce son autorité.

Tout ceci est clairement exprimé dans les différents programmes électoraux. Pour son premier programme, en 1973, « Défendre les Français », le Front national présente une position assez modérée sur l'avortement : les catholiques traditionalistes n'ont pas encore une influence déterminante en son sein. Le FN demande alors qu'une commission statue au cas par cas sur la possibilité pour les femmes d'avorter. Mais dès que la loi sur l'avortement est promulguée, en janvier 1975, le FN part très violemment en croisade contre ses artisans. Pour lui, c'est un « génocide anti français ». Simone Veil est surnommée « Mme Avortement ».

Le programme pour les élections européennes de 1984, tel que le présente Jean-Marie Le Pen dans son livre *Les Français d'abord*, affirme vouloir mettre en œuvre « une politique nataliste vigoureuse, basée sur la promotion de la famille française ». Le programme comprend « l'instauration d'un véritable salaire maternel qui donne à la femme française la liberté de choix entre le travail à l'extérieur et sa présence au foyer (...), l'abrogation de la loi Veil ».

Le programme pour les législatives de mars 1993 parle de « préférence familiale ». On peut y lire que : « la banalisation de l'avortement ne peut être tolérée par principe, celui-ci ne pouvant constituer qu'un acte médical d'exception. De même, le remboursement systématique de l'IVG par les organismes sociaux sera supprimé et la loi Giscard-Chirac-Veil de 1975 sur l'avortement, remise en cause ».

À la présidentielle de 2002, le programme intitulé « Pour un avenir français » stipule : « Pour la préférence familiale : respecter la vie de son origine à son terme ; donner un revenu parental égal au S.M.I.C. aux parents français ; attribuer les prestations familiales aux seuls ressortissants français ; permettre l'adoption prénatale ; simplifier l'adoption des jeunes Français orphelins ».

Ces éléments se retrouvent encore dans le programme du FN de 2012, où les femmes ne sont pas appréhendées de façon autonome mais à travers le prisme de la famille :

- « Le libre choix pour les femmes doit pouvoir être aussi celui de ne pas avorter : une meilleure prévention et information sont indispensables, une responsabilisation des parents est nécessaire, la possibilité d'adoption prénatale doit être proposée, une amélioration des prestations familiales pour les familles nombreuses doit être instaurée ».



- « *Un revenu parental, équivalant à 80 % du SMIC, sera créé pour permettre aux mères ou aux pères de famille d'avoir réellement la possibilité de choisir entre exercer une activité professionnelle ou se consacrer à temps complet à l'éducation de leurs enfants* ».
- « *Institution irremplaçable, la famille est la cellule de base de la société. La famille doit se fonder exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme en vue d'accueillir des enfants nés d'un père et d'une mère. Nous nous opposerons donc à toute demande de création d'un mariage homosexuel et/ou d'une adoption par des couples homosexuels* ».

Ce n'est certes pas avec des conceptions de ce type que le Front national va réussir à capter l'électorat féminin. Marine Le Pen veut donc entamer une mue sur ces questions, comme elle le fera sur d'autres. Elle est d'ailleurs portée, au sein du FN, par un renouvellement générationnel et la baisse d'influence des catholiques traditionalistes, bien que sa nièce conserve une assise certaine dans le Sud de la France. Elle lance des ballons d'essai, même avant la présidentielle de 2012, en déclarant le 5 avril 2012 à Sciences po : « *Je suis attachée à cette loi [Loi Veil], alors que beaucoup de personnalités et d'adhérents y sont opposés* ». Mais elle parle « d'avortement de confort », considérant que des femmes emploient l'avortement comme moyen de contraception. Elle avance également un argument financier : certaines personnes renonceraient à se soigner faute de remboursement, alors que l'on rembourse l'avortement. Elle laisse sous-entendre qu'elle mène la bataille au sein du FN pour défendre la loi sur l'avortement, mais les bémols de rigueur sont là.

Cependant, le summum du revirement est atteint lorsqu'elle « recadre » sa nièce en décembre 2016. Cette dernière expose à *Présent*, quotidien catholique traditionaliste, quelles sont les positions du FN sur l'avortement pour la présidentielle : le déremboursement, l'adoption pré-natale et la restauration du délai de réflexion d'une semaine pour avorter, qui venait d'être supprimé par le Parlement. Tout à fait dans la ligne en somme. Marine Le Pen la « recadre » immédiatement dans une déclaration au Monde : « *Il n'y aura aucune modification, ni du périmètre, ni de l'accès, ni du remboursement de l'IVG* ». Visiblement, les circonvolutions du FN au sujet de l'avortement ne sont plus de mise.

Démagogie et stratégies de dédramatisation

Les changements de ligne ont également lieu sur des sujets qui n'étaient pas du tout la préoccupation du FN auparavant, le travail par exemple. Gros paradoxe puisque le FN préfère les femmes au foyer, plutôt que pourvues d'un emploi leur permettant d'acquérir leur autonomie financière.

On assiste à des déclarations démagogiques contre le temps partiel contraint, contre l'utilisation des femmes comme variable d'ajustement pour les multinatio-

nales, contre la grande distribution qui malmène ses salarié.e.s. Mais au chapitre des solutions et des mesures concrètes, on est renvoyé sans plus de précision au programme de 2012 qui prône, on l'a vu, le revenu parental¹.

Le FN se préoccupe aussi désormais des violences faites aux femmes, thème dont il se désintéressait jusqu'alors, et qui lui permet de déployer sa propagande raciste. Voilà ce que dit Marine Le Pen dans *l'Opinion* du 13 janvier 2016, peu après les agressions de Cologne, en parlant des migrants :

« (...) *En revanche, qu'ils agissent comme des criminels (viol et tentative de viol sont des crimes, ne l'oublions pas), qu'ils s'affranchissent des règles essentielles de nos sociétés occidentales et qu'ils méprisent ouvertement les droits des femmes, me préoccupe grandement* ». Et plus loin : « *Le droit à l'intégrité corporelle, de quel que sexe que l'on soit, est un droit parmi les plus essentiels. Ce droit est aujourd'hui attaqué pour nombre de femmes. Que la barbarie puisse s'exercer de nouveau à l'encontre des femmes, du fait d'une politique migratoire insensée, me remplit d'effroi* ».

Ces paroles laissent largement supposer que les auteurs de violences sont exclusivement des immigrés. Ceci est déclaré au mépris des résultats de l'Enquête nationale sur les violences à l'encontre des femmes en France de 2000, qui montre bien que les violences ont lieu au sein de toutes les classes de la société. L'impasse est faite sur la famille, premier lieu de manifestation des violences, constat difficile à défendre pour le FN qui considère que la famille est la cellule de base de la société.



© François Laitte

Des militants d'Act Up manifestent contre le Front national, la veille du traditionnel rassemblement du 1er mai, Paris, 2012.

quer »². Mais sa nièce, Marion Maréchal Le Pen, et Bruno Golnisch, ancien vice-président du parti, ne sont visiblement pas de cet avis.

[1] Voir l'interview de Marine Le Pen sur BFMTV datant du 16 octobre 2016.

[2] *Ibid.*



Toutefois, si l'on regarde ce que votent les député.e.s FN au Parlement européen, le tableau est édifiant : il.elle.s ont voté contre le rapport Estrela (décembre 2013), qui était une proposition de résolution du Parlement européen sur la santé et les droits sexuels et génésiques provenant de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, contre le rapport Zuber (mars 2014) et contre le rapport Tarabella, émanant de la même Commission (mars 2015). Tous ces rapports sont assez progressistes sur les droits des femmes. Le véritable ADN de l'extrême droite ressurgit au Parlement de Bruxelles.

2017 : un programme vide qui en dit long

Alors qu'en était-il du programme pour la présidentielle de 2017, celui qui devait être l'apogée de la dédiabolisation ? Du point de vue des droits des femmes, la récolte était bien maigre. Sur les 144 propositions du programme du parti, une seule concernait spécifiquement les droits des femmes : « *Défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale* » (point 9).

Ce « programme » parle d'abord par ses silences. Toutes les références aux programmes antérieurs qui posaient problème ont été effacées. Exit l'avortement, l'adoption prénatale et le revenu parental. En revanche font leur apparition : l'égalité salariale, puisque depuis le 7 novembre 2016 le sujet est devenu une préoccupation du Front national, ainsi que la lutte contre la précarité, sans pour autant avancer de propositions concrètes... Et puis évidemment, la thématique récurrente de la lutte contre l'islamisme, qui sert d'étendard au FN en matière de défense des droits des femmes.

Des aspérités ont donc été gommées et tout ce qui faisait clivage a été sorti du programme. Mais l'avortement suscite encore trop de désaccords au sein du parti, l'adoption prénatale (pour éviter l'avortement) fait douter de la sincérité des positions quant à l'avortement et ressemble bien trop à la gestation pour autrui que combat le FN. Quant au revenu parental, il risque de faire croire que le FN veut renvoyer les femmes à la maison. Cela donne un programme vide, bien loin des thématiques antérieures défendues de longue date par le FN et encore plus loin des véritables combats féministes.

Le fait que cette partie du programme soit aussi peu travaillée montre aussi qu'au-delà des contradictions internes, la lutte pour les droits des femmes n'est qu'un prétexte pour récolter des voix supplémentaires. Les différentes composantes féministes n'ont jamais croisé de militantes « frontistes » lors des combats menés en défense des droits des femmes. C'est la magie du verbe qui est à l'œuvre !

Cette « transformation » factice a-t-elle des chances de réussir ? Marine Le Pen peut-elle représenter un « symbole » féministe ? La ficelle semble un peu grosse



et les saillies les plus réactionnaires (comme les provocations révisionnistes au sujet de la Seconde Guerre mondiale) pourraient dissuader certaines personnes de franchir le pas du vote FN.

Il est donc de la responsabilité des mouvements féministes de dénoncer inlassablement cette imposture. La création du site unitaire *Droits des femmes contre les extrêmes droites*³, qui décrypte les discours, dévoile les actions, met au grand jour les votes pro-FN, représente une contribution importante allant dans ce sens. Ce combat se doit de devenir pérenne car le danger de voir le FN accéder au pouvoir en France ne s'éteint malheureusement pas avec la présidentielle de 2017 !

[3] <https://www.droitsfemmescontreextremesdroites.org/>



La longue marche des Polonaises

AGNIESZKA KAWCZAK, JOANNA MURDZA ET LUIZA WRÓBEL,
MILITANTES POUR LES DROITS DES FEMMES

En 2016, les Polonaises se sont retrouvées sur le front de la lutte internationale pour les droits des femmes et, plus spécifiquement, pour le droit à disposer de leur corps. Les manifestations se sont multipliées à travers le pays contre la politique du gouvernement, libéral, conservateur, eurosceptique, au pouvoir depuis octobre 2015. La situation semblait d'autant plus surprenante que la Pologne était autrefois l'une des pionnières sur le plan des libertés accordées aux femmes. Avant l'année 1993, les femmes avaient le droit d'interrompre leur grossesse en toute légalité et dans des conditions qui ne mettaient pas en péril leur santé ou leur vie. Il existait une clause dite économique qui garantissait la possibilité d'avorter aux femmes ne voulant pas mener leur grossesse à terme.

En 1993, ce droit leur a été retiré lorsqu'une nouvelle loi régulant la question de l'avortement a été promulguée, présentée comme un compromis entre les volontés des conservateurs et celles des libéraux. Désormais, l'avortement est interdit sauf dans les trois cas suivants : grossesse résultant d'un acte illégal (viol, inceste, etc.), malformation grave du fœtus et risque pour la vie ou la santé de la femme.

En avril 2016, un institut catholique intégriste, Ordo Iuris, a fait pression sur le parlement afin d'inscrire dans la loi l'interdiction totale de l'avortement en Pologne. Cette initiative prévoyait l'inscription de la mort fœtale dans le code pénal, ce qui signifiait qu'en cas de fausse couche, la femme et le médecin risquaient une peine de prison allant de trois mois à cinq ans. Ce projet jouissait du soutien de l'Église catholique et du gouvernement majoritaire d'extrême droite.

L'annonce de ce projet a provoqué une première vague de manifestations en Pologne mais aussi à l'international. Immédiatement, Barbara Nowacka, femme politique, et d'autres militantes de gauche ont créé un comité, appelé Ratujmy Kobiety (« Sauvons les femmes »), pour contrer le projet d'Ordo Iuris mais aussi pour présenter un contre-projet libéralisant l'accès à l'IVG. Ce contre-projet prévoyait d'introduire un accès libre à l'IVG jusqu'à la 12^e semaine de grossesse et une éducation sexuelle laïque à l'école. Une véritable bataille idéologique a été menée au sein de la société polonaise entre mai et juillet 2016. Les pro-vie ont collecté les signatures devant les églises, les pro-choix dans les rues où, souvent, des débats violents entre les sympathisants des deux camps ont eu lieu. Personne n'est resté indifférent au sujet de l'avortement. Chaque camp a été obligé de collecter 100 000 signatures pour pouvoir déposer son projet au parlement. En juillet, les deux projets ont été déposés. Le gouvernement a attendu le mois d'octobre pour une première lecture des deux projets. Le projet du comité Ratujmy Kobiety a été immédiatement rejeté, contrairement au projet d'Ordo Iuris qui a été envoyé en commission parlementaire.

Durant le premier week-end d'octobre 2016, en Pologne et dans le monde entier, des milliers de femmes, habillées en noir, se sont mobilisées avec une détermination sans précédent. Pour la première fois, les rassemblements ne se sont pas limités à la capitale et aux grandes villes. Les femmes se sont mobilisées partout, même dans les petits villages où, souvent, une vingtaine de femmes courageuses ont montré leur désaccord avec les intentions liberticides du gouvernement. Le lundi 3 octobre a eu lieu la première grève générale des femmes du pays.

L'un des résultats de ces manifestations a été le retour du sujet des droits reproductifs dans le débat public. Elles ont aussi réveillé une partie de la société puisqu'elles ont souvent rassemblé des femmes qui manifestaient pour la première fois de leur vie. Ces mobilisations ont montré le potentiel de la société polonaise à s'organiser sans le soutien des partis politiques et via l'utilisation des réseaux sociaux. Elles ont sensibilisé l'ensemble des Polonais.e.s au sujet de l'avortement qui était resté jusqu'alors et malgré la loi de 1993 un sujet tabou. Les mobilisations ont porté leurs fruits car le projet de loi interdisant totalement l'IVG a finalement été rejeté par le parlement (la Diète).

Cependant, il existe d'autres projets initiés par des organisations catholiques visant à restreindre davantage l'accès à l'IVG. De plus, même si le gouvernement a été freiné par la levée de boucliers de la part des femmes, il continue indirectement une guerre contre leurs droits par d'autres changements législatifs. Ainsi, le 14 février 2017, le projet de ne distribuer la pilule du lendemain que sur ordonnance a été adopté à la Diète. La Pologne devient ainsi le seul pays de l'Union européenne qui restreint l'accès à la contraception d'urgence. Au même moment, le gouvernement décide de ne plus adhérer à la Convention d'Istanbul visant à lutter contre les violences faites aux femmes, qui avait été adoptée par le gouvernement précédent. Selon le gouvernement en place, les femmes en Pologne sont déjà bien protégées des violences et aucune autre législation n'est nécessaire... Une atteinte de plus aux droits des femmes.

L'IVG en Amérique latine : un droit restant à conquérir

JACQUELINE DELOFFRE, AMNESTY INTERNATIONAL



Le premier texte contraignant concernant le libre choix pour une femme de disposer de son corps a été la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies, elle est souvent citée comme étant la Charte internationale des droits et libertés pour les femmes.

Il faudra ensuite attendre 1995 pour que la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin fasse un pas de plus : « *Les droits fondamentaux des femmes comprennent le droit d'être maîtresses de leur sexualité, y compris leur santé en matière de sexualité et de procréation, sans aucune contrainte, discrimination ou violence, et de prendre*

librement et de manière responsable des décisions dans ce domaine ». En 2013, les Nations unies ouvraient la 57ème session de la Commission sur la condition de la femme. Pour la première fois, il est demandé aux États de ne plus invoquer les coutumes, la tradition ou des croyances pour se soustraire à leurs obligations en matière de droits des femmes.

Pourtant, restrictions et interdictions perdurent. En Amérique latine, des millions de femmes et de jeunes filles, à la merci de préjugés ou de diktats religieux, continuent de payer un lourd tribut et de se voir infliger des violences par les professionnels et les systèmes qui sont censés les protéger.

Depuis quelque temps, on observe une tendance accrue à donner la priorité au fœtus. Au nom de ce concept, l'avortement est absolument interdit dans sept pays : le Chili, la République dominicaine, le Salvador, Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Suriname. Ailleurs, même lorsqu'il est légal, certains professionnels de santé refusent de le pratiquer pour des motifs idéologiques.

En Uruguay, par exemple, où l'avortement a été légalisé en 2012, des médecins du service public se sont déclarés « objecteurs de conscience ». Les femmes qui peuvent se le permettre financièrement se tournent vers des cliniques privées. Les autres n'ont alors d'autre choix que de recourir à des avortements clandestins.

tins, pratiqués dans de mauvaises conditions : ils sont la cause d'au moins une mort maternelle sur dix.

En Argentine, l'avortement est légal en cas de risque pour la vie ou la santé de la femme ou si la grossesse est le résultat d'un viol. Cependant, il arrive encore souvent que des femmes se voient refuser l'accès aux soins de santé dont elles ont besoin. Et celles qui font une fausse couche risquent d'être traînées devant les tribunaux. Comme Belén. Accusée en 2014 d'avoir provoqué son avortement, elle avait été maintenue en détention provisoire pendant plus de deux ans. Condamnée en première instance à huit ans de prison, elle a finalement été libérée le 17 août 2016, la Cour suprême de Tucumán estimant que les motifs n'étaient pas suffisants pour la maintenir en détention.

Comment ne pas évoquer le Paraguay et le cas de Mainumby, une fillette de 10 ans, enceinte de 21 semaines suite à un viol, dans un pays où la loi autorise l'avortement uniquement quand la vie de la femme ou de la fille est en danger. Or, sa vie était bien en danger, comme l'avaient confirmé les médecins. Une interruption de grossesse s'imposait. Mais c'était sans compter la pression exercée par les autorités religieuses. Mainumby a accouché par césarienne le 13 août 2015. Difficile de comprendre l'extrême cruauté forçant une enfant à poursuivre une grossesse qui est un rappel quotidien de son viol. Le traitement infligé à Mainumby relève de la torture.

Quant au Brésil, il fait partie des pays où l'interruption volontaire de grossesse n'est autorisée qu'en cas de viol, de mise en danger de la mère et d'anencéphalie, une malformation grave condamnant le nouveau-né à ne survivre que quelques minutes après l'accouchement. Dans tous les autres cas, l'avortement reste totalement interdit. Celles qui enfreignent la loi encourent jusqu'à quatre ans de prison. Devant cette difficulté, les femmes se tournent là aussi vers une alternative dangereuse : l'avortement clandestin. Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé, ces interruptions de grossesse non réglementées ne respectent aucune règle d'hygiène ou de sécurité. Conséquence : une femme meurt toutes les 48h des suites de cette pratique clandestine.

Amnesty International demande aux États d'abroger les lois en vertu desquelles les femmes sont, ou peuvent être, inculpées et emprisonnées pour avoir cherché à mettre fin à une grossesse non désirée. Les États doivent cesser de recourir au droit pénal de manière discriminatoire pour réglementer la sexualité et la procréation, et empêcher des tiers de prendre des décisions à la place des intéressées.



Entre femmes

MONIQUE CRINON, FÉMINISTE EXPERTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

La non-mixité des groupes militants féministes a fait et fait encore l'objet de questionnements, voire de critiques, notamment la récurrente : « *Vous reproduisez à l'envers la discrimination dont vous êtes victimes* ».

C'est un fait. Les groupes féministes ne sont pas ouverts aux hommes. Ils revendiquent une non-mixité, comme les groupes engagés dans les années 1960 pour l'émancipation des Noir.e.s, qui ont fermé leurs groupes aux Blanc.he.s. Cette revendication de non-mixité par certains groupes continuent de déclencher la polémique, comme ce fut le cas pour un camp décolonial « non-mixte » qui a eu lieu en France à l'été 2016.

Or la pratique de la non-mixité dans les groupes féministes résulte d'un choix issu d'une idée simple : l'auto-émancipation est d'abord la lutte des opprimé.e.s pour les opprimé.e.s. C'est là le point de départ de ce choix. Les femmes sont opprimées par un système patriarcal qui les a dépossédées au cours de l'histoire de leurs droits à s'auto-déterminer ; la réappropriation de l'auto-détermination passe notamment par la possibilité de s'exprimer, de parler hors du regard de l'opresseur.

Le choix de la non-mixité résulte de l'expérience. Écoutons Caroline De Haas, dans *Médiapart* en avril 2016 : « *Lorsque nous avons créé l'association Osez le féminisme (OLF), en 2009, nous nous sommes posé la question de la non-mixité. Nous y avons assez vite répondu par la négative. Je me rappelle qu'à l'époque, on se disait : "les choses ont changé depuis les années 1970, les rapports sociaux ont évolué et aujourd'hui, on peut construire l'égalité dans un espace mixte". Cela nous a pris six mois pour comprendre* ».

C'est notamment la médiatisation de l'association OLF qui leur a fait réaliser que la mixité, même dans un mouvement féministe, ne garantissait pas l'égalité. Lorsque des premiers articles ont été écrits sur le mouvement, les journalistes demandaient quasiment à chaque fois aux militantes d'OLF : « *Et vous avez des hommes ?* ». Quand elles répondaient par l'affirmative, les journalistes insistaient pour les interviewer. Un peu comme si le fait d'avoir des hommes rendait l'association plus légitime.

Un soir, Caroline De Haas était absente d'une réunion des sympathisant.e.s. Une télé était venue filmer la séance. Elle appelle des copines dans la soirée pour savoir comment cela s'est passé. « *C'était super, beaucoup de monde. Par contre, il y a trois mecs qui ont monopolisé la parole* ». C'était la première fois que des caméras s'invitaient à l'une de leurs réunions. Et c'était la première fois qu'on remarquait une inégalité dans la prise de parole. Le mois d'après, lors de

la réunion suivante, elle se cale dans un coin de la salle avec son cahier. Et elle compte. Le nombre de prises de parole de femmes, d'hommes, et leur temps de parole respectif. Les interventions étaient toutes limitées à trois minutes par personne. Dans la salle, une centaine de personnes, 85 % de femmes. À la fin de la rencontre, 33 % des femmes et 45 % des hommes présent.e.s avaient pris la parole. Les femmes avaient parlé en moyenne deux minutes, les hommes quatre minutes. Dans une réunion féministe, avec 85 % de femmes, OLF reproduisait les inégalités dans la prise de parole.

Alors, est-ce grave de ne pas avoir le même temps de parole ? Hum... Observez dans n'importe quel espace social comment se conquiert le pouvoir. Comment progressent les carrières. Comment naissent les responsables politiques, économiques, sociaux ou culturels. Par la parole. Donc oui, l'accès à la parole est déterminant. Sans accès à la parole, il est plus difficile d'organiser sa pensée, de la confronter, de progresser, de prendre des responsabilités.

Car dans les groupes mixtes, Noir.e.s-Blanc.he.s ou femmes-hommes, et en général dans les groupes dominé.e.s-dominant.e.s, c'est la vision dominante du préjudice subi par le groupe dominé qui tend à dominer. Les opprimé.e.s doivent non seulement diriger la lutte contre leur oppression, mais auparavant définir cette oppression elles- et eux-mêmes. Le cadre non-mixte permet entre autres de participer à lever la chape de plomb des violences sexistes et sexuelles subies par les femmes, et ce n'est pas rien. Il est vital de pouvoir dire l'expérience de discrimination, d'humiliation, sans crainte. Il est vital que les rancœurs, les peurs, puissent s'exprimer ; elles doivent s'exprimer.

Bien entendu, les espaces et les moments mixtes sont nécessaires et constituent des espaces vitaux et nécessaires aux transformations sociales, aux luttes. Mais pour que ces espaces ne soient pas aussi ceux d'une reconduction de la domination, il est nécessaire que les dominé.e.s disposent de lieux et de moments qui leur appartiennent totalement.



L'Histoire ne peut être effacée comme on efface une page Web

ANGELA DAVIS

La Marche des femmes a répondu hier, en six cents points du globe, à l'investiture du 45^e Président américain, Donald Trump, par la mobilisation d'une foule écrasante. Aux États-Unis, des rues de Chicago à celles de Portland, des squares de New York aux places de Boston, on a dénombré plus de deux millions de manifestant.e.s : le milliardaire fait en effet l'objet de plusieurs accusations d'agression sexuelle et s'est vanté de pouvoir « *tout faire* » aux femmes, sans se soucier de leur consentement, du fait de sa célébrité médiatique. La militante féministe Angela Davis, figure du Mouvement noir de libération des années 1970 et candidate par deux fois à la vice-présidence des États-Unis en tant que membre du Parti communiste, faisait partie de cette Marche des femmes. « *Les prochains 1 459 jours de l'administration Trump seront 1 459 jours de résistance* », a-t-elle lancé. Nous publions ici la traduction du discours qu'elle a prononcé à Washington.

A ce moment décisif de notre histoire, rappelons-nous que nous toutes et tous qui sommes ici — des centaines de milliers, voire de millions, de femmes, de personnes transgenres, d'hommes et de jeunes —, à la Marche des femmes, représentons les puissantes forces du changement : nous sommes déterminé.e.s à empêcher que ces cultures racistes et hétéro-patriarcales sur le déclin ne reviennent sur le devant de la scène.

Nous sommes conscient.e.s d'être les agents collectifs de l'Histoire et que celle-ci ne peut pas être effacée comme on efface une page Web. Nous savons que nous nous rassemblons cet après-midi sur des terres autochtones et nous suivons l'exemple des peuples des Premières Nations qui, malgré la violence génocidaire et massive qu'ils ont subie, n'ont jamais renoncé à la lutte pour leur territoire, pour l'eau, pour leurs cultures et pour leurs peuples. Nous saluons particulièrement aujourd'hui les Sioux de Standing Rock.



Mobilus In Mobili / Flickr (cc-by-nc)

Marche des femmes sur Washington, 21 janvier 2017.

Les luttes pour la liberté des Noirs, qui ont façonné la nature même de l'histoire de notre pays, ne peuvent être supprimées d'un simple revers de la main. On ne peut pas nous faire oublier que les vies des Noirs comptent réellement [référence au mouvement *Black Lives Matter*, ndlr]. Ce pays s'est ancré dans l'esclavagisme et le colonialisme — ce qui implique, qu'on le veuille ou non, que l'histoire des États-Unis est une histoire d'immigration et d'esclavage. Propager la xénophobie, crier au meurtre et au viol et construire des murs n'effaceront pas l'Histoire.

Aucun être humain n'est illégal.

La lutte pour la planète — contre le dérèglement climatique, pour garantir l'accessibilité à l'eau des terres sioux de Standing Rock, de Flint, du Michigan, de la Cisjordanie et de Gaza, pour sauver notre faune, notre flore et l'air — est le cœur de la lutte pour la justice sociale. Ceci est une Marche des femmes et cette Marche des femmes représente la promesse d'un féminisme qui se bat contre les pouvoirs pernicieux de la violence étatique. Un féminisme inclusif et intersectionnel qui nous invite toutes et tous à rejoindre la résistance face au racisme, à l'islamophobie, à l'antisémitisme, à la misogynie et à l'exploitation capitaliste. Oui, nous saluons la lutte pour un salaire minimum à 15 dollars. Nous nous consacrons à la résistance collective. Résistance aux millionnaires qui profitent des taux hypothécaires et aux agents de la gentrification. Résistance à ceux qui privatisent les soins de santé. Résistance aux attaques contre les musulmans et les migrants. Résistance aux attaques visant les personnes en situation de handicap. Résistance aux violences étatiques perpétrées par la police et par le complexe industriel carcéral. Résistance à la violence de genre institutionnelle et intime — en particulier contre les femmes transgenres de couleur.



Lutter pour le droit des femmes, c'est lutter pour les droits humains partout sur la planète ; c'est pourquoi nous disons : liberté et justice pour la Palestine ! Nous célébrons la libération imminente de Chelsea Manning et Oscar López Rivera. Mais nous disons aussi : libérez Leonard Peltier ! Libérez Mumia Abu-Jamal ! Libérez Assata Shakur ! Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous serons appelé.e.s à intensifier nos demandes de justice sociale, à devenir plus actif.ve.s dans notre défense des populations vulnérables. Que ceux qui prônent encore la suprématie de l'homme blanc hétéro-patriarcal se méfient de nous. Les prochains 1 459 jours de l'administration Trump seront 1 459 jours de résistance. Résistance sur le terrain, résistance dans les salles de classe, résistance au travail, résistance par notre art et notre musique. Ceci n'est que le commencement, et, pour reprendre les mots de l'inimitable Ella Baker, « *Nous qui croyons en la liberté, nous ne nous reposerons pas avant qu'elle n'advienne* ». Je vous remercie.

• • •

*Intervention traduite de l'anglais par Julie Paquette et Cihan Gunes
pour Ballast et publiée le 22 janvier 2017 :
<http://www.revue-ballast.fr>*

FÉMINISTES

POUR FAIRE EXPLOSER LE PATRIARCAT
ALLUMONS LA MÈCHE!





Les luttes féministes : un combat permanent

JOËLLE PALMIERI ET VIVIANA VARIN

En souhaitant illustrer quelques-unes des multiples facettes des luttes des mouvements féministes, leurs réflexions, stratégies, revendications et formes d'expression, ce numéro de la collection Passerelle a tenté de faire la lumière sur le rôle particulier que l'ensemble de ces mouvements jouent dans la construction de sociétés justes, égalitaires, antimilitaristes, démocratiques et soutenables. Nous avons fouillé le fossé qui les éloigne, ou au contraire, exploré les ponts qui les rapprochent des autres mouvements sociaux.

A cette fin, nous avons fait le choix de prendre le patriarcat, littéralement l'« autorité du père », système structurel de rapports de domination de sexe, et donc source de multiples inégalités, comme grille d'analyse de ces différents mouvements. Mobiliser le concept de genre, plutôt que de sexe, nous a alors permis, comme l'explique Jules Falquet, de mettre en lumière l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, et de comprendre les dynamiques rétrogrades produites par la mondialisation néolibérale. Sa violence intrinsèque, orientée par des logiques financières et militaires, précarise la majorité des femmes et les groupes sociaux les plus à la marge, tout en renforçant et en banalisant l'actuel état de sécurité et de guerre de nos sociétés contemporaines à l'échelle planétaire.

Dans ce contexte, introduire le genre dans l'analyse permet de poser la question centrale de la transformation de l'activité économique sous le prisme de la reconnaissance et de la valorisation du travail des ouvrières et paysannes ou du travail non rémunéré du *care*, principalement pris en charge par des femmes. Des organisations comme WoMin ou la Global Women's Strike considèrent cette approche comme le point de départ de la construction de sociétés basées non pas sur une logique de la guerre ou sur la surexploitation des ressources naturelles, mais sur la justice sociale et la répartition égale des richesses.

Par ailleurs, l'analyse de genre complétée par l'analyse intersectionnelle, comme celle portée par le collectif Mwasi ou Clélia Bénard et Clotilde Alfsen, met en lumière l'imbrication des rapports de domination de race, de classe, de genre (sexe et identité sexuelle), produits par le système capitaliste. C'est à cette triple domination et au caractère indissociable de ses composantes (race, classe, genre)

que doivent faire face les femmes sahraouies et palestiniennes, aux prises avec des processus de colonisation. Ces militantes mènent leurs combats contre les inégalités de genre et pour le droit à l'autodétermination de leurs peuples, tout en essayant d'articuler tant les objets des oppressions et aliénations (les deux piliers de la domination) que les actions politiques correspondantes.

Les formes de mobilisation pour la transformation sociale à laquelle contribuent les mouvements féministes sont multiples : non-violence pour les femmes indiennes d'Ekta Mahila Manch, lutte armée pour les miliciennes kurdes à la tête d'un processus révolutionnaire et du combat contre Daesh au Kurdistan syrien, appropriation des outils de communication communautaire sur internet pour dénoncer les structures de pouvoir. Ces types d'action varient selon les contextes géopolitiques mais partagent les mêmes objectifs : la lutte pour l'égalité des genres, l'affranchissement des dépendances et des stéréotypes sexués, l'abolition de tous les rapports de domination.

Pour ce qui concerne l'égalité des genres elle-même, même si dans de nombreux pays elle a évolué, elle est encore loin d'être totalement atteinte. Les droits des femmes restent des acquis fragiles, et, que ce soit dans le champ politique, du travail ou de la sexualité, les obstacles pour les voir appliqués sont majeurs. Les stéréotypes sexués, le partage inégalitaire des tâches domestiques, ou encore les inégalités salariales contribuent à maintenir la dépendance économique des femmes. Sur le plan des droits civils et politiques, la participation des femmes reste également limitée, comme au Sénégal où, comme l'explique Fatou Sarr, malgré la loi sur la parité, les groupes hostiles à une réelle participation des femmes à la vie politique sont encore nombreux. En Tunisie, seul pays à garder le cap de sa transition démocratique depuis les Révolutions arabes, l'engagement des femmes est freiné par de nombreux obstacles dont la pauvreté et la marginalisation, alors qu'elles n'ont pas manqué de participer à cette transition politique majeure.

Parallèlement, l'émancipation des femmes est très largement enrayée par l'institutionnalisation des violences de genre. En Inde, au Pérou ou ailleurs, les femmes continuent à souffrir au quotidien d'atteintes à leurs libertés, à la libre expression de leur sexualité et à la libre disposition de leur corps : pratiques des dots, infanticides, interdiction d'accès à l'IVG, harcèlement, lesbophobie, violences domestiques, viols, ou pire, féminicides. Pourtant, comme l'illustrent le mouvement #NiUnaMenos en Amérique latine ou l'initiative de *l'Harassmap* en Égypte, plus la violence systémique se développe et s'accélère, plus des femmes s'organisent pour faire évoluer à la fois les législations et les mentalités des populations, largement structurées par le patriarcat.

On observe par ailleurs la mise en avant de politiques conservatrices, visant à fragiliser les avancées féministes. Les menaces s'accroissent et se désinhibent



publiquement. Comme l'analyse Joëlle Palmieri, en Turquie ou en Afrique du Sud, les dirigeants politiques adoptent volontairement une rhétorique masculiniste, ouvertement misogyne et antiféministe, dans le but d'asseoir leur pouvoir. En Pologne, depuis octobre 2015, le gouvernement, libéral, conservateur, vise à restreindre le droit à l'IVG et, plus généralement, les droits des femmes à disposer de leurs corps. Suzy Rojzman décrypte quant à elle comment Marine Le Pen, candidate Front national à la présidentielle française et présente au 2e tour avec 33,9% des voix, a mené une stratégie de conquête du pouvoir et de séduction de l'électorat féminin en prétendant défendre les droits des femmes, alors que le parti d'extrême-droite reste une coquille vide sur le sujet. De fait, il instrumentalise les droits des femmes, tout comme la thématique récurrente de la lutte contre l'islamisme, pour cacher sa ligne raciste, xénophobe et sexiste. Toutes ces attaques rétrogrades demandent aux mouvements féministes non seulement vigilance mais réactivité et contre-offensive.

Et même si Marine Le Pen n'est pas devenue présidente de la République française, rappelons que son « *alter-ego* » masculin aux États-Unis a abouti, preuve s'il en est que le conservatisme est en marche. Aussi, comme l'a déclaré Angela Davis, lors de la Marche mondiale des femmes à Washington le 8 mars 2017, chaque jour sera désormais un jour de résistance, à la fois pour l'émancipation des femmes et pour la construction de sociétés soutenables basées sur la démocratie, la justice sociale et le respect de la diversité.

La mondialisation et les forces qu'elle met en œuvre, de façon accélérée, font donc leur ouvrage et les acquis des féministes restent sur le fil du rasoir. Pour autant, l'ensemble des textes de ce numéro le montre : les combats des féministes, ici et ailleurs, sont plus que jamais vivaces et d'actualité. Facteurs d'innovation dans la lutte sociale, dans la réflexion transgressive, ils portent et renouvellent une fois encore l'arsenal d'outils critiques qui font des féminismes des maillons forts du changement social !



PRÉSENTATION DES AUTEUR.E.S

ALERTA FEMINISTA : Association latino-américaine mixte qui cherche à promouvoir le mouvement NiUnaMenos né en Argentine et qui s'est étendu dans toute la région. L'objectif est de visibiliser les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, de créer des débats sur le sujet et de construire des ponts entre les réalités d'Amérique latine et de France.

Clotilde ALFSEN : Journaliste indépendante, diplômée en science politique et philosophie, spécialisée sur l'Afrique.

Eleutéria AMORA DA SILVA : Coordinatrice générale de la Casa da Mulher Trabalhadora, organisation brésilienne de défense et de promotion des droits des femmes.

Clélia BÉNARD : Journaliste en société de production et étudiante au Centre universitaire d'enseignement du journalisme à Strasbourg (CUEJ).

Marie-Christine BIVERT : Documentaliste en charge du réseau RITIMO au sein de la Bibliothèque universitaire de l'UCLy à Lyon et responsable des fonds « économie sociale et solidaire » et « solidarité internationale ». Travaille avec le Centre de formation et d'appui pour le Développement Local (CIEDEL), qui forme des acteurs du développement local français et internationaux.

Loreto BRAVO MUÑOZ : Cyberféministe, communicatrice radio passionnée, consultante en TIC libres et en sécurité numérique.

Inès CHAALALA : Militante tunisienne engagée notamment sur les questions de genre et de gouvernance environnementale en Tunisie.

COLLECTIF MWASI : Collectif Afroféministe basé à Paris, créé en 2014 par un groupe d'Africaines et Afrodescendantes.

COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE (CLF) : Marie-Josèphe Devillers, Jocelyne Fildard et Catherine Morin Le Sech, co-présidentes de la CLF, regroupement d'associations créé en 1997 pour agir contre la lesbophobie et toutes les discriminations, renforcer la visibilité des lesbiennes et faire avancer leurs droits .

Monique CRINON : Experte dans l'évaluation des politiques publiques, engagée dans les mouvements féministes dès le début des années 1970 (MLF, MLAC), puis dans l'association Dialogues de femmes. Co-fondatrice du Collectif des féministes pour l'égalité (CFPE).

Laura DAUDÉN : Journaliste diplômée en relations internationales et études africaines. Co-auteur de l'ouvrage *Ni paz ni guerra: tres décadas de conflicto en el Sáhara Occidental*.

Jacqueline DELOFFRE : Responsable de la Commission droits des Femmes à Amnesty International France.

Jules FALQUET : Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Paris Diderot (CEDREF-LCSP).

Anna FEIGENBAUM : Chercheuse et formatrice en TIC pour la transformation sociale.

Eric GJERTSEN : Membre de Payday men's network, réseau international et multiculturel d'hommes mobilisés contre les dépenses militaires.

Julie GOMMES : Auditrice en cybersécurité, chercheuse en géopolitique et piratage dans des contextes de conflits internationaux.

Thouraya HAMMAMI-BEKRI : Activiste politique et de la société civile tunisienne. Social-démocrate et féministe, membre, entre autres, du réseau Tha'era qui réunit des militantes sociale-démocrates arabes.

Jihane HABACHI : Féministe, a notamment travaillé en Inde auprès d'une organisation de lutte pour les droits des populations marginalisées.

Alex HACHÉ : Sociologue, docteure en économie sociale et chercheuse sur l'usage des TIC pour l'intérêt public. Impliquée au sein de communautés de quartiers, de réseaux de chercheurs, de mouvements sociaux, et de groupes trans-féministes.



Samantha HARGREAVES : Directrice de WoMin, membre de l'Institut Société, Travail et Développement (SWOT en anglais) de l'Université de Wits, Afrique du Sud.

Damien HAZARD : Coordinateur de l'ONG Vida Brasil et directeur de l'Association brésilienne des ONG dans l'État de Bahia.

Phoebe JONES : Co-coordinatrice de Global Women's Strike, réseau international et multiculturel de femmes mobilisées pour la reconnaissance du travail du care et la fin des dépenses militaires.

Agnieszka KAWCZAK : Polonaise vivant à Paris, militante pour les droits des femmes au sein du collectif Nous d'Abord.

Héloïse LENFANT : Étudiante en Master 2 de droit international public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Militante pour les droits humains, ses recherches portent sur les droits fondamentaux et les violences faites aux femmes.

Layla MARTÍNEZ : Diplômée en sciences politiques de l'Université Complutense de Madrid. Secrétaire de rédaction et traductrice indépendante. Co-directrice de sa propre maison d'édition de livres et de fanzines, Antipersona.

Miriam MERLANT : Chargée des publications chez Ritimo et auteure d'articles pour le Magazine féministe 50/50.

Philippe MERLANT : Journaliste, écrivain et comédien. Co-fondateur de l'École des métiers de l'information (EMI).

Danielle MOREAU : Administratrice du réseau Ritimo, militante altermondialiste, engagée dans les mouvements d'éducation populaire.

Joanna MURDZA : Polonaise vivant à Paris, militante pour les droits des femmes au sein du collectif Nous d'Abord.

Joëlle PALMIERI : Docteure en sciences politiques, experte en genre, société de l'information, colonialité et domination.

Laura PÉREZ PRIETO : Diplômée en sciences environnementales, éducatrice environnementale et experte en recherche-action participative. Master en genre et égalité à l'Université Pablo Olavide, Séville.

Suzy ROJTMAN : Militante féministe luttant pour les classes et antiraciste en France depuis les années 1970, est à l'heure actuelle porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes (CNDF).

Fatou SARR : Directrice du Laboratoire genre de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Chaba SEINI BRAHIM : Députée au parlement sahraoui et représentante de l'Union nationale de femmes sahraouies au sein de la Marche mondiale des femmes.

Lamyia SHLALDEH : Consultante et formatrice pour les droits des femmes, notamment en Palestine et dans le Monde Arabe.

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO : Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lorraine à Metz, membre du Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S), spécialiste du genre.

Christine VANDEN DAELEN : Militante féministe licenciée en sciences politiques et en coopération au développement à l'Université libre de Bruxelles. Travaille au Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM).

Luiza WROBEL : Militante au sein de l'Association de défense de la démocratie en Pologne (ADDP).



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

2017

- BARD Christine (dir.), CHAPERON Sylvie (collab.) (2017)
Dictionnaire des féministes. France XVIIIe - XXIe siècle
Paris : Presses Universitaires de France, 1474 p.
- BOUQUIN Stephen (dir.), DEN HOND Chris (dir.), COURT Mireille (dir.) (2017)
La commune du Rojava : L'alternative kurde à l'Etat-nation
Bruxelles : Critica, 2017, Paris : Syllepse, 203 p.
- ÉWANJÉ-ÉPÉE Félix (dir.), MANGLIANI-BELKACEM Stella (dir.), MERFEUIL Morgane (dir.), ... [et al.] (2017)
Pour un féminisme de la totalité
Paris : Editions Amsterdam, 424 p.
- FEDERICI Silvia (2017)
Caliban et la sorcière : Femmes, corps et accumulation primitive
Lausanne : Entremonde, 464 p.
- FORTIER Corinne (dir.), MONQID Safaa (dir.) (2017)
Corps des femmes et espaces genrés arabomusulmans
Paris : Karthala, 276 p.
- HERVEET Pascaline (2017)
Les petits bonnets
Toulouse : Presses universitaires du Midi, 99 p.
- MEIER Petra (dir.), PATERNOTTE David (dir.) (2017)
La professionnalisation des luttes pour l'égalité : Genre et féminisme
Louvain-la-Neuve (Belgique) : Éditions Academia, 245 p.
- VERGÈS Françoise (2017)
Le ventre des femmes : capitalisme, racialisation, féminisme
Paris : Éditions Albin Michel, 240 p.

2016

- BENOIT Thierry (2016)
Vies de femmes, vies précaires : Les femmes face à des précarités multiples
Paris : Belin, 69 p.
- BIENAIMÉ Charlotte (2016)
Féministes du monde arabe : Enquête sur une génération qui change le monde
Paris : Arènes, 293 p.
- COOK Alice, KIRK Gwyn (2016)
Des femmes contre des missiles : Rêves, idées et actions à Greenham Common
Paris : Cambourakis, 202 p.
- FALQUET Jules (2016)
Pax neoliberalia : Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence
Donnemarie Dontilly : Éditions iXe, 192 p.
- FEDERICI Silvia (2016)
Point zéro, propagation de la révolution : Travail ménager, reproduction sociale, combat féministe
Donnemarie Dontilly : Éditions iXe, 258 p.
- FRAISSE Geneviève (2016)
La sexualité du monde. Réflexions sur l'émancipation
Paris : Les Presses de Sciences Po, 200 p.
- GILLOT Gaëlle (dir.), MARTINEZ Andrea (dir.) (2016)
Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes
Marseille : IRD, 255 p.
- GLOWCZEWSKI Barbara, OLIVEIRA Rosiska Darcy de, CHAWAF Chantal .. [et al.]. (2016)
Le corps d'une femme, premier environnement de l'être humain
Paris : des Femmes-Antoinette Fouque, 102 p.
- HACHE Emilie, LARRÈRE Catherine (2016)
Reclaim, recueil de textes écoféministes
Paris : Cambourakis, 412 p.



- HILL COLLINS, Patricia (2016)
La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment
Montréal : Éditions du remue-ménage, 480 p.
- LAMOUREUX Diane (2016)
Les possibles du féminisme : Agir sans « nous »
Montréal : Éditions du remue-ménage, 280 p.
- MARIUS, Kamala (2016)
Les inégalités de genre en Inde : regard au prisme des études féministes postcoloniales
Paris : Karthala, 298 p.
- MASSON Sabine (2016)
Pour une critique féministe décoloniale : Réflexions à partir de mon engagement avec des luttes indigènes au Mexique et au Honduras
Paris : Éditions Antipodes, 264 p.
- MESTIRI Soumaya (2016)
Décoloniser le féminisme : Une approche transculturelle
Paris : Vrin, 179 p.
- PALMIERI Joëlle (2016)
TIC, colonialité, patriarcat : Société mondialisée, occidentalisée, excessive, accélérée... quels impacts sur la pensée féministe? Pistes africaines
Yaoundé : Éditions Langaa, 296 p.
- ROCA I ESCODA Marta (dir.), FASSA Farinaz (dir.), LEPINARD Eleonore (dir.) (2016)
L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques
Paris : La Dispute, 288 p.
- 2015**
- ATTANE Isabelle (dir.), BRUGEILLES Carole (dir.), RAULT Wilfried (dir.) (2015)
Atlas mondial des femmes : Les paradoxes de l'émancipation
Paris : Autrement, Paris : INED, 98 p.
- COCKBURN Cynthia (2015)
Des femmes contre le militarisme et la guerre
Paris : La Dispute, 167 p.
- COUGNY Nathalie (2015)
Les voix des femmes : Contre les violences sexuelles envers les femmes
Hyères : Sudarènes éditions, 172 p.
- DELPHY Christine (2015)
Pour une théorie générale de l'exploitation : Des différentes formes d'extorsion de travail aujourd'hui
Paris : Éditions Syllepse, Québec : M Éditeur, 116 p.
- ENSLER Eve (2015)
Enfin insécurisée : Vivre libre malgré le totalitarisme sécuritaire
Paris : Denoël, 301 p.
- HALLS-FRENCH Lilian, MEYNAUD Hélène Yvonne (2015)
La citoyenneté des femmes, enjeu et défi pour la démocratie : Actes du séminaire organisé par la Fondation Gabriel Péri et le réseau Initiative féministe européenne, IFE-EFI, novembre 2013-mai 2014
Pantin : Fondation Gabriel Péri, 104 p.
- HAUDIQUET Valérie (dir.), SURDUTS Maya (dir.), TENENBAUM Nora (dir.) (2015)
Le droit des femmes à disposer de leur corps : actes du colloque du 27 septembre 2014 (organisé par la CADAC, Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception)
Paris : Éditions Syllepse, 142 p.
- HOOKS Bell (2015)
Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme
Paris : Cambourakis, 294 p.
- KESHAVARZ Nahid (2015)
Les nouveaux féminismes en Iran : le mouvement des femmes de 1989 à 2009
Paris : l'Harmattan, 269 p.
- MAILFERT Anne-Cécile (2015)
Ils ne décideront plus pour nous ! débats sur l'IVG, 1971-1975
Paris : les Petits matins, 147 p.
- QUERRIEN Anne, SELIM Monique (2015)
La libération des femmes, une plus-value mondiale
Paris : l'Harmattan, 273 p.
- RIOT-SARCEY Michèle (2015)
Histoire du féminisme
Paris : la Découverte, 126 p.
- SELEK Pinar (2015)
Parce qu'ils sont Arméniens
Paris : Liana Levi, 93 p.
- TOUNKOURA Aly (2015)
Femmes et discriminations au Mali
Paris : l'Harmattan, 217 p.



2014

BERGÈS Karine (dir.), BURGOS-VIGNA Diana (dir.), YUSTA RODRIGO Mercédès (dir.), ... [et al.] (2014)

Résistantes, militantes, citoyennes : L'engagement politique des femmes aux XXe et XXIe siècles
Rennes : Presses universitaires de Rennes, 258 p.

CENTRE D'INFORMATION INTER PEUPLES (2014)

Du Maghreb au Moyen-Orient, les luttes des femmes pour leurs droits
Grenoble : CIIIP, 58 p.

CREMIEU Elisabeth; BENHIDA Bouchra, (collab.) (2014)

Géopolitique de la condition féminine
Paris : PUF, 199 p.

MEURS Dominique (2014)
Hommes-femmes : Une impossible égalité professionnelle ?
Paris : Éditions Rue d'Ulm, 101 p.

RIBAS-MATEOS Natalia (dir.), MANRY Véronique (dir.) (2014)

Mobilités au féminin : La place des femmes dans le nouvel état du monde
Saint-Denis : Institut Maghreb-Europe, Paris : Karthala, 513 p.

RINFRET-RAYNOR Maryse (dir.), LESIEUX Élisabeth (dir.), COUSINEAU Marie-Marthe (dir.), ... [et al.] (2014)

Violences envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation
Québec : Presses universitaires du Québec, 358 p.

SELEK Pinar (2014)

Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominante : Devenir homme en rampant
Paris : l'Harmattan, 218 p.

ZEROUALI Karima (2014)

À rebours, une autre mondialisation : Luttes et identités
Paris : l'Harmattan, 257 p.

2013

ATTAC, FONDATION COPERNIC (2013)

Le féminisme pour changer la société
Paris : Éditions Syllepse, 106 p.

BENOMAR Fatima-Ezzahra (2013)

Féminisme, la révolution inachevée !
Paris : Bruno Leprince, 117 p.

BOUAMAMA Saïd (dir.) (2013)

Femmes des quartiers populaires : En résistance contre les discriminations
Paris : le Temps des cerises, 206 p.

KAUFFMANN Grégoire (dir.), BARD Christine (préf.) (2013)

Les insoumises. La révolution féministe
Paris : «Le Monde», 189 p.

MARCOS Norma (2013)

Le désespoir voilé : femmes et féministes de Palestine
Paris : Riveneuve, 329 p.

MARTY, Christiane (dir.), ATTAC, FONDATION COPERNIC (2013)

Le féminisme pour changer la société
Paris : Éditions Syllepse, 106 p.

PAVARD Bibia, ZANCARINI-FOURNET Michelle (2013)

Luttes de femmes. 100 ans d'affiches féministes
Paris : Les Échappés, 136 p.

2012

AUZIAS Claire, THERRIEN Therrien, LANGTON Marcia, ... [et al.]

Féminismes, ailleurs (2012)
Montpellier : Indigène éditions, 39 p.

BARD Christine (dir.) (2012)

Les féministes de la deuxième vague
Rennes : PUR, Presses universitaires de Rennes, 260 p.

CHAPONNIERE Martine, RICCI LEMPEN Silvia (2012)

Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains
Lausanne : Éditions d'en bas, Genève : Fondation Émilie Gourde, 204 p.

KERGOAT Danièle (2012)

Se battre, disent-elles...
Paris : La Dispute, 353 p.

LALAMI Fériel (2012)

Les Algériennes contre le code de la famille : La lutte pour l'égalité
Paris : Presses de Sciences Po, 362 p.

PICQ Françoise (dir.), STORTI Martine (dir.) (2012)

Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques : Congrès international féministe, Paris, décembre 2010
Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe, 248 p.



SELEK Pinar (2012)

Loin de chez moi, mais jusqu'où ?

Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe, 56 p.

VAN ENIS Nicole (2012)

Féminismes pluriel

Bruxelles : Éditions Aden, 87 p.

REVUES

CHAPONNIÈRE Martine, ROUX Patricia,

RUHAULT Lucile (dir.)

Nouvelles formes de militantisme féministe (1)

Nouvelles Questions Féministes, Vol. 36, n°1, 2017, 176 p.

Femmes, violences, inégalités

Hommes & libertés, n° 177, mars 2017, p.

33-57.

RICHARD Hélène (dir.)

Femmes : la guerre la plus longue

Manière de voir, n° 150, déc. 2016-janv. 2017, 98 p.

Droit à l'avortement et à la contraception : Avoir le choix n'est pas un crime

Altermondes, n°45, mars 2016, p. 28-43.

Féminisme dans les pays arabes

Nouvelles questions féministes, vol. 35, n° 2, 2016, 168 p.

États des résistances dans le Sud : Mouvements de femmes

Alternatives sud, Vol. 22, n° 4, 2015, 246 p.

MOLINIER Pascale, LAUGIER Sandra,

FALQUET Jules (dir.)

Genre et environnement : Nouvelles menaces, nouvelles analyses au Nord et au Sud

Cahiers du Genre, n° 59, 2015, 266 p.

Avortement : Le retour des réacs

Courrier international, n° 1218, 6 mars 2014, p. 28-33

MAHFOUDH Amel, DELPHY Christine (dir.)

Féminismes au Maghreb

Nouvelles questions féministes, Vol. 33, n°2, 2014, 152 p.

DEVREUX Anne-Marie (dir.), LAMOUREUX

Diane (dir.)

Les antiféministes

Cahiers du Genre, n° 52, 2012, 266 p.

PERRIN Céline, ROCA I ESCODA Marta,

PARINI Lorena (dir.)

Homophobie

Nouvelles Questions Féministes Vol. 31, n°1, 2012, 160 p.

• • •

*Bibliographie réalisée par Marie-Christine Bivert, Bibliothèque Universitaire
Henri de Lubac, Université Catholique de Lyon, membre Ritimo.*



SITOGRAFIE

ORGANISATIONS

Alliance des femmes pour la démocratie
<http://www.alliancedesfemmes.fr/>

Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)
<http://www.avft.org/>

La barbe - Groupe d'Action Féministe
<http://labarbelabarbe.org/>

Centre LGBT Île de France
<https://www.centrelgbtparis.org/>

Collectif de Solidarité féministe avec Kobané
<http://solidaritefemmeskobane.org>

Collectif et Réseau féministe « Ruptures »
<http://www.reseau-feministe-ruptures.org/>

Collectif Féministes pour l'Égalité
<http://www.cfpe2004.fr/>

Collectif national pour les Droits des Femmes
<http://www.collectifdroitsdesfemmes.org/>

Collectif place aux femmes
<https://placeauxfemmes.wordpress.com/>

Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)
<http://www.clef-femmes.fr/>

Coordination lesbienne en France
<http://www.coordinationlesbienne.org/>

Des-terres-minées !
<http://desterresminees.pasc.ca/>

Droits des femmes contre les extrêmes droites
<https://www.droitsfemmescontreextremes-droites.org/>

Les effrontées
<https://effrontees.wordpress.com/>

Egalités.fr, la galaxie numérique
<http://www.egalitees.fr/>

Encore féministes !
<http://encorefeministes.free.fr/>

European Network of Migrant Women
<http://www.migrantwomennetwork.org/>

Fédération nationale GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles)
<http://federationgams.org/>

Fédération nationale Solidarité Femmes
<http://www.solidaritefemmes.org/>

Féministes contre le cyberharcèlement — Que faire en cas de cyberharcèlement ?
<http://feministesvs cyberh.tumblr.com/que-faire-en-cas-de-cyber-harcèlement>

Féministes radicales
<http://www.feministes-radicales.org/>

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - Femmes handicapées, citoyennes avant tout !
<http://fdfa.fr/>

Femmes solidaires
<http://www.femmes-solidaires.org/>

Femmes sous lois musulmanes
<http://www.wluml.org/fr/>

Género y minería
<https://generoymineriaperu.wordpress.com/presentacion/>

Genre en Action
<http://www.genreenaction.net>

Global Voices
<https://fr.globalvoices.org/category/topics/women-gender/>

Global Women's Strike network
<http://www.globalwomenstrike.net>

Les Glorieuses
<http://lesglorieuses.fr>

Lobby européen des femmes
<http://www.womenlobby.org/>

Madre « Exiger des ressources, des droits et des résultats pour les femmes du monde entier »
<http://www.madre.org/>

Marche mondiale des femmes
www.marchemondiale.org



Les Martiennes

<https://martiennes.wordpress.com>

Mujeres en la Minga

<http://www.movimientos.org/mujeres>

Mwasi collectif afroféministe

<https://mwasicollectif.com/>

Osez le féminisme !

<http://osezlefeminisme.fr/>

Les Ourses à plumes

<https://lesoursesaplumes.info>

Planning familial

<http://www.planning-familial.org>

Plateforme de Jeunes féministes

<http://yfa.awid.org/fr>

Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées (RAJFIRE)

<http://rajfire.free.fr>

Women Against Violence (WAV)

<http://www.womenagainstviolence.org>

Women In Media & News

<http://www.wimnonline.org/>

Womin : African women unite against destructive resource extraction

<http://womin.org.za/>

MAGAZINES FÉMINISTES EN LIGNE

Axelle

<http://www.axellemag.be>

Causette

<https://www.causette.fr>

Cheek Magazine

<http://cheekmagazine.fr>

50 / 50 | « Les péripéties de l'égalité femmes/hommes »

<http://www.50-50magazine.fr>

Clara – Magazine

<http://clara-magazine.fr>

Les Nouvelles NEWS | L'autre genre d'info

<http://www.lesnouvellesnews.fr>

ÉTUDES FÉMINISTES

Ancrages

<http://ancrages.org>

Association nationale des études féministes (ANEF)

<https://www.anef.org/>

Genrimages : représentations sexuées et stéréotypes dans l'image

<http://www.genrimages.org/projet/presentation.html>

Labrys

<http://www.labrys.net.br/labrys28/pages/p1.html>

Site web de Marie-Victoire Louis

<http://www.marievictoirelouis.net>

Sisyphé

<http://sisyphé.org/>

Sophia

<http://www.sophia.be/index.php/fr/>

Télédebout

<http://teledebout.org/>

ARCHIVES

Archives du Féminisme

<http://www.archivesdufeminisme.fr/>

Centre Simone de Beauvoir

<http://www.centre-simone-de-beauvoir.com>

Les Pénélopes

<http://veill.es/www.penelopes.org/>



*Sitographie réalisée par Marie-Christine Bivert, Bibliothèque Universitaire
Henri de Lubac, Université Catholique de Lyon, membre Ritimo.*



LUTTES DES FEMMES : FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir a été créé en 1982 par Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Ioana Wieder. Ces trois militantes féministes, toutes impliquées dans la pratique vidéo, ont mis au cœur de leurs objectifs la conservation et la création des documents audiovisuels concernant l'histoire des femmes, leurs droits, leurs luttes, leurs créations, qui ont alors pu être recensés. Elles entendaient également poursuivre leur propre travail de réalisatrices. Aujourd'hui, l'équipe du Centre poursuit ces missions :

- Diffuser, conserver et enrichir le patrimoine audiovisuel ;
- Éduquer à l'image, lutter contre les stéréotypes, proposer des alternatives ;
- Participer à la création contemporaine ;
- Former : ateliers de programmation de films, ateliers de préparation des débats après projection ou ateliers d'apprentissage de toutes les étapes de réalisation.

Aux Marches du Palais, Tuong Vi Nguyen Long, France, 2015, 78 min

Paris. D'un côté, il y a la rue : la circulation, le bruit, l'agitation... De l'autre, il y a *Le Palais de la Femme*, imprenable dans son manteau de briques rouges et de céramiques bleues, immobile comme une forteresse. À l'intérieur de ce bâtiment, des femmes vivent. Il y a des vies qui se construisent dans l'adversité, la précarité... Quel imaginaire peut naître d'un univers où tout n'est pas rose ? Peut-on encore croire aux contes de fées ?

Thokozani Football Club : Team Spirit, Thembela Dick, France, 2014, 22 min

Un portrait collectif des joueuses d'une équipe de foot du *township* d'Umlazi (Durban, Afrique du Sud). Le club, composé de lesbiennes noires, a choisi le nom de Thokozani Qwabe pour rendre hommage à cette jeune lesbienne footballeuse victime d'un crime de haine en 2007. Le film nous entraîne sur les traces des joueuses sur les terrains de terre du *township*, lors de matches à Durban, ou dans leur quotidien. C'est sous la caméra de Thembela Dick, elle aussi lesbienne et joueuse de foot, qu'elles nous racontent leur histoire. C'est en équipe qu'elles ont choisi de combattre la lesbophobie, mais aussi de partager sur le terrain leur joie d'être visibles.

Bakhta et ses filles, Alima Arouali, France, 2014, 54 min

« Cinq sœurs : Aïcha, Malika, Rachida, Horia et moi, Alima. Nous avons entre 50 et 60 ans. Nous sommes les filles de Bakhta et Abdenbi, qui ont quitté l'Algérie pour la France, en 1948. Mes sœurs et moi faisons partie de cette génération qui a lutté pour pouvoir travailler, qui a décidé avec qui elle voulait vivre, avoir ou non des enfants, avoir le droit au plaisir, à une sexualité libre... À travers ce documentaire, mes sœurs me racontent comment elles ont résisté, chacune à sa manière, au père, aux maris, à la religion, aux préjugés, afin d'être des femmes libres et de trouver leur place dans la société française. » Alima Arouali

Not Who We Are, Carol Mansour, Liban, 2013, 70 min

Début 2013, la Syrie est devenue la quatrième nation comptant le plus grand nombre de réfugié.e.s, dont près d'un million de déplacé.e.s au Liban. Plus de 80 % de ces réfugié.e.s sont des femmes et des enfants. Ils/Elles ont perdu leurs proches, leurs ami.e.s, leurs biens et, souvent, se sont retrouvé.e.s dans un environnement hostile, privé.e.s de tout réseau social, en but aux discriminations, à la violence, aux abus. Ce documentaire dépeint la vie de cinq femmes de différents milieux culturels et sociaux. Réfugiées au Liban, elles luttent au quotidien avec force et persévérance et tentent de reconstruire leur vie détruite par la guerre.

Laissez-les avorter tranquille !, Alima Arouali et François Bernard, France, 2013, 48 min

38 ans après la loi autorisant l'avortement en France (1975), le personnel du centre d'orthogénie de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre met toute son énergie et son travail au service des femmes, pour leur offrir les meilleures conditions possibles. Travailler dans un centre d'orthogénie n'est pas un métier comme les autres. Héritier.e.s du Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception (MLAC), les professionnel.le.s regroupé.e.s dans l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC) restent mobilisé.e.s pour défendre un droit sans cesse remis en cause, au moment où plus de 150 centres d'interruption de grossesse sont fermés et où les prières de rue des anti-IVG reprennent de la vigueur.

No Gravity, Silvia Casalino, France, 2011, 61 min

Le film s'ouvre avec les images de la base de lancement d'Ariane 5, dans la jungle de la Guyane française. Puis suivent une grenouille en apesanteur dans l'espace, des plantes tropicales mêlées aux maquettes technologiques de la Cité des Étoiles à Moscou, un iguane dans le rôle du cyborg de Donna Haraway et les incroyables images d'archives des agences spatiales du monde entier. *No*



Gravity est un film entre la science et la fiction, revues d'un point de vue *queer* et féministe. Trois générations de femmes nous guident à travers trois continents, poursuivant une fascination commune pour l'exploration de cette frontière ultime, presque banale, qu'est l'espace !

Encore Elles !, Constance Ryder et Josiane

Szymanski, France, 2010, 52 min

40 ans après la naissance du MLF, qui sont les féministes d'aujourd'hui ? À l'appui d'archives inédites, *Encore elles !* relate l'histoire d'un mouvement qui n'a pas fini d'étonner. Pour la première fois à l'écran, les militantes d'hier et d'aujourd'hui se découvrent. Du droit à l'avortement à la question du port de la burqa, en passant par les discriminations salariales, les combats des femmes font plus que jamais l'objet de débats passionnants.

Égalité(e)s, Paule Sardou, France, 2009, 40 min

Femmes provençales de toutes générations, elles mettent leurs pas, avec un clin d'œil rebelle, dans les traces des femmes qui, depuis des décennies, luttent pour la dignité, l'égalité des droits au travail et dans la société... Elles racontent leurs combats de femmes, de salariées, leurs espérances... Elles suivent avec ténacité les voies qui conduisent à un monde meilleur pour toutes et tous... À l'orée de 2010, année centenaire du 8 mars, année de la 3e Marche mondiale des femmes, elles sont solidaires de toutes celles qui, dans le monde, exigent l'arrêt de toutes les violences et une autre répartition des richesses de la planète pour des lendemains plus sereins et plus justes.

L'île de Chelo, Ismaël Cobo, Odette Martinez-Maler et Laetitia Puertas, France, Espagne, 2008, 57 min

Chelo se bat pour faire élever une stèle sur la fosse commune où fut jeté Acadio, son amant et compagnon d'armes, qui trouva la mort dans une embuscade en 1946. Jusqu'à présent, l'Espagne lui refuse ce droit, sous prétexte qu'ils n'étaient pas mariés. Mais Chelo n'abandonne pas et poursuit son voyage. Le film recueille sa parole, son témoignage sur ce qu'elle a vécu pendant la guerre d'Espagne et les années de résistance armée au franquisme.

Bajo Juarez, la ciudad devorando a sus hijas,

José Antonio Cordero et Alejandra Sánchez,

Mexique, 2007, 96 min

Ce documentaire enquête sur la disparition depuis une quinzaine d'années de plus de 400 femmes, à Ciudad Juárez, une ville mexicaine dans l'État de Chihuahua, à la frontière avec les États-Unis, ville de *maquiladoras* (usines, filiales de firmes étrangères, de traitement pour l'exportation). Le film donne la parole aux parents des femmes disparues ou assassinées et aux journalistes qui luttent pour dévoiler la vérité derrière ces disparitions, ainsi qu'aux femmes vivant à Juárez, qui sont sous la menace constante de violences.

Femmes mutilées, plus jamais !, Fatxiya Ali Aden

et Sarah Osman, Suisse, 2007, 35 min

Fatxiya Ali Aden et Sarah Osman, deux jeunes femmes d'origine somalienne vivant en Suisse, ont été toutes deux excisées et infibulées alors qu'elles étaient encore enfants. Adultes, avec Halima, elles dénoncent ces mutilations et partent à la rencontre de pionnières et pionniers suisses dans la dénonciation de ces pratiques, dont le but premier est de mépriser les femmes dans leur dignité.

De niña a madre, Florence Jaugey, Nicaragua,

2006, 70 min

Au Nicaragua, 400 enfants naissent en moyenne chaque jour. Parmi eux, 100 ont pour mère une adolescente. Ce documentaire raconte la vie de trois jeunes filles : Kenia, 14 ans, qui vit à Managua ; Blanca, 15 ans, paysanne de la montagne, et Viviana, 16 ans, *miskita* de la région de l'Atlantique Nord. Aucune ne pensait être mère si jeune. La réalisatrice les a suivies durant plusieurs mois, afin de connaître leur famille, leur histoire d'amour, leurs doutes, leurs espoirs, la dure réalité dans laquelle elles ont vécu leur grossesse et devront élever leurs enfants. Ce sont des parcours qui soulèvent nombre de questions concernant les comportements traditionnels liés à l'imaginaire alloué à l'identité des femmes et à la signification de la maternité.

30 ans après la loi Veil : regards croisés sur

la contraception et l'IVG, Centre audiovisuel

Simone de Beauvoir, France, 2004, 16 min

Ce court film est composé d'un montage d'extraits issus des films suivants :

- *Ya qu'à pas baiser* de Carole Roussopoulos (1971) ;
- Débat à l'Assemblée nationale : réforme de la loi sur l'IVG diffusée le 26 novembre 1974 ;
- *Debout ! Une histoire du mouvement de libération des femmes - 1970/1980* de Carole Roussopoulos (1999).

Le Cinquantenaire du deuxième sexe, Carole

Roussopoulos, Suisse, 2001, 47 min

En janvier 1999, cinquante ans après la publication de l'ouvrage magistral de Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, un grand colloque réunit dans les bâtiments de la Sorbonne des hommes et des femmes (chercheur.e.s, universitaires, philosophes, sociologues, journalistes, étudiant.e.s, écrivain.e.s) de trente-sept pays (France, Québec-Canada, Sénégal, Suisse, Liban, Brésil...). Le film est un concentré de ces cinq jours de rencontres : les moments forts, les témoignages des proches de Beauvoir, les entretiens avec des femmes venues des quatre coins du monde pour parler du rôle que *Le Deuxième Sexe* a joué dans leurs vies. Le film, très articulé, clair, riche, engagé et émouvant, à l'image de la personnalité de Simone de Beauvoir, lui rend un bel hommage. Loin de la captation soporifique de communications académiques, le film donne à voir les moments forts du colloque, les émotions des intervenant.e.s, les parti pris, les interrogations.



Murmures, une histoire de femmes coréennes,
Young-Joo Byun, Corée, 1995, 98 min
Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des centaines de milliers de jeunes filles, dont un certain nombre de Coréennes, ont été contraintes à se prostituer dans les bordels militaires japonais. Les preuves de cet esclavagisme sexuel planifié par l'État japonais ont été, pour beaucoup, détruites et les archives occultées. Un pan douloureux de l'histoire coréano-japonaise menaçait

ainsi de sombrer dans l'oubli le plus complet. Cependant, en août 1991, encouragée par les recherches et le volontarisme d'associations féministes sud-coréennes, blessée par le négationnisme ambiant, Kim Hak-Soon déclarait à la télévision qu'elle avait été utilisée comme « femme de réconfort » pour l'armée japonaise. Depuis, une poignée d'autres « survivantes » de ce drame, âgées de 75 à 85 ans, a osé s'exprimer et demander justice.



*Ces films sont en distribution au Centre audiovisuel Simone de Beauvoir,
et les fiches complètes de ces films sont également visibles sur la base Cinéma
et Société d'Autour du 1er mai :*
www.centre-simone-de-beauvoir.com
www.genrimages.org
www.travellingfeministe.org
www.autourdu1ermai.fr



LES DERNIERS NUMÉROS DE LA COLLECTION PASSERELLE

- N°16/2015 :** *La vigilance sociétale en droit français*
(Co-édition par Sherpa, disponible en français)
- N°15/2015 :** *De quoi le droit à la ville est-il le nom ?*
(Co-édition par HIC, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°14/2013 :** *Multinationales : les batailles de l'information*
(Co-édition par l'Observatoire des multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°13/2015 :** *Climat : choisir ou subir la transition ?*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°12/2015 :** *La Prochaine Révolution en Afrique du Nord : la lutte pour la justice climatique*
(Co-édition par Platform London et Environmental Justice North Africa, disponible en français et en arabe, en version papier)
- N°11/2014 :** *Pour une information et un Internet libres, Journaliste indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°10/2014 :** *La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du foncier, Résistances et Alternatives*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°9/2013 :** *Paysages de l'après-pétrole ?*
(Co-édition par La Compagnie du Paysage)
- N°8/2012 :** *L'efficacité énergétique à travers le monde, sur le chemin de la transition*
(Co-édition par Global Chance)
- N°7/2012 :** *Le Logement en Europe, Délogeons la crise !*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français et en anglais)
- N°6/2012 :** *Les biens communs, modèles de gestion des ressources naturelles*
(Version actualisée, disponible en anglais et portugais)
- N°5/2011 :** *Le pouvoir des entreprises transnationales*



Paris, juin 2017

Ritimo

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
Tél : +33 (0)1 44 64 74 16
www.ritimo.org / www.coredem.info

Réalisation et coordination

Viviana Varin (Ritimo)

Comité éditorial

Marie-Christine Bivert (Institut Catholique de Lyon - Bibliothèque Universitaire Henri de Lubac, membre Ritimo), **Stéphane Couture** (professeur adjoint en communication, Université York, Toronto), **Alex Haché** (chercheuse sur l'usage des TIC pour l'intérêt public, impliquée au sein des mouvements sociaux et groupes transféministes), **Danielle Moreau** (Monde Solidaire La Flèche, membre Ritimo), **Joëlle Palmieri** (docteure en sciences politiques, experte en genre, société de l'information, colonialité et domination), **Suzy Rojzman** (porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes), **Myriam Merlant** et **Viviana Varin** (Ritimo)

Secrétariat de rédaction

Myriam Merlant, Joëlle Palmieri et Viviana Varin

Relectures

Sophie Gergaud et Jihane Habachi

Coordination des traductions

Viviana Varin

Traducteurs

Adrien Gauthier, Montassir Sakhi et Luciana Ogando

Conception graphique et mise en page

Guillaume Seyral

Impression

Corlet - 01 49 26 03 95

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de cette publication sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo. Tous les articles de la collection Passerelle sont en ligne sur le site de la Coredem sous licence Creative Commons : CC BY NC ND (www.creativecommons.org)

Illustrations

Collectif féministe La Rage

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de cette publication sont des images sous licence Creative Commons issues du site flickr : www.flickr.com/creativecommons

Les féminismes expriment des formes de luttes sociales et politiques complexes, en constante évolution, qui varient selon leur contexte géo-politique, qui peuvent être militantes ou institutionnelles, subversives ou plus consensuelles. Ces luttes multiples ont néanmoins en commun le combat pour l'égalité et l'émancipation, l'affranchissement des dépendances et des stéréotypes, et la rupture avec les rapports de domination.

Le présent numéro de Passerelle n'a pas pour ambition de présenter un panorama exhaustif des mouvements féministes dans le monde, de leurs histoires ou des théories qui les fondent, ni de proposer un état des lieux des différents courants qui les traversent, et les opposent parfois.

Le fil rouge de cette publication est l'expression de mouvements qui, au nord comme au sud, à l'est ou à l'ouest de la planète, se mobilisent contre d'autres formes d'oppression ou d'aliénation que la seule inégalité entre les sexes, participant ainsi à remettre fondamentalement en question l'ordre établi.

Quand combattre le sexisme revient aussi à se lever contre un système capitaliste mortifère, des politiques hiérarchisées et hégémoniques, un hétéro-sexisme normatif, le système militaro-industriel, le racisme, la colonisation de la nature et le pillage des ressources, sans toutefois perdre de vue la nécessité de continuer à lutter pour les droits des femmes, une porte est ouverte pour faire le lien avec d'autres mouvements de résistance et de changement social.

C'est cette porte que nous vous invitons à pousser, en découvrant les articles et récits d'expériences que nous avons regroupés dans le présent ouvrage. Issus du travail de terrain et de recherches, ils reflètent différents positionnements et illustrent une partie de la grande diversité des réflexions et actions menées par des groupements féministes, partout dans le monde, pour participer à une transformation durable vers des sociétés soutenables basées sur la démocratie, la justice sociale et le respect de la diversité.

Ritimo

L'association Ritimo anime la Coredem et est l'éditeur de la collection Passerelle. Ritimo est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 90 lieux en France, Ritimo accueille le public, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations, et des formations. Ritimo s'engage dans la production et la diffusion d'une information plurielle et critique sur le Web : www.ritimo.org



La collection Passerelle est réalisée
par Ritimo avec l'appui
de la Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme,
dans le cadre de la Coredem

Prix : 10 euros ISBN : 978-2-914180-74-0